هكذا من الأصل

« Espace européen »

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14927 – 7 F – SAMEDI 23 JANVIER 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les grands dossiers du nouveau président

M. Bill Clinton hésite à relancer fortement l'économie

Les Etats-Unis attendent de leur nouveau président qu'il remette l'économie sur ses rails. M. Bill Clinton devra surmonter bien des contradictions : la Réserve fédérale confirme l'existence d'une reprise molle ; le déficit budgétaire atteint des sommets. Réduction d'impôts ou taxe sur les carburants ? Relance forte ou faible ? Encore laconique sur ces questions, M. Clinton annonce que l'Amérique devra faire des sacrifices.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Ma première action de politique étrangère consistera à rétablir la vitalité économique de l'Amérique », aimait à dire le candidat démocrate Bill Clinton, lors de ses tournées électorales. Depuis son élection à la Maison Blanche, le 3 novembre dernier, les événements de politique étrangère l'ont certainement conduit à revoir son agenda, mais le quarante-deuxième président des Etats-Unis a saisi l'occasion de son investiture, le 20 janvier, pour recadrer la philosophie qui, à l'intérieur du pays, devrait inspirer l'action de son administration. *« Pour rebâtir l'Amérique, nous devons investir davantage en nous-mêmes, notamment pour créer des emplois, et réduire notre endettement massif (...). Cela ne sera pas facile et des sacrifices seront nécessaires. Mais cela peut être fait et de façon équitable »*, a notamment déclaré M. Clinton en prêtant serment sur les marches du Capitole.

Les lampions éteints, le président a commencé de s'attaquer au lourd dossier de l'économie américaine. Les électeurs, ainsi que l'attestent les sondages, continuent de penser que l'ancien gouverneur de l'Arkansas est bien l'homme qui doit remettre l'Amérique d'aplomb. Mais ils attendent avec impatience de voir publié le détail du plan de bataille économique de M. Clinton.

SERGE MARTI

Lire la suite page 19 et l'article de DOMINIQUE DHOMBRES page 4

L'héritage irakien

LE président des Etats-Unis n'est jamais totalement maître de ses ordres du jour. La surpuissance de l'Amérique – plus écrasante que jamais depuis la disparition de l'URSS – le renvoie sans cesse à son rôle de leader mondial, source de tracas mais aussi de prestige. Sauf à se réfugier dans un isolationnisme difficilement concevable aujourd'hui, il ne peut échapper aux crises et aux conflits internationaux qui s'imposent à lui, en bousculant son agenda.

M. Bill Clinton a eu un avant-goût de cette rude évidence dès sa première journée présidentielle, qu'il avait pourtant voulu – très symboliquement – consacrer tout entière à ses compatriotes, en les accueillant à la Maison Blanche, dans un joyeux désordre. La guerre d'usure entre Bagdad et l'Occident, reçue en héritage de son prédécesseur, s'est rappelée au bon souvenir du nouveau maître des lieux. La fête n'en fut pas ternie pour autant.

L'ACTIVATION d'un radar anti-aérien irakien, à l'origine de la nouvelle attaque américaine jeudi 21 janvier, ressemble plus, à première vue, à une « bavure » qu'à une provocation. Car dans l'épreuve de force en cours depuis dix jours elle survient, à contretemps, dans une phase d'apaisement. Bagdad s'est d'ailleurs empressé de réaffirmer la validité de la trêve qu'il avait décrétée la veille. Et les inspecteurs de l'ONU, autorisés à se rendre en Irak pour y contrôler la destruction des armes chimiques, seront bientôt de nouveau à pied d'œuvre.

Dans l'immédiat, cet incident aura rendu service à M. Clinton en lui offrant l'occasion de rappeler, à peu de frais, qu'il était prêt à relever avec fermeté les éventuels futurs défis de M. Saddam Hussein. Mais cette résolution américaine, certes indispensable au maintien de la sécurité régionale, ne peut, à long terme, tenir lieu de politique face à l'Irak. Car, au petit jeu des crises à répétition, le dictateur irakien risque – presque à coup sûr – de l'emporter.

M. SADDAM HUSSEIN peut d'autant plus se permettre d'offrir un « round d'observation » au nouveau président américain, qu'il vient de marquer des points. Il a pu constater, avec satisfaction – ne serait-ce qu'en lisant les propos de M. Roland Dumas – que la coalition anti-irakienne n'était plus ce qu'elle était. En fait, la politique de « riposte graduée » aux provocations de Bagdad a montré ses limites. Elle renforce l'assise politique de M. Saddam Hussein, qui peut poser au « martyr » tout en exhortant son peuple à la résistance nationaliste. Surtout, elle lui laisse l'initiative d'un affrontement où l'Occident se contente de « réagir » avec plus ou moins d'efficacité.

Quitte à prendre quelque temps de réflexion, M. Clinton doit maintenant se fixer une stratégie irakienne, l'expliquer clairement aux Américains, et s'y tenir. Il lui faut notamment préciser quels engagements il attend de l'Irak, et à quelles conditions, si ceux-ci sont tenus, la communauté internationale mettra fin aux sanctions prises contre Bagdad. La manière dont M. Clinton abordera l'irritant dossier irakien sera le meilleur test de son intelligence politique.

Les ressources pétrolières de l'Etat menacées

La guerre civile s'étend à l'ensemble de l'Angola

Le conflit se généralise en Angola. Partout, des combats, ou au moins les accrochages qui les précèdent, sont signalés. Après la prise de la ville pétrolière de Soyo par les combattants de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), la bataille pourrait maintenant se déplacer plus au nord, vers l'enclave de Cabinda, d'où provient plus de la moitié de la production pétrolière angolaise.

LUANDA

de notre envoyé spécial

M. Savimbi avait prévenu qu'il frapperait les intérêts économiques de son adversaire. Après la conquête des zones diamantifères du nord, puis, il y a trois jours, du centre pétrolier de Soyo – où une partie de la production a été arrêtée, – les milieux gouvernementaux craignent qu'il ne se lance bientôt à l'assaut de Cabinda. La bataille n'est ni commencée, ni encore moins jouée. Mais, si les armes étaient, une fois de plus, défavorables aux troupes gouvernementales, le coup serait sévère pour le gouvernement, dont 90 % des recettes proviennent de l'exportation du pétrole.

C'est dire l'importance de l'enjeu et l'effort que ne manquera pas de fournir le pouvoir pour éviter une nouvelle défaite. Selon des sources militaires, six mille à sept mille combattants gouvernementaux – une partie d'entre eux ayant fait retraite à partir de Soyo – sont déjà à pied d'œuvre. Ils ne seraient pas de trop pour contenir une éventuelle offensive de l'UNITA, qui paraît, pour l'instant, avoir l'initiative.

L'armée gouvernementale n'est en effet pas au meilleur de sa forme. Son moral est faible et ses difficultés logistiques se révèlent très importantes. Le 17 janvier, à Soyo, cent cinquante membres de la police anti-émeutes (unité d'élite qui constitue le fer de lance des troupes gouvernementales) ont abandonné le champ de bataille.

GEORGES MARION

Lire la suite page 6

Un missile de croisière à la française

Depuis l'emploi du Tomahawk américain dans le Golfe les états-majors plaident pour une arme comparable en Europe

par Jacques Isnard

Le bombardement, au moyen de missiles de croisière, de cibles irakiennes près de Bagdad, le 17 janvier, est de nature à relancer, en France, le débat sur ce type d'armement. La France aurait été, en effet, incapable de participer à une telle action, car elle ne dispose pas de l'instrument militaire adapté, qui permet de tirer sur un objectif lointain en demeurant à distance de sécurité. Le Tomahawk, lancé du sol, depuis un navire ou par un avion, est une exclusivité américaine.

A l'état-major des armées, le camp des adeptes du missile de croisière s'est renforcé, avec l'argument que le missile dit intelligent, parce qu'il s'autoguide et qu'il est censé être précis à l'impact, permet de maîtriser davantage, sur le double plan politique et militaire, les destructions recherchées sur le terrain et réduit les pertes alliées. *« La technologie*, dit l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, *épargne le sang »*, sous-entendu celui des alliés.

Durant la guerre du Golfe, précisément, il a été tiré plus de 18 000 missiles, toutes catégories confondues, dont quelque 300 missiles de croisière Tomahawk par les Américains. Contre Bagdad, la semaine dernière, il a été lancé 45 Tomahawk, dont 8, semble-t-il, n'ont pas eu le succès escompté pour des raisons qui tiennent plus à des défauts de fonctionnement dès le départ qu'à des interceptions par la défense irakienne. La France, qui a conçu des missiles balistiques pour sa force de dissuasion nucléaire, n'a pas de système d'armes comparable qui soit à l'échelle continentale. Le Tomahawk a une portée qui varie de 450 à 2 500 kilomètres en fonction de l'emploi qu'on lui attribue. Il coûte, à l'unité, entre 1,5 million de dollar, (pour un missile à tête classique) et 2,4 millions de dollar (pour le même missile armé d'une charge nucléaire). Ce qui, pour les Etats-Unis, fait du Tomahawk, quelle que soit la version choisie, une munition acceptable financièrement si même son utilisation devait être intensive.

Lire la suite page 13

Trente ans de coopération franco-allemande

BON ANNIVERSAIRE KONRAD !

MERCI CHARLES !

PLANTU

Lire l'article de HENRI DE BRESSON page 3 et notre supplément « Espace européen » pages 7 à 9

Kobo Abe, visionnaire

Le grand écrivain japonais, auteur de « la Femme des sables », est mort vendredi 22 janvier à soixante-huit ans

par Philippe Pons

Les écrivains japonais sont plus connus pour leur sensibilité à rendre des émotions qu'à jouer sur l'abstraction. Kobo Abe, mort vendredi 22 janvier, était, de ce point de vue, une exception. Il segmentait la vie en séquences sans rapport entre elles, s'attachait aux détails. Avec une fantaisie parfois grinçante, parodique ou onirique, il fut l'un des grands écrivains visionnaires de sa génération. Son nom fut mentionné à plusieurs reprises pour le Prix Nobel. Abe fut notamment l'auteur de *la Femme des sables*, peut-être l'un des romans japonais les plus connus à l'étranger par ses traductions et le film qui en fut tiré.

Né à Tokyo en 1924, Kobo Abe passa son enfance en Mandchourie. De retour au Japon après la défaite, il commença des études médicales et devint membre du Parti communiste (il en sera exclu en 1962). Pour gagner sa vie comme beaucoup d'étudiants à l'époque, mais aussi par rejet de l'université (il fut néanmoins diplômé en médecine mais n'exerça jamais), il devint marchand ambulant et se mit à écrire des poèmes. Ses premiers textes imprimés à compte d'auteur, *Poèmes anonymes*, paraissent en 1947.

Lire la suite page 6

M 0147 - 0123 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

SIDA

Mieux défendre M. Fabius

M. GÉRARD MILLER, psychanalyste, lance des imprécations contre la société française coupable, à ses yeux, de persécuter M. Fabius (*le Monde* du 23 décembre). Le zèle de M. Miller est excessif. Certes M. Fabius subit – selon toute probabilité injustement – une dure épreuve. Sans commune mesure cependant avec le malheur qui frappe les malades du sida et leurs familles. M. Fabius sera vraisemblablement blanchi et pourra reprendre le cours de sa carrière. Le désespoir des victimes du sida n'aura pas de fin. Cette constatation devrait inciter les «amis» de M. Fabius à la décence. M. Miller va jusqu'à jeter l'ombre d'un procès stalinien sur les futurs magistrats et parlementaires de la Haute Cour. Il devrait admettre qu'en France aujourd'hui il est raisonnable, et convenable, de présumer l'intégrité des juges, même politiques.

Notre démocratie est certes imparfaite, mais elle s'honore quand elle redonne vie au principe oublié de la responsabilité pénale des plus hauts dirigeants. C'est, en l'état actuel des choses, grâce à un procès, une catharsis, que les victimes du sida, enfermées aujourd'hui dans leur désir de vengeance, pourront peut-être accéder à une appréciation plus sereine des fautes éventuellement commises au niveau gouvernemental. La tranquillité future de M. Fabius et de sa famille en dépend grandement.

La campagne fébrile de M. Miller n'est pas digne de M. Fabius, homme estimable, qui mérite de meilleurs défenseur.

JACQUES DE LA FERRIÈRE
Paris

TRAIT LIBRE



Dessin de Heng paru dans «Lianhe Zaobao» (Singapour).

RÉVISIONNISME

L'histoire tronquée

C'EST avec une grande surprise – et une non moins grande indignation – que j'ai appris que M. Bernard Notin, qui affiche des thèses révisionnistes (négation de l'existence des chambres à gaz), était réintégré à l'université Lyon-III.

En tant que professeur d'histoire, cette nouvelle m'a profondément choquée : notre rôle est d'enseigner l'histoire telle qu'elle est et, n'en déplaise à certains, non pas comme on voudrait qu'elle fût. De nombreux professeurs d'histoire défendent avec la dernière énergie le maintien de l'histoire du vingtième siècle dans les programmes de première et terminale : il est scandaleux que de tels universitaires aient la possibilité de déformer l'histoire à leur gré en toute impunité.

Nous avons déjà suffisamment de mal à enseigner l'histoire du IIIe Reich, de Vichy, à faire découvrir aux élèves l'horreur du génocide juif et tsigane, dans un monde plein de tensions et de résurgences d'idées et de propos racistes, antisémites, et du nationalisme le plus virulent. Les historiens sont attachés à la notion de mémoire, de tolérance, d'histoire objective, valeurs balayées par les discours révisionnistes.

CHRISTINE GUIMONNET
Laon

CULTURE

La mémoire de Joseph Czapski

DANS votre numéro du 15 janvier vous signalez la mort de Joseph Czapski avec toute l'émotion que méritait ce grand peintre et ce grand humaniste. Ayant eu l'honneur de l'aider il y a quelques années par l'intermédiaire de nos amis polonais de *Kultura*, j'aimerais souligner un lien entre différents faits que vous évoquez, qui peut intéresser vos lecteurs.

Vous rappelez comment Joseph Czapski, prisonnier de l'armée rouge avec toute l'élite polonaise, 15 000 officiers et sous-officiers, est promis au monstrueux massacre de Katyn par l'URSS, puis vous citez dans ses œuvres *Proust contre la déchéance*. C'est dans ces camps de l'horreur, où il est prisonnier des bourreaux du NKVD, que Joseph Czapski organise pour ses codétenus des conférences sur Marcel Proust, pour sauvegarder leur dignité et ne pas désespérer. Cas particulièrement impressionnant de survie par l'esprit.

Joseph Czapski aurait été ému par un autre cas semblable, celui de l'actuel président de l'Assemblée albanaise, qui a survécu à vingt ans de camp de concentration en apprenant le français. Sans aucun manuel bien sûr, mais à partir du seul livre dont il disposait, *Guerre et paix* de Tolstoï. Dans le texte de Tolstoï, les conversations de la bonne société russe sont en français. Les éditions modernes en donnent la traduction russe en notes. Il suffisait, si j'ose dire, de comparer le texte et les notes pour reconstituer toute la langue française. Dans un camp de concentration en Albanie, à partir des propos du prince André et des lettres de Natacha...

JEAN-FRANÇOIS DENIAU
de l'Académie française

BOSNIE

Où sont les brigades internationales

J'AI lu avec intérêt les propos de Bernard-Henri Lévy dans *le Monde* du 5 janvier au sujet du comportement des grandes puissances sur le problème yougoslave en général et de Sarajevo en particulier. Dénonçant la situation actuelle, il la compare à plusieurs reprises au scandale de la non-intervention en Espagne en 1936-1937. Mais il ne retient de ces années que ce qui conforte son propos. Il oublie notamment de signaler que, pour protester contre cette non-intervention, de nombreux intellectuels de tous les continents sont allés se battre contre les franquistes dans les brigades internationales et autres milices, montrant par là qu'il convenait de mettre en accord ses paroles et ses actes.

Tous les « va-t-en-guerre » qui s'expriment régulièrement dans les médias en ce moment ont-ils jamais envisagé de s'engager personnellement dans les combats en Croatie ou en Bosnie ?

JEAN FAUCHÉ
Bedoin (Vaucluse)

RÉFUGIÉS

Le nouveau rideau de fer

LES droits de l'homme ? La France en est toujours la championne toutes catégories, bien sûr ! Mais alors, cette chute libre des demandes, cette avalanche de rejets par retour de courrier ? Eh bien, depuis la levée du rideau de fer, il n'y a plus de réfugiés. Le réfugié venait du froid. Les autres sont des « faux », et la France, nous le savons, ne peut accueillir toute la misère – tous les péchés ? – du monde. Les accords de Schengen ont restauré le visa impossible, renforcé la police des frontières. Si je comprends bien, le rideau de fer est mort, vive le rideau de fer ! Oui, mais le nouveau est démocratique.

Et les clandestins, les gros bras qui ont creusé le tunnel sous la Manche, édifié Albertville et l'arche de la Défense, parviennent-ils à franchir le nouveau mur métallique ? Officiellement non. Dans la pratique, les entrepreneurs français nécessiteux font souffler aux oreilles des candidats à l'immigration : « Gibraltar ! » Onze kilomètres, ce n'est pas la mer à boire, même si certains risquent la noyade.

Aujourd'hui, les personnes victimes de persécutions ont le devoir de rester chez elles. La Convention de Genève doit être appliquée sur place, *in situ*, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Périssent les hommes plutôt que les principes.

Gilles ROSSET
Paris

SOLIDARITÉ

Une pitié sélective

ENTRE les journaux et la télévision, la surinformation dont nous sommes aujourd'hui l'objet m'affole. Dois-je pleurer sur la Bosnie-Herzégovine ou sur le massacre des paysans indiens du Guatemala ? *Dois-je* m'affliger du conflit israélo-palestinien ou de la famine en Somalie ? Comment juger du combat des Géorgiens contre les séparatistes abkhazes, de la reprise de la guerre civile en Angola, des violences entre communautés hindoue et musulmane à Bombay, de la destruction de la mosquée d'Ayodhya, des problèmes kurdes et arméniens, ou des massacres du Pérou ? Et l'Irlande où ça n'en finit pas de saigner, et le Cambodge et ses horribles Khmers rouges, et Haïti, et le Nicaragua, et le Pakistan, et les touaregs, et... et... et...

Où donner du cœur ? A qui ? Et pourquoi à l'un plutôt qu'à l'autre ? Au fil des jours, dans mon courrier quotidien, des appels constants. Mais à côté des hommes, il y a la Terre. L'ozone, la pollution, tout ça. Ferai-je mon chèque pour l'équipe Cousteau ou pour Greenpeace ?

Trop, c'est trop. Il faut choisir. Je viens de prendre ma retraite. Je dispose de moins de moyens qu'auparavant, et je me pose des questions. C'est affreux à envisager, mais ma charité doit devenir plus sélective. Qui me dira l'éthique de la charité, de la pitié sélective ?

Peut-on mettre en parallèle un éléphant et un enfant, une forêt et une baleine, un myopathe et un oiseau ? Les images défilent, souffrances, injustices, misères, drames de toutes sortes à n'en plus finir. Comment avaler tout cela ? On a mal aux hommes, on a mal à la Terre.

ÉRIC WESTPHAL
Paris

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Réponse sémantique

A la suite de la leçon de sémantique à propos de la Bohême-Moravie de M. Louis Reyt, dans votre édition du 16 janvier, je ne peux résister à la tentation d'une petite et modeste correction.

Outre que la Bohême ne se dit pas en tchèque Cesky, qui veut dire tout simplement tchèque (adjectif), mais Cechy (substantiel pluriel), il n'est employé dans le pays que pour désigner la province de Bohême proprement dite.

La désignation Bohême-Moravie, qui évoque le protectorat établi en 1939-1945 par les Allemands, n'est certes pas employée pour nommer le pays par ses habitants, pas plus que quelque équivalent de Tchèquie (Cesko) ou Cechy (= Bohême).

C'est le terme de République tchèque qui est spontanément préféré, comme la Tchécoslovaquie, à la chute de l'Empire austro-hongrois, s'était formée de l'association des « pays tchèques », qui englobaient de tout temps la Bohême-Moravie, d'une part, et la Slovaquie, d'autre part.

MANUEL DEVILLERS
Paris

ÉGLISE

Ce qui est à César

ASSEZ surprenantes, les circonlocutions dont usent nos éminents prélats catholiques, sur les médias, quand ils se croient piégés par une question sur le préservatif. Auraient-ils oublié que leur Maître, il y a deux mille ans, leur a dicté la réplique la plus simple, la plus claire et la plus nette qui soit, quand on l'a questionné sur l'impôt dû ou non à César ? Il a répondu : *«Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.»* Ce qui en l'occurrence se traduit on ne peut mieux par: Rendez à la capote, avec un tout petit c., ce qui est à la capote, et à l'Amour, avec un très grand A., ce qui est à l'Amour.»

BERNARD TOUBLANC
Hyères

MONNAIE

Un franc solide

LES pourfendeurs habituels du traité de Maastricht, au nom de la défense de la souveraineté nationale, se rejoignent à nouveau, pour préconiser la rupture du lien entre le franc et le deutschemark, au motif qu'il n'existerait d'autre moyen de récupérer la maîtrise de nos taux d'intérêt. Sous un masque identique, on retrouve l'objectif de démantèlement des pouvoirs de la Communauté en matière économique, monétaire et financière mis en échec par la victoire du « oui » au référendum.

Vouloir faire flotter le franc n'a pas d'autre sens. Le SME ne saurait survivre à sa sortie, venant après celle de la livre et de la lire. Ainsi la Communauté serait réduite à ce qu'elle était au début de 1979. La politique agricole commune, dont les jours sont comptés dans sa forme actuelle, représenterait l'unique système institutionnel communautaire encore opérationnel.

De la dynamique d'un marché ouvert rasssemblant 380 millions de citoyens-consommateurs, ne subsisterait qu'une union douanière où l'Allemagne verrait la réalisation du rêve de Bismarck et où la France, responsable de l'échec, se retrouverait solitaire, isolée et privée de la protection d'une souveraineté dont, en l'absence d'une armée capable de s'imposer hors de ses frontières, une monnaie forte aurait été le seul rempart.

Ce n'est pas un hasard si, des trois économies dominant la scène mondiale, la première, les Etats-Unis, dispose d'une devise ayant un pouvoir libératoire universel l'exonérant de toute contrainte de change ; les deux autres, le Japon et l'Allemagne, se sont également exonérées de cette contrainte en se dotant de monnaies recherchées par l'épargne internationale, autrement dit de monnaies fortes.

Pour la première fois depuis 1914, le franc, avec une inflation maîtrisée, une compétitivité en progrès constants et des échanges extérieurs excédentaires, ne présente aucune des caractéristiques d'une unité monétaire surévaluée et se trouve sur le point de gagner ses galons de monnaie forte. A cet égard, le résultat de la bataille en cours va être décisif. Encore quelques semaines et l'évidente dégradation de son économie ne laissera d'autres choix à la Bundesbank que de réduire ses taux. Si entre-temps la France n'a pas baissé pavillon face aux pressions de la spéculation internationale et aux attaques intérieures, ce sera la première fois, depuis plus d'un demi-siècle, qu'une campagne d'envergure contre notre monnaie se sera terminée sans altération de sa parité.

Avec sa solidité ainsi démontrée, le franc rejoindra, dans l'opinion mondiale et sur les marchés, la petite cohorte des monnaies dites fortes. Cette victoire, en restituant à notre pays une grande part de sa souveraineté monétaire, permettra à son économie, désormais adossée à une monnaie indiscutée, de disputer à nos concurrents les parts de marché indispensables pour retrouver le chemin de la croissance et de la prospérité.

PIERRE HAAS
Président d'honneur d'une holding bancaire

UN LIVRE

Au bord de l'abîme

TOUS LES DRAGONS DE NOTRE VIE...
de Guillemette de Sairigné
Fayard, 360 p., 120 F.

«ÇA n'arrive qu'aux autres» ... Jusqu'au jour où la foudre vous atteint, vous, et que votre vie bascule : un accident, un viol, la mort ou le départ d'un proche, la naissance d'un enfant handicapé, la perte brutale d'un emploi... Il n'y a pas alors de mots assez forts pour décrire l'effroi, la souffrance, la révolte ou le désespoir qui, brusquement, vous étranglent.

Guillemette de Sairigné a interrogé des personnes, connues ou inconnues, qui ont ainsi côtoyé l'abîme. Elles racontent les circonstances de leur drame, «l'avant», «l'après», et les leçons qu'elles en ont tirées. Ces témoignages sont complétés par des entretiens avec plusieurs «spécialistes» (un psychiatre, un neurobiologiste, un sociologue, un moraliste...) qui donnent toute sa dimension à ce beau livre sur la vie, l'amour et la mort.

Dès le premier chapitre, tout est dit. Le téléphone sonne. Geneviève Jurgensen, trente-trois ans, femme comblée, décroche et apprend que ses deux fillettes, qu'elle avait quittées le matin même, ont été tuées dans un accident de la route. Pleurer? Crier? Se laisser mourir?

Ce cauchemar, partagé avec son mari, va durer des semaines et des semaines. Un jour, enfin, la vie reprendra le dessus : *«Le monde ne se réduisait plus à la mort de mes deux petites filles.»* Geneviève Jurgensen en aura d'autres enfants. Elle fondera la Ligue contre la violence routière. Aujourd'hui, elle en vient à dire que son drame aurait pu être pire...

Il arrive, en effet, que la souffrance pousse sur le devant de la scène et conduise à des actes créateurs, voire à de véritables exploits. Le peintre Hugues de Montalembert, rendu aveugle par un jet d'acide en pleine face, deviendra écrivain, escaladera une montagne, fera de la natation et du cheval, en attendant de reprendre le parachutisme. Mais tout le monde ne s'en sort pas aussi bien. Certains drames peuvent démolir définitivement une vie.

La traversée de l'enfer

Personne, en tout cas, ne sort indemne d'un violent traumatisme. Généralement, la traversée de l'enfer permet d'être un peu plus soi-même : il y a en quelque sorte un recentrage sur l'essentiel. *«Cette épreuve m'a nettoyé l'âme»*, affirme Jean-Paul Kauffmann, encien otage au Liban. *«L'épreuve ne change pas un homme : elle le révèle à lui-même»*, constate Guillemette de Sairigné.

Nous vivons en moyenne plus longtemps que jadis, avec des rapports sociaux beaucoup plus nombreux. Cela multiplie le nombre des traumatismes potentiels. Notre société douillette rend-elle plus fragile face aux épreuves ? Ce n'est pas sûr, remarque la sociologue Gérard Demuth. En nous protégeant, en nous libérant de besoins primaires – être nourri, logé, soigné, – elle a élargi notre univers. Face à une épreuve, on peut se «reprogrammer», faire fonctionner d'autres ressorts de son être, refuser d'être à vie «la veuve Untel»...

Ces souffrances-là ne se soignent pas à coups de tranquillisants. On ne doit surtout pas s'en laisser déposséder. *«Les deuils, il faut les vivre pour les dépasser.»*

ROBERT SOLÉ

Ouverture du huitième sommet de la CEI à Minsk

Comment sauver les apparences d'une Communauté d'Etats indépendants ?

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ni progrès substantiel ni effondrement dramatique : alors que s'ouvrait, vendredi 22 janvier à Minsk, le huitième sommet de la Communauté des *Etats* indépendants (CEI), nul ne se faisait beaucoup d'illusions sur les chances réelles de voir les chefs d'Etat des dix pays participant à cette réunion (les cinq pays d'Asie centrale, la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, l'Arménie et la Moldavie à titre d'observateur) aboutir à un accord substantiel.

L'Ukraine, par exemple, a d'ores et déjà fait savoir qu'elle n'accepterait même pas de signer le projet de statuts devant régler le fonctionnement de base de la Communauté. Kiev, en effet, juge beaucoup trop «supranational» ce document. M. Boris Eltsine a pour sa part déclaré, vendredi matin à Moscou, avant de prendre l'avion pour la capitale de la Biélorussie, que, s'*«il est nécessaire de signer ces statuts»*, il est impossible de le faire sans la participation de l'Ukraine. Le président russe a aussi évoqué la possibilité d'un retrait en bloc des cinq pays d'Asie centrale, qui reprochent son inefficacité à la CEI et qui, réunis le 4 janvier dernier à Tachkent, avaient évoqué la possibilité de créer une structure propre.

Proposition d'une banque centrale

Pour tenter de sauver au moins les apparences d'une Communauté créée en décembre 1991 sur les décombres de l'ex-URSS, les participants pourraient, une nouvelle fois, prendre un certain nombre d'engagements, mais pas de décisions, dans le domaine économique et commercial. Le président du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaïev, proposera ainsi la création d'une sorte de banque centrale pouvant permettre la régulation des échanges entre les pays du noyau dur de la CEI, qui ont décidé de rester à l'intérieur de la zone rouble.

Le sommet de Minsk aura aussi à son ordre du jour la définition d'une position commune des quatre pays nucléaires de la CEI (Russie, Ukraine, Kazakhstan, Biélorussie) concernant la propriété des forces stratégiques stationnées sur leur territoire.

La réunion préparatoire, jeudi à Minsk, du comité de défense stratégique de la CEI, qui groupe les ministres de la défense des quatre pays concernés ainsi que le maréchal Evgueni Chapochnikov, le commandant en chef des forces armées de la Communauté, n'est pas parvenu à un accord.

Si le ministre russe de la défense, le général Pavel Gratchev, a affirmé que toutes les forces nucléaires de l'ex-URSS devaient revenir à la Russie, conformément au protocole déjà signé par les trois autres pays, le ministre ukrainien a indiqué une nouvelle fois que son pays souhaitait garder la direction administrative des forces stratégiques situées sur le territoire ukrainien.

J.-A. F.

A Bonn

MM. Kohl et Mitterrand ont célébré le trentième anniversaire du traité d'amitié franco-allemand

BONN

de notre correspondant

Français et Allemands ont célébré en commun, jeudi 21 janvier, en Allemagne le trentième anniversaire du traité d'amitié conclu en 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Dans une Europe inquiète, en proie, à l'Est, aux bouleversements de l'après-communisme, à l'Ouest aux résistances à l'intégration, le chancelier Helmut Kohl et le président Mitterrand ont réaffirmé, au cours d'une cérémonie au nouveau centre des arts de Bonn, l'importance de l'entente franco-allemande comme point d'ancrage, de stabilité. Plus que jamais, les dirigeants actuels, en France comme en Allemagne, se déclarent persuadés de la nécessité d'approfondir les liens entre leurs deux pays.

Un nombre important de députés allemands, tous partis confondus, a pris part à la cérémonie. Le Bundestag avait tenu à marquer lui-même cet anniversaire par une séance spéciale. La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, saluée à son arrivée par des applaudissements, avait été invitée par son homologue allemande à une réunion symbolique commune. Le chancelier Kohl a souhaité au cours de son allocution que les deux Parlements renforcent leur coopération. Il a suggéré la tenue régulière de sessions communes et la constitution d'une commission mixte.

Le chancelier a proposé également que, dans chaque ville de plus de 200 000 habitants, des lycées puissent conduire aussi bien au bac français qu'allemand. Enfin il a indiqué qu'il serait favorable à ce que le futur corps d'armée franco-allemand recrute des appelés des deux pays lorsqu'il sera opérationnel en 1995.

La brigade rend les honneurs

Un accent spécial a été mis jeudi au cours des cérémonies sur la contribution franco-allemande aux balbutiements de la politique de défense et de sécurité européenne. Une unité mixte de la brigade franco-allemande a rendu les honneurs à l'arrivée de M. Mitterrand à la présidence de la République allemande, où il était accueilli par le président Richard von Weizsacker. MM. Kohl et Mitterrand ont l'un et l'autre insisté sur l'importance pour l'Europe de la mise en place du corps d'armée franco-allemand et d'une perspective de défense commune.

Cette insistance suscite toujours des résistances dans la gauche allemande, hostile à tout ce qui pourrait déboucher sur une capacité d'intervention extérieure de l'armée allemande. Le Parti social-démocrate a refusé pour ces raisons jeudi au Bundestag une déclaration commune avec les partis de la majorité, marquant ainsi une nouvelle fois ses divergences avec le Parti socialiste français. M. Mitterrand, qui avait déjà pris le contrepied des sociaux-démocrates en venant soutenir en 1983 au Bundestag le déploiement des Pershing américains, n'a pas caché qu'il souhaitait voir l'Allemagne trancher rapidement son débat sur sa participation à des opérations militaires internationales.

HENRI DE BRESSON

Pologne : le «coup de gueule» de M. Skubiszewski

Dans un entretien au «Monde», le chef de la diplomatie de Varsovie dénonce l'étroitesse de vues de la CEE

En Pologne, M. Krzysztof Skubiszewski est l'un des hommes politiques les plus populaires ; sa distinction un peu «vieille Pologne», ses nœuds papillons, sa parfaite connaissance de plusieurs langues étrangères (dont le français) et son intégrité font de lui, aux yeux de ses compatriotes, un représentant dont ils n'ont pas à rougir. Ses collègues européens, quant à eux, apprécient la modération de ce spécialiste de droit international imprégné de culture occidentale.

Membre du premier gouvernement non communiste en Europe de l'Est formé il y a trois ans et demi, M. Skubiszewski, seul ministre des affaires étrangères à avoir résisté à toutes les instabilités gouvernementales dans la région, fait figure de doyen vis-à-vis des Occidentaux. Cela lui confère sans doute une sorte d'autorité morale, au nom de laquelle il s'insurge aujourd'hui, dans un entretien qu'il nous a accordé à Paris le 18 janvier, contre l'étroitesse de vues et l'égoïsme de la CEE face aux nouvelles données du continent européen.

Le bout du tunnel

C'est, bien sûr, un *«coup de gueule»* très diplomatique, en termes pesés et choisis. Mais le message est clair : attention, dit en substance M. Skubiszewski aux Européens de l'Ouest, nous, vos voisins, nous existons et nous pouvons être utiles, ne nous négligez pas, cela vous coûte déjà très cher dans l'ex-Yougoslavie.

S'il se permet cet avertissement, c'est d'abord parce que la Pologne commence, semble-t-il, à entrevoir le bout du tunnel en matière économique, au prix d'immenses efforts, et que certains signes laissent prévoir un début de croissance. Pour un pays qui s'est fixé comme *«but stratégique de sa politique étrangère»* l'adhésion à la CEE, c'est une évolution encourageante. Même si, admet M. Skubiszewski, *«pour l'instant, nous ne sommes pas prêts à nous unir à la CEE. Cela doit se faire par étapes. Nous avons conclu un traité d'association avec la CEE, comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie. L'association ouvre des perspectives, qu'il faut exploiter.»*

Cela posé, la CEE doit aussi balayer devant sa porte. *«L'Occident nous a beaucoup aidés au moment de la chute du communisme,* reconnaît le ministre polonais. *Mais il se contente de réagir à des événements précis. Ce qui fait toujours défaut, c'est une stratégie à long terme* (pour cette partie du monde). *L'association à la CEE s'inscrit dans le cadre d'une telle stratégie, mais elle ne concerne que quelques pays. Il y a encore l'Europe orientale, la partie européenne de l'ex-URSS où les problèmes sont énormes, beaucoup plus complexes que ceux auxquels furent confrontés les auteurs du plan Marshall.»*

M. Skubiszewski attend, d'abord, que le traité d'association soit ratifié par les Etats de la CEE qui ne l'ont pas encore fait – *«et la France, malheureusement, est de ceux-là»*. Il attend ensuite *«davantage de dynamisme : il faut aller au-delà de la lettre de l'accord, ouvrir davantage les marchés des Douze»*. Enfin, le ministre polonais souhaite que s'instaure une coopération politique avec la CEE ; *«car si, économiquement, nous ne sommes pas au niveau des Douze, nous pouvons en revanche tout à fait nous insérer dans la coopération politique. Je ne vois pas quelles difficultés s'opposent à ce que la Pologne participe à certaines consultations. Cela commence, mais c'est lent !»*

La Yougoslavie : «l'échec de l'Europe»

A trop se pencher sur ses propres problèmes, la Communauté a ignoré ce qui se passait à ses portes. Pour M. Skubiszewski, le conflit yougoslave est, *«incontestablement, l'échec de l'Europe». «Car il était clair, au moins depuis 1989, au début des bouleversements en Pologne puis en Europe centrale, que la Yougoslavie ne resterait pas à l'écart de ces tendances. Dès la mort de Tito, les difficultés de fonctionnement du fédéralisme yougoslave étaient visibles. Mais l'Europe n'a rien fait, elle n'a pas cherché à aider la Yougoslavie à trouver une solution à ces problèmes.»*

Cette solution existait-elle ? *«Je l'ignore, mais il fallait au moins faire l'effort ! Or il n'y a rien eu, on s'est mis à réagir quand les combats avaient déjà commencé. Si la menace contre la Slovénie a été levée, ce n'est pas grâce à l'activité européenne, mais parce que Belgrade en a décidé ainsi pour pouvoir se concentrer sur la Croatie. Et au moment des combats en Croatie, on savait que viendrait le tour de la Bosnie-Herzégovine».* Et là, martèle M. Skubiszewski, *«on n'a rien fait, rien fait».*

«Nous pouvons apporter une contribution»

Pourquoi cette inaction ? *«Par manque d'imagination. Parce que l'Europe était concentrée sur ses propres problèmes. Et je dirai par manque de responsabilité. La CEE, c'est une unité très forte, et quand on est fort, on a des responsabilités. Mais lorsqu'a surgi le problème yougoslave, l'Europe occidentale a tourné le dos. La conférence de La Haye, l'activité de la présidence néerlandaise, c'était très positif, mais c'est venu trop tard. La diplomatie préventive, ça existe ! Mais on ne s'en est pas servi.»*

Comme le président bulgare Jeliou Jelev, qui nous déclarait en novembre avoir tenté en vain d'alerter ses interlocuteurs occidentaux sur ce qui se tramait dans les Balkans, le chef de la diplomatie polonaise s'est ouvert de ses préoccupations à ses collègues occidentaux. *«Mais,* regrette-t-il, *ce n'étaient que des mots... L'Occident a ses propres conseils. C'est pour cela qu'il me semble important de nous faire participer à certaines consultations, et notamment à celles sur la sécurité.»* Les représentants d'Europe centrale ont une vision, une connaissance particulières de la région – l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki l'a montré, lorsque la communauté internationale l'a sollicité sur l'ex-Yougoslavie.

«L'Occident possède une connaissance énorme, une immense richesse de sources d'information, admet M. Skubiszewski. *Mais nous, nous avons une connaissance pratique de l'Europe balkanique, de l'Europe orientale, qui peut être utile. Je n'exagère pas, je suis conscient de nos limites... La Pologne ne prétend pas se comparer à la France ou à l'Allemagne. Mais nous pouvons apporter une contribution.»*

Dans la foulée, le ministre regrette aussi que la CEE ne songe même pas à donner de l'espoir aux candidats à l'adhésion. *«Il nous faut une perspective,* implore-t-il, *et ce serait un facteur de stabilisation en Europe centrale. Si nous savons que notre adhésion à la CEE n'est qu'une question de temps, de préparation, cela change nos perspectives, à la fois intérieures et à l'égard de nos voisins !»* Or pour l'heure, *«les Douze sont très sceptiques sur la date, non pas de l'adhésion, ce qui serait compréhensible, mais du début des négociations sur l'adhésion ! Moi, je crois qu'on peut discuter de cette date ; il me semble qu'on pourrait envisager 1996, par exemple, pour entamer ces négociations... Je veux bien être réaliste, mais nous voudrions au moins parler des critères d'adhésion, des conditions, des prémisses... Il faut ouvrir un tel débat, cela aurait un effet salutaire sur nos politiques économiques intérieures.»*

Au passage, M. Skubiszewski n'aura pas manqué de répondre, du haut de son flegme, au fougueux premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, qui fait savoir haut et fort ces temps-ci que la République tchèque n'a plus l'intention de s'embarrasser du «groupe de Visegrad», initiative régionale regroupant depuis 1990 la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, pour faire antichambre à l'entrée de la CEE. *«Vous savez,* rétorque le ministre polonais, *les candidats à la CEE doivent remplir certaines conditions. Ni les Tchèques, ni les Slovaques, ni les Polonais, ni les Hongrois ne sont prêts. Quant à la capacité de maîtriser la transition économique, c'est plutôt en Pologne qu'on la voit. Nous ne disons pas pour autant que nous serons les premiers à adhérer à la CEE, il est trop tôt, et d'ailleurs quelle importance ? Ce ne sont pas des Jeux olympiques, il n'y a ni médailles d'or ni médailles d'argent...»*

SYLVIE KAUFFMANN

DANEMARK

Les sociaux-démocrates cherchent à former une coalition majoritaire

COPENHAGUE

de notre correspondant

Pour la première fois depuis plus de vingt ans, le Danemark est en voie d'être dirigé par une coalition majoritaire. Mais il n'est pas facile, dans ce royaume habitué aux gouvernements minoritaires, de réunir sous la même bannière quatre partis différents, tels que les sociaux-démocrates, les centristes démocrates, les chrétiens et les radicaux, qui veulent chacun imposer leur propre politique. Le président du Parti social-démocrate, M. Poul Nyrup Rasmussen, s'en est rendu compte dans les négociations qu'il a menées ces derniers jours pour constituer un nouveau gouvernement.

«Nous approchons du but, a-t-il lancé, jeudi 21 janvier, confiant et assuré de voir son parti (61 sièges sur 179 au Parlement) revenir au pouvoir après une traversée du désert de dix ans. Mais la nouvelle coalition majoritaire réunit tout juste 92 députés, y compris ceux des îles Féroé et du Groenland. M. Nyrup Rasmussen semble décidé à tenir son pari : rompre la politique de bloc et gouverner au centre. Mais aucune révolution n'est à attendre dans un programme gouvernemental qui ressemble à s'y méprendre à celui du cabinet sortant du conservateur Poul Schlüter, soulignent encore les trois partis du centre : M. Rasmussen a tenu à respecter les accords passés par le gouvernement démissionnaire sur la loi de finances 1993, et à poursuivre la même politique. Néammoins, note un proche du chef de la social-démocratie, *«un changement sera sensible en 1994»*, soit l'année où doivent avoir lieu les élections législatives.

A l'extrême gauche, les Socialistes du peuple (communistes dissidents) ne sont pas dupes : *«Nous aurons un gouvernement qui choisira de naviguer dans une zone grise, fortement poussé par les vents bourgeois»*, constate M. Steen Gade, chef de leur groupe parlementaire, en se déclarant déçu que les sociaux-démocrates n'aient pas osé aller à leur rencontre. S'il n'est pas question *«de faire tomber le futur gouvernement»*, assure-t-il, les socialistes ont quand même choisi de ne pas les associer à la majorité parlementaire. – *(Intérim.)*

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE et SLOVAQUIE : élections présidentielles le 26 janvier.** – L'élection du président tchèque par la Chambre des députés aura lieu le 26 janvier, a annoncé jeudi 21 janvier le président du Parlement. Le même jour, les députés de Bratislava procéderont au premier tour de l'élection du président de Slovaquie. – *(AFP.)*



□ **ALLEMAGNE : manifestations contre l'extrême droite.** – Des manifestations ont été organisées dans une cinquantaine de villes allemandes, jeudi 21 janvier, pour protester contre les violences d'extrême droite. Selon la police, environ 20 000 personnes se sont réunies devant la mairie de Francfort. D'autres manifestations, rassemblant au total près de cent mille personnes, ont été organisées par des partis politiques et des associations dans le Land de Bade-Wurtemberg – *(AP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un homme tué par balles à Belfast.** – Un homme a été tué par balles par deux hommes masqués, jeudi 21 janvier, à Belfast, alors qu'il regardait la télévision ave sa fiancée, a annoncé la police. Selon des témoignages locaux, il s'agissait d'un protestant, qui n'avait aucune relation avec les groupes extrémistes. Les agresseurs ont forcé l'entrée de la maison dans laquelle se trouvait leur victime et ont fait feu, a précisé la police. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ITALIE : découverte de la «cache» de Toto Riina.** – La «cache» dans laquelle Toto Riina, le chef de la Mafia sicilienne, a vécu dans la clandestinité pendant une vingtaine d'années, a été découverte, jeudi 21 janvier, aux portes de Palerme, au milieu de vergers, a indiqué la police. Les carabiniers, épaulés par des parachutistes arrivés en hélicoptère, se sont présentés devant un domaine du nom de «Sammaritano Gelsomino». Derrière le portail, une vaste propriété agricole où se mêlent vergers et potagers, six petites fermes, des poules et des animaux de basse-cour. Les carabiniers ont perquisitionné les six bâtisses, reliées entre elles par des tunnels, et retourné le terrain à l'aide d'excavatrices. Le domaine, situé dans une banlieue populaire, jouxte le périphérique où Toto Riina a été arrêté. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PRÉCISION.** – A la suite de l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 21 janvier), le président de la commission anti-Mafia du Parlement italien, M. Luciano Violante, tient à apporter des informations complémentaires sur deux points qui pourraient donner lieu à des interprétations ambiguës : *«On ignore pourquoi le juge Carnevale n'a pas présidé la Cour de cassation lors du maxi-procès de la Mafia : les enquêtes menées sur lui et son transfert sont venus après»*, indique M. Violante, qui précise aussi que *«les votes mafieux en 1948 sont allés à la démocratie chrétienne, mais aussi à d'autres partis pro-occidentaux».*

EUROPE

Selon le nouvel ambassadeur américain auprès de l'ONU

La crise dans les Balkans est une priorité pour M. Clinton

La crise dans les Balkans figurera en tête des priorités de l'administration Clinton en matière de politique étrangère, a assuré, jeudi 21 janvier, devant la commission sénatoriale des relations extérieures, Mme Madeleine Albright, qui sera le nouvel ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU.

Mme Albright a déclaré avoir *« assisté avec un certain étonnement »* aux tergiversations de l'Europe face à la crise en Bosnie, et a souhaité que le gouvernement américain fasse davantage pression sur les Européens pour qu'ils s'attaquent à un problème qui les concerne au premier chef.

Au département d'Etat, le porte-parole, Richard Boucher, a confirmé que la nouvelle administration étudie les moyens de mettre fin à la crise en Bosnie, sans donner plus de précisions. Il a aussi émis quelques doutes sur le progrès que représente l'adoption du projet constitutionnel pour la Bosnie par le Parlement des Serbes bosniaques mercredi.

Soulignant qu'il ne s'agissait que du premier volet d'un plan de paix qui en compte trois, M. Richard Boucher a en outre reconnu que le nouveau chef de la diplomatie américaine, M. Warren Christopher, avait *« exprimé des doutes sur la possibilité de le mettre en application de manière réaliste »*.

Carence européenne

Se déclarant *« traumatisé »* par l'impuissance de l'Europe à contenir la crise, le chef du gouvernement néerlandais, M. Ruud Lubbers, a souhaité pour sa part que *« la nouvelle administration des Etats-Unis prenne l'initiative »*, nous rapporte notre correspondant à La Haye, Christian Chartier. Dans un entretien, publié jeudi 21 janvier par l'hebdomadaire *Vrij Nederland*, M. Lubbers dresse, en des termes amers, un sévère constat de carence européenne. *« Personne ne prend l'initiative ; personne ne fait rien »*, déclare-t-il, et celui qui le tente se heurte aux divisions internes des Douze ou à leurs sarcasmes : à chaque fois que les Pays-Bas ont plaidé pour l'envoi d'une force européenne d'interposition, *« les autres pays européens nous ont toujours regardés comme des gens bizarres »*. De son côté le ministre belge des affaires étrangères, M. Willy Claes, s'est prononcé, jeudi, en faveur de l'envoi de troupes à l'extérieur de l'ex-Yougoslavie pour assurer le respect de l'embargo contre Belgrade. *« L'application de cette résolution est une comédie. Certains villages en Bulgarie sont surnommés Koweït »* en raison du pétrole qui y coule à flots vers Belgrade, a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie italienne, M. Emilio Colombo, a été, jeudi, le premier ministre des affaires étrangères européen à se rendre à Belgrade depuis l'adoption de sanctions par l'ONU contre la Serbie. Il s'est entretenu pendant une heure avec le président Slobodan Milosevic. M. Milosevic a annoncé à cette occasion qu'il se rendrait samedi à Genève pour la poursuite des négociations sur le conflit bosniaque. *« Il n'est pas un pas que je ne ferais pour la paix »*, a-t-il déclaré.

Les combats se sont poursuivis, jeudi, en Bosnie. Dans l'est de la Bosnie, les forces bosniaques, dominées par les Musulmans, ont fait état d'avancées face aux Serbes. Les journaux serbes et bosniaques ont signalé d'autre part des combats dans le Nord, autour du couloir défendu par les Serbes.

Dans le centre, Croates et Musulmans ont continué à s'affronter, selon Radio Sarajevo. Un soldat du Conseil croate de défense (HVO) a été tué et un autre blessé par des francs-tireurs musulmans, jeudi, à Gornji-Vakuf, a dit un porte-parole du HVO.

« La nouvelle du cessez-le-feu n'est pas encore arrivée auprès de tout le monde à tous les niveaux », a souligné le commandant Juan Villalon, de la Force de protection de l'ONU. Les médiateurs internationaux Cyrus Vance et David Owen avaient obtenu, mercredi à Sarajevo, la signature d'un cessez-le-feu entre Croates et Musulmans.

□ **Un « casque bleu » russe tué en Croatie.** – Un soldat russe de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a été tué, jeudi 21 janvier, par l'explosion d'une mine en Croatie, a annoncé la radio de Moscou. – *(AFP.)*

Amnesty International dénonce les viols qui se poursuivent en Bosnie

Dans un rapport intitulé *Une blessure de l'âme* et publié, jeudi 21 janvier, à Genève, Amnesty international dénonce les viols commis en Bosnie-Herzégovine et dont les *« Musulmanes sont les principales victimes »*. Les auteurs des viols sont le plus souvent des Serbes, *« mais les soldats croates et musulmans se livrent eux aussi à de telles pratiques »*. *« Il n'y a jamais eu de guerre sans viols »*, a déclaré, jeudi, Mme Anna Stuttard, porte-parole de l'organisation. Amnesty ne veut cependant pas se prononcer sur le nombre de ces viols et refuse en particulier de confirmer le chiffre de 20 000 victimes avancé par une commission d'enquête de la Communauté européenne à laquelle a participé l'ancien ministre français, Simone Veil : *« Toutes les estimations concernant le nombre de femmes victimes d'abus sexuels et de viols doivent être traitées avec prudence. »*

Les responsables militaires locaux connaissent et approuvent souvent les abus commis par leurs soldats, indique le rapport. Mais Amnesty refuse de se prononcer sur la question de savoir si le viol a été explicitement préconisé comme *« une arme de guerre »* par les responsables militaires et politiques des belligérants.

Amnesty cite plusieurs témoignages de jeunes Musulmanes qui affirment avoir été violées à plusieurs reprises par des soldats serbes. Mme Stuttard a déclaré que l'une d'entre elles a été violée dans une chambre d'hôtel par plusieurs soldats. Pendant le viol, elle a entendu des cris provenant d'une chambre voisine et elle a reconnu la voix de sa sœur.

Une autre jeune Musulmane de dix-sept ans a déclaré avoir été gardée prisonnière dans une forêt par des soldats serbes. Elle a été violée de manière répétée pendant trois mois avec douze autres femmes, publiquement. Ses compagnes étaient battues quand elles tentaient de prendre sa défense.

Mme Stuttard a lu également un extrait du journal d'un Musulman de Bosanski-Petrovac, qui détaille au quotidien les différentes atrocités commises entre avril et novembre. *« Le monde réagit à la vitesse d'un escargot, étudiant lentement la situation, jugeant lentement ce qui se passe en Bosnie-Herzégovine »*, note encore à la date du 21 septembre l'auteur de ce journal. Le 25 septembre, il écrit : *« Des milliers de Musulmans quittent leurs maisons, abandonnant le foyer de leurs ancêtres, chassés par la terreur. Une rivière d'hommes, de femmes, d'enfants, de personnes âgées, les yeux pleins de larmes, paralysés par la peur, se lancent dans l'inconnu. »* – *(AFP, Reuter.)*

Sur le Danube

Les autorités roumaines laissent un convoi serbe forcer l'embargo

Les autorités roumaines ont laissé, jeudi 21 janvier, un convoi fluvial serbe transportant 6 000 tonnes de pétrole forcer l'embargo institué par l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, après lui avoir demandé sans succès à trois reprises de s'arrêter. L'équipage du *Bihac*, qui pousse six barges, aurait menacé, selon Bucarest, de mettre le feu à sa cargaison. Retenu depuis le 20 décembre dernier dans le port de Braila (est de la Roumanie), ce convoi avait été autorisé à appareiller mardi, après avoir fait connaître son intention de repartir vers l'Ukraine, en aval. Mais il aurait ensuite rebroussé chemin, reprenant sa route vers l'amont du Danube.

Quatre autres bateaux serbes violant l'embargo institué par l'ONU sont actuellement immobilisés dans des ports roumains, d'après le ministère des transports de Bucarest. Par mesure de rétorsion, les autorités yougoslaves ont bloqué début janvier quatre bateaux roumains sur le Danube. Le gouvernement roumain a qualifié cette dernière décision *« d'illégale et abusive »*, et demandé la semaine dernière l'aide du Conseil de sécurité des Nations unies pour *« résoudre d'urgence »* ce problème. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : un revers pour le nouveau président

Mme Zoe Baird, accusée d'avoir violé la loi, renonce à être ministre de la justice

La Maison Blanche a fait savoir, tard dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 janvier (heure de Washington), que Mme Zoe Baird, choisie par M. Bill Clinton pour être la première femme attorney general (équivalent du ministre de la justice) de l'histoire des Etats-Unis, renonçait à ce poste. Il s'agit du premier revers subi par le nouveau président américain.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

« J'ai accepté avec regret, à sa demande, de revenir sur sa nomination » : M. Clinton, qui avait obstinément refusé, tout au long de la journée, de répondre aux questions concernant le sort de Mme Baird, en difficulté devant la commission judiciaire du Sénat, chargé de confirmer sa nomination, a sobrement commenté le départ de celle-ci, qui constitue son premier revers.

Mme Baird avait reconnu avoir employé, il y a quelques années, en tant que domestiques, un couple d'immigrés clandestins péruviens. L'homme servait de chauffeur et la femme de garde d'enfants. Mme Baird ne les avait pas déclarés à la sécurité sociale et ne versait pas les cotisations dues par tout employeur. Elle avait reconnu sa faute, payé une amende, et s'est efforcée sans grand succès, pendant deux jours, de convaincre les sénateurs que cette erreur passée ne l'empêcherait pas d'être une excellente ministre de la justice.

Plusieurs sénateurs démocrates avaient indiqué à l'avance qu'ils n'entérineraient pas sa nomination. Ils estimaient qu'on ne pouvait pas mettre à la tête d'un tel ministère quelqu'un qui avait sciemment violé la loi. La confirmation de Mme Baird par le Sénat paraissait de plus en plus douteuse. L'intéressée a préféré prendre les devants et éviter un vote négatif, qui aurait été plus humiliant encore. Elle n'avait apparemment pas mis au courant M. Clinton de cette ancienne affaire, et ce dernier ne semble pas avoir insisté outre-mesure pour l'inciter à se maintenir.

Cet épisode pénible intervient à la fin d'une première journée à la Maison Blanche quelque peu chaotique pour M. Clinton. Le nouveau président s'était engagé à ouvrir les portes de sa demeure aux simples citoyens qui le souhaiteraient. Il a, au total, passé près de six heures à serrer des mains, écouter conseils, encouragements et mises en garde, tandis que ses conseillers s'égaraient dans le labyrinthe de bureaux et que son porte-parole, un jeune homme de trente et un ans, subissait un baptême du feu plutôt mouvementé. Ce dernier, M. George Stephanopoulos, se voyait quasiment traité de blanc-bec par les vétérans de la presse nationale.

Une curieuse réponse

Quelque 90 000 candidats à la visite avaient envoyé une carte postale. Seulement 1 500 d'entre eux avaient été retenus, mais, pour une raison inexpliquée, les gardes ont laissé entrer tous ceux qui se présentaient, porteurs ou non d'une invitation, d'où une belle cohue. Les premiers arrivés ont eu droit à une visite des lieux et à quelques mots avec le président et son épouse.

Mais le flot ne cessant de gonfler, M. Clinton a préféré, pour ne mécontenter personne, transférer les opérations à l'extérieur et accélérer un peu le rythme. Il a mis les rieurs de son côté en s'exclamant : *« On voulait donner une réception, et la moitié du pays est venue. »* Les uns avaient une cause à défendre. D'autres voulaient simplement féliciter le nouveau président ou lui montrer une photo de leurs enfants. Il y eut quelques scènes surréalistes, comme lorsque deux jeunes homosexuels se présentèrent comme un couple marié, sans d'ailleurs décontenancer leur hôte le moins du monde.

Interrogé sur l'attaque d'une batterie de missiles irakiens par deux appareils américains, quelques heures auparavant, au nord du 36e parallèle, M. Clinton eut une réponse curieuse. Il a expliqué qu'il *« approuvait »* cette action. L'expression, un peu étonnante dans la bouche de celui qui est, selon la Constitution, le commandant en chef des armées, n'était pourtant pas inexacte. Le Pentagone a fait savoir, en effet, que les pilotes avaient agi conformément aux instructions qu'ils avaient reçues de l'administration sortante.

Les deux appareils escortaient un Mirage français lors d'une mission de reconnaissance au-dessus de la zone d'exclusion aérienne destinée à protéger les populations kurdes lorsqu'ils ont été « accrochés » par le radar de la batterie irakienne. Ils ont ordre, dans ce cas, d'attaquer. Ce qu'ils ont fait. On déclarait vendredi au Pentagone ignorer le résultat de ce tir.

A la fin de cette – longue – première journée à la Maison Blanche, le nouveau président a eu, au moins, la consolation de voir la quasi-totalité de ses nominations, celle de Mme Baird faisant exception, confirmées par le Sénat.

DOMINIQUE DHOMBRES

Selon M. François Mitterrand

Les rapports franco-américains devraient demeurer « extrêmement étroits »

Répondant aux questions de journalistes français et allemands à Bonn, aux côtés du chancelier Kohl, le président François Mitterrand a évoqué, jeudi 21 janvier, le deuxième entretien téléphonique qu'il avait eu, mardi, avec le nouveau président américain en ces termes : *« Le premier soin du président Clinton a été de me dire (...) qu'il tenait à garder des liens extrêmement étroits avec la France par rapport aux problèmes de politique extérieure qui se posaient, celui de l'Irak, celui de la Yougoslavie et celui des débats entre l'Europe et l'Amérique. »* M. Clinton, a ajouté M. Mitterrand, *« était dans des dispositions, indiscutablement, de construction en commun. Maintenant, les impératifs de la vie quotidienne pourront amener des contradictions, des débats, on verra bien. Faisons confiance »*. Le président Mitterrand avait, dans un message de félicitations adressé plus tôt dans la journée au successeur de M. Bush, exprimé le souhait de rencontrer *« très prochainement »* M. Clinton.

GUATEMALA : après dix ans d'exil et de longues tractations

Un premier groupe d'indigènes réfugiés au Mexique a été rapatrié

Bloqués pendant une semaine à une centaine de kilomètres de la frontière, 2 500 indigènes guatémaltèques, qui avaient trouvé refuge au Mexique au début des années 80, ont pu finalement rentrer dans leur pays, mercredi 20 janvier. Le rapatriement d'un deuxième groupe d'environ mille personnes, prévu pour le 25 janvier, a été reporté d'un mois et sera suivi du retour progressif, sur deux ans, des 40 000 autres réfugiés.

SAN-JOSÉ (Costa-Rica)

de notre correspondant en Amérique centrale

Plusieurs milliers d'indigènes vêtus de leur costume traditionnel (plus de 50 % des neuf millions de Guatémaltèques descendent des Mayas) s'étaient massés le long de la route « panaméricaine » – l'ancienne « voie royale » des Mayas – pour fêter le retour de leurs compatriotes voyageant à bord de soixante-dix autobus. La plus célèbre des Guatémaltèques, Mme Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix 1992, les a accueillis au poste-frontière de La Mesilla pour les accompagner ensuite jusqu'à un camp de toile installé à 8 kilomètres de la ville de Huehuetenango.

Les rapatriés séjourneront trois jours dans ce camp pour recevoir de nouveaux papiers d'identité et un coupon contre lequel ils obtiendront des outils agricoles, des semences et des matériaux pour construire leur maison. Malgré la présence de nombreux observateurs étrangers, les relations restent tendues entre la commission gouvernementale chargée des rapatriés, la CEAR, et les commissions permanentes formées par les réfugiés. Ces derniers, malgré les démarches de Mme Menchu, n'ont pas eu l'autorisation de participer, jeudi, à une manifestation qui devait les conduire à Huehuetenango.

Une autre manifestation est prévue dans la capitale, Guatemala, où les rapatriés arriveront au cours du week-end, avant d'entreprendre le retour vers leur région d'origine, dans le nord du Quiché. Des terres leur seront distribuées dans cette zone tropicale qui s'étale entre les montagnes du Quiché et la frontière mexicaine.

Le conflit qui les avait chassés, il y a une dizaine d'années, n'est pas terminé, mais les combats sont beaucoup moins fréquents dans la zone où ils vont se réinstaller sous la protection du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). La joie de quitter les camps, où, malgré l'aide internationale, ils vivaient dans des conditions pénibles, est donc tempérée par la peur de rentrer dans un pays où l'armée les considère comme des alliés de la guérilla. Les accords passés avec le gouvernement les dispensent cependant, pour trois ans, de faire leur service militaire et de participer aux milices civiles, les PAC.

Le plan de M. Serrano

Dans un premier temps, les autorités guatémaltèques s'étaient opposées au projet des réfugiés de passer par la capitale, estimant qu'il s'agissait d'un *« acte politique »* organisé par la guérilla. Un compromis a finalement été trouvé : deux groupes ont été créés, le deuxième ne passant pas par la capitale pour se rendre dans la zone de Nenton, située au nord-ouest de Huehuetenango.

La souplesse du président guatémaltèque Jorge Serrano s'explique sans doute par le changement de gouvernement à Washington. Du fait des violations systématiques des droits de l'homme au Guatemala, les relations entre les deux alliés sont mauvaises depuis plusieurs années. Pour amadouer le nouveau président des Etats-Unis, M. Serrano a pris la peine de se déplacer au siège de l'ONU pour présenter, mardi, de nouvelles propositions visant à relancer les négociations avec la guérilla (bloquées depuis le mois d'août) et à signer *« un accord de paix totale dans les quatre-vingt-dix jours »*.

Ces propositions prévoient notamment une *« vérification internationale »* de la situation des droits de l'homme et la concentration des guérilleros dans des camps sous supervision de l'ONU, selon le modèle appliqué récemment avec succès au Salvador. Le plan de M. Serrano a été bien accueilli par l'Eglise et les milieux d'affaires. De son côté, la guérilla a fait savoir qu'elle serait disposée à accepter un cessez-le-feu et la reprise des négociations, à plusieurs conditions, dont la participation aux discussions d'un *« groupe de soutien »* comprenant des représentants de six gouvernements occidentaux et la dissolution *« immédiate »* des patrouilles paramilitaires.

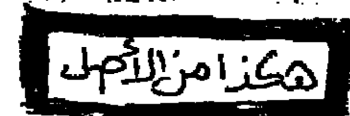
Les efforts de M. Serrano pourraient cependant être gênés par une banale histoire de... strip-tease. Une caméra indiscrète l'a, en effet, surpris à la sortie d'un bar topless de New-York. L'affaire serait sans conséquences si le président n'avait pas construit sa carrière politique sur son engagement religieux au sein d'une Eglise protestante fondamentaliste. Les chaînes de télévision locales, qui s'étaient empressées de diffuser les images du « péché », ont été rappelées à l'ordre, et M. Serrano, accompagné de son épouse, a dénoncé *« cette machination montée par la guérilla pour annuler le succès international »* de son plan de paix.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **Pékin souhaite coopérer avec le nouveau président mais ne veut pas d'ingérence sur la question des droits de l'homme.** – Le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a *« félicité »*, jeudi 21 janvier, le nouveau président américain, ajoutant que Pékin *« attache une grande importance aux relations sino-américaines, souhaite les améliorer sur la base des trois communiqués conjoints et travailler avec la nouvelle administration pour développer ces liens »*. Mais la Chine est *« fermement opposée à toute ingérence dans ses affaires intérieures sous le prétexte des droits de l'homme »*. Le porte-parole a notamment estimé que le *« prétendu rapport sur les droits de l'homme »* du département d'Etat, diffusé mardi (*le Monde* du 21 janvier), est *« une attaque injustifiable contre la Chine »*. – *(AFP.)*

□ **M. Nelson Mandela, première personnalité étrangère reçue par le nouveau secrétaire d'Etat américain.** – M. Warren Christopher, le nouveau secrétaire d'Etat américain, a rencontré, jeudi 21 janvier, M. Nelson Mandela, première personnalité étrangère qu'il ait reçue dans ses nouvelles fonctions. Rencontrer *« un tel symbole d'espoir durant des années et des années est une bonne façon de commencer pour moi »*, a dit M. Christopher. Le président du Congrès national africain (ANC) avait eu une *« brève conversation »* avec M. Bill Clinton, au soir de son investiture. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons écrit, sur la foi de dépêches d'agence, dans un article de Washington publié dans *le Monde* daté du 24 décembre 1992, Mme Madeleine Albright, nouvelle représentante des Etats-Unis aux Nations unies, n'est pas le premier ambassadeur américain à ce poste depuis l'administration Eisenhower à être membre à part entière du cabinet. Ce fut le cas de tous les titulaires de cette fonction, à l'exception de deux d'entre eux, MM. Thomas Pickering et Edward Perkins.



UNTAS/PARIS

Maintenant les affaires peuvent devenir un plaisir.

JAL
MILEAGE
BANK
europe

NUMBER 8020630

NAME M. LIGNEL

PAR JAL

EXPIRY DATE
12-94

A la JAL, nous cherchons constamment de nouvelles idées pour rendre vos voyages d'affaires avec nous encore plus agréables.

C'est pourquoi nous annonçons avec plaisir le lancement du "JAL Mileage Bank Europe".

Tous les billets plein tarif en Première Classe et en Classe Affaires sur nos vols internationaux donnent droit à des crédits en miles** sur le "JAL Mileage Bank Europe", et vous permettent ainsi d'obtenir des billets gratuits.

Plus vous parcourez de miles sur JAL, plus il y a à gagner : des billets gratuits pour Hawaï, des séjours gratuits en Europe, des voyages gratuits aller-retour à destination de l'Asie du Sud-Est, des nuits d'hôtel gratuites et des surclassements. Lors de votre adhésion au "JAL Mileage Bank Europe", 5 000 miles vous seront crédités gracieusement*.

Pour en savoir plus sur tous les avantages de votre adhésion au "JAL Mileage Bank Europe", il vous suffit de nous contacter au (1) 44.35.55.85.

JAL
Japan Airlines
LE CONFORT JUSQU'AU BOUT DU MONDE

*offre valable jusqu'au 30 Juin 1993.
**un mile = 1,609 km.
3615 code Japan Airlines.

AFRIQUE

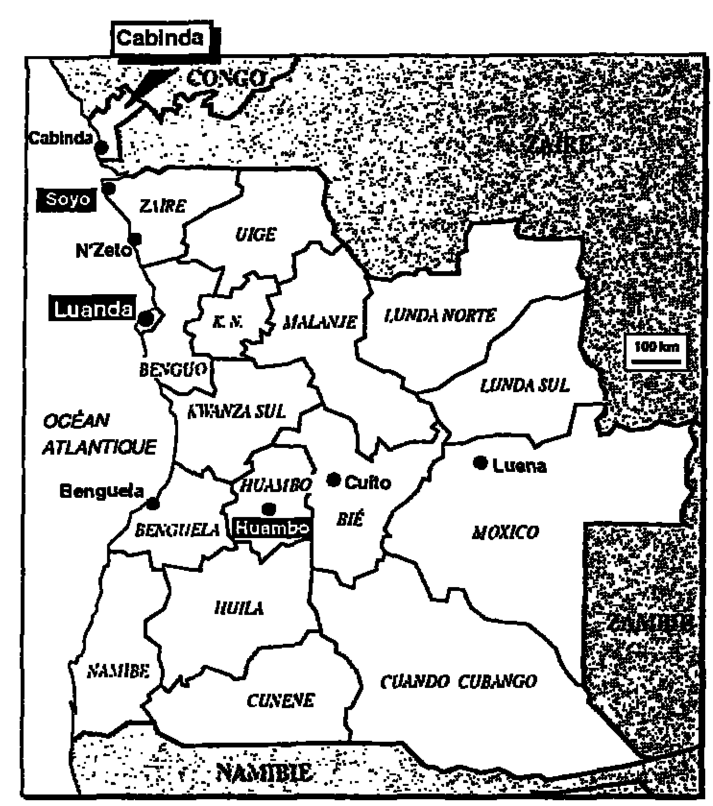
La guerre civile en Angola

Suite de la première page

Ils se sont même emparés d'un bateau de la compagnie nationale Sonangol, obligeant son capitaine à les ramener à Luanda. La même mésaventure est survenue le lendemain au commandant d'un bâtiment portugais. Les déserteurs entendaient protester contre le manque de munitions et de vivres.

Dans le centre du pays, la situation militaire n'est guère plus brillante. Huambo, où les deux adversaires se livrent un combat sans merci depuis près de deux semaines, serait sur le point de tomber entre les mains de l'UNITA. Le ministre de l'intérieur, M. Andre Pitra (*« Petroff »*), l'a implicitement reconnu au cours d'une conférence de presse, le 20 janvier, en assurant que *« les forces armées angolaises allaient mobiliser tout leur potentiel pour défendre Huambo »*. En fait, seul un quartier de la ville résisterait encore. Selon des sources proches de l'ONU, les combats et les représailles ont fait des milliers de morts. Les fonctionnaires gouvernementaux et les civils réputés partisans du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, ancien parti unique) seraient systématiquement massacrés ; les Blancs et les Métis seraient particulièrement visés.

A Luanda, où la situation demeure calme, les derniers événements commencent à sérieusement alourdir le climat. Le gouvernement explique ces revers par son trop scrupuleux respect des accords de paix, qui prévoyaient que les deux armées adverses démobiliseraient l'essentiel de leurs troupes, le reliquat devant se fondre au sein des nouvelles Forces armées angolaises. En fait, seules les forces du MPLA paraissent avoir respecté l'accord, en rayant de leurs rôles quelque soixante-dix-huit mille hommes. L'UNITA aurait pour sa part camouflé l'essentiel de ses soldats et de son matériel. Ce sont ces forces, jamais désarmées, estimées à quelque cinquante mille hommes, qui affronteraient aujourd'hui une armée angolaise composée de vingt mille soldats mal équipés et de quarante mille policiers anti-émeutes. Selon des informations concordantes, des milliers de jeunes reprendraient aujourd'hui le chemin des casernes afin de préparer la contre-attaque gouvernementale . Des renforts rejoindraient également les forces anti-émeutes.



Le ministre de l'intérieur a prévenu que ces nouvelles recrues serviraient notamment à contrecarrer d'éventuelles incursions de *« saboteurs »* dans Luanda, ce qui laisse présager que la capitale pourrait ne pas toujours être épargnée par la guerre.

Cette remobilisation des forces gouvernementales s'accompagne d'une propagande insistante, qui dénonce quotidiennement la présence de forces zaïroises et de mercenaires blancs aux côtés de l'UNITA. Aucune preuve de l'intervention de mercenaires – supposés sud-africains – n'a été apportée pour l'instant.

De leur côté, les autorités de Kinshasa ont fermement protesté contre ce qu'elles appellent des *« allégations mensongères »*, rappelant qu'en novembre 1992, lorsque, au terme d'un sanglant week-end, le MPLA avait expulsé de la capitale les partisans de l'UNITA, les mêmes accusations avaient coûté la vie à deux cent vingt-trois de ses ressortissants, *« froidement massacrés »* par les milices gouvernementales.

Un million de personnes déplacées

Inexorablement, tout paraît se mettre en place pour une confrontation de longue durée. Officiellement, les autorités de Luanda en appellent toujours à l'application d'un accord de paix (*le Monde* du 20 janvier). Mais le réalisme d'une telle perspective s'amoindrit de jour en jour. On voit mal, en effet, M. Savimbi accepter demain ce qu'il refuse depuis son échec électoral. A moins de subir une cuisante défaite militaire – ce qui est loin d'être acquis – ou d'être forcé à composer par la pression internationale – ce qui ne paraît pas se dessiner, – le chef de l'UNITA ne peut désormais que poursuivre dans la voie qu'il a empruntée.

Pour l'heure, un million d'Angolais, soit un dixième de la population, sont déjà des personnes déplacées, dont la survie dépend essentiellement de l'aide des agences spécialisées de l'ONU. Dans les semaines qui viennent, ils risquent d'être encore plus nombreux.

GEORGES MARION

□ **Sept chefs d'Etat africains condamnent l'UNITA.** – Les présidents du Burundi, de l'Ethiopie, du Soudan de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe, réunis jeudi 21 janvier à Lusaka, capitale de la Zambie, ont *« appelé toutes les parties soutenant l'UNITA à lui retirer leur soutien et à ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Angola »*. *« La souveraineté issue du peuple, qui s'est exprimé librement, doit être respectée par tous »*, ont-ils déclaré dans un communiqué. – (*AFP.*)

MAROC

Procès en appel d'un dirigeant syndicaliste

Le procès en appel de M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT) et membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), condamné, en avril 1992, à deux ans de prison ferme, pour *« propos diffamatoires »* envers le gouvernement, a débuté, jeudi 21 janvier, à Rabat.

Neuf observateurs européens ont pu assister à la première audience au cours de laquelle un des avocats de la défense a dénoncé *« une succession d'abus, de décisions arbitraires et de vices de forme »*, alors que le tribunal rejetait une demande de libération immédiate. Ce procès, qui pourrait durer plusieurs jours, est suivi par de nombreux marocains. Selon le quotidien *Al-Bayane* (procommuniste), *« la détention de Noubir Amaoui ne favorise en rien l'assainissement du climat, comme elle ternit l'image du pays dans le monde. (...) La libération de M. Amaoui irait dans le bon sens, celui du développement du consensus patriotique et démocratique »*. – (*Corresp.*)

TOGO

Le lycée français attaqué à coups de pierres

A la suite d'une fausse rumeur selon laquelle Mgr Philippe Kpodzro, président de l'Assemblée législative provisoire, avait été «tué» par des militaires, des centaines de manifestants ont attaqué, jeudi 21 janvier, le lycée français de Lomé à coups de pierres, en criant des slogans hostiles à la France.

Plusieurs groupes de jeunes avaient convergé vers la résidence de Mgr Kpodzro, située à quelques centaines de mètres du lycée français, vers lequel, l'excitation montant rapidement, ils ont ensuite marché. Aucun des 800 élèves ne se trouvait dans l'établissement resté ouvert malgré la grève générale qui touche notamment les écoles publiques depuis la mi-novembre.

D'autre part, l'armée a exigé jeudi la formation *« d'urgence »* d'un gouvernement d'union nationale et demandé au président Gnassingbé Eyadema et au premier ministre Joseph Koffigoh de prendre *« les mesures appropriées »* afin de faire cesser la grève générale déclenchée par l'opposition. Dans leur communiqué, les forces armées togolaises ont réaffirmé leur soutien au général Eyadema et, pour la première fois, à M. Koffigoh. – (*AFP.*)

□ **BURKINA : le campus de Ouagadougou occupé par les forces de l'ordre.** – Plusieurs dizaines de policiers et gendarmes en armes ont occupé le campus universitaire de Ouagadougou, jeudi 21 janvier, pour empêcher la reprise de manifestations qui, selon des sources hospitalières, avaient fait quinze blessés la veille. Les étudiants protestent contre la baisse du montant de leurs bourses et réclament le paiement d'arriérés. – (*AFP.*)

□ **CAMEROUN : un bâtiment universitaire incendié par des étudiants à Yaoundé.** – Un groupe d'étudiants a incendié, mercredi 20 janvier, le bâtiment abritant la faculté des lettres et des sciences humaines de Yaoundé. Le président, M. Paul Biya, avait signé, la veille, une série de décrets, portant notamment les droits d'entrée à l'université à 50 000 francs CFA (1 000 francs) par an. – (*AFP, Reuter.*)

□ **RWANDA : au moins trois morts lors de manifestations.** – Selon un bilan officiel, publié jeudi 21 janvier, au moins trois personnes ont été tuées et quarante-sept blessées, au cours des affrontements qui ont éclaté la veille, à Kigali, entre des partisans du président Juvénal Habyarimana et des militants de l'opposition (*le Monde* du 22 janvier). Tous les blessés, sauf un, sont des opposants. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : impasse au sujet des Palestiniens expulsés

L'envoyé spécial de l'ONU souligne l'impatience de la communauté internationale

Accusés de sympathies, voire de complicités, avec le mouvement de résistance islamique Hamas, les 414 Palestiniens expulsés, depuis cinq semaines, dans un *no man's land* situé dans le sud du Liban, ne sont pas près de repasser sous juridiction israélienne. M. Chinmaya Gharekhan, nouvel émissaire du secrétaire général des Nations unies, dépêché, deux fois déjà, auprès de l'Etat juif, pour obtenir leur rapatriement, est, de nouveau, reparti bredouille, vendredi 22 janvier, vers New-York.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le représentant de l'ONU, qui n'a pas révélé la teneur de ses entretiens avec les dirigeants israéliens et qui a rencontré une délégation de personnalités palestiniennes, a simplement indiqué, jeudi, qu'il allait remettre *« très rapidement »* son rapport à M. Boutros Boutros-Ghali. Un peu plus tôt, le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, visiblement accablé par la situation présente, avait demandé à l'émissaire de bien vouloir attendre avant de remettre son rapport final, que la Cour suprême d'Israël se soit prononcée sur le fond de l'affaire.

Sévèrement questionné, mercredi, par trois des sept magistrats de la Cour, M. Michah Harish, conseiller juridique du gouvernement – qui n'aurait pas accordé plus de dix minutes à l'étude du cas délicat et sans précédent qui se présentait à lui, avant de donner son accord à cette expulsion massive, – devrait répondre par écrit, lundi prochain. Assez pessimistes, les avocats des expulsés, parmi lesquels des Juifs et aussi des Arabes israéliens, doutent que la Cour ose remettre en cause la décision du gouvernement.

Selon M. Gharekhan, la patience du Conseil de sécurité des Nations unies, qui avait voté le 18 décembre la résolution 799 condamnant l'Etat hébreu pour violation de la loi internationale et lui faisant obligation de rapatrier les bannis, est désormais épuisée. Le Conseil pourrait se réunir rapidement et imposer à Israël un calendrier précis pour le retour des expulsés, voire recommander l'application de sanctions en cas de nouveau refus.

Toujours aussi intraitable, le premier ministre a réitéré, jeudi, deux heures avant son ultime rencontre avec M. Gharekhan, le *« droit d'Israël à prendre des mesures contre ceux qui ne veulent pas seulement tuer des Israéliens et des Palestiniens mais aussi la paix »*. Israël, a ajouté M. Itzhak Rabin, *« n'accepte pas d'être accusé de mettre les négociations de paix avec les Arabes en danger, alors que ce sont ceux qui y sont précisément opposés qui empêchent la poursuite des pourparlers »*.

L'inconnue américaine

Les Palestiniens modérés, qui négocient avec Israël depuis quinze mois, sont ainsi placés, par l'action de M. Rabin, dans une situation intenable vis-à-vis de leur propre opinion publique. Il leur est impossible, pour plaire aux islamistes, de mettre une terme à un processus de paix qui vaut ce qu'il vaut mais qui a le mérite d'exister et que le mouvement de résistance islamiste Hamas combattait de toute façon.

Il leur est tout aussi impossible de rouvrir les discussions publiques avec un gouvernement qui a non seulement violé la loi internationale mais encore réveillé la plus grande peur des Palestiniens, celle du transfert en masse des populations arabes hors de leur Terre sainte.

Porte-parole de la délégation aux négociations de paix, Mme Hanane Achraoui l'a répété, jeudi : *« Aucune date de reprise des discussions ne sera acceptée tant qu'Israël ne se sera pas conformé à la résolution 799 des Nations unies. »* Dans l'après-midi, environ deux cents proches et amis des 414 Palestiniens qui vivent, depuis cinq semaines, sous des tentes de la Croix-Rouge, se sont rendus de Jérusalem à la frontière libanaise avec le mince espoir de pouvoir remettre des vivres et des médicaments aux proscrits. C'est sans surprise, mais avec colère, qu'ils ont été refoulés au poste-frontière de Roch-Hanikra, par la police et l'armée israéliennes.

Le salut viendra-t-il de Washington ? Comme d'habitude depuis au moins deux ans, mais avec une plus grande appréhension depuis quarante-huit heures, les espoirs des Israéliens et des Palestiniens se tournent vers la Maison Blanche. Les premiers espèrent que le président Clinton – les hauts fonctionnaires juifs ou réputés pro-israéliens de la nouvelle administration américaine sont dûment répertoriés depuis deux jours dans les médias locaux – utilisera son droit de veto pour bloquer d'éventuelles sanctions ou «adoucir» le texte d'une nouvelle résolution.

Les seconds, vaguement inquiets, attendent du nouveau locataire de la Maison Blanche qu'il pèse de tout son poids sur l'Etat juif de manière à le ramener *« à la raison »*. Mercredi, les expulsés avaient lancé un appel au président Clinton, lui demandant d'œuvrer pour leur retour immédiat. Jeudi, c'est encore Mme Achraoui qui a le mieux résumé le dilemme auquel est confrontée la nouvelle administration américaine : *« Le président va-t-il défendre le droit international de manière équitable à l'endroit de tous les pays et de toutes les nations ? Ce qui est en cause dans cette affaire, ce ne sont pas seulement les droits de l'homme, c'est l'intégrité de la communauté internationale et la cohérence de la politique américaine dans la région. »*

PATRICE CLAUDE

M. Arafat, de vive voix...

M. Yasser Arafat s'est adressé, pour la première fois, jeudi 21 janvier, de vive voix, aux Israéliens dans un message téléphonique retransmis en direct, depuis Tunis, par la télévision d'Etat, alors que sa photo apparaissait sur l'écran.

Dans ce message, le chef de l'OLP a appelé le premier ministre à *« une rencontre de braves pour faire une paix de braves »*, qui serait, *« aux yeux des générations à venir, le premier jalon de la construction de la paix »*. Il a affirmé *« la nécessité de faire des gestes, de part et d'autre, pour instaurer une paix véritable et solide sur cette terre qui a connu tant de souffrances »*.

Le directeur général de la télévision a expliqué que ses collaborateurs, lors d'un débat sur la récente levée de l'interdiction des contacts avec l'OLP, avaient cherché à interviewer au téléphone le pacifiste israélien, M. Abie Nathan, qui se trouvait à Tunis en compagnie de M. Arafat. *« Ce dernier, a-t-il précisé, a alors demandé à parler aux Israéliens et cela lui a été accordé. »* Récemment, le président de l'OLP avait déjà accordé des entretiens à la presse écrite israélienne. – (*AFP.*)

□ **Condamnation de l'expulsion par le Parlement européen.** – Dans une résolution adoptée jeudi 21 janvier, le Parlement européen a condamné l'expulsion par Israël de Palestiniens vers le Liban et demandé leur retour, conformément aux résolutions de l'ONU. Il se dit, cependant, choqué par *« les actes terroristes perpétrés au nom de l'organisation Hamas qui refuse de reconnaître le droit d'Israël à l'existence »*. De son côté, le Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes (CICUP) estime, dans une lettre ouverte, que cette mesure de bannissement est *« juridiquement illégale, politiquement néfaste et moralement intolérable »*. – (*AFP.*)

□ **La conférence internationale islamique appelle à la création d'une force «défensive».** – Organisée au Caire par l'université religieuse d'Al-Azhar, la conférence internationale islamique à laquelle ont assisté trente ministres des affaires religieuses, a clos ses travaux, jeudi 21 janvier, en appelant à la création d'une force *« défensive »* en cas de conflits entre pays musulmans et en proposant *« d'accélérer la mise en place d'une cour de justice islamique »*. Ses participants ont dénoncé *« toute déviation des concepts authentiques de l'Islam, comme le recours à la violence, le terrorisme »* et ont souligné *« la nécessité de favoriser le dialogue entre les différents courants d'idées dans le monde musulman »*. – (*AFP.*)

ASIE

Kobo Abe visionnaire

Suite de la première page

L'année suivante, il publie un second recueil : *En guise de repère quand est arrêté le chemin*. Déjà apparaît le labyrinthe de la vie qui sera l'un des grands thèmes de son œuvre.

Comme Yukio Mishima, qui commence à écrire quelques années auparavant, Abe fut influencé par les grands auteurs occidentaux. Dans son cas Edgar Poe et Lewis Carrol. Mishima et lui, chacun à leur manière, récusèrent la société de leur époque.

Son roman *les Murs* lui vaut, en 1951, le prix Akutagawa (équivalent du Goncourt). Une notoriété qui sera consacrée par son plus célèbre roman, *la Femme des sables*, publié en 1962 (couronné en France par le Prix du meilleur livre étranger). Entre-temps, Kobo Abe s'est aussi lancé dans l'écriture de pièces de théâtre et a donné la mesure de ses talents protéiformes. Les jeux de l'acteur et de son double fascinent cet écrivain hanté par la question de l'identité, l'écart entre le masque social et l'être profond : *Les fantômes sont ici* fut sa première pièce en 1958.

Dix ans plus tard, il passa à la mise en scène et fonda une compagnie, Kobo Abe Studio, avec l'aide de Seiji Tsutsumi, homme d'affaires mécène, président du Groupe Saison. Le théâtre se prêtait à merveille à l'art de Kobo Abe : jeu sur les phrases hachées, les associations, les glissements de sens, le labyrinthe des rêves.

A travers des œuvres comme *la Face d'un autre* (1964), *le Plan déchiqueté* (1967), parabole de la dilution de l'identité, *Rendez-vous secret* (1977), qui se déroule dans un hôpital, ou *l'Arche en toc* (1984), qui a pour cadre un abri antiatomique, l'univers de Kobo Abe se déploie avec ses thèmes récurrents : l'animalité de l'homme, sa solitude, la hantise du sexe, la disparition du genre humain, l'esclavage comme condition de la survie (comme le héros de *la Femme des sables*).

La métaphore, l'allégorie, et une écriture analytique qui fait éclater le réel constituaient les clés du monde singulier d'Abe. Kafka ou Beckett sont les noms qui se présentent à l'esprit lorsque l'on cherche à définir à cet univers.

Célèbre, Kobo Abe restait un personnage secret, fuyant les invitations, raillaint *« l'imagination étatique »* des instances culturelles établies. Il aimait vivre en réclusion dans sa maison dans la montagne. L'absence de racines et la solitude n'étaient pas pour Abe une source de désespoir mais simplement le propre de la condition humaine. Souvent les critiques parlèrent de lui comme d'*« un auteur né avant son époque »*. Il fut sûrement l'un de ceux qui furent le plus marqués par la condition de l'homme moderne.

PHILIPPE PONS

□ **Le responsable japonais de la défense propose un débat sur la participation aux opérations militaires de l'ONU.** – Le directeur général de l'Agence de défense, M. Toshio Nakayama, a déclaré, jeudi 21 janvier, qu'il faudrait ouvrir une discussion sur la possibilité d'une participation des troupes japonaises à des opérations militaires de maintien de la paix des Nations unies, compte tenu de l' *« expérience précieuse du Cambodge »*. Eventuellent au Mozambique, a-t-il ajouté. Le ministre des affaires étrangères, M. Michio Watanabe, a d'autre part réaffirmé jeudi que l'armée nippone devrait être mieux équipée en avions de transport à long rayon d'action pour répondre aux demandes de l'ONU. – (*AFP.*)

CAMBODGE

Les Khmers rouges ont confirmé leur refus de participer au processus électoral

Le ministre des affaires étrangères indonésien a indiqué, jeudi 21 janvier, que les Khmers rouges avaient confirmé leur refus de prendre part au processus électoral au Cambodge. M. Ali Alatas se trouvait à Bangkok avant de tenter, avec son homologue australien Gareth Evans, une nouvelle médiation. Non seulement les partisans de M. Pol Pot refusent de participer à l'élection d'une Assemblée constituante, prévue avant le 31 mai par les accords de Paris – qu'ils ont pourtant signés – mais ils rejettent aussi la proposition d'une élection présidentielle anticipée, à laquelle le prince Sihanouk aurait été le seul candidat. Cette intransigeance, prévisible, des Khmers rouges rend encore plus aléatoire l'application des accords de paix. – (*AFP, Reuter.*)

□ **AFGHANISTAN : appel pour une aide humanitaire d'urgence.** – Les Nations unies ont lancé, jeudi 21 janvier, un appel pour une aide humanitaire d'urgence de 138,1 millions de dollars pour financer le retour des millions de réfugiés afghans du Pakistan et d'Iran et subvenir aux besoins alimentaires de deux millions de personnes démunies. Pendant ce temps, les affrontements se poursuivent dans le pays. Les fondamentalistes du Hezb-e-Islami ont pilonné les quartiers sud de Kaboul. Dans le Nord, des moudjahidins du Jamiat-e-Islami et du Hezb s'opposent depuis une semaine aux miliciens ouzbeks du général Dostom pour le contrôle de la ville stratégique de Baghlan. – (*AFP.*)

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Trente ans de coopération franco-allemande

Un mariage de raison plutôt qu'une passion folle

C'est ce qui ressort d'un sondage de l'IFOP pour le magazine « Transit » (ARTE), la SEPT et « le Monde »

ON a usé et abusé des métaphores conjugales pour décrire les évolutions de ce *« couple franco-allemand »* dont Charles de Gaulle et Konrad Adenauer présidaient voilà trente ans aux épousailles. Imposée de manière volontariste par des dirigeants politiques visionnaires à des peuples qui s'étaient affrontés les armes à la main à trois reprises en moins d'un siècle, cette union est devenue une chose qui va de soi sans toutefois provoquer des élans sentimentaux exagérés.

Entre Français et Allemands il semble que l'on se soit installé dans un mariage de raison plutôt que dans une passion folle. Certains diront que les mariages d'intérêt sont les plus solides et l'image de la perception réciproque des Français et des Allemands que nous donne ce sondage de l'IFOP est de nature à conforter cette idée. Le constat que *« l'Allemagne et la France sont devenues deux partenaires économiques dont il faut encore resserrer les liens »* est partagé par 89 % des Français et 88 % des Allemands. Globalement donc, de part et d'autre du Rhin, on a compris qu'il était plus profitable de faire du commerce ensemble que de se faire la guerre.

Néanmoins la lecture détaillée des résultats de ce sondage révèle que les sentiments éprouvés les uns pour les autres n'ont pas la même intensité et, de ce fait, pourraient devenir dans l'avenir la source de nouveaux malentendus. Ainsi, les Allemands sont nettement *plus* nombreux à avoir une bonne opinion des Français que l'inverse : 65 % contre 44 %. Il reste en France une partie non négligeable de l'opinion (16 %) qui considère que *« l'Allemagne reste un ennemi de notre pays »*, alors que seul 1 % des habitants de la République fédérale voient dans la France un pays hostile.

Affinités

Il est intéressant de constater qu'en France la tranche d'âge la plus germanophile est celle des plus de 65 ans. 58 % de ces gens qui ont été les témoins ou les acteurs de la seconde guerre mondiale ont une bonne opinion de l'Allemagne. En revanche, les jeunes de 15 à 24 ans ne sont que 36 % à partager cette idée alors qu'ils ont été élevés dans cette ambiance de coopération entre les deux pays. Ce qui domine d'ailleurs chez les jeunes Français, c'est une certaine indifférence vis-à-vis du voisin : 46 % des 15-24 ans ont une opinion *« ni bonne ni mauvaise de l'Allemagne »*. Outre-Rhin en revanche, la cote des Français reste bonne dans toutes les tranches d'âge avec une *« bonne opinion »* allant de 62 % pour les 15-24 ans à 71 % pour les 50-64 ans.

Français et Allemands ne sont pas seuls au monde et il est intéressant de voir de qui les citoyens de ces deux pays se sentent les plus proches sur le plan des comportements et des mentalités. On ne s'étonnera pas de voir les Français placer les Belges en tête des peuples dont ils se sentent proches (on aurait eu vraisemblablement le même résultat entre Allemands et Autrichiens si ces derniers avaient figuré dans le questionnaire).

On s'étonnera plus en revanche de voir les Français se sentir plus proches des Allemands que des Italiens (18 % contre 15 %). On notera également qu'en Allemagne on se sent plus proche des Américains qu'en France (23 % contre 14 %). Quatre décennies de présence des troupes américaines sur le sol ouest-allemand ont plutôt resserré les liens que provoqué de l'hostilité. La bouffée d'anti-américanisme du début des années 80, liée au débat sur l'installation des euromissiles de l'OTAN, n'a pas, semble-t-il, eu d'effet durable. La fascination pour l'Amérique et son mode de vie restent une attitude largement partagée en Allemagne.

L'Allemagne l'allié le plus sûr

L'alliance franco-allemande comme pilier essentiel de la sécurité commune est une idée largement répandue : 52 % des Allemands et 56 % des Français placent le partenaire comme allié le plus sûr de l'autre. L'unification allemande n'a pas instillé de doutes sur la solidité de cette alliance. Bien au contraire.

En 1993 la confiance dans le partenaire allemand est plus grande qu'en 1989 où elle n'était partagée que par 44 % des personnes interrogées. Le lien transatlantique vient ensuite, avec 40 % des Français et 35 % des Allemands qui estiment que les Etats-Unis sont des alliés sûrs.

On notera qu'en dépit de la « gorbimanie » qui s'était naguère emparée de l'Allemagne, la méfiance à l'égard de la Russie reste presque aussi grande au-delà du Rhin que chez nous : la CEI n'est un allié sûr que pour 10 % des Allemands et 8 % des Français.

Un pays est l'objet d'appréciations fort divergentes de la part des Allemands et des Français : le Japon. L'empire du Soleil-Levant est en effet considéré comme l'allié le plus sûr par 13 % des Allemands et seulement 5 % des Français. Cette différence apparaît encore plus nettement lorsque l'on demande aux sondés par quels pays ils se sentent menacés : 28 % des Français voient dans les Nippons une menace, contre 4 % des Allemands. L'Irak de Saddam Hussein et l'Iran des ayatollahs arrivent cependant en tête des *« pays menaçants »* pour les Français comme pour les Allemands avec des scores comparables : 51 % et 34 % en France, 49 % et 28 % en Allemagne.

Si la réconciliation et le refus de revenir aux affrontements du passé semblent bien ancrés dans les opinions des deux peuples, le sondage devrait amener les responsables à s'interroger sur le fonctionnement des institutions qu'ils ont mises en place pour approfondir la coopération bilatérale. Trois d'entre elles ont fait l'objet de questions dans le sondage.

Perspectives d'avenir

La plus récente de ces institutions, la chaîne de télévision culturelle ARTE, est beaucoup moins connue en Allemagne qu'en France : 70 % des Allemands n'émettent aucune opinion sur cette chaîne contre 34 % des Français. Cela s'explique par le statut différent d'ARTE dans les paysages audiovisuels respectifs. Elle occupe en France le cinquième réseau hertzien alors qu'elle n'est qu'une chaîne parmi vingt-cinq sur le réseau câblé allemand. Les *« bonnes opinions »* françaises sur ARTE (24 %) l'emportent légèrement sur les mauvaises (17 %) ou les indifférentes (25 %). Cela est encourageant pour ses responsables mais pas encore décisif...

L'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ) *(voir article ci-contre)* semble beaucoup plus populaire en Allemagne qu'en France et surtout plus connu. 20 % des Français ont une bonne opinion de l'OFAJ contre 42 % des Allemands. Cet organisme qui favorise et finance les échanges de jeunes des deux pays bénéficie en Allemagne de cette curiosité de la jeunesse vis-à-vis de l'étranger, de cette soif allemande de voyages et de découvertes qui semble manquer chez nos jeunes compatriotes.

Le corps d'armée franco-allemand, embryon de cette défense européenne que voudraient promouvoir Paris et Bonn, est nettement plus populaire en France qu'en Allemagne : 38 % de bonnes opinions contre 23 %. Les réticences allemandes à l'égard de la chose militaire s'expriment là, en écho, au débat qui se développe actuellement dans le pays sur l'éventuelle participation de la Bundeswehr aux actions militaires engagées sous l'égide des Nations unies.

« Heureux comme Dieu en France »

Les Français – qui pourrait s'en étonner ? – sont plus favorables que les Allemands à l'instauration d'une monnaie unique européenne (59 % contre 39 %). L'attachement au deutschemark et la méfiance vis-à-vis de ce qu'un responsable politique allemand a appelé *« la monnaie-espéranto »* dominent dans toutes les catégories de la population outre-Rhin.

L'ouverture des frontières et la liberté d'installation dans les pays de la CEE devrait, enfin, au vu du sondage, amener plus d'Allemands sur notre sol que l'inverse. En effet, en réponse à la question : *« Vous, personnellement, cela vous plairait-il d'aller vivre un certain temps en Allemagne (ou en France ? »*, on trouve 63 % des Allemands à qui cela plairait, beaucoup (36 %) ou assez (27 %) ; alors que les Français sont 59 % à estimer que cela ne leur plairait pas du tout (39 %) ou pas beaucoup (20 %). En Allemagne le proverbe qui veut que l'on soit *« heureux comme Dieu en France »* fait partie de la sagesse populaire.

LUC ROSENZWEIG

Quatre questions

Question posée aux Français :
Quels sont les pays qui vous semblent aujourd'hui les plus menaçants pour la France ?

Question posée aux Allemands :
Quels sont les pays qui vous semblent aujourd'hui les plus menaçants pour l'Allemagne ?

	FRANCE		ALLEMAGNE
	%	Rappel 89 (1)	%
L'Irak	51	3	49
L'Iran	34	25	28
Le Japon	28	4	4
La Chine	17	11	2
L'Allemagne	11	3	◆
Les Etats-Unis	11	7	2
La CEI (anciennement l'URSS)	10	21	11
La Grande-Bretagne	4	7	1
La France	◆	◆	1
Autres	1	8	4
Aucun de ceux-là	7	6	19
Ne se prononcent pas	5	19	10
TOTAL	(*)	(*)	(*)

◆ Question non posée.
(*) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.
(1) Sondage IFOP-*le Monde*.

Question posée aux Français :
Quelle opinion avez-vous à l'égard de l'Allemagne ?

Question posée aux Allemands :
Quelle opinion avez-vous à l'égard de la France ?

	FRANCE					ALL.
	1993	Rappel 1956 (1)	Rappel 1963 (1)	Rappel 1964 (1)	Rappel 1968 (1)	
	%	%	%	%	%	%
Une bonne opinion	44	12	39	53	28	65
Une mauvaise opinion	11	31	13	9	14	4
Une opinion ni bonne ni mauvaise	44	31	37	29	37	30
Ne se prononcent pas	1	26	11	9	21	1
TOTAL	100	100	100	100	100	100

(1) Sondages *Revue Sondages*

Question posée aux Français :
Quels sont, à vos yeux, les pays qui sont aujourd'hui les alliés les plus sûrs de la France ?

Question posée aux Allemands :
Quels sont, à vos yeux, les pays qui sont aujourd'hui les alliés les plus sûrs de l'Allemagne ?

	FRANCE		ALLEMAGNE
	%	Rappel 89 (1)	%
L'Allemagne	56	44	◆
Les Etats-Unis	42	40	35
La Belgique	38	7	19
La Grande-Bretagne	35	26	15
La Suisse	22	◆	17
La CEI (anciennement l'URSS)	8	3	10
Le Japon	5	◆	13
La France	◆	◆	52
Autres	3	5	4
Aucun de ceux-là	4	4	3
Ne se prononcent pas	6	18	11
TOTAL	(*)	(*)	(*)

◆ Question non posée.
(*) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.
(1) Sondages IFOP-*le Monde*.

Question :
On parle souvent de réconciliation franco-allemande. Diriez-vous que cette réconciliation est ?

	FRANCE	ALLEMAGNE
	%	%
Une réconciliation qui ne sera plus remise en cause	18	17
Une réconciliation solide	42	54
Une réconciliation fragile	29	20
Une réconciliation menacée	8	4
Ne se prononcent pas	3	5
TOTAL	100	100

Ce sondage a été réalisé en France les 15 et 16 janvier auprès d'un échantillon représentatif, selon la méthode des quotas de 1 000 personnes âgées de quinze ans et plus. En Allemagne, du 8 au 14 janvier, auprès d'un échantillon de 974 personnes âgées de quatorze ans et plus.

Un instrument de l'ancrage dans la Communauté

Pour les Allemands, les problèmes auxquels sont confrontées les deux sociétés ont accéléré le rapprochement, malgré la persistance d'arrière-pensées

BERLIN

de notre correspondant

« C'EST *le moment de montrer notre maturité* », avait souligné le président Richard von Weizsacker en dressant à l'université de Lyon, en septembre dernier, après le référendum français sur Maastricht, le bilan de la relation franco-allemande. Après le flottement de la réunification, le chancelier Kohl, soutenu par les principales formations de la majorité comme de l'opposition, a choisi d'utiliser le levier de la coopération franco-allemande pour ancrer l'Allemagne unie dans l'Europe. Malgré toutes les hésitations que le processus de Maastricht provoque en Allemagne comme en France, il ne viendrait pour le moment à aucun responsable politique outre-Rhin l'idée de se passer de ce coude-à-coude essentiel pour conjurer les incertitudes auxquelles le colosse allemand est aujourd'hui confronté.

L'anniversaire du traité de l'Elysée est célébré dans une atmosphère très différente de celle qui avait présidé, il y a trente ans, à sa signature. La tournée du général de Gaulle en Allemagne, en 1962, ses appels à un grand projet commun pour l'Europe, avaient eu un grand impact émotionnel en RFA. Ils traduisaient une rupture décisive dans l'histoire des deux pays, qui a marqué toute une génération de responsables allemands, mais l'Allemagne de l'époque dépendait trop alors des Etats-Unis. Et l'aura d'un Kennedy valait bien le prestige d'un de Gaulle. Tout était à faire. Et finalement l'important aura été, malgré les appréhensions du début, les préjugés bien enracinés des deux côtés, que cette coopération maintenant donnée en exemple se construise, en silence. Qu'elle soit précisément en mesure, au moment important, de prouver sa maturité.

Le traité de l'Elysée a permis de construire *« un modèle exemplaire pour des relations d'amitié et de confiance entre deux Etats, deux peuples voisins... Il a scellé la réconciliation entre les peuples allemand et français »*, souligne l'office de presse du gouvernement fédéral dans la documentation distribuée avant les festivités. Il a en fait surtout été un instrument permettant aux dirigeants des deux pays de se connaître, de prendre l'habitude de travailler ensemble, et d'être prêts pour les échéances importantes.

La seule voie raisonnable

A travers les échanges de jeunes, d'étudiants, les contacts quotidiens des administrations, les innombrables rencontres aux plus hauts niveaux, les deux Etats ont fini par se constituer une pratique de l'intégration qui n'a guère d'équivalent, même si elle n'est pas toujours très bien perçue du grand public. Le coordinateur allemand pour les relations franco-allemandes, M. Gerhard Stoltenberg, ancien ministre de l'économie et de la défense des premiers gouvernements Kohl, réunit à intervalles réguliers des représentants de tous les ministères pour faire le point de cette coopération bilatérale et préparer, si besoin est, des recommandations. La relation franco-allemande est naturellement davantage. Son importance actuelle doit beaucoup à une reconnaissance progressive d'intérêts convergents. Depuis la réunification, l'Allemagne n'a cessé de réaffirmer son engagement en faveur de la Communauté européenne, perçue plus que jamais par les élites politiques du pays comme la seule voie raisonnable pour assurer la stabilité de la nouvelle grande Allemagne. L'intérêt pour le couple franco-allemand, qui apparaît aux yeux de tous comme le moteur essentiel de cette évolution, s'en voit naturellement renforcé. M. Stoltenberg insiste également sur l'importance que revêt à ses yeux l'axe franco-allemand pour mobiliser les consciences, non seulement en Europe, mais dans tous les pays industrialisés, en faveur de l'aide aux pays de l'Est.

Le rapprochement des politiques économique et monétaire des deux pays a aidé cette évolution, renforçant la confiance dans le partenaire français. La politique des taux d'intérêt de la Bundesbank fait l'objet en Allemagne de critiques de plus en plus nombreuses ; on lui reproche précisément de mettre les partenaires de l'Allemagne, et notamment la France, dans une situation difficile. Depuis les difficultés rencontrées par le traité de Maastricht, de nombreuses voix, aussi bien dans la coalition gouvernementale que dans les milieux sociaux-démocrates, prêchent ouvertement pour la constitution autour de l'axe franco-allemand d'un noyau dur européen qui accélérerait son intégration. De Gaulle n'avait-il pas déjà lui-même imaginé, au début de ses rencontres avec le chancelier Konrad Adenauer, la possibilité d'un lien organique entre les deux pays ?

La légitimation populaire de ce couple reste difficile à mesurer. Les vieilles méfiances antiallemandes qui sont réapparues lors de la campagne pour le référendum français sur Maastricht, puis lors de la crise du système monétaire européen, ont ramené les plus optimistes à une certaine réalité. Le sociologue d'origine allemande Ralf Dahrendorf, professeur à Oxford, affirme dans l'hebdomadaire *der Spiegel* : *« Il y a en France une véritable germanophobie. La politique française ne peut se comprendre que par son effort continu pour contrôler l'Allemagne. »*

Une âme d'Européen

M. Stoltenberg avoue avoir été « surpris » par les critiques françaises lors du référendum. Il souligne le danger de laisser la politique intérieure prendre le pas sur la politique extérieure, marquant ainsi d'ailleurs les limites actuelles de l'intégration franco-allemande. Les institutions, commente le professeur Christian Fenner, ne font pas grand-chose dans les pays européens pour permettre de développer une identité européenne. Les partis politiques, qui commencent seulement à être actifs au niveau européen, sont trop accaparés par la défense des intérêts nationaux. Français et Allemands n'échappent pas à la règle ; les partis « frères » ont peu de contacts en dehors des unions européennes à l'efficacité douteuse.

Ce pessimisme doit cependant être tempéré. Les sondages d'opinion en France et en Allemagne font apparaître dans le public une image souvent plus positive du voisin que ne le suggèrent les Cassandres. Les 1 600 jumelages entre villes françaises et allemandes sont là pour témoigner du succès des pratiques d'échanges. Etudiant en sciences politiques à Berlin, Sören Haar, qui effectuait une année universitaire à Aix-en-Provence au moment de la chute du mur, constate que les gens réagissaient avec une sympathie beaucoup plus spontanée que la presse et les milieux politiques à l'unification allemande. Il fait remarquer que si, pour sa génération, l'Europe était quelque chose de naturel, le développement d'une identité européenne restait difficile par manque, pour beaucoup, de miroir susceptible de renvoyer cette identité. *« Il est plus facile de se sentir allemand, ou italien, on sait ce que c'est. »*

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les difficultés de la réunification allemande ont souvent contribué à renforcer cette identité européenne à l'ouest de l'Allemagne. Il est encore souvent plus facile à un Allemand de l'Ouest de comprendre un autre Européen de l'Ouest qu'un Allemand de l'Est dont la culture politique est radicalement différente. La politique américaine des années 70-80, avec la fin de la guerre du Vietnam, puis la présidence Ronald Reagan, a joué aussi un rôle important dans la prise de conscience des intérêts particuliers des Européens de l'Ouest et la prise en compte de la revendication française d'un plus grand partage du pouvoir dans la communauté atlantique. *« Beaucoup de mes amis se sont reconnus européens après un séjour aux Etats-Unis »*, note Sören Haar.

Cette évolution est assez remarquable lorsqu'on observe l'attachement actuel de la Bundeswehr à la coopération franco-allemande. Une attitude qui aurait été impensable il y a dix ans. L'engagement de M. Stoltenberg, politicien du nord de l'Allemagne, qui passait dans les débuts de l'ère Kohl pour un atlantiste convaincu, en faveur du couple franco-allemand, ne s'explique sans doute pas uniquement, comme il tente de s'en convaincre, par ses souvenirs de jeune militant démocrate-chrétien d'après-guerre.

Auteur d'un livre paru en 1991, *les Voisins du Rhin*, le professeur Hartmut Kaelble, de l'université de Berlin, donne une des clés de ce rapprochement franco-allemand : *« Les différences* [entre les deux sociétés francaise et allemande], écrit-il, *se réduisent toujours plus depuis 1945. Elles ont aujourd'hui fait place à des rapprochements surprenants sous beaucoup d'aspects, qui même dans le cadre européen sont souvent inhabituels. Beaucoup de problèmes de fond des deux sociétés sont devenus semblables, voire parfois identiques. »* *« Les deux pays restent différents,* souligne cet historien. *(...) Mais ils se sont déjà tellement rapprochés qu'ils ont cessé de manière générale de s'ignorer pour devenir curieux, apprendre l'un de l'autre. »*

HENRI DE BRESSON

« Être toujours mêlé à ce que l'Allemagne va devenir »

Pour les Français, en dépit d'intérêts parfois antagonistes et des incertitudes actuelles, remettre en question les relations privilégiées relèverait d'un « contresens »

MAIS avec les Allemands « on n'est d'accord sur rien ! », diront les esprits chagrins, au moment où l'on célèbre trente ans de coopération avec Bonn. On n'est d'accord effectivement ni sur la Yougoslavie, ni sur le TGV-Est, ni sur la politique des taux d'intérêt, ni sur le GATT, ni sur tel ou tel projet européen de coopération industrielle, ni sur le rôle du Parlement de Strasbourg, et la liste pourrait être allongée à l'envi de ce qui, entre Paris et Bonn, ne va pas.

L'entente avec l'Allemagne doit-elle donc continuer d'être présentée comme un intangible fondement de la politique française, quelle que soit l'alternance des gouvernements à Paris ? Bien peu, parmi ceux qui, dans l'actuelle opposition, ambitionnent de prendre bientôt la relève, osent cette remise en cause sacrilège. Ce sont les mêmes qui, au moment du référendum sur le traité de Maastricht, disaient « Non à l'Europe allemande », autour de MM. Pasqua et Séguin, rejoints aujourd'hui par Alain Madelin. Ils tirent désormais surtout argument de l'espèce de brutalité avec laquelle la Bundesbank impose sa politique de taux d'intérêt, et en général du fait que l'Allemagne est en train d'exporter, vers la France notamment, les difficultés de sa réunification.

C'est là un vrai problème, et l'on pourrait même s'étonner qu'au moment où tous les aspects de la politique française sont livrés aux polémiques préélectorales, il ne donne pas lieu pour l'instant à de plus nombreuses rébellions contre le dogme franco-allemand. La classe politique a en fait largement conscience que cette relation particulière avec Bonn – par-delà les épreuves que lui font subir le GATT ou la Bundesbank – est essentielle pour la France et que le véritable problème serait qu'un jour elle ne le soit plus pour l'Allemagne.

Remettre en question les relations privilégiées avec l'Allemagne relèverait en effet à la fois d'un contresens sur la nature de ces relations et d'une mauvaise appréciation des incertitudes du moment.

L'épreuve de la réunification

Le fait que, sur un très grand nombre de sujets, la France et l'Allemagne aient au départ des intérêts antagonistes ou des positions divergentes n'est pas nouveau. C'est même là que réside l'intérêt des mécanismes de coopération instaurés depuis le traité de l'Elysée, parmi lesquels ces conseils des ministres franco-allemands qui réunissent deux fois par an, sous la présidence du chef de l'Etat français et du chancelier allemand, l'essentiel des deux gouvernements. Il pèse sur Paris et sur Bonn une obligation de faire fructifier les zones d'accord et de résorber les désaccords qui est la définition même de leur relation particulière.

Cette relation, fait remarquer un diplomate français, *« vaut pour elle-même, elle est en soi un puissant facteur structurant des relations internationales »*. *« Le but,* ajoute-t-il, *n'est pas d'établir une domination franco-allemande sur le reste de l'Europe, mais que ce que feront les Allemands, ils ne le fassent pas sans nous. Notre objectif est d'être toujours mêlés à ce que l'Allemagne va devenir. »*

Cette préoccupation est évidemment redevenue plus aiguë à Paris depuis que l'Allemagne, pour cause d'effondrement du communisme et de réunification, est entrée dans une période de transition. On se souvient des proportions qu'elle avait prises dans l'esprit de M. Mitterrand à l'hiver 1989-1990, quand se fit ce passage à l'après-guerre froide, de la méfiance et du pessimisme qui avaient alors saisi l'Elysée et mis à rude épreuve l'*« amitié »* avec Bonn, avant que de part et d'autre on ne se ressaisisse dans un commun élan insufflé à la Communauté. M. Gorbatchev offrait à l'Allemagne la réunification sur un plateau ; Washington lui proposait de devenir son *« partenaire dans le leadership »*.

Cette inquiétude n'est totalement apaisée ni en France ni en Allemagne même, et ne le sera pas tant que la mutation ne sera pas achevée, la réunification digérée et clairement redéfinis les intérêts de la nouvelle Allemagne et son rôle sur la scène internationale.

On fait remarquer dans les milieux diplomatiques que ce moment d'expectative est extrêmement propice à la relation franco-allemande. Face à l'abîme d'incertitudes désormais ouvert à l'est du continent, face aux nouveaux désordres du monde, cette relation et sa déclinaison communautaire sont la seule rampe solide, le seul élément stable sur lequel les Allemands peuvent pour l'instant s'appuyer.

En 1994, les derniers soldats ex-soviétiques auront quitté le sol allemand (ils sont encore 200 000). Qui peut dire aujourd'hui avec certitude comment seront alors perçues l'Alliance atlantique et la présence américaine en Allemagne ? Vu sous cet angle, le corps d'armée franco-allemand qui doit être constitué dans les deux ans qui viennent est le meilleur exemple de l'utilité de l'entente entre les deux pays. Il aide l'Allemagne, dans ce domaine précis du moins, à se redéfinir en tant que puissance responsable à l'extérieur de ses frontières, comme en témoigne l'espèce de révolution culturelle que l'on constate chez des militaires allemands jusque-là entièrement tournés vers l'OTAN.

Sur le plan économique, alors que le pays entre en récession et que son endettement s'accroît dangereusement, l'excédent de ses échanges commerciaux réalisés à 60 % avec les partenaires de la Communauté est aussi l'élément auquel naturellement l'Allemagne se raccroche. Il y a quelque temps, M. Mitterrand appelait les Français à abandonner leurs craintes et leurs complexes par rapport au voisin. Peut-être ces derniers ne le savent-ils pas encore, mais ils ont, grâce à la politique suivie ces dernières années, énormément gagné en crédibilité outre-Rhin parce qu'ils sont perçus – et devenus – comme plus fiables, plus productifs, plus compétitifs. Les relations industrielles commencent également à s'en ressentir sérieusement. Reste une divergence à propos des négociations du GATT qui n'est pas résorbée, mais qui n'est pas de nature à remettre en cause tout l'édifice communautaire, et un débat de fond sur les politiques monétaires qui n'est pas franco-allemand mais ouvert désormais aussi en Allemagne même.

Un vieux fond de méfiance

Reste aussi que de ce moment d'incertitude qui la sert la France ne profite sans doute pas assez. Le corps franco-allemand n'est qu'un petit début de réponse au remodelage stratégique général auquel on devra procéder dans les années qui viennent et qui concerne autant le devenir de l'OTAN que celui de la dissuasion française. Il n'y a pas pour l'instant sur ces sujets de véritable réflexion franco-allemande. Les pays de l'Europe de l'Est attendent de l'entente entre Paris et Bonn qu'elle se tourne vers eux et leur propose coopération et concertation politique. Plus gravement, cette entente s'est reniée elle-même au début de la crise dans l'ex-Yougoslavie, sans bien mesurer sans doute l'ampleur des dommages qui allaient en résulter.

Côté français, un vieux fond de méfiance envers les Allemands a sur toutes ces questions empêché que soit vraiment mise en œuvre une politique étrangère commune. *« Notre problème,* dit un spécialiste français des relations franco-allemandes, *n'est pas que l'Allemagne brigue un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. L'Allemagne est partie pour dix ans de crise. Notre problème, c'est qu'elle soit notre vrai partenaire. »*

CLAIRE TRÉAN

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

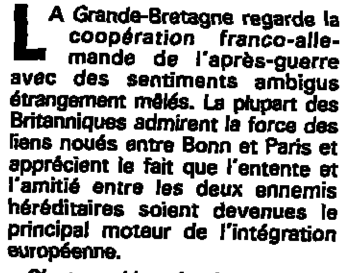
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

TRIBUNE

Vu de Londres : des rapports jugés à la fois avec suspicion... et un soupçon d'envie

par David Marsh



LA Grande-Bretagne regarde la coopération franco-allemande de l'après-guerre avec des sentiments ambigus étrangement mêlés. La plupart des Britanniques admirent la force des liens noués entre Bonn et Paris et apprécient le fait que l'entente et l'amitié entre les deux ennemis héréditaires soient devenues le principal moteur de l'intégration européenne.

C'est aussi le point de vue officiel du gouvernement de Londres. Mais ce sentiment est parfois mâtiné de condescendance. Le Foreign Office a eu tendance à se gausser, par exemple, du célèbre geste de réconciliation entre François Mitterrand et Helmut Kohl, il y a quelques années à Verdun. *« Se tenir ainsi par la main est si typiquement continental ».* Les fonctionnaires britanniques ne sont pas avares de sarcasmes sur les litres de champagne bus à l'occasion des sommets franco-allemands. *« On peut très bien s'entendre avec les Allemands sans cérémonies et flon flons. Nous avons une alliance tacite »,* avaient-ils l'habitude de dire avant que l'alliance ne devienne un peu moins calme suite à certaines remarques de Margaret Thatcher et de Nicolas Ridley.

Pourquoi l'ambiguïté ? Les vicissitudes périodiques des relations germano-britanniques expliquent que les liens franco-allemands soient considérés aussi avec suspicion et jalousie. La Grande-Bretagne est vexée d'être en permanence « l'intrus » (pendant onze ans « l'intruse ») dans la relation triangulaire entre les trois membres politiquement les plus importants de la Communauté européenne.

Le Royaume-Uni a rarement voulu, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, donner à ses rapports avec la France ou l'Allemagne la même intensité qui préside aux relations entre Bonn et Paris. Malgré le succès des efforts de John Major depuis 1990 pour améliorer ses relations avec l'Allemagne, la ligne Bonn-Paris restera le plus petit côté du triangle.

Le dilemme de John Major est fondamentalement terrible. Bien qu'il approuve le traité de Maastricht, ni lui, ni son parti, ni son pays, n'aiment l'idée d'une Europe unifiée politiquement et économiquement. Mais la Grande-Bretagne serait encore moins enthousiaste si elle était laissée à l'écart d'une Europe unie, pour le cas où, Bonn et Paris, par malchance, décidaient de créer une « mini-Europe » autour du noyau franco-allemand. Pour éviter les déconvenues, John Major sait qu'il ne peut avoir une influence sur l'axe Paris-Bonn que si la Grande-Bretagne reste sur la voie de l'Europe.

L'irritation britannique à propos du pouvoir liant du ciment Paris-Bonn a une longue histoire. La réussite de de Gaulle, qui, d'abord, a courtisé Adenauer et ensuite repoussé les avances de Harold Macmillan, n'a pas été oubliée. C'est un des facteurs fondamentaux expliquant la crainte de John Major d'une « Europe à deux vitesses ».

Aux Britanniques qui connaissent leur histoire, il n'est pas nécessaire de rappeler que le traité de l'Elysée a été signé à Paris une semaine après que de Gaulle eut publiquement annoncé son opposition à l'entrée de l'Angleterre dans la CEE.

Dans une certaine mesure, la Grande-Bretagne est elle-même responsable de son exclusion du noyau dur de l'Europe. Winston Churchill avait montré la voie en septembre 1946, quand, dans son célèbre discours de Zurich (souvent cité par Helmut Kohl, bien que l'on puisse imaginer que le chancelier allemand ne l'a pas vraiment lu dans son intégralité), il appelait de ses vœux des « Etats-unis d'Europe » – sans, bien entendu, la Grande Bretagne. *« La France et l'Allemagne doivent en asssurer la direction ensemble »,* proclamait Churchill. *« La Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, la puissante Amérique et, je pense, la Russie soviétique, doivent être les amis et supporters de la nouvelle Europe et doivent soutenir son droit à la vie. »*

Même après l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté en 1973, le ménage à deux s'est refusé obstinément à devenir un ménage à trois. Le domaine monétaire en est un bon exemple. Quand Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing ont créé le système monétaire européen en 1978, Helmut Schmidt – qui avait de très bonnes relations avec le premier ministre britannique James Callaghan – aurait été heureux que les Britanniques y participent.

Pour de mauvaises raisons à un mauvais moment

Le Royaume-Uni a hésité pendant douze ans, jusqu'à ce que le temps soit finalement « mûr ». Il a rejoint le mécanisme de changes en octobre 1990. C'était le dernier mois du gouvernement Thatcher. Et, comme on le sait, la Grande-Bretagne a rejoint le SME pour de mauvaises raisons, un mauvais taux de change et à un mauvais moment. Le mardi 15 septembre 1992, la veille du « mercredi noir ». Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, a invité implicitement les opérateurs sur le marché des changes du monde entier à vendre des livres sterling et à acheter des deutschemarks, en donnant une interview imprudente à un journal qui laissait entendre qu'un réalignement des taux de change était nécessaire au sein du SME.

Quand cette interview est apparue sur les écrans électroniques des agences de presse, la faiblesse de la Grande-Bretagne fut évidente. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre téléphona trois fois à Schlesinger dans sa maison des environs de Francfort pour lui demander une explication. Schlesinger répondit simplement que les remarques dévastatrices qui lui étaient attribuées n'avaient pas été « autorisées » !

Il suffit de comparer l'absence de concertation germano-britannique avec la réponse musclée que les Allemands et les Français ont donnée au cours des derniers mois à la spéculation contre le franc français. Intervention massive de la Bundesbank, communiqués communs, déclarations de soutien des gouvernements et même une (petite) réduction des taux d'intérêt par la Bundesbank ont été jetés dans la mêlée pour protéger la monnaie française.

Cela a rendu jaloux le gouvernement britannique. Pendant plusieurs semaines, après la piteuse sortie du SME en septembre, les Anglais ont espéré que la France serait obligée à faire de même. Maintenant, cependant, le Trésor britannique croit que la parité du franc à l'intérieur du SME pourra être maintenue jusqu'aux élections de mars (ce qui arrivera après est une autre affaire).

Il est clair qu'un élément important lie les attitudes française et britannique : la méfiance par rapport à la taille et à la puissance de l'Allemagne unie. A l'automne 1989, François Mitterrand a publiquement déclaré qu'il n'avait pas peur de l'unification allemande. Mais ses visites à Kiev et à Berlin-Est disaient tout autre chose. De même que les commentaires de Pierre Bérégovoy et de Jean-Pierre Chevènement. Margaret Thatcher suivit une voie moins élégante que Mitterrand en déclarant à plusieurs occasions qu'elle pensait qu'une Allemagne unifiée dominerait le reste de l'Europe, ce qui est caractéristique de son style. Ses déclarations étaient plus honnêtes que celles de Mitterrand, mais moins habiles car la Grande-Bretagne dut attendre jusqu'à l'avènement de John Major pour rétablir des relations avec le nouveau gouvernement du Vieux Continent.

Qu'en est-il de l'avenir ? La France a mené intelligemment une politique qui est également approuvée par le gouvernement de Bonn : *« Contenir la nouvelle Allemagne dans le cadre de l'Europe unie, ainsi que le prévoit le traité de Maastricht ».* John Major, pour sa part, a dit à Helmut Kohl qu'il avait confiance dans l'Allemagne et que donc il ne croyait pas nécessaire de contenir cette Allemagne, tout en plaidant pour une ratification du traité de Maastricht.

Mais, alors que les difficultés de l'Allemagne après la réunification s'accentuent, l'électorat allemand est devenu de plus en plus hostile au processus de Maastricht et par-dessus tout à l'idée d'abandonner le deutschemark. Maastricht n'est plus la solution au problème créé par la place d'une grande Allemagne en Europe, il est plutôt devenu une partie de ce problème.

Traiter avec l'Allemagne continuera donc à être une importante préoccupation, à la fois pour la Grande-Bretagne et pour la France. Toutes les deux essaieront de s'en sortir par des méthodes différentes, selon leur histoire, leur géographie et leur culture. Cependant, pour la Grande-Bretagne et pour la France, la nature du défi allemand pourrait être simplement différente de ce que l'on prévoyait en 1989-1990.

Willy Brandt fit une fois la remarque suivante : *« Ce n'est pas une Allemagne économiquement forte, mais une Allemagne économiquement faible qui risque de présenter les plus grands dangers. »* Si la récession allemande se prolonge, les voisins de l'Allemagne devront avant longtemps reconnaître la sagesse de cette déclaration, qui n'est banale qu'en apparence.

► David Marsh, responsable du département Europe au *Financial Times*, est l'auteur d'un livre sur la Bundesbank qui sera publié en mars prochain par les éditions Belin, 8, rue Férou, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

L'itinéraire rectiligne de Pierre Werner

Un des passages obligés de l'enquêteur désireux de connaître l'histoire du Luxembourg moderne est l'assez modeste demeure – Rond-Point Schuman – où Pierre Werner, aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans, a pris sa retraite après avoir siégé un quart de siècle au gouvernement, dont vingt ans comme premier ministre. Du 29 décembre 1953, où il se vit confier le portefeuille des finances, au 20 juillet 1984, où le grand-duc accepta sa démission, le leader chrétien-social ne connut qu'une traversée du désert dans l'opposition, entre 1974 et 1979. Cette expérience, qui se confond avec la construction de la CEE, était sans doute de nature à intéresser un grand éditeur étranger. Mais, fidèle à son personnage, Pierre Werner a confié ses mémoires aux presses luxembourgeoises de l'évêché.

Nulle trace de prétention dans ce récit destiné avant tout aux compatriotes de l'auteur. Si l'on cherchait à tout prix une concession à l'ego, on la trouverait peut-être dans la série de photos prises en compagnie des grands de ce monde qui illustrent le livre. Kennedy, de Gaulle, Bourguiba, Jean Monnet : ces clichés, pourtant pas sépia, ont déjà tout le charme du passé. Pour s'en tenir aux interlocuteurs français, quel défilé ! Maurice Couve de Murville, l'ancien interrogateur de l'étudiant Werner à Science Po, « *avare de paroles et impénétrable* » ; Michel Debré, adversaire respecté lors de difficiles discussions sur l'harmonisation européenne de la fiscalité affectant les mouvements de capitaux dans un grand-duché devenu expert en euro-émissions et « niches » pour euro-dollars. Plus tard, en 1984, et dans un genre bien différent, ce sera Georges Fillioud, qui considérait comme un « *satellite Coca-Cola* », faisant la part trop belle aux Américains, un projet du Luxembourg reconverti dans les télécommunications et l'audiovisuel de pointe.

« Je souffrais de cette incompréhension à cause de mon grand attachement à la France et à ses valeurs », note Pierre Werner. Par conviction démocrate-chrétienne, et parce qu'il avait compris que l'Europe des Six, puis des Douze était la seule façon pour son pays de jouer un rôle international, le chef du gouvernement luxembourgeois a consacré une grande partie de ses talents à l'entreprise de Jean Monnet. Difficile de lui donner tort, de son point de vue, même si l'on est moins pressé que lui d'enterrer ce qu'il appelle de façon expéditive l'« *Etat du XIXe siècle* ».

La politique intérieure n'est pas négligée, avec des convictions intimes parfois à contre-courant, par exemple quand il s'agissait de faire obstacle à une loi facilitant le divorce, cette forme de « répudiation » dans certains cas. *« Je crois au rebondissement final de la spiritualité et de la sagesse de vie élaborée pendant des siècles, comme je crois à la grandeur du métier politique. »* Cela passe, parce que c'est sous la plume d'un honnête homme qui – tout en attirant beaucoup d'argent au grand-duché, par sa politique et par ses relations personnelles – est resté un homme honnête.

JEAN DE LA GUÊRIVIÈRE

► *Itinéraires luxembourgeois et européens* de Pierre Werner. Éditions Saint-Paul à Luxembourg. Deux tomes de 310 et 350 pages, 2950 francs luxembourgeois (environ 500 francs français).

Les organes officiels

► L'Office franco-allemand pour la jeunesse est la plus vieille des institutions issues du traité de 1963. Depuis la chute du mur de Berlin, le contexte de la coopération a radicalement changé, explique-t-on à Bad Honnef, siège allemand de l'OFAJ. Il a d'abord fallu répondre aux nouveaux besoins de la partie orientale de l'Allemagne où, dès 1989, l'OFAJ a joué un rôle considérable. La promotion de l'intégration européenne, l'une des principales missions de l'OFAJ, a demandé des actions de plus en plus ciblées à un moment où la jeunesse, notamment en France, est de moins en moins organisée.

Enfin, il y a eu l'intégration des pays de l'Europe centrale et orientale dans des programmes trinationaux dont la limite est fixée pour l'instant à 5 % de tous les programmes subventionnés. Mais de l'aveu même des dirigeants de l'OFAJ, ces nouveaux défis ont permis à la plus vieille des institutions de la coopération franco-allemande de se refaire une véritable jeunesse.

En matière d'éducation, de culture et de jeunesse, la réussite de l'OFAJ est considérée comme exemplaire. Grâce aux subventions débloquées par cet organisme, lui-même financé à part égale par les deux gouvernements à hauteur de 42 millions de DM (142,5 millions de francs en 1993), 5 millions de jeunes Français et Allemands ont participé depuis 1963 à plus de 160 000 rencontres ou séjours linguistiques.

Ces échanges organisés selon le principe de la subsidiarité s'exercent par le biais des écoles, des universités, des associations, des corps de métier, des organismes sportifs ou des jumelages. C'est dire que le « maillage » de la société est global. L'OFAJ favorise les échanges de masse. Le nombre des jumelages de villes organisés sous ses auspices s'élevait à 1 300 en 1992, celui des « appariements » scolaires à 3 000, contre à peine quelques dizaines il y a trente ans.

Mais l'OFAJ n'est pas qu'un bailleur de fonds. C'est aussi un organisme d'information et de formation. Début février, un congrès sur l'apprentissage des langues étrangères dans l'Europe du marché unique sera organisé à Berlin. Un autre à l'automne, à Paris, portera sur le thème : « Quelle formation pour les citoyens de l'an 2000 ? »

Quant au troisième Forum Médias Jeunesse, il sera consacré cette année à la lutte contre les expressions de la xénophobie dans la vie quotidienne et au rôle possible des médias contre ce danger. En mai 1992, le conseil d'administration de l'OFAJ s'était déjà fixé comme nouvelle orientation pédagogique de mettre l'apprentissage interculturel des jeunes Français et Allemands au profit d'une plus grande tolérance envers les autres minorités ethniques et culturelles. Dans le contexte actuel de violence xénophobe et de montée de l'euroscepticisme, il s'agit plus de l'expression d'une volonté que d'une décision concrète, reconnaît-on à Bad-Honnef. Le reflet en quelque sorte des limites de l'action de cette institution modèle, voulue par de Gaulle et Adenauer pour sceller définitivement la réconciliation franco-allemande en invitant les jeunes à bâtir un avenir commun. Ainsi que l'explique un porte-parole de l'OFAJ, *« les échanges franco-allemands de jeunes ne peuvent pas résoudre les problèmes nationaux. Ils peuvent en revanche être un moyen parmi d'autres d'agir en faveur d'une tolérance pluriculturelle qui, elle, est une condition* sine qua non *d'une Europe unie ».*

► ARTE, Haut Conseil culturel franco-allemand, Collège franco-allemand universitaire : les organismes créés à la suite du traité sur la coopération franco-allemande ont fleuri depuis dix ans dans le domaine culturel. Bien qu'expressément prévues à l'origine, l'information et la culture étaient passées au second plan au début de la mise en œuvre du traité.

Les différences de structures entre les deux pays et certaines divergences de conception ont été surmontées à l'issue du sommet franco-allemand des 27 et 28 octobre 1986, qui, dans la déclaration commune de Francfort, a défini toute une série de mesures opérationnelles. Il en est résulté un profond renouvellement et une grande vitalité : institutionnalisation, avec la mise en place en octobre 1986 du Haut Conseil culturel franco-allemand, destiné aux échanges d'artistes ; renforcement remarquable de la présence culturelle française en Allemagne ; création en 1987 du Collège franco-allemand de l'enseignement supérieur, dont la mission est de promouvoir des cursus universitaires intégrés, avec à ce jour plus de quarante réalisations.

Enfin, création de la chaîne culturelle à vocation européenne, ARTE, qui témoigne de l'un des aspects les plus spécifiques de la coopération franco-allemande et de la dynamique engendrée par le traité de l'Elysée, à savoir la capacité d'innovation, par la création d'institutions ou le lancement de projets dont le concept est en soi totalement inédit pour chacun des deux pays. C'était le cas de l'OFAJ en 1963. C'est le cas d'ARTE aujourd'hui.

Au-delà des rencontres au sommet entre les chefs d'Etat et de gouvernement, les réalités de la coopération franco-allemande, aujourd'hui, c'est donc l'existence d'un tissu très serré d'activités communes et de relations permanentes, que nombre de pays de l'Est, notamment la Pologne, voudraient voir étendu.

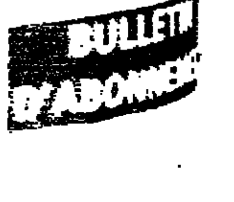
► Pour la défense et les affaires économiques et monétaires, la création de deux nouveaux conseils franco-allemands, en 1988, a permis de relancer la coopération dans des secteurs expressément prévus par le traité. Avec succès ? Il est peut-être encore trop tôt pour le dire. En matière économique et monétaire, le nouvel organisme est un instrument privilégié de la politique monétaire européenne.

En matière de défense et de sécurité, la coopération franco-allemande dispose d'une commission permanente coiffant trois groupes spécifiques (stratégie et désarmement, coopération-armements, et coopération militaire) ; les relations entretenues intègrent tous les processus de décision : instruction des projets, impulsion politique et mise en œuvre.

Les résultats les plus spectaculaires sont la mise sur pied d'unités mixtes, soit temporaires, soit permanentes (brigade franco-allemande qui deviendra en 1995 l'Eurocorps), qui selon la volonté des gouvernements français et allemand devraient être la préfiguration d'un pilier européen de défense, ainsi que les prémices d'une future politique étrangère et de sécurité commune.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Le climat se détériore entre le RPR et le CDS

La commission d'investiture du RPR devait se réunir, vendredi matin 22 janvier, pour examiner des points de friction qui opposent ce parti aux centristes du CDS pour la désignation des candidats de l'opposition aux élections législatives de mars prochain.

Jusqu'où les choses vont-elles aller trop loin entre le RPR et le CDS? La journée de vendredi va peut-être marquer un pas supplémentaire dans l'escalade de l'affrontement entre ces deux formations de l'opposition. Déjà aigres-douces depuis plusieurs semaines (*le Monde* des 9 et 20 janvier), les relations entre M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, et M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, pourraient se tendre encore un peu plus. C'est évidemment le dossier des investitures pour les législatives qui est au centre de la querelle.

Les centristes sont très en colère contre les chiraquiens en raison du maintien, dans la première circonscription des Hautes-Alpes, détenue par le PS, de Mme Henriette Martinez face à M. Jean-Claude Chappa. Retirée dans un premier temps, Mme Martinez, secrétaire départemental du parti chiraquien, conseiller régional, conseiller général et maire de Laragne, a été «rétablie» par la commisssion d'investiture du RPR. L'argument invoqué dans l'entourage de M. Juppé est le non-respect par M. Méhaignerie d'un accord qui avait été passé avec M. Jacques Chirac sur le département de l'Ille-et-Vilaine, dont le maire de Vitré est le président du conseil général.

Les deux formations s'étaient accordées pour se partager équitablement les deux premières circonscriptions – la première pour le CDS, la seconde pour le RPR – détenues par les socialistes dans ce département dominé par les centristes. Ces derniers avaient, cependant, quelques prétentions sur la désignation du meilleur candidat dans la deuxième circonscription. Un sondage avait été commandé, mais le RPR avait prévenu son partenaire qu'il fallait un accord formel avant la réunion de son conseil national consacré, le 18 janvier, aux investitures. Il n'y pas eu d'accord, mais des atermoiements et une menace de «primaire». Par précaution, le RPR a remis en selle Mme Martinez, à l'autre bout de la France, pour répondre à cet affront. Cette décision a été accueillie avec enthousiasme par le conseil national.

La «primaire sauvage» de M. Monory

Le paradoxe est que M. Méhaignerie a finalement respecté l'engagement de départ, sous la pression efficace, dit-on, de M. Alain Madelin, et qu'il se retrouve maintenant avec une primaire que le CDS juge choquante dans les Hautes-Alpes.

Pour faire élire M. Chappa, un avocat d'une quarantaine d'années, handicapé à la suite d'un accident de cheval, le CDS affirme qu'il a fait des sacrifices ailleurs. On estime que c'est un point de blocage important. Sans qu'il soit possible d'affirmer que les deux affaires sont liées, il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'une mesure de rétorsion a été prise dans le département de la Vienne. Elle n'est pas revendiquée ouvertement par le CDS, mais M. René Monory, président (UDF-CDS) du Sénat, soutient officiellement M. Alain Fouché, maire de Chauvigny et vice-président du conseil général, contre M. Arnaud Lepercq, député (RPR) sortant de la troisième circonscription de la Vienne. M. Fouché n'aurait pas l'étiquette UDF, mais cette primaire «sauvage» a toutes les apparences d'une primaire «contrôlée».

Le RPR y voit une agression caractérisée s'agissant d'un député sortant. Le CDS fait la même remarque à propos de la primaire imposée à M. Edmond Gerrer dans la première circonscription du Bas-Rhin. Il est vrai que le RPR reproche à ce dernier d'avoir voté la loi sur l'administration territoriale de la République (ATR), qui n'était passée que... d'une seule voix. Quoi qu'il en est soit, M. Alain Juppé a décidé de réunir d'urgence, vendredi matin, sa commission électorale, au siège du RPR, pour examiner la situation ainsi créée. Il n'est pas exclu qu'une nouvelle mesure de rétorsion soit prise.

O. B.

EN BREF

□ **M. Juppé et la politique étrangère sous la cohabitation.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré, jeudi 21 janvier, à Mâcon, que *«le futur gouvernement ne devra pas laisser la diplomatie et la politique étrangère sous la responsabilité unique du président de la République»* en cas de nouvelle cohabitation. *«C'est un domaine où l'action du gouvernement devra s'affirmer avec résolution et clarté»*, a souligné M. Juppé, qui a déploré *«l'abaissement de la France sur la scène internationale»*.

□ **Précision.** – Dans la liste des candidats investis par le RPR et l'UDF (*le Monde* du 22 janvier), nous avons omis la quatrième circonscription du Vaucluse, dans laquelle M. Thierry Mariani, RPR, sera candidat unique.

□ **Le RPR et l'UDF obtiendraient plus de 40 % des voix.** – Selon une enquête de l'Institut BVA, dont les résultats sont publiés dans *Paris-Match* (daté 28 janvier), si les élections législatives avaient lieu en janvier, le RPR et l'UDF obtiendraient 43,5 % des voix, le PS recueillerait 20 %, les écologistes 15 %, le Front national 11,5 % et le PC 8,5 % des voix. Cette enquête a été effectuée du 4 au 7 janvier auprès de deux mille dix-huit personnes en âge de voter. Un sondage d'IPSOS, rendu public dans *le Point* (daté 23-29 janvier), donne des résultats presque identiques : 42 % pour le RPR et l'UDF, 21 % pour le PS, 15 % pour les écologistes, 12 % pour le FN et 9 % pour le PC. La traduction en sièges selon IPSOS, donnerait 425 à 450 sièges pour la droite, 85 à 105 sièges pour le PS, et 12 à 18 sièges pour le PC. Les écologistes obtiendraient de 3 à 10 sièges, et le Front national un ou deux sièges. Cette enquête a été faite en deux vagues, fin décembre, puis début janvier, auprès de quatre mille personnes.

□ **La campagne officielle à la télévision.** – Les présidents de groupe de l'Assemblée nationale ont fixé, mercredi 20 janvier, conformément à l'article L.167-1 du code électoral, les temps de campagne officielle sur les antennes du service public de radio et de télévision. Sur les trois heures prévues au premier tour, le PS aura droit à 75 minutes, le RPR à 45 minutes, l'UDF à 31 minutes, le PC à 15 minutes, et l'UDC à 14 minutes. Au second tour (une heure et demie), le PS disposera de 37 minutes 30, le RPR de 22 minutes, l'UDF de 16 minutes, le PC de 7 minutes 30 et l'UDC de 7 minutes.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BÉRÉGOVOY

«Halte à la démagogie!»

M. Bérégovoy, qui était, jeudi 21 janvier, à La Rochelle, où il a conclu les rencontres des conseils communaux de prévention de la délinquance puis signé, avec le maire, M. Crépeau, un «plan local de sécurité», a rendu un hommage appuyé à l'action de MM. Tapie et Loncle visant à remédier aux phénomènes d'exclusion dans les agglomérations. Le premier ministre a insisté sur le travail de prévention de la délinquance entrepris par le gouvernement : *«Quand j'entends des membres éminents de l'opposition dire que l'argent des privatisations servira à aider les banlieues, je crie : halte à la démagogie! Je préfère les recettes durables à l'éphémère. Les Français ne savent pas assez que la politique de la ville dans notre pays est considérée comme un bel exemple dans le monde.»*

M. FABIUS

«Deux scénarios»

M. Fabius a expliqué, jeudi 21 janvier, à Aurillac (Cantal), au cours d'une réunion publique, que les électeurs ont le choix *«entre deux scénarios»*. Le premier, a-t-il dit, *«grave et noir, donne 80 % des sièges à la droite, ce qui serait sans précédent dans l'histoire de la République et mettrait en danger les acquis sociaux»*; le second, *«scénario de l'équilibre»*, est celui d'*«une gauche plus forte rassemblée autour des socialistes»*. *«S'il n'y a pas à l'Assemblée nationale une force suffisante pour s'opposer à la droite, les victoires sociales seront balayées»*, a averti le premier secrétaire du PS, dont c'était le premier déplacement en province pour la campagne des élections législatives.

M. CHIRAC

«Bombes à retardement»

M. Chirac a dénoncé, jeudi 21 janvier, à Toulouse, devant plus de deux mille personnes, *«les nombreuses bombes à retardement que le gouvernement va laisser derrière lui»* et qui ne permettent pas d'avoir *«une exacte connaissance des difficultés»* que l'opposition devra affronter. En présence de M. Baudis (CDS), il a accusé le gouvernement de pratiquer une politique *«de la terre brûlée»*, en *«multipliant les promesses sans prévoir les financements nécessaires»*. Il a cité la dette publique, *«qui représente par Français, nourrissons et centenaires compris, près de 40 000 F»*, et les compensations financières promises aux paysans après la réforme de la politique agricole commune. *«Fidèle à ses habitudes»*, le gouvernement *«s'est bien gardé d'en chiffrer le coût»*, a-t-il dit.

M. LE PEN

«En tête»

M. Jean-Marie Le Pen a affirmé, jeudi 21 janvier, à Strasbourg, où il présentait les candidats du Front national aux élections législatives dans les neuf circonscriptions du Bas-Rhin, que sa formation sera *«en tête dans plusieurs dizaines de circonscriptions»* à l'issue du premier tour de scrutin en mars. Le président du parti d'extrême droite estime qu'il devrait, lui-même, arriver en tête dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes. Il a critiqué le mode de scrutin, qui pénalise *«également les écologistes»*, précisant que ces derniers sont des *«supplétifs»*, soit des socialistes, soit de l'UDF. – *(Corresp.)*

Saisi par les sénateurs de l'opposition

Le Conseil constitutionnel revient sur le contrat d'union civile

En validant l'essentiel du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, le Conseil constitutionnel, jeudi 21 janvier, a annulé, pour des raisons de procédure, un des deux articles constituant un début de contrat d'union civile.

La tentation est toujours la même : lorsqu'en fin de session parlementaire le gouvernement dépose un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, les députés et les sénateurs profitent de l'occasion pour s'efforcer de faire adopter les modifications législatives auxquelles ils tiennent et dont ils n'ont pu obtenir la discussion jusqu'alors. En fin de législature, au moment de peaufiner le bilan à présenter aux électeurs, la pression redouble. Le texte social adopté cet automne a, ainsi, triplé de volume au cours de ses diverses lectures.

Cette manière de légiférer n'est pas bonne, chacun en convient. Le Conseil constitutionnel s'efforce donc d'éviter les abus les plus graves, mais il ne le fait que bien modérément. Certes, il applique une jurisprudence, bâtie en 1987, qui limite le droit d'amendement des ministres et des parlementaires, en interdisant les ajouts *«sans lien»* avec le texte initial; mais, soucieux de ne pas trop empiéter sur les responsabilités du Parlement, il n'applique cette règle de procédure qu'aux dispositions qui lui sont soumises par les députés et les sénateurs.

Le contrat d'union civile, auquel tenaient les élus socialistes, n'a été annulé qu'à moitié. Les sénateurs de l'opposition avaient signalé que l'article autorisant le transfert de bail, en cas de décès du locataire, à toute personne qui vivait avec lui depuis au moins un an, n'avait aucun rapport avec le projet initial du gouvernement. Le Conseil a fait droit à cet argument de procédure. En revanche, la disposition sur la couverture sociale de ces cohabitants, qui ne lui avait pas été soumise, n'est pas concernée par cette décision.

M. Charasse sanctionné

Pour la même raison de procédure, a été annulé un ajout voulu par M. Michel Charasse, usant de sa qualité de sénateur du Puy-de-Dôme, qui intégrait dans le corps préfectoral des fonctionnaires simplement détachés pour occuper des fonctions de sous-préfet. Les conditions particulièrement exorbitantes du droit commun, dont ils allaient bénéficier, avaient soulevé l'émoi des associations professionnelles, qui avaient obtenu une saisine du Conseil constitutionnel par les sénateurs de droite. Elles ont obtenu satisfaction, sans même que soient utilisés d'autres précédents jurisprudentiels qui permettaient de contester l'amendement de M. Charasse.

Toujours par refus du «cavalier» législatif, ont été déclarées non conformes à la Constitution des dispositions que Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, avait fait rajouter, faute de pouvoir les faire voter autrement, sur la législation des logements meublés et sur celle des bâtiments menaçant ruine. *(Lire page 18, l'article de Françoise Vaysse.)*

En revanche, le Conseil a validé l'article supprimant toute incrimination pénale à l'encontre de la femme s'étant autoavortée, car le projet initial comportait des dispositions renforçant la répression des actes d'entraves à l'interruption volontaire de grossesse. Aux sénateurs de l'opposition, qui s'étaient plaints que les députés de gauche fussent ainsi revenus sur un accord obtenu lors du vote du nouveau code pénal, le Conseil répond qu'une loi peut toujours modifier une loi antérieure, quelles que soient les conditions de son adoption.

THIERRY BRÉHIER

□ **Ile-de-France : le conseil général de l'Essonne rejette le projet de schéma directeur.** – Après les conseils généraux du Val-d'Oise, des Yvelines et du Val-de-Marne, celui de l'Essonne a émis à son tour, jeudi 21 janvier, un avis défavorable sur le projet de schéma directeur de l'Ile-de-France, présenté par le préfet de région. Le vote a été acquis par 39 voix sur 42, grâce aux suffrages du RPR, de l'UDF, du PC et des conseillers non inscrits. Les trois représentants du PS ont refusé de participer au vote. La décision du conseil est assortie de propositions à prendre en compte dans le futur projet.

Selon les carnets de route de Marcel Déat

M. Roland Gaucher a rejoint Sigmaringen en octobre 1944

Conservés aux Archives nationales, les carnets de Marcel Déat, fondateur du Rassemblement national populaire (RNP) en février 1941, révèlent que M. Roland Gaucher, élu du Front national au conseil régional de Franche-Comté et ancien dirigeant des jeunes du RNP, a rejoint, à la fin de l'année 1944, à Sigmaringen, en Allemagne, les chefs de la collaboration qui s'étaient enfuis devant la progression, en France, des armées alliées.

M. Serge Boudot n'est plus au Front national. Il vient d'en être exclu par M. Jean-Marie Le Pen. Il lui est reproché d'avoir participé à *«l'odieuse campagne christo-marxiste»*, selon l'expression de *National Hebdo*, dont avait fait l'objet M. Roland Gaucher, directeur de cet hebdomadaire, membre du bureau politique du parti d'extrême droite et ancien dirigeant d'un parti de la collaboration sous l'occupation nazie. Officier en retraire, M. Boudot dément, cependant, avoir prêté la main à la moindre opération publique de déstabilisation. Il ne doute pas que son exclusion a été demandée, et obtenue, par M. Gaucher, derrière lequel il s'était présenté aux élections régionales sur la liste du Front national dans le Doubs, sans être élu. Il *«refuse de polémiquer»* et il ne renie pas ses *«idées nationalistes»*. Il n'en estime pas moins que l'ancien responsable du Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat, dont il ignorait le passé, est *«un danger public pour le Front national»*.

Ce passé, selon l'exclu, est moralement *«rédhibitoire pour occuper un mandat électif»*. *«S'il était scandalisé par mon passé*, rétorque M. Gaucher, *il n'avait qu'à donner sa démission.»* De ce passé, précisément, M. Gaucher a brièvement parlé, en 1982, dans une publication au tirage confidentiel, *Lecture et tradition*, et, dix ans plus tard, dans *le Crapouillot*, une revue dont il est le directeur. Il disait avoir adhéré aux Jeunesses nationales populaires de Déat en *«février ou mars 1942»* et avoir été chargé, à la Libération, de *«liquider le fichier des abonnés du* National populaire, *organe du RNP»*, dans lequel il avait écrit des articles révélateurs de son engagement extrême (*le Monde* du 7 mars 1992). Il indiquait avoir reçu, en août 1944, *«un cours sur les techniques de la clandestinité, l'affrontement avec la police, etc.»*, au moment où Marcel Déat était en partance pour Nancy. Il confiait, enfin, s'être fait *«coxer»*, en novembre 1945, *«à la suite d'une imprudence personnelle»*. Il s'agissait, selon ses précisions orales, d'un rendez-vous pris, sans précautions, dans un hôtel parisien avec un homme qui était probablement filé par la police.

La cavale d'un groupe de faillis

Prolixe sur la période qui précède août 1944 et sur celle qui succède à novembre 1945, M. Gaucher est toujours resté discret sur celle qui est comprise entre ces deux dates. *«De Gaulle est arrivé. C'était une période de clandestinité faite d'opérations clandestines dans un contexte d'arrestations, de jugements et d'exécutions»*, se contente-t-il de répondre, en refusant d'être plus explicite sur son activité. A l'évocation, pour combler une mémoire défaillante, des carnets de route de Marcel Déat, M. Gaucher laisse entendre, contre toute évidence (1), qu'il est interdit d'en divulguer le contenu. Et il ajoute, un brin sibyllin, que figurent là *«les noms d'un certain nombre de gens qui ne tiendraient probablement pas à ce qu'on les rende publics»*.

La trace de M. Gaucher se trouve, en effet, dans les fameux carnets écrit par Déat, dont la fuite s'acheva, en Allemagne, chez ses protecteurs nazis, dans le château des ducs de Hohenzollern à Sigmaringen (Bade-Wurtemberg), où séjourna Philippe Pétain et où siégea une *«commission gouvernementale»* française qui prétendait prolonger le régime de Vichy. Déposés aux Archives nationales, non par des héritiers, mais par le ministère de l'intérieur, à la suite d'une saisie, ces carnets racontent notamment, jour après jour, en style télégraphique, la cavale plutôt lamentable d'un groupe de faillis. C'est une étrange «famille» de «collabos» dans laquelle on s'espionne, on se menace et on se rançonne. Déat y fait figure de parrain distribuant aux uns et autres les reichmarks dont ils ont besoin. Sur des feuillets à trous pour cahiers dits à feuillets mobiles, le chef du RNP a dactylographié, en simple interligne, ses déplacements, ses rencontres, ses conversations, ses décisions et ses promenades depuis 1939.

Dans le neuvième cahier, qui couvre la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1944, le vrai nom de M. Gaucher – Goguillot – apparaît à la date du mardi 29 août, en page 288. Installé dans un château proche de Baden, Déat écrit sous la dictée de son épouse, car il était absent (2) au moment où son jeune lieutenant a tenté de prendre contact avec lui : *«Goguillot téléphone que parti seul de Paris avec ses parents et qu'il a formé un convoi à Châlons, et arrivé ici.»*

Les embusqués du château

A la date du lundi 11 septembre, page 299, Déat raconte la fuite de son équipe vers son but ultime : Sigmaringen. *«Réveil général, préparatifs ultimes, descente des bagages, déjeuner. Cérémonie de l'essence : incidents divers. Le chauffeur de Grosse n'avait donné que 20 litres au lieu de 40 et on ne s'y retrouvait plus.* (...) *On dévale sur Forbach, mais la route reste montagneuse jusqu'à Freudenstadt. A partir de là, le chemin, toujours en lacets, est plus acceptable. Nous apercevons de loin le château fantastique des Hohenzollern, en haut de son piton.* (...) *Nous sommes à midi trois quarts à Sigmaringen. Le château est immense et bizarre, la ville est petite.»*

Arrivé de son plein gré à l'endroit où réside Pétain, Déat poursuit son journal. A la fin octobre, il pousse *«un sérieux coup de gueule contre les embusqués du château»*, qui ne s'acquittent d'aucune tâche, et il menace de *«n'envoyer personne au travail si les moins de vingt-huit ans n'y vont pas»*. A la page 35 de son dixième carnet, il écrit, en date du mardi 31 octobre 1944 : *«Arrivée de Goguillot, qui a moins de vingt-huit ans, et dont on va voir ce qu'on fera.»* Le lendemain, mercredi 1er novembre, Déat précise que la Toussaint est ensoleillée. *«Visite de Goguillot*, indique-t-il, *arrivé de son camp hier. Il va provisoirement se caser dans la direction de Vaillandet* (3). *Il voudrait caser son oncle André Gaucher à l'information.»*

Aujourd'hui, M. Goguillot est connu dans les milieux de l'extrême droite sous le pseudonyme de Gaucher. Ce «patriote» qui avait cru à l'Europe hitlérienne, ancien député européen proche de M. Le Pen, est conseiller régional du Front national en Franche-Comté.

OLIVIER BIFFAUD

(1) La loi 79-18 sur les archives du 3 janvier 1979 précise que les archives peuvent être, en général, librement consultées à l'expiration d'un délai de trente ans. Dans le cas d'espèce, le délai court à partir de la date des faits rapportés. Aucune interdiction n'est faite à leur divulgation.

(2) Du 25 août au début septembre 1944, Déat se rend, notamment avec de Brinon et Marion, à Berlin (27 août), Scharzstein (28 août) et au bunker de Hitler (1er septembre). Ses carnets détaillent la visite au Führer, lequel croit à une contre-offensive allemande et à une reconquête du sol français (pages 282 et suivantes).

(3) Professeur d'histoire et député socialiste avant guerre, Vaillandet a basculé dans la collaboration au RNP.

[Le tribunal de Paris devait rendre, vendredi 22 janvier, son jugement dans une affaire qui oppose M. Gaucher au *Monde*. Nous avons décidé de publier l'article ci-dessus le jour du jugement, qui est déjà rédigé selon l'usage, mais dont nous ne connaissons pas encore la teneur.]

POLITIQUE

Bilan d'une législature

X. – *Les chemins de l'égalité sociale*

Après avoir souligné le rôle retrouvé du Parlement et rappelé les débats consacrés par les députés à l'Europe, à l'immigration, à l'environnement, aux «affaires», à la santé, à la justice, à la décentralisation et à «la crise au quotidien» (*le Monde* des 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21 et 22 janvier), nous achevons la présentation du bilan de la législature 1988-1993 en mettant l'accent sur les principales mesures prises en faveur de l'égalité sociale.

par Valérie Devillechabrolle et Jean-Michel Normand

L'instauration d'un revenu minimum d'insertion (RMI) constitue de toute évidence la principale avancée sociale d'une législature qui, malgré les défis posés par la montée du chômage, ne sera que partiellement parvenue à moderniser le système français de protection sociale. Proposé par M. François Mitterrand lors de la campagne présidentielle de 1988 et voté quelques mois après sa réélection, ce droit à un minimum vital a été finalement pérennisé par le Parlement en 1992 après avoir fait l'objet d'une évaluation officielle. Cette dernière constituait déjà en soi une innovation puisque c'était la première fois que l'Etat prévoyait dès l'origine de faire contrôler par une instance indépendante la mise en œuvre d'une de ses politiques.

En l'espace de quatre ans, les enjeux du débat parlementaire ont changé de nature à l'épreuve des faits. En 1988, députés et sénateurs s'attendaient à voir bénéficier de ce nouveau dispositif les «clientèles» traditionnelles de l'aide sociale. Cette conviction incitait d'ailleurs le gouvernement à proposer que le financement du RMI soit symboliquement prélevé sur le produit de l'impôt sur les grandes fortunes, rétabli et rebaptisé pour l'occasion *«impôt de solidarité sur la fortune»*.

En 1988, les parlementaires se sont essentiellement affrontés sur le point de savoir s'il fallait ou non exiger des futurs bénéficiaires une contrepartie à la distribution de cette manne financière. Tandis que le gouvernement et la majorité des élus de l'opposition entendaient subordonner le versement de cette allocation différentielle à un engagement précis des bénéficiaires en faveur d'une insertion sociale, les parlementaires socialistes insistaient au contraire sur le fait que le RMI devait avant tout constituer un droit, l'insertion n'en étant qu'une conséquence souhaitable.

Ultime filet de sécurité

Le dispositif, adopté à l'unanimité moins trois voix à l'Assemblée nationale, consacre la notion de contrat d'insertion : en contrepartie d'un effort réalisé par les allocataires, les pouvoirs publics s'engagent à apporter la meilleure réponse à leurs difficultés. Conséquence du compromis passé avec les élus socialistes, l'allocation continue toutefois d'être versée, même en l'absence de contrat, à condition que ce retard ne soit pas imputable à l'allocataire.

Lorsque les parlementaires se sont retrouvés au printemps 1992, le rapport de la Commission nationale d'évaluation du RMI avait démontré que 40 % des allocataires étaient d'abord des victimes de la crise économique, moins demandeurs d'une aide sociale que d'une insertion professionnelle jusque-là refusée. Or seul un tiers des allocataires avaient pu en 1991 sortir du dispositif en bénéficiant d'un accès à l'emploi ou à une formation.

Au vu de ces résultats, le RMI remplit-il encore son rôle originel d'ultime filet de sécurité destiné à aider temporairement les plus démunis avant de les sortir rapidement de leur mauvaise passe? Les législateurs de 1992 ont répondu par l'affirmative en préservant l'esprit de la loi du 1er décembre 1988. C'est pourquoi, contrairement aux souhaits exprimés par plusieurs parlementaires socialistes, la revalorisation de l'allocation n'a guère fait que suivre la progression des prix. En outre, la loi du 29 juillet 1992 pérennise le rôle de l'Etat dans ce dispositif, contre l'avis de la majorité sénatoriale, soucieuse d'étendre, au nom de la décentralisation, la marge de manœuvre des conseils généraux.

Une réforme d'essence rocardienne

Le 15 novembre 1990, lorsque Michel Rocard monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre son projet de loi sur la contribution sociale généralisée (CSG), il sait qu'il prononce peut-être son dernier discours de premier ministre. L'UDF et le RPR ont, en effet, déposé une motion de censure, que centristes et communistes sont décidés à voter. Hétéroclite, cette coalition n'en menace pas moins de renverser son gouvernement dont le projet de loi, s'il vise à élargir et rendre plus juste le financement de la Sécurité sociale, est tout de même contesté par la plupart des partenaires sociaux. Finalement, Michel Rocard parviendra d'extrême justesse à repousser la menace : grâce à des défections diverses, notamment des députés des DOM-TOM, 284 voix se porteront sur la motion de censure alors que 289 auraient été nécessaires.

Avant de subir l'épreuve du feu parlementaire, la CSG avait dû franchir d'autres obstacles. Si la création du RMI avait été soutenue par la totalité du PS, la CSG est une réforme d'essence très rocardienne qu'il a fallu imposer à l'Elysée mais aussi à Pierre Bérégovoy, qui, du ministère des finances, a mené une longue guérilla contre ce projet. Indiscutable instrument de justice sociale mais trop complexe pour être clairement lisible, la CSG reste un outil controversé que les deux successeurs de Michel Rocard ont mis un point d'honneur à ne pas utiliser. Ce qui n'empêche pas les candidats socialistes aux élections législatives d'inscrire la contribution sociale généralisée au chapitre des grandes mesures sociales de la législature.

Sa création part d'un constat simple. En France, la Sécurité sociale est presque exclusivement financée par des cotisations salariales et patronales. Prélevées sur la masse salariale, celles-ci épargnent les revenus du capital ou du patrimoine, pèsent davantage sur les bas salaires (car la cotisation d'assurance-vieillesse n'est calculée que sur la partie des revenus inférieure à 12 000 francs par mois) et pénalisent l'emploi en renchérissant le coût du travail. D'où l'idée, que Jacques Delors avait proposée en vain en 1982-1983, d'instaurer une contribution sur tous les revenus.

Afin de mieux faire accepter cette réforme – et pour tenir compte du souhait présidentiel d'agir contre les inégalités, – l'entrée en vigueur de la CSG au taux de 1,1 % (mais avec un abattement de 5 % sur le revenu considéré) s'accompagne d'une baisse correspondante de la cotisation d'assurance-vieillesse, ce qui d'un point de vue financier en fait une opération blanche pour les comptes de la «Sécu». *Grosso modo*, les ménages dont le salaire est inférieur à 15 000 francs par mois en sont sortis légèrement gagnants. Malgré ses aspects technocratiques et sa présentation peu engageante – il s'agit en effet d'un impôt prélevé sur le salaire brut, c'est-à-dire sur des cotisations déjà payées... – il faudra encore attendre pour que les mérites de la CSG, que la droite se propose de rendre déductible du revenu imposable, soient pleinement reconnus.

C'EST TROP BÊTE, SIX MOIS DE PLUS ET ON CHANGEAIT LA VIE !

PESSIN

Le gouffre de l'assurance-maladie

Dans une large mesure, la loi sur la maîtrise des dépenses de santé constitue une des suites logiques de la contribution sociale généralisée. Après avoir entamé la modernisation du financement de la Sécurité sociale, les socialistes se devaient de se pencher sur le gouffre de l'assurance-maladie.

En octobre 1991, Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales du gouvernement Cresson, avait, malgré la fronde des professions de santé, conclu avec la Caisse nationale d'assurance-maladie un accord de principe en faveur d'une régulation de l'activité de la médecine libérale. L'objectif était d'établir des critères chiffrés définissant la progression des *«dépenses médicalement utiles»*, en liaison avec les syndicats de médecins, puis de définir les moyens d'y parvenir, autrement dit des sanctions financières. Une véritable révolution pour la «Sécu» – qui abandonnait sa fonction de simple *«caisse enregistreuse»* – mais aussi pour la médecine libérale, contrainte de se préoccuper des conséquences économiques de ses pratiques.

Ancien dirigeant mutualiste, René Teulade prend le relais en avril 1992. Un projet de loi modéré dans ses objectifs (il prévoit une croissance de 7 % des dépenses en 1992) mais encadrant strictement l'activité libérale. Après le rejet d'une première motion de censure, le gouvernement abandonne soudainement la partie fin juin, de crainte qu'une seconde tentative ne vienne troubler la préparation du référendum européen de septembre. Le projet de loi sera finalement adopté en décembre, après avoir été fortement atténué à la demande des groupes UDF, RPR et UDC, qui se sont finalement abstenus.

Enfin, la législature n'aura pas laissé au gouvernement le temps de mener à leur terme les projets de loi relatifs à la création d'un fonds de solidarité assurant certaines dépenses de retraite (bonifications pour les périodes liées à l'éducation des enfants, à la maladie ou au service national, minimum vieillesse, notamment) ou à la mise au point d'une prestation prenant en charge les personnes âgées dépendantes, réclamée depuis deux ans par les députés. Les deux projets ne seront adoptés qu'en première lecture. Quant au fonds de garantie des retraites, alimenté par la privatisation – ou la cession des actions – des entreprises nationalisées, il n'a pu être traduit en loi faute d'une session parlementaire extraordinaire. Le gouvernement de Pierre Bérégovoy a réalisé, mais un peu tard, qu'il manquerait de temps pour légiférer dans le domaine social...

FIN

Le défi de l'outre-mer

En avril 1988, dans sa *Lettre à tous les Français*, M. François Mitterrand se posait la question : *«Comment ne penserais-je pas aux populations de ceux de nos départements lointains qui attendent encore l'égalité sociale?»*.

Moins de deux ans plus tard, en janvier 1990, la Commission sur l'égalité sociale et le développement économique des départements d'outre-mer, constituée à l'initiative du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, et placée sous la présidence de l'ancien secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires économiques et sociales, M. Jean Ripert, avait le mérite d'appeler un chat un chat : elle soulignait combien il serait illusoire, si l'on souhaitait lutter efficacement, outre-mer, contre les disparités sociales, de se borner à des décisions ponctuelles alors que tout appelait *«un projet d'ensemble situant, dans une perspective à long terme, la place des DOM dans l'ensemble national»*.

Mais le problème relevait de la quadrature du cercle puisqu'il s'agissait tout à la fois de réduire de scandaleux écarts de revenus, d'effacer des inégalités sociales indignes de la France contemporaine et de mettre la fragile économie de chacun des DOM en état de supporter les conséquences de l'avènement de l'Union européenne.

Bref, si l'on ne voulait plus tourner autour du pot, il fallait aligner progressivement les SMIC locaux sur le SMIC métropolitain, harmoniser aussi les prestations familiales, trancher la question des sur-salaires des fonctionnaires, réduire certains avantages fiscaux injustifiés et, si l'on voulait remédier aux causes profondes du mal-développement des anciennes colonies, il fallait surtout faire preuve d'imagination pour essayer d'y concilier croissance économique et réduction des inégalités.

Le mérite de M. Le Pensec aura été de ne pas baisser les bras devant l'ampleur de la tâche.

Le processus d'alignement du SMIC «domien» sur le SMIC métropolitain s'est déroulé au rythme de réajustements semestriels, et si cette volonté politique continue de prévaloir au lendemain des élections législatives ce rattrapage connaîtra son terme à la date du 1er janvier 1995. Le nouveau relèvement du SMIC horaire intervenu le 1er janvier 1993 (+ 3 %, soit 30,45F) a ramené le différentiel moyen avec la métropole à 10,61 % alors que celui-ci s'établissait encore à 14,08 % au 1er janvier 1992.

L'alignement progressif des allocations familiales a suivi un rythme plus soutenu : il sera «total», selon le calendrier gouvernemental, dès le 1er juillet 1993, dix-huit mois avant la date initialement prévue.

Le ministre des DOM-TOM s'est montré plus circonspect dans son approche du régime de rémunération des fonctionnaires de l'Etat. Pas plus que ses prédécesseurs il n'a osé braver les organisations syndicales, très attachées à cet héritage de l'époque coloniale, mais il a, le premier, ouvert une perspective différente en se prononçant pour le maintien des avantages acquis (index de correction, prime de «vie chère», prime d'éloignement, qui majorent les salaires de base métropolitains dans des proportions considérables) pour les fonctionnaires en poste tout en modifiant ce système pour les nouveaux venus.

En revanche, aucune des dispositions prises pour favoriser le développement de l'emploi n'a permis d'enrayer l'aggravation du chômage, dont le taux a atteint, parfois, le double ou le triple de celui de la métropole. Bien au contraire, l'application à l'outre-mer de la loi instituant le revenu minimum d'insertion a cruellement confirmé la persistance des dysfonctionnements de la départementalisation aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. Elle a révélé l'existence, dans ces terres lointaines, d'une population vivant en dessous du seuil de pauvreté quinze ou vingt fois plus nombreuse qu'en métropole, et ce constat donne la mesure du défi majeur auquel le pouvoir central restera confronté, outre-mer, au cours de la prochaine législature.

ALAIN ROLLAT

Priorité à l'éducation

Ponctuées par d'impressionnants mouvements de foule, en 1984, pour défendre l'enseignement privé et, en 1986, pour rejeter le projet Devaquet sur l'université, les deux précédentes législatures avaient été le théâtre d'empoignades vigoureuses sur l'évolution du système scolaire français. Celle qui vient de s'achever aura été marquée par une étonnante discrétion des parlementaires sur ce chapitre.

Ils ont, il est vrai, des circonstances atténuantes. Difficile de trouver prise au débat quand le gouvernement injecte dans l'éducation nationale plus de 80 milliards de francs supplémentaires en cinq ans et crée plus de 60 000 nouveaux postes de professeurs.

Bon gré, mal gré, députés et sénateurs ont donné consistance au slogan du candidat Mitterrand en 1988 : faire de l'éducation la *«première priorité nationale»* de son second septennat. Au fil de la préparation et du vote des lois de finances, l'éducation nationale a retrouvé sa place de premier budget de l'Etat. Ce formidable effort financier a étouffé bien des controverses.

D'autre part, instruits par l'expérience, MM. Jospin et Lang, les deux ministres de l'éducation de ces cinq dernières années, se sont employés, chacun à sa manière, à désamorcer les passions et arrondir les angles, laissant au Parlement le soin d'entériner des accords déja soigneusement bouclés. Le dernier exemple en date a été le règlement du contentieux avec l'enseignement privé. Dans le cadre d'une loi portant diverses mesures relatives à l'éducation nationale, les parlementaires n'auront adopté, le 7 juillet 1992, que des dispositions déjà négociées, un mois plus tôt, entre le ministère de l'éducation nationale et le secrétariat de l'enseignement catholique, et qui avaient fait l'objet d'un accord signé publiquement par les deux parties le 13 juin.

Le droit à la formation pour tous

La même démarche avait été adoptée par M. Jospin pour faire aboutir son projet de loi d'orientation sur l'éducation. Précédé par une délicate négociation sur la revalorisation salariale des enseignants (qui privait le gouvernement du seul moyen de pression dont il disposait sur les syndicats d'enseignants), préparé minutieusement, entre janvier et mai 1989, par une série de tables rondes réunissant tous les partenaires concernés, c'est un texte très consensuel, raboté de bien des aspérités novatrices, qui fut soumis au Parlement.

Du coup, députés et sénateurs se livrèrent à un débat sans passion ni tollé. A peine entendit-on M. François Bayrou (UDF) regretter le manque de *«souffle»* de cette loi et ses *«silences révélateurs»*, à propos, notamment, de la décentralisation, ou encore M. Bruno Bourg-Broc (RPR) accuser M. Jospin de ramener ses propositions *«au niveau du plus petit dénominateur commun des différents groupes de pression syndicaux de l'éducation nationale»*.

Il reste que, adoptée le 10 juillet 1989, dans l'indifférence générale et grâce à l'abstention du groupe communiste, la loi d'orientation coule dans le bronze plusieurs évolutions majeures pour le système éducatif français. *«La nation se fixe comme objectif de conduire d'ici dix ans l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle ou du brevet d'études professionnelles et 80 % au niveau du baccalauréat. Tout élève qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint un niveau de formation reconnu doit pouvoir poursuivre des études afin d'atteindre un tel niveau.»*

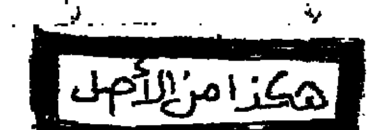
En quelques lignes de l'article 3, tout est dit : le slogan lancé dès 1985 par M. Jean-Pierre Chevènement a pris force de loi ; l'enseignement de masse et le droit à la formation pour tous sont devenus une obligation nationale. Avec l'ambition de réduire – enfin – les inégalités sociales et géographiques devant l'école.

Pour y parvenir, l'école primaire devait être réorganisée en cycles pour mieux tenir compte du rythme de chaque élève. Le poids des familles dans les décisions d'orientation était renforcé et les droits des lycéens davantage reconnus dans l'institution scolaire. Chaque école, collège ou lycée devait se doter d'un «projet d'établissement». Les contenus d'enseignement devaient être rénovés en profondeur pour assurer une meilleure insertion professionnelle des jeunes.

Enfin, dans chaque académie, l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) sonnait le glas des anciennes écoles normales d'instituteurs et réorganisait la formation des enseignants, instituteurs et professeurs dans un lieu unique, au sein de l'université.

Autant d'orientations peu ou prou à l'œuvre depuis quatre ans, et qui remodèlent, au passage, les finalités mêmes de l'éducation nationale, son organisation et ses méthodes. Il reviendra à la prochaine législature de confirmer ou d'infléchir la direction prise. Mais il se pourrait bien que ce droit à l'éducation pour tous apparaisse rapidement comme l'un des «acquis sociaux» que le président de la République s'est dit décidé à défendre.

GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN



هكذا من الأصل

MÉDECINE

Utilisé dans le traitement de maladies infectieuses graves

Le Centoxin est retiré du marché

Les firmes pharmaceutiques Centocor et Eli Lilly ont annoncé, jeudi 21 janvier, leur décision de retirer tous les lots de Centoxin, un médicament utilisé dans le traitement de certaines septicémies graves. Cette annonce, qui concerne l'ensemble des pays où était utilisé ce produit, fait suite à l'examen des résultats d'une étude faisant apparaître un taux de mortalité anormalement élevé chez les patients traités par ce produit.

L'annonce du retrait du Centoxin a surpris tous les spécialistes. Personne, en effet, ne s'attendait à ce que les firmes Centocor, qui fabrique cet anticorps monoclonal destiné au traitement des septicémies à bacille Gram négatif (BGN), et Eli Lilly, qui le distribue et le commercialise, décident d'en stopper la commercialisation au vu des résultats intermédiaires d'une étude menée actuellement aux Etats-Unis sous l'égide de la FDA (Food and Drug Administration).

Les spécialistes sont d'autant plus surpris que les termes mêmes du communiqué des deux firmes sont pour le moins laconiques, indiquant simplement qu'il ressort des résultats partiels de cette étude que *« chez les patients ne présentant pas de bactériémie (septicémie) à bacille Gram négatif, le taux de mortalité est plus élevé dans le groupe traité par ce produit que dans le groupe recevant un placebo »*. *« Bien que ces données ne soient pas définitives »*, poursuit le communiqué, les firmes *« ont également pris la décision d'arrêter tous les essais cliniques et l'utilisation du produit en attendant une analyse plus complète des résultats »*.

Un cas d'école

Ce nouvel épisode contribue à faire de l'histoire du développement du Centoxin un cas d'école. Tout avait commencé en 1985, lorsque des chercheurs américains mirent au point un anticorps monoclonal capable de s'opposer sélectivement à l'action des BGN, bactéries responsables de septicémies (environ trente mille cas chaque année en France). Grâce aux techniques du génie génétique, cet anticorps monoclonal fut produit industriellement par la firme Centocor et fit l'objet, en février 1991, d'un essai dont les résultats furent publiés dans la revue américaine *The New England Journal of Medicine*.

Au vu de cet essai, il apparaissait que ce médicament était capable de réduire la mortalité de patients suspectés d'être atteints d'infections graves à BGN. Le 2 juillet 1991, tout en reconnaissant qu'il n'existait qu'une simple *« présomption d'efficacité »*, le Centoxin reçut, en France, une autorisation de mise sur le marché (AMM) à condition d'être prescrit uniquement à l'hôpital et en cas de présomption de septicémie à BGN.

Dès la publication de l'étude du *New England Journal of Medicine*, de nombreux médecins avaient pourtant prévenu que ses résultats étaient difficiles à interpréter et qu'en tout cas la démonstration de l'efficacité du produit n'avait pu être faite. L'enjeu était de taille vu le prix très élevé du Centoxin (21 500 francs la dose). Certaines estimations faisaient état d'un coût annuel pour l'Assistance publique de Paris de l'ordre de 100 millions de francs (1).

Cette incertitude conduisit une quinzaine de réanimateurs français à réclamer, malgré l'autorisation de mise sur le marché, la possibilité de réaliser un nouvel essai complémentaire pour avoir le cœur net concernant l'efficacité du médicament. Cette affaire ayant été révélée par *le Monde* du 4 février 1992), M. Bruno Durieux, à l'époque ministre délégué à la santé, décida de saisir le Comité national d'éthique pour savoir *« dans quelles conditions pourrait se dérouler un tel essai, compte tenu des aspects éthiques que soulève une telle évaluation »*. En d'autres termes, était-il éthique de réaliser un essai contre placebo avec un produit autorisé dans le cadre d'une affection mettant en jeu le pronostic vital ?

La réponse du Comité d'éthique fut rendue publique le 17 juillet. Estimant que l'efficacité du Centoxin était *« plausible, mais non prouvée »*, le Comité d'éthique jugea cependant que l'essai que souhaitaient réaliser les réanimateurs français semblait *« difficilement réalisable »* pour des raisons essentiellement d'ordre éthique (*« la présomption d'efficacité rend délicate la constitution d'un groupe placebo »*). Du fait de l'AMM et de la disponibilité du produit, ajoutait le Comité d'éthique, *« il ne paraît pas acceptable d'en priver la moitié des patients »*.

En conséquence, le Comité d'éthique décida d'attendre les résultats de l'essai mis en œuvre aux Etats-Unis, précisant : *« Ou les conclusions de l'essai seront positives, et le Centoxin sera considéré comme efficace ; ou elles seront négatives, et l'AMM devra logiquement être supprimée »*.

Essais interrompus dans le monde

La situation actuelle ne correspond à aucune des deux situations envisagées il y a quelques mois par le Comité d'éthique dans la mesure où l'essai n'a pas été mené jusqu'à son terme. *« La décision d'un arrêt définitif ne sera prise, en accord avec la FDA, que lorsque les résultats intermédiaires auront été analysés en détail »*, précise-t-on simplement chez Eli Lilly. Jusqu'à présent, les données ayant conduit les deux firmes à interrompre la commercialisation du Centoxin sont entre les mains de la seule société Bio-Pharm Clinical Services Inc., responsable de la mise en œuvre pratique de l'essai. Elles seront transmises dans les prochains jours aux experts de la FDA, qui décideront alors de poursuivre ou non l'essai.

En attendant, tous les autres essais réalisés dans le monde avec le Centoxin sont interrompus. Cette décision concerne en particulier l'essai européen (en France, à l'hôpital Robert-Debré de Paris) effectué dans le traitement de la méningococcémie.

Cette affaire confirme parfaitement ce que disait le Comité d'éthique en juillet, à savoir que *« pour éviter que ne se reproduisent à l'avenir de pareilles difficultés »*, une autorisation de mise sur le marché *« devrait être justifiée par au moins deux essais, chacun de taille suffisante »*. Une recommandation d'autant plus importante que de nouveaux médicaments semblables, aussi innovants que coûteux, vont faire prochainement l'objet d'une demande d'autorisation de mise sur le marché.

FRANCK NOUCHI

(1) Selon Eli Lilly, au 1er novembre 1992, 551 personnes auraient été, en France, traitées par du Centoxin.

La réorganisation du système de transfusion sanguine

M. Etienne Eisenmann est nommé directeur général du Laboratoire français du fractionnement

M. Etienne Eisenmann a été nommé, jeudi 21 janvier, directeur général du Laboratoire français du fractionnement (LFF) et des biotechnologies par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire. Attendue depuis plusieurs semaines, cette nomination devrait permettre de clarifier la situation qui prévaut actuellement en France dans le domaine du fractionnement du plasma.

Au terme de la loi du 4 janvier 1993 relative à la sécurité en matière de transfusion sanguine et de médicament, le Laboratoire de fractionnement est le seul organisme habilité à fractionner le plasma collecté par les établissements de transfusion sanguine en France de manière à fabriquer les produits stables dérivés du sang (albumine, facteurs de la coagulation, immunoglobulines).

Ces produits étant désormais soumis aux mêmes règles que les médicaments, le LFF est un établissement pharmaceutique, constitué sous la forme d'un groupement d'intérêt public et associant l'Agence française du sang (AFS), les établissements de tranfusion sanguine autorisés à fractionner le plasma et, le cas échéant, des entreprises pharmaceutiques.

La mission confiée à M. Eisenmann, un spécialiste du génie génétique, ne sera pas facile. Outre la remise en ordre du système français du fractionnement plasmatique, encore sous le coup de l'affaire du sang contaminé, il aura pour tâche essentielle de promouvoir le développement des biotechnologies pour la fabrication de médicaments de substitution aux produits d'origine humaine. En particulier, ainsi que le précise M. Kouchner dans sa lettre de mission, il lui reviendra d'évaluer l'intérêt de fabriquer en France certains produits de nouvelle génération tels que le facteur VIII immunopurifié.

Enfin, et ce ne sera pas la mission la plus facile qu'aura à accomplir M. Eisenmann, il devra participer à la « liquidation » de l'activité de fractionnement de l'ancienne Fédération nationale de transfusion sanguine (FNTS). A ce titre, il aura, en accord avec l'Agence du sang et le gouvernement, à déterminer l'avenir du site des Ulis (Essonne). Dans le rapport qu'elle avait remis fin décembre, la commission de liquidation de la FNTS avait proposé *« de transférer les activités de fractionnement soit à une association gestionnaire, à charge pour cette dernière de les apporter au LFF, soit directement au LFF »*.

Afin d'entamer le processus de liquidation de la FNTS, il reste au gouvernement à nommer un liquidateur. Une fois cette nomination intervenue – dans les prochains jours, espère-t-on au ministère de la santé, – M. Kouchner devrait annoncer ce qu'il compte faire d'une part du secteur « collecte et service transfusionnels » de la FNTS (le directeur général de l'Assistance publique de Paris a officiellement proposé de reprendre sous la houlette de la seule AP l'ensemble des activités de transfusion dans Paris intra-muros), d'autre part des activités de l'Institut national de transfusion sanguine.

F. N.

[Né le 19 décembre 1934 à Paris, M. Etienne Eisenmann est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Après avoir travaillé aux Ciments Lafarge, aux Etablissements Gillier et chez Préval, il fut, de 1981 à 1990, directeur général de Transgène. Depuis 1992, M. Eisenmann était chargé de mission auprès du directeur général du CNRS. Il est, en outre, membre de la commission du génie biomoléculaire auprès du ministère de l'agriculture et membre du conseil d'administration de l'Association nationale pour la recherche technique (ANRT).]

REPÈRES

ÉDUCATION

Création de l'université de La Rochelle

Le décret annonçant la création de l'université de La Rochelle est paru au *Journal officiel* du 21 janvier. Cet établissement fait partie des sept nouvelles universités (avec quatre en Ile-de-France et deux dans le Nord-Pas-de-Calais) annoncées, le 7 mai 1991, par le ministre de l'éducation nationale dans le cadre du schéma « Université 2000 ». L'établissement d'enseignement supérieur de La Rochelle comprendra des pôles scientifique et juridique, un pôle de lettres et sciences humaines, ainsi que l'institut universitaire de technologie déjà implanté dans la ville. M. Bernard Bobe, professeur à l'Ecole centrale, en est l'administrateur provisoire, en attendant la mise en place de structures définitives et l'élection d'un président. Jusqu'à présent, l'antenne délocalisée de l'université de Poitiers accueillait à La Rochelle neuf cents étudiants en premier cycle de droit et de sciences.

PARIS

L'opération Seine-Rive gauche, un nouveau « trou des Halles » selon le PS

Dans une lettre ouverte, adressée mercredi 20 janvier, à M. Jacques Chirac, maire de la capitale, M. Jean-Marie Le Guen, conseiller (PS) de Paris, demande *« des expertises contradictoires et un débat public »* sur le grand projet d'urbanisme Seine-Rive gauche. Celui-ci prévoit, dans le 13e arrondissement, la couverture des voies de la gare d'Austerlitz par une dalle de 35 hectares pour permettre la construction d'un nouveau quartier. M. Le Guen estime que ce projet conduirait à une triple impasse technique, urbanistique et financière. Il rappelle que le coût de construction de la dalle (4 milliards de francs) est gagé sur la vente, aujourd'hui compromise, de 900 000 mètres carrés de bureaux, et redoute qu'on ne fasse appel aux contribuables parisiens pour combler ce qu'il appelle *« un nouveau trou des Halles »*.

SÉCURITE ROUTIÈRE

La commission Roché propose un retrait de six points pour les « très grands excès de vitesse »

Le rapport définitif de la commission de suivi de l'application de la loi sur le permis à points, présidée par M. Jacques Roché, demande une peine plus lourde pour les *« très grands excès de vitesse »*. Il propose d'appliquer un retrait de six points (contre quatre actuellement), soit la moitié du capital, pour les vitesses supérieures de 50 km/h aux limites autorisées. Une modification de la loi serait nécessaire pour qualifier ces infractions de délits passibles des tribunaux, ou pour que les excès de vitesse soient des infractions pouvant entraîner le retrait de la moitié des points. Remis, mercredi 20 janvier, à MM. Jean-Louis Bianco et Georges Sarre au ministère de l'équipement, du logement et des transports, le rapport Roché est, par ailleurs, favorable à la définition d'une carte professionnelle pour les chauffeurs routiers. Il propose une harmonisation européenne des codes de la route et des permis de conduire.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Trois Françaises en huitièmes de finale

Pour la première fois dans un tournoi du Grand Chelem, trois Françaises disputeront les huitièmes de finale des internationaux de tennis d'Australie. Jeudi 21 janvier, Mary Pierce (no 10) et Nathalie Tauziat (no 13) ont confirmé leur rang de têtes de série, en éliminant respectivement l'Américaine Lindsay Davenport (6-3, 6-0) et la Finlandaise Nanne Dahlman (6-2, 6-1). La performance du jour a été réussie par Julie Halard, victorieuse de l'Américaine Zina Garrison-Jackson (6-4, 7-5). En revanche, Isabelle Demongeot a été battue par l'Australienne Nicole Provis (6-1, 6-2).

Dans le tournoi masculin, où aucune surprise n'a été enregistrée, Guy Forget a disposé de l'Australien Jamie Morgan (6-3, 6-2, 6-2) et Guillaume Raoux a été battu par l'Américain Jim Courier (6-4, 6-3, 6-4).

AUTOMOBILISME : le championnat 1993 de formule 1

Williams-Renault en liste d'attente

Les deux Williams-Renault d'Alain Prost et de Damon Hill ne figurent pas sur la liste des voitures engagées dans le championnat du monde 1993 de formule 1 automobile publiée jeudi 21 janvier. Malgré une présence ininterrompue en formule 1 depuis 1975, Frank Williams avait fait parvenir sa demande d'engagement à la Formula One Constructor's Association (FOCA) et non à la Fédération internationale du sport automobile (FISA), comme le prévoit le règlement. La demande n'est finalement parvenue à la FISA que le lundi 16 novembre, au lendemain de l'expiration des délais.

Pour être « repêchée », l'équipe Williams-Renault, championne du monde en titre, doit désormais obtenir l'accord de toutes les autres écuries. Or, selon Frank Williams, deux écuries refusent d'admettre cet engagement, pour le contraindre à *« faire des concessions concernant la limitation des technologies avancées, ainsi que l'utilisation de la voiture de neutralisation pour des raisons autres que sécuritaires »*. Ces mesures avaient été réclamées par Bernie Ecclestone, directeur de la FOCA, pour réduire les écarts entre les écuries et rendre les grands prix plus ouverts.

Partenaire de Williams, Renault refuse toutefois de dramatiser la situation et fait référence à l'article 5 de la convention européenne sur la *« computation des délais »*, qui prévoit que lorsqu'un délai expire un dimanche il est prolongé afin d'englober le premier jour ouvrable suivant.

DÉFENSE

Un missile de croisière à la française

Suite de la première page

Les Américains considèrent que le Tomahawk classique est une arme de saturation, destinée à surprendre et à submerger toute défense adverse par le nombre des missiles lancés en salves.

A l'heure actuelle, l'armée de l'air et l'aéronavale, en France, ont, dans leur panoplie, un missile aéroporté, l'ASMP (air-sol à moyenne portée), à bord des Mirage-IV, Mirage-2000 N et autres Super-Etendard, qui s'apparenterait à un Tomahawk, à ceci près, toutefois, que l'ASMP est uniquement nucléaire, que sa portée n'est que de 100 à 300 kilomètres (selon l'altitude de son largage) et qu'il vole à deux fois la vitesse du son (à la différence du missile américain qui n'est que subsonique).

En 1997, des Mirage-2000 D de la force aérienne tactique (FATAC), puis les Rafale commenceront de recevoir le missile air-sol Apache que les groupes Matra et Aérospatiale mettent au point pour un coût de développement de 2,2 milliards de francs. L'Apache, dont la furtivité (sa discrétion face à un radar) est l'atout majeur, emporte, à vitesse subsonique, des charges qui dispersent des sous-munitions. Par sa navigation inertielle, ce missile, qui a une portée de 150 kilomètres, épouse le relief, pour mieux se dissimuler, à basse altitude.

Sous la pression des industriels, qui proposent des modèles d'armes concurrents, les états-majors français réfléchissent à la doctrine d'emploi d'un missile de croisière de conception nationale. De ce point de vue, deux options sont ouvertes.

La première consiste à disposer d'un missile du type dit Super-Apache, qui serait, lui aussi, une arme de saturation et, donc, d'une utilisation massive tant dans la profondeur du territoire adverse que sur les lignes de contacts. Dans ce cas, l'emploi de cette munition donnerait lieu à des frappes sur une grande échelle, avec l'ambition de désorganiser le dispositif de bataille adverse (neutralisation de bases, de concentrations de forces, d'abris et d'infrastructures). L'avantage du Super-Apache résiderait dans le fait que ce missile est une arme anti-forces pouvant être produite en plus larges quantités et servir à renouveler des attaques contre un même objectif mal ou insuffisamment « traité » du premier coup.

Une autre solution ferait appel à un Super-ASMP, dont la tête explosive serait classique et la portée supérieure à 400 kilomètres. Elle reviendrait à produire, sur le terrain, ce que les états-majors ont d'ores et déjà appelé *« un coup de semonce inhibiteur »*. Par là, il faut entendre la capacité à obtenir un effet plus stratégique, face à un pays qui devrait consentir des investissements importants pour se mettre hors d'atteinte. Des Super-ASMP n'auraient pas besoin, dans ces conditions, d'être conçus en grande série, puisque l'effet attendu de leur emploi serait atteint par un petit nombre de missiles jouant le rôle d'un avertissement. *« Une arme de ce type*, estime l'amiral Lanxade, *pourrait, à elle seule, en détruisant un centre de décision ou un objectif stratégique, ôter toute velléité d'agression à un adversaire menaçant, en lui révélant sa vulnérabilité. Elle délivrerait un message significatif, à moindre coût humain, et elle constituerait un moyen de pression efficace pour infléchir une politique. »*

Quelle que soit l'option arrêtée, l'efficacité des missiles de croisière – surtout dans le cas de l'Apache – dépend de la qualité du renseignement recueilli. Pour être la plus précise possible, la frappe par une telle arme requiert une série de préalables : la constitution des dossiers d'objectifs, la navigation du missile et son guidage en fin de course relèvent de moyens spatiaux dont la France est dépourvue totalement à ce jour, sauf à ne compter que sur le satellite civil SPOT.

C'est pour cette raison que les états-majors français, en la matière, ont émis l'idée que de tels missiles puissent être l'objet d'une coopération au sein de la Communauté européenne.

JACQUES ISNARD

En 1993

Aérospatiale escompte une reprise des ventes d'engins tactiques

Le directeur de la division Aérospatiale-Missiles, M. Jean-Louis Fache, a estimé, mercredi 20 janvier, devant la presse à Paris, que *« 1993 doit être l'année de la reprise de la commercialisation »* des missiles dans le monde, après une année 1992 où le marché a été en pleine stagnation et où le groupe français a réussi néanmoins à maintenir ses positions.

Le chiffre d'affaires d'Aérospatiale-Missiles en 1992 a atteint 5,6 milliards de francs (au lieu de 5,4 précédemment) et les prises de commandes ont été de 4,5 milliards de francs (au lieu de 4,8 en 1991). Le carnet de commandes atteint 9,5 milliards de francs, soit vingt et un mois d'activités. C'est la gamme de missiles anti-navires Exocet qui a assuré, avec plus d'un quart du montant global des contrats, le fonds de commerce en 1992, notamment grâce à des marchés conclus avec les Philippines, la Malaisie, Oman et deux autres clients à l'exportation, dont M. Fache n'a pas révélé la nationalité.

Aérospatiale-Missiles, qui employait en 1992 quelque 5 300 personnes, va réduire ses effectifs, pour les amener à 4 700 à la fin de 1993. M. Fache constate que la division dont il est le directeur est, aujourd'hui, *« en plein renouvellement »* de ses programmes, avec notamment – dans le secteur des missiles anti-aériens ou antimissiles, qui vont représenter jusqu'à 40 % des marchés mondiaux – la modernisation du missile Roland et la famille de missiles Aster en coopération franco-italienne.

JUSTICE

Infraction au code de l'urbanisme au cap d'Antibes

Les dépassements de surface de la « villa Pellerin »

M. Alain Aubert, fondé de pouvoir du promoteur parisien Christian Pellerin, a été récemment inculpé par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse, d'infraction au code de l'urbanisme. En tant que gérant d'une SCI, M. Aubert est accusé d'avoir construit, sans permis, un « palais » semi-enterré de 1 650 mètres carrés lors du réaménagement d'une villa au cap d'Antibes, surnommée par les riverains « villa Pellerin ». Une affaire qui défraie la chronique sur la Côte d'Azur et qui pourrait s'ajouter aux autres mésaventures récentes de M. Pellerin, toujours inculpé dans le dossier de la Tour BP de la Défense et dans celui des délits d'initiés de la Société générale.

NICE

de notre correspondant régional

Le 29 avril 1987, la SCI Chemin du cap, officiellement gérée par M. Alain Aubert, mais derrière laquelle se profile M. Christian Pellerin, achète à une vieille dame, Mme Georgette Saffian, une propriété de 17 498 mètres carrés, située en bord de mer, dans l'anse de l'Argent-Faux, à l'extrémité du prestigieux cap d'Antibes. Sur cette propriété est bâtie une maison en mauvais état d'environ 250 mètres carrés, surplombée par le phare de l'Islette. Pour la petite histoire, Mme Saffian a traité avec un intermédiaire sans scrupule, M. Antoine Lozzano, qui détournera, à son profit, une bonne partie du montant de la vente (7,7 millions de francs) et sera condamné, plus tard, pour ces faits, à trois ans de prison.

A cette date, et depuis 1976, tout le secteur du cap d'Antibes est, alors, inconstructible. Mais les acheteurs n'ignorent pas que le POS (plan d'occupation des sols) d'Antibes a été mis en révision et qu'il prévoit une extension du bâti de 30 %. En mars 1988, à l'issue de l'enquête publique, le nouveau POS sera, en effet, approuvé par le conseil municipal d'Antibes. Le 3 octobre suivant, la SCI dépose une demande de permis de construire pour le réaménagement complet de la villa. Après instruction par les services de l'équipement, le permis sera accordé, dans des délais plutôt brefs, le 18 janvier 1989. Il permet à la SCI de reconstruire l'existant avec un boni de 72 mètres carrés. De plus, l'ombre portée de la construction étant susceptible de gêner le fonctionnement du phare de l'Islette, le ministère de la mer a donné son accord pour le rehaussement de l'ouvrage d'une hauteur de 4 mètres.

Au détour de l'affaire Claude Muller

Assez vite, cependant, les riverains constatent que les travaux prennent une ampleur suspecte. Dans le courant de 1990, ils saisissent le préfet des Alpes-Maritimes de l'époque, M. Yvon Ollivier, qui, en décembre, ordonne une enquête des services de l'équipement. Ceux-ci constatent alors un dépassement, modeste, de 73 mètres carrés de surface hors œuvre nette (SHON) pour le bâtiment principal. Ils relèvent, également, diverses autres irrégularités, dont la création d'un logement de gardien de 77 mètres carrés en lieu et place d'un parking et la construction illégale d'un garage de 130 mètres carrés de surface brute. L'affaire sera régularisée par un permis modificatif délivré le 9 juillet 1991 avec l'avis favorable des divers services concernés.

Personne ne se doute encore de la monumentale supercherie commise par la SCI. Elle sera découverte après l'ouverture, fin 1992, d'une information judiciaire concernant l'affaire Claude Muller. Ce promoteur cannois, beau-père de M. Pellerin, est écroué le 8 décembre 1992, sous l'inculpation d'escroquerie, pour avoir surfacturé le prix d'une villa destinée au chef du gouvernement du Qatar (*le Monde* du 11 décembre 1992). Le juge d'instruction, M. Murciano, magistrat connu pour sa pugnacité, apprendra incidemment qu'un très important dépassement des droits à construire a été commis lors de la reconstruction de la villa de l'Islette, surnommée « villa Pellerin », et revendue, en octobre 1992, pour 35 millions de francs, à la Société foncière du bassin méditerranéen, gérée par M. Muller.

Le jeudi 7 janvier, les agents de la direction départementale de l'équipement (DDE), accompagnés par des enquêteurs du SRPJ de Nice, se rendent sur place. Ils ont beau inspecter les lieux, ils ne décèlent rien d'anormal. Le lendemain, le juge Murciano, flanqué d'un représentant du parquet, des mêmes agents de la DDE et des policiers, décide de se transporter lui-même au cap d'Antibes. Cette fois, un riverain bien informé sert de guide. Sur ses indications, la petite troupe découvre une trappe de 1 mètre de hauteur et de 70 centimètres de large, dissimulée par des cyprès en bacs dans l'espace gazonné entourant la villa.

2 300 mètres carrés au lieu de 403

En dessous, s'étend une vaste construction à demi enterrée de 1 650 mètres carrés de superficie, fermée, sur la mer, par un mur en parpaings qui, de l'extérieur, paraît servir de soutènement. Pour créer davantage l'illusion, ce mur, fraîchement peint, est agrémenté, sur sa partie visible, de plusieurs niches cintrées où ont été installées des statues et des vasques. De toute évidence, ce mur aurait dû, ultérieurement, être abattu, pour permettre à la lumière d'entrer par sept larges baies vitrées, provisoirement aveugles, pratiquées sur la façade ouest... A l'intérieur, certaines pièces sont encore « brut de décoffrage ». Mais d'autres sont déjà carrelées et en cours d'aménagement. D'après les plans d'exécution trouvés sur place, il a été prévu une galerie d'art, divers salons, un sauna, un jacuzzi en mosaïque, une salle de cinéma, une salle de billard, etc. L'ensemble de ces locaux devait être relié par un ascenseur à l'étage supérieur – le rez-de chaussée « émergé ».

Dans la foulée, les agents de l'équipement ont également relevé d'autres anomalies par rapport au permis modificatif du 9 juillet 1991. Le logement du gardien, par exemple, a encore été agrandi de 44 mètres carrés, une loggia a été fermée (133 mètres carrés supplémentaires) et 185 mètres carrés ont, à nouveau, été gagnés sur le garage. Au total, la villa, qui devait représenter une superficie de 403 mètres carrés, avoisine maintenant les 2 300 mètres carrés. Sans compter le parking souterrain de 315 mètres de surface hors œuvre brute. Une tricherie énorme, comme on en voit peu sur la Côte d'Azur, où on est pourtant habitué aux entorses à la construction.

Le juge Murciano devrait entendre, prochainement, d'autres protagonistes, dont l'architecte cannois. Et déterminer quel a été le véritable commanditaire des travaux.

GUY PORTE

La mise en liberté sous caution de l'ex-PDG de RMO

Les « naïvetés » de Marc Braillon

Après son inculpation pour abus de biens sociaux, détournement de fonds, exercice illégal de l'activité de travail temporaire et son incarcération à la prison de Varces (Isère) pendant quarante-sept jours, M. Marc Braillon, ancien PDG de la société RMO, a retrouvé la liberté mercredi 20 janvier (*le Monde* du 22 janvier). L'enquête menée par la brigade financière de la police judiciaire de Grenoble et le juge d'instruction, Mme Elisabeth Servoin, a mis en évidence les curieuses pratiques de ce « patron » peu ordinaire.

GRENOBLE

de notre correspondant

L'ex-PDG grenoblois, ancien « champion » du sponsoring sportif, a accumulé d'étonnantes « performances » depuis la liquidation de son groupe, RMO SA (1), le 6 août 1992. Le juge d'instruction a exigé le versement d'une caution de 4 millions de francs pour prononcer la remise en liberté de M. Braillon. Un montant record pour le tribunal de Grenoble. M. Braillon, qui, selon les enquêteurs, « *criait misère derrière les barreaux de sa prison* », ne devrait pas cependant rencontrer de sérieuses difficultés pour réunir le reste de la somme. Avant de mettre en chômage forcé plusieurs milliers de salariés, il aurait en effet organisé sa reconversion dans le monde des affaires en faisant racheter, par l'intermédiaire de membres de sa famille ou de proches collaborateurs, les filiales les plus prospères de son empire aujourd'hui disparu.

Pendant la courte période où RMO SA fut en règlement judiciaire – le dépôt de bilan de la société est intervenu le 30 juillet 1992 et la liquidation huit jours plus tard, – le tribunal de commerce de Grenoble autorisa la vente d'un certain nombre de sociétés filiales dont Rapid secrétariat, Qualitra et la Société européenne de sélection, implantées à Paris. Ces opérations auraient été réalisées en accord avec M. Braillon, qui s'apprêtait, juste avant son incarcération, le 3 décembre 1992, à être réembauché par certaines d'entre elles. Le liquidateur de la société RMO a fait récemment appel des ordonnances de cession des filiales étrangères au Maroc, au Brésil et au Luxembourg prononcées par les juges. Il souhaite savoir de quelle manière M. Braillon a pu reprendre possession indirectement de certaines de ces entreprises.

Ses avocats rejettent en bloc l'ensemble de ces accusations. Ils affirment que la remise en liberté de leur client prouve que l'enquête n'apporte pas la preuve de faits délictueux. « *M. Braillon n'a pas organisé systématiquement son insolvabilité*, reconnaît en effet un magistrat. *Ce patron était tellement sûr de lui qu'il n'a pas vu venir la catastrophe qui se profilait.* » Les investigations policières révèlent cependant qu'au cours des premiers mois de l'année 1992 il a tenté, dans la précipitation, de sauver une partie de l'empire qu'il créa il y a vingt-huit ans et qu'il ne voulait à aucun prix partager, malgré les offres alléchantes qui lui furent faites au cours de l'année 1991.

Finalement, au mois d'avril 1992, il répondra favorablement aux propositions de deux escrocs agissant pour le compte d'investisseurs du Moyen-Orient, un « faux prince arabe », M. Echam Zantha, et M. Mohamed Resa Hanaaï, qui, selon les services de police français, aurait eu des liens avec des milieux terroristes iraniens. Il leur confia une somme de 5 millions de francs destinée à débloquer un prêt bancaire personnel de 100 millions et une participation à hauteur de 50 millions de francs dans le capital de RMO SA.

Le cheminement compliqué de l'argent

Marc Braillon ne vit rien venir en retour et l'argent qu'il versa devait disparaître. « *Avec sa complicité* », affirment les milieux de l'enquête. « *Absolument pas* », répondent ses avocats puisque 75 000 francs ont été restitués à l'ex-PDG, qui les a remis aussitôt entre les mains du liquidateur. « *Le jour où l'on rencontre des problèmes on peut se montrer naïf et faire tout ce qu'on peut pour sauver son entreprise* », plaide l'un de ses conseils.

L'analyse des trente-cinq sociétés du groupe RMO a également permis de mettre au jour l'existence d'un compte bancaire dans un établissement de Marseille qui aurait été alimenté à partir du siège de la société situé à Meylan (Isère). Les 5,5 millions de francs qui s'y trouvaient auraient pu servir de « caisse noire » aux agences RMO de la Côte d'Azur. Elle aurait pu ainsi financer certaines activités illégales du groupe, comme le versement de rémunérations à des travailleurs clandestins.

Enfin les investigations des magistrats et des policiers portent sur les investissements réalisés par l'ex-PDG de RMO dans le sponsoring sportif. L'automobile, le football, la voile, la boxe, le cyclisme, et bien d'autres sports encore, servirent de support à la société de travail temporaire pour promouvoir son image et celle de son fougueux PDG. Le cheminement de l'argent dépensé – 20 millions de francs en 1989, le double l'année suivante et autant en 1991 – est souvent compliqué, parfois même très obscur. A partir de 1990, cette politique dispendieuse a probablement contribué à la chute du groupe RMO.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le chiffre d'affaires du groupe, qui selon les experts accusait un passif de 1,1 milliard de francs était de 2 millards de francs en 1991 ; 600 salariés permanents et près de 15 000 intérimaires travaillaient dans l'entreprise au mois de juillet 1992.

□ **M. Paul Legatte remplace Jean Pinel au CSM.** – M. Paul Legatte, conseiller d'Etat honoraire, est nommé membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), en remplacement de Jean Pinel, décédé, indique un décret du président de la République publié mercredi 20 janvier au *Journal officiel*. M. Legatte, âgé de soixante-seize ans, a été le médiateur de la République de 1986 à 1992. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1954, il a été un proche collaborateur de Pierre Mendès France entre 1954 et 1967.

□ **L'extradition d'un chef présumé de la Mafia examinée à Aix-en-Provence.** – La demande d'extradition de M. Dominico Libri, l'un des chefs présumés de la N'Dranghera, la Mafia calabraise, a été examinée, jeudi 21 janvier, par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui rendra son avis le 27 janvier. A la suite de son arrestation, en septembre 1992, sur l'aéroport de Marseille, M. Libri, cinquante-neuf ans, avait été placé sous écrou extraditionnel à la demande des autorités italiennes. A deux reprises, en 1990 et en 1991, cet ancien entrepreneur avait été condamné par contumace à dix ans de prison par la cour d'assises de Reggio-di-Calabre, en Italie, pour « *association criminelle de type mafieux* ».

Un officier condamné à huit mois de prison avec sursis après la mort d'un appelé

Le commandant Gérard Hauy a été condamné à huit mois de prison avec sursis et trois sous-officiers, Jean-Marc Deu, Philippe Cerne et François Burguin, à quatre mois avec sursis par le tribunal de Landau (Allemagne) pour « *homicide involontaire* » après la mort accidentelle en 1988 d'un appelé, Alexis Valton, au cours d'un exercice au 51e régiment d'artillerie de Wittlich. Un médecin militaire et un autre appelé ont été relaxés. Le procureur avait reproché aux cadres du régiment d'avoir transformé en marche forcée un exercice d'évaluation individuelle, alors que Alexis Valton, souffrant, présentait déjà les symptômes d'un grave malaise. – *(AFP.)*

□ **Inculpation de Jean-Claude Romand, meurtrier présumé de sa famille.** – M. Jean-Claude Romand, meurtrier présumé de cinq membres de sa famille à Prévessin-Moens (Ain) et Clairvaux-les-Lacs (Jura), s'est vu notifier jeudi 21 janvier son inculpation sur son lit d'hôpital. Une information avait été ouverte lundi dernier par le parquet de Bourg-en-Bresse, concernant les meurtres de Florence Romand, de ses deux enfants, Antoine et Caroline, et d'Aimé et Anne-Marie Romand, les parents de Jean-Claude Romand, époux de Florence (*le Monde* du 13 janvier). Trouvé inanimé dans sa maison en feu dans la nuit du 10 au 11 janvier, Jean-Claude Romand est soupçonné d'être l'auteur des meurtres. Les enquêteurs ont découvert qu'il avait trompé pendant douze ans les siens, qui le croyaient médecin et chercheur à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), alors qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Pour maintenir un train de vie élevé, il aurait emprunté d'importantes sommes d'argent et mené des activités qui n'ont pas été éclaircies.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Mme le juge

ÇA peut paraître idiot, mais pour moi, un petit juge, c'est une grosse dame. Une dame autoritaire, sympa, genre Simone Signoret, trônant, souveraine, dans un bureau encombré, plutôt crade, sorti d'une page de Balzac illustrée par Daumier, ou d'une série télévisée. Enfin, c'était...

Hier, je sors du métro à Bobigny-Pablo-Picasso... Pardon, monsieur, le tribunal de grande instance, c'est où ? C'est là ! Je lève les yeux et je vois un énorme palais de verre aux arêtes bleues, ludique, ultramoderne. Disneyland à La Celle-Saint-Denis. L'enquête sur l'affaire magistrats instructeurs contre chancellerie, je m'en charge. Et je m'installe dans un superbe cabinet design, entièrement vitré, devant une adorable jeune femme, elle tient à garder l'anonymat, visage rond, cheveux courts, voix douce et main ferme. Pas furieuse, pas du tout. Pas heureuse. La réforme du code de procédure pénale l'a incitée à demander, avec ses treize collègues, à être déchargée de ses fonctions. Alors, prête à répondre à mes questions?

– Oui, oui. Allez-y, instruisez ! A charge et à décharge, attention ! Simplement une précision : je n'appartiens à aucun syndicat, à aucune association.

– Bon, OK. Dites voir, ce gros malaise, dans un cadre pareil, on a du mal à y croire.

– Pourquoi? Au contraire ! On est là, enfermés dans une espèce d'aquarium-bunker, au milieu de cités défavorisées, à très forte délinquance, Drancy, Monfermeil, La Courneuve, sans parler de Roissy, plaque tournante du trafic de drogue pratiqué par des étrangers le plus souvent sans papiers. Et on est continuellement confrontés à des cas sociaux qu'il s'agit de trancher, comme un chirurgien appelé trop tard, une jambe gangrenée. On dit que la justice fonctionne mal, mais est-ce que c'est au pénal de contrôler le flux migratoire?

– Vous n'êtes quand même pas opposée à une loi destinée à élargir, à garantir les droits de l'inculpé... non, de l'examiné... On s'y perd...

– Je suis pour ! Mille fois pour ! Pour la présence d'un avocat pendant la garde à vue, encore qu'un simple coup de fil à la famille puisse torpiller une perquisition. Pour l'accès permanent de la défense aux dossiers. Pour le travail en équipe quand il s'agit d'affaires difficiles, compliquées. C'est déjà le cas, d'ailleurs, on en discute entre nous, on n'arrête pas. Le problème n'est pas là !

Son greffier, elle est charmante, le portrait de Nicole Garcia, confirme. Se plaint du manque d'effectifs, de moyens et du surcroît de paperasseries tatillonnes, inutiles, entraîné par la réforme. Et s'en va une pile de procès-verbaux sous le bras. Je poursuis mon interrogatoire :

– Et les lettres recommandées envoyées aux suspects pour leur dire qu'ils vont être poursuivis, au risque de les voir s'éparpiller dans la nature, vous en pensez quoi, exactement?

– Ben... Même si ça ne s'applique pas au terrorisme et au trafic de stupéfiants, là, aussi, le texte de la loi n'est pas clair, on n'est pas à l'abri d'une erreur d'appréciation. Ou d'une tricherie : la police sera tentée de dire qu'il n'y a pas assez de charges précises et concordantes pour poursuivre. Sinon, bonsoir les armes, les preuves et les indices !

– Vous ne seriez pas un peu jalouse de vos prérogatives ? Vous n'aurez plus l'initiative de la mise en détention.

– On s'en passera ! Libre à un magistrat et à deux échevins, traduisez deux jurés, d'envoyer les gens en prison pendant l'instruction. Reste à savoir s'ils sont les meilleurs juges de la situation. Mais qu'on ne nous oblige pas, c'est aberrant, à décerner le mandat de dépôt ! On nous enlève la responsabilité et on nous laisse le contentieux. Avec tout le travail qu'on a ! Vous savez combien de dossiers j'ai traité l'an dernier? Cent quatre-vingts.

– Passons à votre emploi du temps. Qu'est-ce que vous faisiez mercredi après-midi?

– Une confrontation. J'ai convoqué un inculpé dans une affaire de drogue, son conseil, cinq témoins et un policier qui s'est infiltré dans le réseau. Ça a duré des heures !

– Il arrive qu'ils s'engueulent entre eux?

– Et comment ! Ils sont même carrément violents. Faut les laisser se défouler. La vérité peut jaillir de ces affrontements.

– Vous sortez souvent d'ici?

– Encore assez, oui... Reconstitutions. Auditions d'inculpés hospitalisés. Vérifications. Je pense à une femme qui a tué son mari parce qu'il la battait à mort. Elle prétendait qu'il y avait encore du linge plein de sang dans sa machine à laver. On y est allé voir.

Exact. Elle était en détention préventive. J'ai estimé, seule, en mon âme et conscience, qu'on pouvait la libérer. On ne me fait plus confiance? On m'oblige à appliquer une loi bâclée, inapplicable? Je préfère passer aux affaires matrimoniales.

Je suis allée poursuivre mes investigations à la cour d'assises. Dans le box, deux grands gaillards accusés, aveux à la clé, d'un braquage. Au cours de l'instruction, le juge a constaté qu'ils étaient couverts d'ecchymoses. L'expert médical a confirmé. Le commissaire, appelé à la barre des témoins, ne voit pas de quoi il peut s'agir.

A mon avis, ils ont dû tomber dans l'escalier ! Au fond, vous avez peut-être raison, Mme le juge. Un magistrat-enquêteur inamovible, intouchable, totalement indépendant face aux pouvoirs politique et policier, un petit artisan dans l'énorme complexe judiciaire, ça a du bon !

PANCHO

CULTURE

CINÉMA

La honte

Comment un mauvais cinéaste atteint l'indignité

VENT D'EST
de Robert Enrico

Elle doit pourtant être intéressante, cette histoire d'une armée russe engagée aux côtés de la Wehrmacht sur le front de l'Est, et qui se réfugia au Liechtenstein lors de la chute du Reich. Elle devrait même être spectaculaire, l'irruption de ces vaincus, volontaires anticommunistes et mercenaires, accueillis à contrecœur par la petite principauté neutre, hors du temps comme un décor de théâtre. Ses notables, ses hobereaux et ses paysans se retrouvent soudain au centre des manœuvres des grandes puissances, entre l'exigence soviétique de récupérer ses «citoyens» (pour le funeste destin qu'on imagine) et les tentatives des Occidentaux de récupérer ces soldats aguerris, et bien informés, sans mécontenter leur allié Staline.

Quelques séquences de *Vent d'Est* suffisent pour comprendre qu'on n'apprendra rien, qu'on ne verra rien. Dans un salmigondis de scènes «signifiantes» et surjouées, filmées avec une lourdeur et une platitude imperturbables, assaisonnées d'une musique illustrative jusqu'à la caricature, un improbable caravansérail de comédiens aux nationalités sans rapport avec les personnages qu'ils sont censés interpréter exécutent les prévisibles pantomimes du face-à-face entre le politicien libéral et le conservateur, de l'idylle entre le soldat étranger et l'accorte paysanne locale, de «la guerre *grass* malheur», etc.

Tout cela ne ferait qu'un «film», ou plutôt un médiocre condensé d'une médiocre série télé, oubliable aussitôt vu. Mais Enrico, pris dans son mécanisme dramatique simpliste, est amené à faire de ses soldats vaincus de braves gars en face des méchants Russes. Jusqu'à la «grande scène», celle-ci malheureusement mémorable, de l'affrontement entre le général de l'armée vaincue et le dignitaire soviétique.

On se contenterait de rire du concours de grimaces entre Malcolm McDowell et Wojtek Pszoniak, grands spécialistes du genre, si cette scène ne présentait comme un héros, et un héros sympathique, un officier en grand uniforme nazi, qui déclarait quelques bobines plus tôt avoir nettoyé le ghetto de Varsovie. *«Mais dans l'honneur»*, ajoutait-il, avant d'admettre que d'ailleurs il n'y restait plus grand monde... On ne sera guère surpris, à la dernière séquence, de voir Robert Enrico filmer un massacre dans un ralenti de publicité pour cosmétique.

L'unique mérite de *Vent d'Est* est de confirmer que la coïncidence entre la nullité de la mise en scène et l'indignité du propos n'est pas fortuite, et que, plus visiblement sur pareil sujet, un mauvais cinéaste en arrive «naturellement» à l'ignoble.

JEAN-MICHEL FRODON

Un Chinois à Tokyo

ABOUT LOVE, TOKYO
de Mitsuo Yanagimachi

Pourquoi le titre de ce film japonais, consacré au (mauvais) sort des étudiants chinois dans la capitale nippone, est-il en anglais? C'est le moindre mystère de l'étrange entreprise d'un des jeunes réalisateurs les plus remarquables du Japon actuel, découvert en Occident avec l'impressionnant *les Feux de Himatsuri*, mais également auteur des mémorables *le Plan de ses dix-neuf ans* et *Adieu à la terre natale.*

Cinéaste attentif aux traumatismes sociaux de son pays, Yanagimachi s'intéresse au sort des immigrés asiatiques, de plus en plus nombreux au pays du yen, et de plus en plus maltraités. Avant de déclencher sa caméra, il a étudié de près la communauté chinoise de Tokyo, travaillé avec certains de ses membres. Point de départ d'un film à la fois précis et inventif, émouvant, où un étudiant de Pékin obligé de travailler aux abattoirs sert de guide dans un monde à part, croqué avec force et sensibilité. Quand le jeune homme tombe amoureux d'une compatriote «japonisée», se mettent en place les rapports complexes de haines anciennes et modernes, mais de connivence aussi, qui règnent entre les deux grands peuples asiatiques.

Ce film-là, le début de *About love, Tokyo*, est excellent, évidente confirmation du talent de son metteur en scène. Pourquoi faut-il que le cinéaste choisisse d'y mêler une conventionnelle histoire de gangster? Yanagimachi semble avoir craint d'être trop simple. En mélangeant les genres, il tente un exercice de virtuosité du récit, aussi inutile dans son principe que décevant dans sa réalisation. L'émotion se perd, et la vérité des personnages et des situations, parasitées par ce coup de force «auteuriste», qui est en fait un coup de faiblesse.

J.-M. F.

Le gouffre des interdits

CANDYMAN
de Bernard Rose

Candyman est un fantôme. Fils d'esclave, il fut, de son vivant, très beau, intelligent, peintre de talent. Et puis il y a eu cette idylle avec une jeune Blanche de la haute bourgeoisie. On ne sait pas ce qu'est devenue la fille. Lui, la main tranchée, le corps enduit de sucre, a été livré aux abeilles. Aujourd'hui encore, il hante la ville et tue. C'est du moins ce que l'on raconte, quand on trouve un cadavre ouvert sur toute la longueur du torse, en une seule blessure.

Virginia Madsen prépare une thèse et s'intéresse aux «légendes urbaines». De même son mari (Xander Berkeley), professeur d'université légèrement cavaleur. Il a une liaison avec une élève, Virginia Madsen s'en doute mais préfère penser à autre chose. A Candyman (Tony Todd) qui la poursuit, et qu'elle poursuit à seule fin de nier son existence. Cette chasse la mènera dans des mondes insolites et meurtriers.

Le scénario de *Candyman*, tiré d'une nouvelle de Clive Barker, est classique, les histoires de revenants vengeurs ne se comptent plus. Soignée et sans danger, la mise en scène de Bernard Rose manifeste une certaine discrétion, et même une certaine séduction, dans les effets d'épouvante. Presque jusqu'à la fin, qui traîne et passe à côté du lyrisme trop visiblement recherché, le film tient en haleine grâce, surtout, à ses personnages, et aux interprètes qui les incarnent.

Plus dangereux que Freddy, le griffu de Wes Craven, surgi dans les cauchemars des adolescentes, Candyman, l'homme au crochet sanglant, vit dans les rêves de femmes insatisfaites, qui ne reconnaissent plus les frontières du bien et du mal. Souhaitons-lui de garder son mystère, espérons que son aventure demeurera sans suite.

COLETTE GODARD

Etre juif en Suède

FREUD QUITTE LA MAISON
de Susanne Bier

On l'appelle Freud parce qu'elle suit des études psy. Elle est jeune, pas jolie, et juive, avec un sens du sacrifice très développé. Elle a tout compris, mais ça ne l'empêche pas de souffrir. Sa mère, qui a fui l'Allemagne, fuit à présent ses souvenirs dans une attitude puérile. Son père mène à la faillite le magasin de brocante familial, porte sur la vie son doux regard délibérément myope, et raconte à tout propos des histoires drôles déjà usées au temps où Moïse traversait la mer Rouge. Il y a aussi un frère homosexuel habitant la Floride, une sœur qui a épousé en Israël un juif orthodoxe.

Famille typique – avec tout ce qu'il faut de rapports exaspération-attendrissement – réunie pour l'anniversaire de la mère, laquelle se meurt d'un cancer. Famille en voie de désintégration, et qui déjà se trouvait en position instable. *Freud quitte la maison*, premier long métrage de Susanne Bier est suédois et se passe en Suède. Pour être juif dans ce pays, il faut pouvoir assumer une façon de vivre opposée à la tradition – d'ailleurs mal acceptée.

Susanne Bier montre des personnages empêtrés dans leurs contradictions, et qui se débattent. Elle met en lumière le côté artificiel de leurs relations pour mieux faire ressentir leurs sincérités. Elle le fait avec tendresse et ironie, avec un charme certain. Dommage qu'elle ne sache pas encore raconter une histoire, qu'elle s'embrouille entre symbole et onirisme. Mais c'est tout juste un manque d'habileté.

C. G.

THÉATRE

La farce du cœur



ALAIN SAUVAN/ENGUERAND

Marcel Maréchal et Françoise Fabian dans « Filumena Marturano »

FILUMENA MARTURANO
au Théâtre national de Chaillot

Les bonbons acidulés napolitains, les dragées napolitaines, sont les plus coloriés du monde. Toutes les couleurs du spectre y passent. Ce qui n'a pas égayé le caractère du fabricant confiseur Domenico (Marcel Maréchal), qui a toujours refusé d'épouser sa tendre amie, Filumena, une ancienne respectueuse (Françoise Fabian). A court d'arguments, après vingt-cinq années de prières, elle se suicide. *« J'allais t'épouser ! »*, s'écrie-t-il, désespéré. Ce qui la ramène à la vie.

Mariage immédiat, et c'est là que l'horreur commence. Le miracle du théâtre d'Eduardo de Filippo, c'est que ses farces populaires, qui mettent tous les publics au comble de la joie, ont du même coup une dimension d'intelligence et de cœur et une chaleur d'émotion, qui sont peut-être – pourquoi pas ? – une spécialité de Naples, comme la polychromie des pastilles à la menthe. Créée à Marseille (*le Monde* du 6 juin 1992), *Filumena* s'installe à Chaillot.

M. C.

▶ Salle Gémier, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Relâche le 23 janvier. Samedi 6 février à 14 h 30. Jusqu'au 13 mars. Tél. : 47-27-81-15.

ARTS

Morellet, de la géométrie au baroque

Le peintre fait une entorse à ses principes pour mieux y revenir

FRANÇOIS MORELLET
à la galerie Durand-Dessert

En 1958, François Morellet ouvrit un annuaire de téléphone. Les chiffres pairs et impairs qu'il y trouva lui permirent de déterminer la disposition sur trois panneaux de bois d'une série de triangles. L'œuvre est aujourd'hui conservée au Musée de Grenoble. Le 30 novembre 1992, François Morellet requit un huissier. L'officier ministériel offre, on va le voir, un incontestable avantage par rapport aux critiques ou à l'historien d'art : il a conservé un art de la description qui nous fait défaut depuis Denis Diderot.

Le constat dressé par Mᵉ Nicolas ouvre le catalogue de l'exposition chez Durand-Dessert, consacrée à deux séries, *Relâches* et *Free-Vol.* On y découvre *« que le concept à partir duquel cette série* [il s'agit de *Relâches*] *a été réalisée consiste à disposer des « angles droits » sur une surface plane (le tableau) d'après le principe du jeu de bataille navale, les coordonnées étant fournies rigoureusement par les chiffres aléatoires d'un annuaire de téléphone »...*

Ainsi, trente-quatre ans après, Morellet récidive devant témoins, et l'on mesure, avec ses œuvres récentes, le chemin parcouru. A dire vrai, elles sont une rétrospective à elles seules. La série *Relâches* est surprenante pour ceux qui avaient connu le travail abstrait, géométrique de Morellet. Le peintre, qui passe pour un minimaliste rigoureux, propose huit grands tableaux, mêlant les couleurs les plus vives aux néons les plus crus, composés de lignes filantes dans toutes les directions et d'harmonies d'une franche gaieté mais pas toujours exemptes d'une très contemporaine vulgarité. François Morellet est devenu baroque.

Mais l'œuvre – position, inclinaison et couleur – obéit strictement aux chiffres extraits de la page 313 de l'annuaire du Maine-et-Loire, où figurent les coordonnées de l'artiste. Tout le paradoxe de l'exposition est là, qui rend l'artiste si attachant : une démarche systématique conduite avec un sérieux extrême à laquelle la règle du hasard donne le coup de pouce qui lui fait rejoindre l'ironie, l'humour «hénaurme».

L'autre série, moins démonstrative, s'intitule *Free-Vol.* Si *Relâches* est une triple allusion à Picabia, à l'interruption momentanée d'une suite de représentations théâtrales et à un état général du corps et de l'esprit, *Free-Vol* est un jeu de mots bilingue réservé aux Français. Les œuvres, construites selon la même règle que *Relâches*, ne sont composées que de deux éléments : un tableau toujours blanc et un seul angle droit coloré ou pas, dont une partie est sertie dans l'épaisseur du panneau. Plus simple que *Relâches*, *Free-Vol* n'en crée pas moins un puissant effet plastique. Suivez un des angles droits : dès qu'il s'échappe du plan du panneau, sa couleur pulse et sa section paraît se dilater. Mais Morellet n'est pas exempt d'une certaine coquetterie : lorsqu'il se relâche et déclare devenir frivole, c'est pour mieux faire un retour sur son œuvre passée. Les tableaux-reliefs actuellement présentés sont un amalgame et un résumé (le terme «digest» serait plus approprié) de recherches précédentes.

Une remarque, pour terminer : la dernière couche de *Relâches* est constituée de deux bandes de toile peinte qui recouvrent en partie des éléments en saillie. De face, l'effet est réussi et forme un angle droit impeccable. Mais, de côté, les bandes sont déformées par les reliefs. Le minimaliste Morellet a réinventé, en toute bonne foi, l'une des plus grandes contraintes imposées par la perspective illusionniste de la Renaissance.

Il assigne au spectateur une position fixe par rapport à l'œuvre. Du respect de cette obligation, et de lui seul, renaît la géométrie. Transgressez-la et vous découvrirez un Morellet débridé, lyrique et baroque. Dans les deux cas, le plaisir est complet.

HARRY BELLET

▶ Galerie Durand-Dessert. Tél. : 48-06-92-23, jusqu'au 6 mars.

Mort de Pierre-André Benoît

L'imprimeur d'art Pierre-André Benoît est décédé, le 20 janvier, à l'hôpital de Montpellier, où il avait été admis pour des problèmes cardiaques. Il était âgé de soixante et onze ans.

Né à Alès en 1922, Pierre-André Benoît s'essaye, dans sa jeunesse, à la poésie et au roman. Echec cuisant mais déterminant qui le décide à devenir éditeur. Très vite, il s'affirme comme un véritable artisan-artiste, amoureux de son métier et à l'écart de toutes les modes. Fréquentant de nombreux poètes, il finit par renouer avec l'écriture. *« Je suis l'auteur le moins connu de France et le plus illustré par Picasso et Braque »*, déclarait-il avec humour. En effet, ami des écrivains et peintres les plus célèbres, il publia des textes rares de Paul Claudel, René Char, Marcel Jouhandeau notamment, illustrés par Braque, Miro, Picasso, Picabia, Ernst et plus récemment Pierre Alechinsky, Jean Cortot et James Guitet.

Au total, plus de cent signatures du monde des arts et des lettres auront collaboré à cette œuvre qui compte près de huit cents ouvrages précieux, tirés le plus souvent à quelques dizaines d'exemplaires seulement.

CULTURE

MUSIQUES

Rameau va au cirque

La production aixoise des « Indes galantes » vient à Paris

LES INDES GALANTES
à l'Opéra-Comique

Données en ouverture du Festival d'Aix-en-Provence 1990, *les Indes galantes* de Rameau sont reprises, cette année, à l'Opéra- Comique (avant de l'être à Montpellier, Lyon et Caen). Excellente initiative qui permet à un spectacle d'élargir son audience tout en « rentabilisant » le talent des équipes qui ont œuvré à la réhabilitation de ce ballet héroïque, créé en 1735, repris par l'Opéra de Paris en 1952, dans l'arrangement peu pertinent de Paul Dukas et Henri Busser.

La musique des *Indes galantes* est splendide, incontestablement. D'une richesse, d'une virtuosité instrumentale à couper le souffle. La variété des climats plonge l'auditeur dans un ravissement de chaque instant. Les airs sont admirables d'abandon mélodique, leur soutien harmonique ravit l'esprit et le cœur. La musique qui accompagne les ballets est d'une vivacité, d'une rythmique bondissante. Et celle du tremblement de terre saisissante dans ses effets d'imitation poétique – une mention à la percussionniste Marie-Ange Petit, qui est aux commandes de la machine à vent et fait sonner le tonnerre en secouant une plaque de tôle. Le livret assez médiocre n'en ménage pas moins son lot de surprises, et sa fantaisie assez niaise n'est en rien ridicule, comme on l'affirme si souvent.

Il y avait un risque à confier cet opéra à Alfredo Arias. Le risque que l'univers et la fantaisie débridée du metteur en scène argentin ne malmènent un ouvrage fragile. Nous avons maintes fois souri lors de la première. Boudons ce plaisir fugace. Arias accumule les gags, décale les situations, mélange les genres en un numéro si étourdissant que l'on ne comprend pas toujours ce qui se passe sur scène – malgré la présence de panneaux explicatifs qui arrivent toujours à point nommé. Le défaut d'Arias serait qu'il n'a pas voulu élaguer sa mise en scène : à mesure que le spectacle avance, on passe du sourire à l'expectative, de l'agacement à l'énervement, lorsque l'on reconnaît dans les costumes et le délire du metteur en scène la pub pharaonique d'Eram et que l'on se dit que tout cela est d'un goût douteux, notamment de nombreux costumes. En plein air, un soir d'été, dans le joli pays d'Aix, ces *Indes galantes* ont pu convaincre (*le Monde* du 14 juillet 1990). Elles déçoivent, cet hiver, à l'Opéra-Comique. D'autant que le décor de Roberto Platé (une scène de cirque) « avale » les voix dès que les chanteurs sont en fond de scène.

Reste l'interprétation musicale. William Christie et les Arts florissants atteignent aujourd'hui un tel naturel dans leur jeu que l'on en oublie leurs instruments anciens et leur savoir. La perfection de la mise en place orchestrale, le jeu des musiciens ne souffrent, comme le chœur (en tout point admirable), presque aucun reproche. Les chanteurs paraissent plus inégaux sans que l'on sache trop bien si le fait que l'on ne comprenne que trop peu ce qu'ils disent est de leur fait ou dû au décor. Mais l'on sait qu'Isabelle Poulenard, Miriam Rugerri, Jérôme Correas, Nicolas Rivenq, Jean-Paul Fouchécourt, Howard Crook et Jacques Bonna sont habituellement impeccables. Une chose est certaine, ils ont définitivement gagné leurs galons d'acteurs en jouant à fond le jeu du metteur en scène.

ALAIN LOMPECH

► **Prochaines représentations les 22, 23, 24, 26, 27 et 29 janvier, à 19 h 30 (Sandrine Piau remplacera Isabelle Poulenard le 26). Tél. : 42-56-60-70. De 100 à 500 F. A Lyon du 10 au 14 février, Caen les 19 et 20 février, Montpellier du 10 au 14 mars.**

Le lyrisme, aujourd'hui

Sciarrino et Rihm : deux compositeurs, francs-tireurs de l'avant-garde, au Châtelet

L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
au Théâtre du Châtelet

Le deuxième volet du cycle coproduit par l'Ensemble InterContemporain et leChâtelet et consacré a eu lieu lundi 18 janvier. David Robertson nous est apparu plus détendu, prêt à assumer avec plus d'autorité une vision artistique nette et efficacement réalisée.

La réunion sur une même affiche de deux compositeurs aussi différents à première vue que Salvatore Sciarrino et Wolfgang Rihm était logique, à y regarder de plus près. Chacun, à sa manière, a rompu avec l'avant-garde « officielle ». Pour Rihm, Allemand né en 1952, le dialogue avec le passé est assumé directement. A l'opposé, l'Italien Sciarrino (né en 1947) vit l'histoire par procuration : son attitude, sa subjectivité passent par l'intermédiaire d'un motif culturel. Autant, pour l'un, la médiation, l'expression protocolaire ne semblent pas exister, autant l'autre, en digne héritier du maniérisme, s'exprime par le geste correcteur exercé sur des sujets issus de la mythologie antique revue par le romantisme.

Son *Lohengrin* est une « action invisible » d'après Jules Laforgue, créée en 1984 à Milan. Sciarrino, fidèle à lui-même, y écrit une musique linéaire, prévisible, globalement statique quoique constituée de milliers de petits gestes brillants, maintenus à distance par un éternel pianissimo. La musique, qui semble contempler avec mélancolie son objet irrémédiablement éloigné, offre par conséquent un correspondant parfait au texte littéraire où il est question justement de l'incompatibilité des univers dans lesquels évoluent respectivement le Chevalier du Cygne et Elsa.

Dans ce monodrame, l'ensemble instrumental se contente d'une action éthérée, tandis que l'actrice (qui personnifie aussi bien Elsa que Lohengrin) s'accompagne elle-même par force cris et onomatopées. L'œuvre de Sciarrino a bénéficié d'une interprète idéale, aux possibilités techniques apparemment illimitées, d'un humour égal à son sens de la scène : Luisa Castellani.

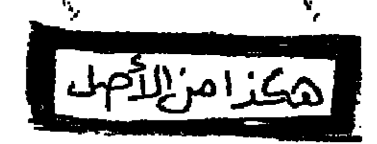
Rihm, dès son jeune âge, a été reconnu en Allemagne comme une réincarnation de l'esprit de la musique nationale. Tel qu'il se présente aujourd'hui, le prolifique musicien développe, comme tout véritable artiste, une zone restée relativement inexplorée dans l'histoire : le style de la libre atonalité, comme la pratiquait Schoenberg qui, à l'instar de son ami Kandinsky, concevait la musique comme *« un sismographe de l'âme »* et visait une expression ignorant les codifications et les protocoles.

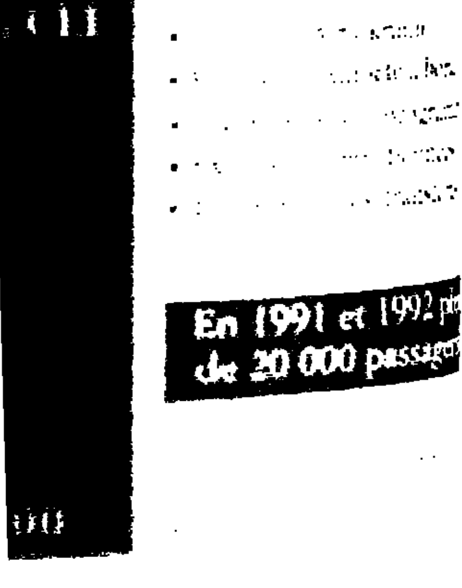
La musique de Rihm émane d'une soif naturelle d'expression. Elle est à suivre dans ses crispations et dans ses ascensions avec confiance, voire avec crédulité, et nécessite une écoute complètement libérée de tout intellectualisme.

Andère Schatten, musique pour voix solistes et ensemble sur un texte « perforé » de Jean Paul, nous est apparue moins acharnée dans la quête de l'expression, et donc moins captivante que d'autres œuvres du compositeur, notamment ses remarquables quatuors à cordes. Réticences d'un ensemble trop marqué par l'idée que la musique contemporaine ne se nourrirait que de lucidité et de pureté géométrique ?

COSTIN CAZABAN

► **Dernier concert : *Voices* de Hans Werner Henze, le 29 janvier, 19 heures, Auditorium des Halles-Châtelet. Tél. : 42-33-00-00.**






AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Rel. dim., lun. Lettre d'une inconnue : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Lettres d'amour et autres tendresses : mar., mer., jeu. 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). La Belle de Fontenay : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
ATALANTE (46-06-11-90). Pratiques innommables : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Filles du néant : 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle Louis Jouvet. Ondine : 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h. Rel. dim. soir, lun.
BASTILLE (43-57-42-14). Le Chasseur de lions : 19 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Imprécation II, Money Makes me so Happy : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). La Dame aux camélias : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Le Bruit de la vie : ven., sam., dim. (dernière) 19 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Deux siècles d'amour : ven., sam., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. L'entrée par laquelle on sort : mer., jeu., ven., sam. 19 h ; mar. 20 h 30. Un monde fou : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Mariage : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h 45.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Haute Surveillance : mar., mer., jeu. 21 h. Les Mots en balade : jeu. 14 h 30. Pascal Esman : mar., mer., jeu. 19 h. La Voix humaine : ven., sam. (dernière) 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : mar., mer., jeu. 20 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.
CAFÉS DES 13E, 14e ET 15e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feu! : 20 h 30. Rel. mer., dim.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur de Séville : ven., sam. (dernière) 20 h 30. La Vida es Sueno (en espagnol) : dim. (dernière) 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Sept contre Thèbes et Souvenirs des tragédies disparues : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Voyage au centre de la Terre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h. Petite salle. Un théâtre pour Borges : ven., sam. (dernière) 18 h 30.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Contes d'hiver VI : dim. 17 h ; lun., mar., jeu. 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE (45-88-38-69). La Galerie. La Nuit juste avant les forêts : 20 h 45 ; dim. 16 h 45. Rel. mer., dim. soir. Les Carabiniers : sam., lun., mar., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : dim. 14 h ; mar. 20 h 30. Le roi s'amuse : dim., mer. 20 h 30. La Serva amorosa : sam., lun., jeu. 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Ubu : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Toa : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : sam., dim. 14 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Mère d'Icare : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Nuit juste avant les forêts : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h.
ESPACE JEMMAPES (46-34-01-58). Itinéraire poétique : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30. Les Portes du chaos : 21 h ; ven. 14 h 15. Rel. dim., lun. Sans censure, ça c'est sûr!!! : dim. (dernière) 15 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. Rel. dim., lun. L'île des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Danse avec les fous : ven. 21 h ; sam. 23 h : dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Kafka - Auschwitz : mar., mer., jeu. 20 h 30. Salle II. Le Machiniste têtu : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
L'EUROPÉEN (42-27-26-81). Pour un oui, pour un non : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Le Malade imaginaire : mar., mer., jeu. 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Tout est en ordre : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Amours en pièces : ven., sam., mer., mar., jeu. (dernière) 20 h 30. Faubourg passion : 22 h 15. Rel. dim. L'Atroce Fin d'un séducteur : mar. 20 h 30. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Banc : ven., sam. (dernière) 19 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : lun., mar., mer., jeu. 21 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien! : 20 h. Rel. dim. Entre l'Est et l'Ouest : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Summer Lightning (en anglais) : 18 h 30. Rel. dim. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Rel. dim. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : 21 h 30. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DE L'UNESCO (30-56-22-12). La Pierre fatiguée : ven. 20 h.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Le Nuage amoureux : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). La Ronde : 22 h. Rel. dim., lun. Huis clos : jeu., sam. 19 h 30. Marie and Bruce (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h. Remords vivants : mer., ven., mar. 20 h 15 ; sam. 16 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mar. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Chantal Gallia : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Kiss me, Kate : mer. 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). L'île des esclaves : mer., jeu., dim. 15 h 30 ; jeu., ven., sam. 20 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Ariane ou l'Oubli : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : mar., mer., jeu. 20 h 45.
OLYMPIA (47-42-25-49). Patrick Sébastien : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : ven., lun. (dernière) 20 h 30. Un bal masqué : sam., mar. 19 h 30.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Indes Galantes : ven., sam., mar. 19 h 30 ; dim. 17 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Lapon, le savant et l'apprenti : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
PASSAGE DU NORD-OUEST (40-21-88-88). The Bust of Jango : 22 h. Rel. dim., lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
RANELAGH (42-88-64-44). Les mille et une nuits d'Alatiel : ven., sam. 23 h ; dim. 18 h ; mar., mer., jeu. 21 h. La Surprise de l'amour : ven., sam. 18 h 30, 21 h ; dim. 20 h 30 ; mar., mer., jeu. 18 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Clovis : dim. 16 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Comédiens du roy : 18 h 30. Rel. dim., lun. Léa et le Chant des sirènes : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Souris blanche : 22 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Hold-up : ven., sam. (dernière) 20 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Elle et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h 30 dim. 15 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). La Double Inconstance : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilie : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun. Rien ne sert de dormir, il faut s'lever l'matin! : lun. 20 h 30.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Prix Martin : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA LUNE NOIRE (42-27-88-81). Les Voleurs de feu : 20 h 45. Rel. sam., dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Vingt-cinq Années de littérature de Léon Telkoï : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h ; dim. 17 h. L'Assaut des sangsues : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Clowneries : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). L'Epreuve : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h. Le Baiser de la veuve : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 15. Le Bel indifférent : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Fantasmik : lun. (dernière) 19 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Le Coq d'or : mar. 19 h 30. Le Prince Igor : sam. 19 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Monsieur chasse! : 20 h 15 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). L'Accusateur : mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Combat avec l'ombre : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun. Tango : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 14 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Terra incognita : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Le Livre des fuites : 18 h 30. Rel. lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Domaine ventre : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Sourire des mondes souterrains : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam., dim. 16 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Hérauts noirs : 19 h. Rel. dim., lun. Voyage au centre de la Terre : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Hocine Slimane : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

DOMAINE VENTRE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (20).
LES HÉRAUTS NOIRS. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 19 h (20).
LES MILLE ET UNE NUITS D'ALATIEL. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 18 h (20).
CLOWNERIES. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., lun. 22 h et dim. 20 h 30 (21).
DÉRISIONS. Au bec fin (42-96-29-35) (mer., dim.), 19 h (20).
DEUX SIÈCLES D'AMOUR. Bateau-théâtre Ouragan (40-51-84-53), ven., sam., mer., jeu. 21 h et dim. 17 h (21).
FILUMENA MARTURANO. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (21).
JE NE SUIS PAS UN HOMME FACILE. Marigny (42-56-04-41) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (21).
MARIAGE. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim., lun.), 19 h 45 (21).
CONTRE-JOUR. Studio des Champs-Elysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 et dim. 15 h (22).
KRINSKY. Le Kremlin-Bicêtre (ECAM 2) (44-31-87-00), ven., sam., mar., mer. et jeu. 21 h (22).
LE PARC. Créteil (Maison des arts) (49-80-18-88), ven., sam., mar., mer. 20 h 30 et dim. 15 h 30 (22).
LA DOUBLE INCONSTANCE. Malakoff (Théâtre 71) (46-55-43-45) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; jeu. 19 h 30 et dim. 17 h (23).
LES CARABINIERS. Cité internationale (45-88-38-69), sam., lun., mar., jeu. 21 h et dim. 17 h (23).
CONTES D'HIVER VI. Centre Mandapa (45-89-01-60), dim. 17 h, lun., mar. et jeu. 20 h 30 (24).
L'AUGMENTATION. Huchette (43-26-38-99) (dim.), 21 h 30 (25).
L'AVARE. Neuilly-sur-Seine (Théâtre) (47-45-75-80), lun., mar., mer. et jeu. 14 h 30 (25).
RIEN NE SERT DE DORMIR, IL FAUT S'LEVER L'MATIN! Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17), lun. 20 h 30 (25).
LA VEUVE CONVOITÉE. Montreuil (Salle Berthelot) (48-58-92-09), lun., mar., mer. et jeu. 21 h (25).
L'ACCUSATEUR. Théâtre Lucien-Paye (45-89-36-95) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (26).
CALDERON. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-17-17) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 45 ; dim. 17 h (26).
FANTAISIES KAFKA. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h (26).
HAUTE SURVEILLANCE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 21 h (26).
KAFKA - AUSCHWITZ. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (26).
LETTRES D'AMOUR ET AUTRES TENDRESSES. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 22 h (26).
LE MALADE IMAGINAIRE. Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (60-10-55-24), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (26).
MASTER CLASS. Aubervilliers (Théâtre de la Commune) (48-34-67-67) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (26).
PASCAL ESMAN. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 19 h (26).
ROMÉO ET JEANNETTE. Œuvre (48-74-42-52) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. 17 h et dim. 15 h (26).
SAVANNAH BAY. Rambouillet (Théâtre du Nickelodéon) (30-41-82-77), mar., mer. et jeu. 21 h (26).
SGANARELLE OU LE COCU IMAGINAIRE, LE MARIAGE FORCÉ. Sartrouville (Théâtre) (39-14-23-77), mar., mer. et jeu. 21 h (26).
TEMPS CONTRE TEMPS. La Bruyère (48-74-76-99) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (26).

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Master Class : mar., mer., jeu. 20 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). Oh, les beaux jours! : ven. 21 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Agesilan de Colchos : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Cabaret Karl Valentin : ven., sam. 21 h ; dim. 16 h. Fantaisies Kafka : mar., mer., jeu. 21 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Fantôme de Canterville : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Macbeth : 20 h. Rel. dim., lun.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). Tempêtes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN-ARP) (46-45-11-87). Cuisine et Dépendances : lun., mar. 20 h 30. Popeck : sam. 20 h 30.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Deux femmes pour un fantôme ; les Femmes et les mots : ven. 20 h 45. Paul Préboist : sam. 20 h 45.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Marie Tudor : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Le Parc : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Les Chaises : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Oh, les beaux jours! : sam. 21 h.
FRANCONVILLE (CENTRE CULTUREL SAINT-EXUPÉRY) (34-13-54-96). Coups de foudre : mar. 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Marie : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). Le Matograal : dim. 16 h.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM 2) (44-31-87-00). Krinsky : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). Monsieur Amédée : dim. 15 h. Patrick Timsit : ven. 21 h.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Double Inconstance : sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
MASSY (CENTRE CULTUREL PAUL-BAILLIART) (69-20-57-04). Maman Sabouleux : ven. 20 h 30.
MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Maître Puntila et son valet Matti : ven. 20 h 45.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-92-09). La Veuve convoitée : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Pithécanthrope! : ven., sam. 20 h 30 ; ven. 14 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Valse avant la nuit : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-45-75-80). L'Avare : lun., mar., mer., jeu. (dernière) 14 h 30. Les Fourberies de Scapin : ven. 9 h 30, 14 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). La Cerisaie : ven., sam. 21 h.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Vendredi, jour de liberté : sam. 21 h.
PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). Tartuffe : ven. 20 h 30.
PÉNICHE-OPÉRA (46-68-08-16). Bernard est mort : ven. 21 h.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Grand-peur et misère du IIIe Reich : sam. 21 h. Savannah Bay : mar., mer., jeu. 21 h.
RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT-DESNOS) (69-06-72-72). La Voix souterraine : ven. 14 h 30 ; sam. 20 h 45.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Cuisine et Dépendances : lun., mar. 20 h 45.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Un fil à la patte : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Le Terrier. Calderon : mar., mer., jeu. 20 h 45.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (48-89-99-10). C'était bien : ven. 20 h 45. Cherer et Cherer : sam. 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). C'était bien : ven. 20 h 45. Coucou! le Grand Orchestre du Splendid : sam. 20 h 45.
SAINT-OUEN-L'AUMONE (SALLE DES FÊTES) (34-21-25-00). Anne Roumanoff : sam. 21 h.
SARTROUVILLE (ESPACE GÉRARD-PHILIPE) (39-14-23-77). Le Vaste Monde : sam. (dernière) 21 h.
SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : mar., mer., jeu. 21 h.
THORIGNY-SUR-MARNE (CENTRE CULTUREL) (64-30-90-67). Les Chiens de la mer : ven., sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). Le Matograal : ven., sam. 21 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Jean-Bête à la foire : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Cycle Otto Preminger : l'Eventail de lady Windermere (1952, v.o. s.t.f.), d'Ernst Lubitsch, 19 h ; Femme ou maîtresse (1947, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Entre la scène et la rue : Programme 5 : imprévus de la rue : le Roman d'une pauvre fille (1911), de Gérard Bourgeois, le Roman d'un caissier (1914), d'Emile Chautard, 19 h ; Programme 6 : réalisme et monde du travail : Travail (1919), de Henri Pouctal, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma mexicain : El Vampiro (1957, v.o. s.t.f.), de Fernando Mendez, 14 h 30 ; Los Confines (1987, v.o. s.t.f.), de Mitl Valdes, 17 h 30 ; Tiempo de morir (1956, v.o. s.t.f.), d'Arturo Ripstein, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : Vengeance : la Femme parfaite, (v.f.) de Charlotte Brandstorm, 14 h 30 ; Amours platoniques : Bye Bye Baby (1989) d'Enrico Oldoini, Peter Ibbetson (1935, v.o.) de Henry Hathaway, 16 h 30 ; Battements de coeur : Désir (1936, v.o.) de Frank Borzage et Ernst Lubitsch, 18 h 30 ; Boîtes de nuit : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. décembre 1965), Brève rencontre à Paris, (v.f.) de Robert Wise, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).
BHUMIKA (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 JANVIER

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'hôtel de Broglie, ministère de la communication », 11 heures, 35, rue Saint-Dominique (S. Rojon-Kern).

« Trois heures au cimetière du Montparnasse », 14 heures, métro Raspail (V. de Langlade).

« Les salons du ministère de la marine » (carte d'identité), 14 h 15, 2, rue Royale (Paris et son histoire).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte, le jour de la fête du Têt : processions, danseurs de la licorne et du dragon, etc. », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet). « La Conciergerie, du palais des rois capétiens à la prison révolutionnaire, avec le cachot de Marie-Antoinette reconstitué », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, à l'intérieur (Visite pour les jeunes. Monuments historiques).

« L'Egypte des pharaons au Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (C. Merle).

« Les salons de l'hôtel de Rothelin, ministère du tourisme », 14 h 30, 101, rue de Grenelle (M.-G. Leblanc).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« La montagne Sainte-Geneviève au temps de François Villon », 14 h 30, métro Cluny-la Sorbonne, côté thermes (Europ explo).

« Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 14 h 40, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le Panthéon et l'histoire de l'abbaye des génovéfains », 15 heures, entrée du Panthéon, rue Clotilde (Monuments historiques).

« Le café Procope et l'ancienne Comédie-Française », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Tourisme culturel).

« L'Expressionnisme allemand », 16 heures, entrée du Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (Art et découvertes).

DIMANCHE 24 JANVIER

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Du CNIT à l'arche de la Défense, trente années d'architecture contemporaine », 14 h 30, dans le hall du RER La Défense-Grande-Arche, sortie K, devant la pharmacie (Monuments historiques).

« Journée exceptionnelle dans le quartier chinois avec la fête du Têt : processions et parades aux dragons, lieux de culte et rues pavoisées », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« La Conciergerie, du palais des rois capétiens à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« Le chinatown du treizième pendant les fêtes du Nouvel An chinois », 11 heures et 14 h 30, Porte-de-Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 14 h 40, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne » (carte d'identité. Limité à trente personnes), 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).

« Salons Louis XVI et jardin de l'hôtel Kinski » (inscription recommandée au 42-26-60-52), 15 heures, 53, rue Saint-Dominique (D. Bouchard).

« L'église Saint-Eustache », 15 heures, devant le porche, rue du Jour (A. Hervé).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 45, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 23 JANVIER

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlendini (Maison de La Villette).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « La prospective scientifique » (Enregistrement de l'émission « Divergences », France-Culture).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Japon. Comment survivre? Des Tokugawa à la domination économique du monde », par C. Marquant ; 16 heures : « Vermeer de Delft ou la vie silencieuse », par P. Baudiquey (Clio).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « L'œuvre d'un grand peintre français du quinzième siècle : Enguerrand Quarton » (Monuments historiques).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 h 15 : « Une entreprise : Citroën » (Ciné-club du samedi).

DIMANCHE 24 JANVIER

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Teotihuacan, la ville des dieux », par J.-C. Huet ; 16 heures : « L'hindouisme », par L. Dumarcet (Clio).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Les rebelles de la foi : Martin Luther, un moine contre Rome » (Monuments historiques).

ÉCONOMIE

BILLET

Les déceptions de Mme Lienemann

Pressée par le calendrier législatif et électoral, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, avait espéré faire passer deux ou trois réformes qui lui tenaient à cœur en se servant de la loi Sapin sur la moralisation des transactions comme d'un vecteur. Cette manœuvre a été réduite à néant par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 22 janvier), qui les a écartées, les considérant comme des *« cavaliers législatifs »*, en clair trop éloignées du texte initial.

Les articles limitaient plus sévèrement les pratiques des marchands de biens, d'une part en les obligeant à proposer un logement aux locataires expulsés en cours de bail, d'autre part en réglementant les travaux abusifs (pour inciter des occupants à quitter les lieux, des professionnels indélicats rendaient leur logement inhabitable par des travaux) et en modifiant le régime juridique des permis de démolir. De même, des dispositions protégeant les occupants de meublés et ceux d'immeubles menaçant ruine ont été repoussées. Enfin, une mesure permettant le transfert – sous condition – d'un bail en cas de décès a également été écartée.

Au ministère du logement, c'est la consternation. Depuis son arrivée au printemps, Mme Lienemann a en effet centré son action sur le logement des personnes les plus fragiles, habitant souvent dans le « parc social de fait ». La disparition de celui-ci, alors que se réduit le parc locatif privé, que les HLM s'engorgent et que l'accession à la propriété devient plus difficile, pose un problème aigu de logement à des catégories entières de population.

Parallèlement à des opérations « coup de poing » pour aider les plus défavorisés (notamment *via* des réquisitions), le ministre tentait de conforter la situation des occupants d'hôtels meublés et de protéger les habitants d'immeubles rachetés par des marchands de biens, souvent des personnes âgées, qui ont du mal à faire respecter leurs droits face à ces professionnels rompus à toutes les subtilités des procédures d'éviction.

Pour aller vite, elle avait cru pouvoir les inclure dans la loi Sapin. Mais, sur recours de l'opposition, ses efforts sont réduits à néant. Certes, les dispositions sur les marchands de biens vont être réintroduites dans un projet de loi, plus large, sur le même sujet. Mais que sera l'avenir de ce texte ? Le ministre entend bien cependant exploiter au maximum les mesures réglementaires existantes pour arriver à ses fins et espère tripler les sommes consacrées au rachat d'hôtels meublés en Ile-de-France.

Mme Lienemann n'est pas femme à se laisser abattre, mais le temps l'a rattrapée.

FRANÇOISE VAYSSE

□ **Cavanna est le seul propriétaire du titre « Charlie-Hebdo ».** – Reparu à l'été 1992 avec l'essentiel de l'équipe qui faisait sa réputation de non-conformisme (*le Monde* du 1er juillet), *Charlie-Hebdo* était en procès depuis novembre avec le fameux « Professeur Choron » (Georges Bernier), qui revendiquait la paternité et la propriété du titre. Dans son jugement rendu le 20 janvier, le tribunal civil de Paris indique que François Cavanna est le seul propriétaire du titre, qui ne peut être utilisé par d'autres.

Deux ans et demi après avoir été votée

La loi Besson sur le logement des ménages défavorisés commence à s'appliquer

« En un an, les dispositifs de la loi Besson ont pris de l'ampleur. Alors qu'il y a un an j'étais un peu déçu » : M. Guy Malandain, président du Conseil national de l'habitat, a le sentiment d'avoir avancé dans la mise en œuvre de la loi du 31 mai 1990 en faveur du logement des personnes défavorisées (connue sous le vocable de « loi Besson »), dont il a brossé le bilan, mardi 19 janvier.

Quatre-vingt-dix-neuf plans départementaux pour le logement des personnes défavorisées ont été signés par les préfets et présidents de conseils généraux. Ils permettent une recherche des ménages ayant besoin d'être aidés et l'attribution de logements adaptés à leur situation. Une douzaine ont fait l'objet d'un bilan annuel. Ces plans diffèrent les uns des autres. Dans une vingtaine de départements, ils se limitent à la création d'un Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Ces FSL, seul dispositif obligatoire de la loi, sont *« partout le système mis le premier et systématiquement en place »*. Pour 1992, les bilans ne sont pas encore disponibles mais on connaît la participation de l'Etat (171 millions de francs), celle des départements étant au moins égale. En 1991, les FSL ont disposé de 510 millions de francs provenant pour 28 % de l'Etat, pour 31 % des conseils généraux, pour 27 % de report d'anciens fonds d'aide, pour 6 % des caisses d'allocations familiales et de la Mutualité sociale agricole et pour 8 % d'autres intervenants comme les bailleurs sociaux, les communes, les collecteurs du 1 %...

Une offre mieux adaptée

Les aides au maintien dans les lieux (prêts ou subventions aux ménages en cas d'impayés) ont représenté la plus forte part (63 %) des dépenses des FSL. Les aides à l'accès au logement ont consommé 20 % des dépenses. En revanche, leur intervention en matière d'accompagnement social reste mesurée (17 % du total).

Par ailleurs, une offre de logements adaptés à la situation des personnes défavorisées a été développée, *via* les PLAI (prêts locatifs aidés d'insertion). En 1992, entre 7 000 et 8 000 logements ont été financés par des PLAI, contre 6 300 en 1991 et 5 000 en 1990. Aux deux tiers, les maîtres d'œuvre des PLAI sont des organismes de HLM, contre 9 % pour des associations. 14 % des opérations ont été réalisées en Ile-de-France, 12 % dans le Nord-Pas-de-Calais et 11 % en Rhône-Alpes. En revanche, 3 % seulement concernent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 1991, le coût moyen des opérations s'élevait à 301 908 francs, en hausse de 25 % par rapport à l'année 1990.

Dans le parc privé, 2 500 logements locatifs ont été réhabilités en 1991 (1 000 en 1990), au moyen des aides majorées de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), dans le cadre des programmes sociaux thématiques. En 1992, près de 1 500 logements auraient été réalisés. Reste un point noir : les baux à réhabilitation (qui permettent à un propriétaire privé s'engageant à louer à des familles défavorisées un logement en échange de travaux, le tout pendant douze ans et avec un loyer plafonné) ne prennent pas. 230 logements seulement ont été concernés dans 27 départements.

De même, seulement 22 POPS (protocoles d'occupation du patrimoine social), qui lient l'Etat, les communes et les HLM sur les attributions de logements locatifs sociaux, ont été signés ou sont en voie de l'être, en raison des réticences des élus locaux. Dernier point : la charte intensifiant l'utilisation du « 1 % logement » (contribution patronale à la construction, égale en réalité à 0,45 % de la masse salariale) a permis de mobiliser 1,1 milliard de francs au bénéfice de 15 000 ménages.

FRANÇOISE VAYSSE

Selon le ministère du travail

Le ralentissement économique a pesé sur la négociation salariale

Deux ans et demi après son lancement, l'opération de revalorisation des bas salaires n'a que partiellement atteint les objectifs qu'elle s'était fixés. En décembre 1992, un peu plus de la moitié (56 %) des cent soixante-quatre branches professionnelles concernées étaient parvenues à porter leurs minima salariaux au-dessus du SMIC, alors qu'en février 1990 elles n'étaient que 28 % dans ce cas, selon un bilan rendu public vendredi 22 janvier par le ministère du travail. Dans un peu moins de la moitié des professions, le plancher légal du SMIC (5 756,14 francs mensuels) n'est donc atteint que grâce à des primes.

Engagé en juin 1990 à l'initiative du président de la République, *« le processus de négociation a conduit à une réduction significative du nombre de branches dont un niveau de salaire au moins est inférieur au SMIC »*, assure le ministère, qui juge ce résultat *« remarquable »* compte tenu des *« conditions beaucoup plus difficiles que connaît l'économie française depuis deux ans »*. C'est surtout dans la métallurgie, où trente-cinq branches sur cinquante-six *« présentent encore une situation non conforme »*, que ce contexte défavorable a joué, mais d'autres professions (industrie de la chaussure, papier-carton, tuiles et briques, ciments) n'ont pas abouti. En revanche, les discussions sur le déroulement de carrière des bas salaires ont donné de meilleurs résultats : un accord a été conclu dans vingt-neuf branches sur quarante-trois.

Plus généralement, le ministère observe *« une poursuite du repli de la négociation salariale au premier semestre 1992 »* et *« un tassement des hausses de salaire »*, qu'il attribue à *« la faible croissance anticipée »* et à *« la maîtrise de l'inflation »*. Toutefois, si la moyenne des augmentations générales pour 1992 est légèrement inférieure à celle des années précédentes (2,8 % contre 2,9 % en 1991 et 3 % en 1990), la modération des prix a permis de maintenir globalement le pouvoir d'achat. Alors que la pratique de l'individualisation ne paraît pas reculer, le ministère du travail remarque que *« le nombre de salariés couverts par la négociation salariale reste stable mais ne représente qu'un salarié sur huit (hors secteur public), soit environ 1,6 million de personnes »*.

Enfin, le gain moyen brut d'un salarié (primes comprises) s'élevait à 10 650 francs par mois en avril dernier ; 7 997 francs pour un ouvrier, 8 601 francs pour un employé, 11 757 francs pour un technicien et 21 604 francs pour un cadre.

JEAN-MICHEL NORMAND

FINANCES

Après l'acquisition de la banque allemande BfG

Le Crédit lyonnais se trouve à la tête du premier réseau bancaire européen

Trois semaines après l'acquisition officielle de la BfG (Bank für Gemeinwirtschaft) par le Crédit lyonnais, les dirigeants des deux banques se sont rencontrés, jeudi 22 janvier à Paris, pour mettre en place des stratégies communes. Le président du Lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, a désormais entre les mains l'outil pour faire de l'établissement français une banque universelle à l'échelle de ce qu'il considère comme son nouveau marché intérieur, l'Europe de 1993.

« Notre stratégie en Europe n'est pas liée à Maastricht mais à l'Acte unique et au marché unique. Il nous fallait absolument être en Allemagne et nous y sommes parvenus au bout de neuf mois de négociations. » M. Haberer était manifestement radieux lorsqu'il a exposé sa stratégie européenne. *« Avec 890 implantations en Europe, nous sommes aujourd'hui deux à trois fois plus gros que nos concurrents directs, à savoir la Deustche Bank et la Barclays, et nous disposons de trois fois plus de points de vente que toutes les banques françaises réunies »*, a ajouté M. Haberer. Le Crédit lyonnais affiche ainsi en Europe (France non comprise) un total de bilan de 600 milliards de francs. Il s'agit environ du tiers du bilan consolidé de la banque qui pourrait flirter en 1992 avec la première place en France.

Du côté de la BfG, M. Paul Wieandt, son président, se montre confiant sur la réussite du plan de restructuration qu'il a mis en place à son arrivée en 1990, mais la transformation de l'image de cette ancienne banque syndicale prendra du temps. Le retour à une rentabilité satisfaisante est pourtant à ce prix. La BfG est condamnée au grand écart, à savoir conserver son ancienne clientèle syndicale – elle aurait eu des assurances en ce sens, – et conquérir des parts de marché. En attendant, les provisions qui auraient pu être étalées sur cinq ans ont été réalisées au 31 décembre 1992 afin de laisser une situation parfaitement nette au Lyonnais. Les « risques-pays », notamment sur l'ex-URSS, sont désormais couverts entre 75 % et 80 %. La baisse des effectifs, de 7 500 à 5 100 personnes à la fin de 1992, devrait se poursuivre jusqu'à revenir à environ 4 500 employés. Soixante-douze agences ont été fermées, il en reste 180 dont 10 dans les Länder de l'Est.

La BfG était le seul réseau bancaire en vente en Allemagne, et le Lyonnais a su saisir l'occasion. Il va maintenant devoir digérer ses acquisitions dans toute l'Europe et développer des économies d'échelle. C'est toute l'ambition du plan triennal 1993-1995.

ÉRIC LESER

En visite à Sochaux

Mme Martine Aubry reconnaît les « avancées » du plan social de Peugeot

BESANÇON

de notre correspondant

En visite à Sochaux, jeudi 21 janvier, Mme Martine Aubry, ministre du travail, a reconnu les *« avancées »* contenues dans le dernier plan social de Peugeot (1). Contrairement au passé, a-t-elle souligné, le groupe automobile *« ne se contente pas de reporter sur la collectivité »* le coût des suppressions d'emplois. *« Pour la première fois depuis onze ans, un plan social va dans le sens que nous souhaitons »*, a poursuivi le ministre, qui, évoquant la *« responsabilité sociale »* de Peugeot sur le pays de Montbéliard, a indiqué que les pouvoirs publics lui demanderaient de participer à la création d'un fonds de réindustrialisation de la région. Précisant qu'elle n'avait pas eu *« à accepter le plan social de Peugeot »* – qui ne lui a *« pas été soumis »*, – elle a ajouté qu'entre 1982 et 1992, *« période pendant laquelle il y a eu 12 000 suppressions de postes chez Peugeot »*, ceux-ci avaient *« coûté 2,6 milliards de francs »* à l'Etat.

Répliquant au président du CNPF, qui venait de prendre la défense des employeurs amenés à licencier, Mme Aubry a estimé que M. François Perigot *« s'arc-boute sur des positions passéistes »* et qu'il *« donne l'impression d'être enfermé dans une tour d'ivoire »*. Elle s'est opposée au raisonnement qui veut qu'*« on n'est pas un bon patron si on ne baisse pas la masse salariale de 10 % par an »* et s'est réjouie de voir que *« certains hommes politiques, comme M. Chirac »*, commençaient à s'en rendre compte, *« même s'il a mis du temps »*. Mme Aubry a reçu les représentants des syndicats à la sous-préfecture de Montbéliard, tandis qu'environ cinq cents manifestants protestaient contre les suppressions d'emplois annoncées par Peugeot sur le site de Sochaux-Montbéliard.

CLAUDE FABERT

(1) Le plan social prévoit 2 597 départs en 1993, dont 1 636 en préretraite FNE, 158 transferts à l'intérieur du groupe. Les quelque 800 personnes non concernées par les préretraites ou la mobilité interne se verront proposer des mesures d'aide au retour, des conventions de reclassement ou des conversions externes (*le Monde* du 7 janvier).

Le débat sur l'avenir des retraites

M. Bérégovoy juge l'attitude du CNPF « politique »

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, jeudi 21 janvier, M. Pierre Bérégovoy s'est étonné que le CNPF ait rejeté le plan gouvernemental pour les retraites.

Le premier ministre a déclaré : *« J'ai constaté que le CNPF et le RPR avaient adopté la même attitude. C'est donc une attitude politique et non pas une attitude de responsabilité sociale. »* Le chef du gouvernement a annoncé que, voulant rester *« optimiste »*, il rencontrerait *« dans les jours qui viennent l'ensemble des partenaires sociaux »*. Il espère qu'avec ceux qui ont approuvé *« les orientations dessinées la semaine dernière »* il pourra convaincre *« les réticents à avancer »*. M. Bérégovoy a aussi annoncé qu'il avait écrit, mercredi 20 janvier, au nouveau président des Etats-Unis pour lui renouveler ses félicitations et pour approuver son souhait d'une plus étroite collaboration au sein du groupe des pays les plus industrialisés. Aussi le premier ministre souhaite-t-il que M. Michel Sapin *« puisse rencontrer rapidement aux Etats-Unis son homologue »* de façon à *« apprécier les premières déclarations du nouveau secrétaire d'Etat au trésor »*, et à envisager des rencontres informelles plus fréquentes entre les ministres des finances des Sept.

ÉCONOMIE

Etats-Unis : les hésitations du président Clinton

Suite de la première page

Dans le même temps, l'allusion aux *« sacrifices »* demandés par le nouveau président pour revitaliser le pays, sacrifices mentionnés pour la première fois lors de la prestation de serment, les conduit à s'interroger sur un dispositif dont le contenu exact ne devrait pas être connu, au mieux, avant la mi-février, lorsque seront arrêtées les grandes lignes du prochain budget.

« Notre stratégie n'a rien de mystérieux », se défend M. Clinton dans un entretien à l'hebdomadaire *Newsweek*. *« Je veux faire adopter un programme économique, un budget, un système de santé et une réforme politique, et je veux le faire aussi vite que possible »*, déclare-t-il. Dans les faits, le président ne semble pas s'être fait encore une religion. Depuis le « sommet économique » qui s'était tenu dans son fief électoral de Little-Rock, à la mi-décembre, et qui avait mobilisé six cents journalistes ainsi que les principaux inspirateurs de la « nouvelle politique économique » que M. Clinton veut appliquer à l'Amérique, nul ne sait comment l'ancien gouverneur de l'Arkansas entend s'y prendre pour faire converger des orientations apparemment contradictoires : un coup de pouce donné à l'activité grâce à un programme d'investissements publics et de grands travaux inscrits au budget ; une réduction de moitié du déficit budgétaire en quatre ans, la durée de son mandat.

La désignation des membres de son cabinet chargés de l'économie et leur audition devant les commissions parlementaires chargées d'entériner leur nomination n'éclairent pas davantage l'opinion et les milieux d'affaires. Certes la composition de l'équipe Clinton (où d'importantes fonctions n'ont pas encore été attribuées) a été généralement bien accueillie. Mais, en plaçant au coude-à-coude des dignitaires du Congrès et des banquiers d'affaires partisans d'une stricte orthodoxie budgétaire d'une part, et, de l'autre, des universitaires connus pour leur engagement en faveur d'un rôle accru de l'Etat et d'un élargissement à court terme des finances publiques pour faire redémarrer l'emploi, M. Clinton, toujours fidèle à sa thèse du consensus, est en fait à l'origine des divergences de fond qui agitent déjà la nouvelle administration. Le dernier exemple du conflit entre les différentes équipes gouvernementales est la cacophonie née du projet de taxe sur l'essence, transformée ultérieurement en taxe sur l'énergie jusqu'à ce que le nouveau responsable du département de l'énergie, M. Hazel O'Leary, se prononce finalement en faveur d'un abandon pur et simple de cette idée . Certains calculs montrent pourtant que le relèvement de 50 cents (2,80 francs) du prix du gallon (actuellement de 1,40 dollar en moyenne, soit 7,50 francs environ pour 3,8 litres d'essence), sur une durée de quatre ans, permettrait d'engranger 46 milliards de dollars de recettes nouvelles durant cette période et d'éponger, à lui seul, environ 15 % du déficit budgétaire, soit le tiers des 50 % de réduction promis par le président à l'horizon 1996.

Révision du plan de relance

Peu soucieux d'arbitrer pour l'instant ce type de conflit, M. Clinton s'est retranché derrière les dernières statistiques sur l'aggravation du déficit budgétaire fournies par l'administration sortante et sur la situation nouvelle ainsi créée pour justifier ses atermoiements et le renoncement à certaines promesses électorales (*le Monde* du 13 janvier).

Mais il lui faudra bientôt trancher. Soucieux de ne pas trop mécontenter les milieux d'affaires, l'hôte de la Maison Blanche va sans doute revoir à la baisse son plan de relance pour le ramener la première année aux alentours de 15 à 20 milliards de dollars au lieu des 50 milliards préconisés par certains de ses conseillers. M. Clinton va devoir également faire l'impasse sur les réductions d'impôts promises aux ménages à revenus moyens et instaurer des plafonds sur les dépenses obligatoires (retraites, couverture sociale des personnes âgées et privées de ressources, allocations-chômage) qui constituent le poste le plus important du budget avec environ 45 % des dépenses. Parallèlement, le président va croiser les doigts en espérant que se poursuive et s'accentue la reprise de l'économie, confirmée le 21 janvier par la publication du « Livre beige » de la Réserve fédérale et admise à présent par tous les spécialistes, lesquels soulignent cependant son manque de vigueur.

La croissance se poursuit à un rythme annuel de 2 % à 2,5 %, les dépenses de consommation ont nettement repris depuis décembre, les entreprises sont devenues plus compétitives et affichent des bénéfices en hausse en même temps qu'elles disposent d'un important volet de liquidités, estime Mme Gail D. Foster, vice-présidente du Conference Board, principal organisme privé de conjoncture. *« Le problème est maintenant de consolider la demande et de développer une croissance plus forte, suceptible de créer des emplois, sans effrayer les marchés financiers »*, explique-t-elle.

Depuis la fin officielle de la récession, en mars 1991, l'économie américaine est restée longtemps atone avant d'amorcer un redressement plus marqué au troisième trimestre 1992, avec un taux de croissance annuel de 3,4 %. Pour 1993, l'administration sortante prévoyait un taux de croissance de 2,9 %, avec une hausse des prix de 2,8 % (celle-ci a été de 2,9 % l'année dernière, son taux le plus bas depuis six ans). La baisse des taux d'intérêt, ramenés aujourd'hui à leur plus bas niveau depuis vingt ans, est pour beaucoup dans la reprise. Comme la Réserve fédérale avait commencé à baisser son taux d'escompte en décembre 1991 et qu'il faut traditionnellement un délai de douze à dix-huit mois pour que ce type de mesure se répercute sur l'économie, le délai est bien respecté. Fin 1992, le poids de la dette des entreprises et des particuliers avait déjà été allégé d'une centaine de milliards de dollars. Des secteurs comme la construction, particulièrement touchés par la crise et le poids des frais financiers, commencent à redresser la tête ; de plus, l'indice sectoriel établi par Dun & Bradstreet reflète une nette remontée des commandes en décembre 1992. De son côté, l'industrie manufacturière continue à enregistrer une lente amélioration de sa situation, et le département du commerce prévoit une hausse de plus de 7 % des investissements en usines et biens d'équipement des firmes américaines en 1993. Il reste que près de 100 000 entreprises ont fermé leurs portes en 1992, soit 9 % de plus que l'année précédente.

Le point noir du chômage

Le principal point noir reste le chômage. Certes, son taux a été ramené de 7,8 % de la population active en juillet 1992 à 7,3 % en décembre dernier. Mais il apparaît que, sur un solde de 318 000 emplois créés au cours des onze premiers mois de 1992 dans le secteur privé, 222 000 d'entre eux l'avaient été sous forme temporaire. Dans le même temps, les quelque 13,5 millions de cadres que compte le pays restent les plus touchés par la crise, et aucune amélioration n'est à espérer de ce côté-là compte tenu des licenciements auxquels continuent de procéder les grands groupes, l'exemple le plus significatif étant celui d'IBM, qui prévoit plus de 20 000 suppressions d'emplois supplémentaires cette année.

Le commerce extérieur est d'un piètre secours. Selon l'Institute for International Economics, un organisme d'étude dont le siège est à Washington, le ralentissement de l'économie mondiale devrait priver les Etats-Unis de 20 milliards de recettes d'exportation en 1993 et de 400 000 emplois, qui auraient dû être créés grâce à l'export.

L'Amérique ne peut donc compter que sur elle-même. Mme Foster, du Conference Board, escompte une croissance de 2,5 ou 2,7 % en rythme annuel au cours du premier semestre 1993, un taux qui reste insuffisant, mais qui n'est pas catastrophique. *« Le principal défi qui s'offre à la nouvelle administrationest de promouvoir la croissance sans effrayer les marchés financiers. Avec un plan crédible de réduction du déficit budgétaire, le président peut permettre à l'économie américaine de se redresser »*, estime cette économiste d'obédience républicaine. Dans ses prévisions, elle a déjà intégré les retombées des mesures que devrait prendre le président Clinton. Dans un premier temps, l'impact devrait être limité à un demi-point supplémentaire de croissance pour l'ensemble de l'année 1993. Le plan aurait en outre un effet sur les prix et donc sur les taux : l'inflation remonterait autour de 4 % l'an, et les taux longs passeraient de 7,3 % – où ils se trouvent actuellement – à 8 % en fin d'année.

Ces anticipations en matière d'inflation et de taux d'intérêt ne sont pas alarmantes. M. Clinton devra tout de même s'adapter aux nouvelles réalités économiques en jouant la crédibilité de son mandat sur des décisions qui seront annoncées au cours des prochains jours. Sans savoir très bien jusqu'où peuvent aller les sacrifices demandés par le nouveau président à la nation américaine...

SERGE MARTI

INDICATEURS

CANADA

● **Inflation : + 1,5 % en 1992.** – Le taux d'inflation a atteint au Canada 1,5 % pour l'ensemble de l'année 1992, soit le chiffre annuel le plus bas jamais enregistré depuis 1962 (1,3 %), a indiqué, mercredi 20 janvier, l'office gouvernemental statistique. Ce bon résultat a été obtenu malgré une forte hausse de 2,1 % de l'indice des prix à la consommation en décembre par rapport à décembre 1991, ce qui représentait la plus forte augmentation mensuelle enregistrée pendant l'année 1992. En 1991, l'inflation s'était élevée à 5,6 %, le chiffre le plus fort depuis 1983 (5,7 %), à la suite de l'introduction d'une taxe fédérale sur les produits et services (TPS) comparable à la TVA européenne.

GRANDE-BRETAGNE

● **Chômage : près de trois millions de chômeurs.** – Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 60 800 en Grande-Bretagne au cours du mois de décembre, portant le nombre total de chômeurs à 2,97 millions en données provisoires corrigées des variations saisonnières, soit le plus haut niveau enregistré depuis six ans, a annoncé, jeudi 21 janvier, le ministère de l'emploi. Le taux de chômage est ainsi passé à 10,5 % de la population active au mois de décembre contre 10,3 % en novembre. Il s'agit de la trente-deuxième hausse mensuelle consécutive et de la plus forte augmentation mensuelle depuis juillet 1991.

JAPON

● **Production industrielle : – 2,2 % en novembre.** – La production industrielle japonaise a diminué de 2,2 % au mois de novembre 1992 par rapport au mois précédent, soit une baisse plus forte que celle de 1,9 % prévue par les chiffres provisoires publiés à la mi-décembre, a annoncé, mardi 19 janvier, le ministère japonais du commerce extérieur et de l'industrie (MITI). Selon ces chiffres définitifs, la production industrielle connaît au Japon son quinzième mois consécutif de baisse, atteignant au mois de novembre un niveau inférieur de 8,3 % à celui enregistré en novembre 1991.

ÉNERGIE

En raison de la baisse des prix du brut

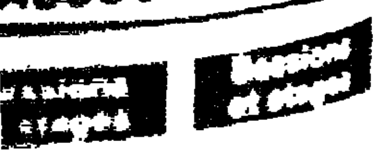
L'exploration pétrolière en France marque le pas

En 1992, la France a dépensé en moyenne 712 francs par tonne de pétrole importé. Dix ans auparavant, au lendemain de la révolution iranienne et du deuxième choc pétrolier, le coût d'importation frisait 2 600 francs. Les compagnies pétrolières ont fait leurs comptes : la faiblesse actuelle des prix décourage l'exploration pétrolière dans les pays marginaux, ceux qui, comme la France, ne peuvent receler que de maigres gisements. Résultat, l'an dernier, une douzaine de permis d'exploration ont été déposés dans l'Hexagone : trois fois moins qu'en 1991 (et cinq fois moins qu'en 1989). Et le domaine minier s'effiloche. Il a diminué de 13 % en 1992 alors que l'instruction des dossiers par l'administration n'a jamais été aussi rapide.

D'autres facteurs témoignent de ce désintérêt. Région Aquitaine mise à part, l'activité de géophysique accuse une chute sensible. De trente-trois en 1991, le nombre de forages d'exploration a été ramené à neuf en 1992, selon le bilan publié, vendredi 15 janvier, par la direction des hydrocarbures (DHYCA), du ministère de l'industrie et du commerce extérieur. Evolution identique pour les forages de développement : leur nombre a pratiquement été divisé par deux d'une année sur l'autre.

Amorcée en 1989, dans la foulée du contre-choc pétrolier, la chute des travaux d'exploration se répercute sur la production nationale. A 2,9 millions de tonnes, partagées entre l'Aquitaine (35 %) et la région parisienne (65 %), la production pétrolière est en retrait de 2,4 %, celle de gaz de 3,4 % par rapport à l'année précédente. Et le déclin *« va se poursuivre »*, pronostique-t-on à la DHYCA. De fait, après avoir investi 1,5 milliard de francs en 1992 dans l'Hexagone, les compagnies prévoient de ne pas dépenser plus de 1,3 milliard cette année.





VIE DES ENTREPRISES

Alors que la chimie est en crise

BASF et ICI procèdent à des échanges d'activités

Dans l'industrie chimique, l'allemand BASF et le britannique ICI ont annoncé, jeudi 21 janvier, la conclusion d'un échange d'activités en Europe de l'Ouest. ICI reprend le verre acrylique, qui sert dans le bâtiment, le sanitaire, l'automobile et la signalisation. BASF acquiert le polypropylène, qui est utilisé pour la production de films plastiques très fins, d'emballages rigides comme les pare-chocs de voitures. Le groupe allemand versera en plus au britannique une soulte, dont le montant n'a pas encore été arrêté. Alors que la chimie mondiale est en crise et, que, outre-Rhin, 20000 suppressions d'emplois sont prévues cette année, cette redistribution s'effectue dans deux secteurs particulièrement affectés.

En reprenant les unités de production de polypropylène d'ICI situées aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires), BASF doublera sa capacité de production, qui passera à 600 000 tonnes réparties sur quatre sites européens. Par cette absorption, le groupe allemand se hissera du septième rang mondial aux tout premiers derrière le leader, l'italien Himont.

Dans ce secteur en surcapacité et où la guerre des prix fait rage s'affrontent encore une quinzaine de producteurs. D'où l'amorce actuelle de fusions ou de regroupements. Le plus spectaculaire sera sans nul doute l'association d'Himont (groupe Ferruzzi) avec le numéro deux, l'anglo-néerlandais Shell. Si ce projet, annoncé à la fin de l'été 1992, se concrétise, le nouvel ensemble sera doté d'une capacité totale de 3 milliards de tonnes, ce qui représentera 20 % du marché mondial (*le Monde* du 19 septembre).

Du côté du PPMA (polyméthacrylate de méthyle), ou verre acrylique, ICI acquiert deux filiales, Resart GmbH et Critesa, implantées en Allemagne et en Espagne (500 millions de chiffre d'affaires) et qui produisent annuellement 21 000 tonnes de granulés et 13 000 tonnes de produits finis. Au printemps 1992, ICI a déjà renforcé son activité plastique acrylique en procédant à un échange du même type avec l'américain Du Pont, auquel il a cédé son nylon. Cet accord croisé, et accepté sous conditions par la Communauté européenne, doit encore obtenir l'assentiment des autorités américaines. ICI se hisserait ainsi au deuxième rang mondial devant l'allemand Röhm GmbH associé à l'américain American Cyanamid. Sur ce marché difficile, le leader est depuis un an Atohaas, une filiale commune constituée par le deuxième chimiste français, Elf-Atochem, et la firme américaine Rohm and Haas, qui détiennent près de 28 % du marché avec une production annuelle de 220000 tonnes.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **IBM France va enregistrer en 1992 les premières pertes de son histoire.** – Pour la première fois, en 1992, les comptes d'IBM France, longtemps le plus gros contribuable du pays, sont passés dans le rouge. *« Les pertes seront importantes »*, a indiqué, jeudi 21 janvier, M. Claude Andreuzza, président du directoire d'IBM France, sans donner leur ampleur exacte, qui dépendra du montant des provisions pour restructurations affectées à la filiale française. La maison-mère avait annoncé, mardi 19 janvier, un déficit de près de 5 milliards de dollars (27 milliards de francs), soit les plus mauvais résultats de son histoire. Au niveau mondial, les provisions ont été fixées à 11,6 milliards de dollars (63 milliards de francs). Pour M. Andreuzza, ces résultats 1992 sont néanmoins *« honorables »*. L'ampleur des provisions que prévoit IBM France traduit, selon lui, l'accélération de la transformation en cours chez IBM, plutôt qu'une aggravation de la situation. Le patron d'IBM France s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas d'autres suppressions d'emplois en 1993 que celles déjà annoncées – 1 500 sur 18 000 employés au total fin 1992.

□ **Record de trafic pour P and O sur les lignes de la Manche.** – Pour la troisième année consécutive, P and O European Ferries, qui dessert les lignes maritimes de la Manche, a battu un record de trafic. 13,2 millions de passagers et 2,25 millions de véhicules de tourisme ont été transportés l'an dernier au lieu de 12,4 et 2,2 en 1991, par les ferries du groupe britannique. L'augmentation la plus significative a été enregistrée sur la ligne Calais-Douvres. Par ailleurs, à partir de la fin avril, P and O ouvrira une ligne entre Portsmouth et Bilbao.

□ **La Générale des eaux perd 400 millions de francs dans le câble.** – La Compagnie générale de vidéocommunications (CGV), filiale de la Générale des eaux qui exploite des réseaux câblés de télévision, a réalisé un peu plus de 400 millions de francs de recettes, et un déficit du même ordre, en 1992. La CGV compte 257 500 abonnés sur les 1,65 million de prises raccordables de ses réseaux. Elle va en 1993 porter leur capacité de 25 à 30 canaux, les doter d'ici à septembre du format 16/9, généraliser l'option cinéma, envoyer à tous les abonnés un magazine gratuit, et investir 150 millions dans les programmes. Le directeur général de la CGV, M. Alain Bravo, souhaite un fonds national de développement du câble, une adaptation des décrets régissant les chaînes cinéma, pour affronter une *« économie périlleuse »* du câble, même si *« le marché est plus sain »* après les réformes de 1992.

□ **Unisys annonce un bénéfice net de 1,9 milliard de francs en 1992.** – Le constructeur informatique américain Unisys a enregistré un bénéfice net de 361,2 millions de dollars (1,9 milliard de francs) en 1992, contre une perte de 1,4 milliard de dollars (7,7 milliards de francs) en 1991, imputable en grande partie à une provision pour charge exceptionnelle de 1,2 milliard de dollars. A 8,42 milliards de dollars (46,3 milliards de francs), le chiffre d'affaires s'inscrit toutefois en légère baisse (- 3,2 %).

COOPÉRATION

□ **Accord de partenariat entre Air France et Euro Disney.** – Un accord commercial a été conclu, jeudi 21 janvier, entre le groupe Air France et Euro Disney au terme duquel la compagnie nationale devient *« le transporteur aérien privilégié »* d'Euro Disney. Les deux groupes ont décidé d'engager des opérations de promotion conjointes en Europe. Pour l'organisation de voyages à forfait, Air France et Euro Disney s'accorderont réciproquement les conditions tarifaires les plus avantageuses. L'accord sera mis en application de manière progressive mais concerne dès à présent la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne et le Portugal.

ALLIANCE

□ **British Airways prend près de 20 % du capital de USAir.** – British Airways a conclu, jeudi 21 janvier, une nouvelle alliance avec USAir, en achetant pour 300 millions de dollars (1,65 milliard de francs) d'actions convertibles de la sixième compagnie aérienne américaine, un mois après le retrait de sa première offre, qui déplaisait aux autorités américaines. L'accord donne à BA une participation et des droits de vote de 19,9 % dans le capital d'USAir ainsi que trois sièges sur seize au conseil d'administration. La compagnie britannique dispose en outre d'une option pour prendre une participation supplémentaire de 450 millions de dollars d'ici cinq ans. – *(AFP.)*

□ **Les deux grands céréaliers gersois fusionnent.** – Les deux géants de la meunerie gasconne, la Coopérative agricole Mathieu de Sainte-Christie (CAM) et la Coopérative de meunerie agricole de Condom (CMA) viennent de fusionner, non sans réticences, sur fond de crise agricole et de mise en place de la nouvelle politique agricole commune (PAC). La nouvelle entité céréalière, *Terres de Gascogne*, compte 6 000 adhérents et « pèse » 900 millions de francs de chiffre d'affaires pour une collecte se situant entre 3,5 et 4 millions de quintaux, la plus importante de Midi-Pyrénées. M. Gérard Barrère, qui en est le président aura pour tâche de proposer un plan social qui comportera des licenciements. – *(Corresp.)*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 janvier ⬇

Dégradation

La tendance continuait à se dégrader jeudi à la Bourse de Paris dans un marché affecté par l'annonce de mauvais résultats par des groupes industriels de premier plan et déçu, une fois de plus, par la décision de la Bundesbank, annoncée en début d'après-midi, de laisser ses taux inchangés. En recul de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en clôture une baisse de 0,37 %.

Ce tassement se manifestait dans un marché actif, en raison notamment d'importants échanges sur le titre Lyonnaise des Eaux-Dumez dont la cotation avait dû être suspendue mercredi, trois quarts d'heure avant la clôture, en raison de l'annonce par le groupe d'une division des résultats par trois pour 1992, suite à d'importantes provisions pour l'immobilier. A la reprise des cotations, jeudi matin, le cours de Lyonnaise-Dumez plongeait de 10 % avant de se stabiliser à – 5,88 %.

Un malaise diffus s'installe sur le marché depuis quelques jours, notent les gestionnaires, en raison notamment des craintes d'autres *« mauvaises surprises »* après celles de LVMH la semaine dernière et de la Lyonnaise des Eaux-Dumez.

Une méfiance se manifeste donc envers les valeurs du CAC 40 qui font depuis des mois l'objet de toutes les sollicitudes des investisseurs nationaux et internationaux. Après la mauvaise humeur manifestée la veille envers Elf-Sanofi (qui va absorber Yves Saint Laurent), le marché se régularisait, le groupe pharmaceutique perdant 0,72 % et YSL demeurant quasi stable (+ 0,26 %). Les analystes estiment que, à moyen terme, le groupe pharmaceutique a réalisé plutôt une bonne opération. Quelques spécialistes craignent cependant que MM. Pierre Bergé et Yves Saint Laurent, qui vont détenir 8 % d'Elf-Sanofi, vendent cette participation.

NEW-YORK, 21 janvier ⬆

Reprise

Wall Street a inversé sa tendance des derniers jours pour terminer en hausse jeudi 21 janvier, soutenue par les espoirs d'une croissance économique et de résultats de sociétés meilleurs que prévu. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 253,02, en hausse de 11,07 points (+ 0,34 %). L'atmosphère a été active avec quelque 259 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été supérieures à celles en baisse : 1 013 contre 794 et 610 actions sont restées inchangées.

La publication du livre beige (*Beige Book*) sur la situation économique aux États-Unis par la Réserve fédérale a contribué à remonter le moral des investisseurs, puisqu'il a fait état d'une amélioration continue de l'économie américaine dans tous les États, à l'exception de la Californie.

Parallèlement, plusieurs détenteurs de capitaux attendent des indications tangibles sur le programme économique du président Bill Clinton.

VALEURS	Cours du 20 janv.	Cours du 21 janv.
Alcoa	68 3/4	69 1/8
ATT	63 7/8	65 1/8
Boeing	38 5/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank	30	29 3/4
Du Pont de Nemours	46 7/8	45 1/2
Eastman Kodak	48 5/8	48 3/4
Exxon	58 5/8	58 1/8
Ford	46 5/8	47 1/4
General Electric	82 5/8	83 3/8
General Motors	38 1/4	37 1/2
Goodyear	65 1/4	65 3/4
IBM	46 7/8	48 3/8
ITT	72 1/2	74 1/2
Mobil Oil	60 1/2	60
Pfizer	63 1/2	65
Schlumberger	58	58 3/8
Texaco	58 1/8	58
UAL Corp. ex-Allegis	128	128 1/8
Union Carbide	16 3/8	16 3/8
United Tech.	46 3/4	47 1/8
Westinghouse	14	13 1/2
Xerox Corp.	83 1/8	82 1/2

LONDRES, 21 janvier ⬆

Nette hausse

Les valeurs ont clôturé en nette hausse jeudi 21 janvier au Stock Exchange, l'annonce d'une hausse plus forte que prévu du chômage en décembre ayant accentué les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 24,6 points soit 0,9 % à 2 773,3 points. Le volume des échanges s'est élevé à 692,3 millions de titres contre 597,1 millions la veille.

Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 60 800 au mois de décembre en Grande-Bretagne pour atteindre les 2 970 000, alors que les analystes prévoyaient une augmentation de 35 000. Par ailleurs, la production industrielle a baissé de 0,6 % en novembre par rapport à octobre et de 0,5 % si l'on exclut le secteur de l'énergie, chiffres bien plus mauvais que prévu.

TOKYO, 22 janvier ⬇

Nouveau recul

La Bourse de Tokyo a fini en baisse vendredi, sous l'effet notamment de liquidations de positions d'arbitrage. L'indice Nikkei a cédé 201,87 points, soit 1,22 % à 16 336,81 points, après des échanges agités. C'est la première fois cette année que l'indice des 225 principales valeurs passe sous la barre de résistance de 16 500 points.

Les boursiers ne sont guère optimistes pour les séances à venir et estiment que le principal indicateur nippon connaîtra une nouvelle baisse la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 22 janv.
Ajinomoto	1 190	1 160
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 380	1 370
Fuji Bank	1 730	1 730
Honda Motors	1 270	1 270
Matsushita Electric	1 130	1 110
Mitsubishi Heavy	512	510
Sony Corp.	4 210	4 110
Toyota Motors	1 390	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	457 90	455	Intern. Computer	135 60	.
B.A.C.	23 70	...	T.P.B.M.	34	.
Boiron (Ly)	485	485	Locamic	37 10	40 90 d
Boisset (Lyon)	237	..	Metra Comm.	305	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	725	723	Molex	135 60	..
Calberson	238	...	N.S.C. Schlumberger	760	760
Cardif	901	900	Publ.Filipacchi	510	498
C.E.G.E.P.	185	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	317	.
C.F.P.I.	220	...	Select Invest (Ly)	94 40	.
C.N.I.M.	980	980	Serbo	140	.
Codetour	280	...	Sopra	314 90	..
Conforama	....	....	TF1	420	418
Creeks	98	...	Thermador H. (Ly)	301	
Dauphin	205	.	Unilog	219	
Delmas	970	965	Viel et Cie	118	..
Demachy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	765	785
Devanlay	1175	1130			
Deville	70	....			
Dolisos	120	....			
Editions Belfond	198	...			
Europ. Propulsion	168	170			
Finacor	130	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	430	...			
Gravograph	130	...			
Guintoli	945	940			
I.C.C.	190	....			
Idianova	44 10	....			
Immob. Hôtelière	990	1000			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 129 177

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,38	114,46	114,52
Précédent	113,50	114,44	114,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Fév. 93	Mars 93	Fév. 93	Mars 93
114	0,08	0,29	–	0,99

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 541

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 837	1 857,50	1 876,50
Précédent	1 840	1 863	1 881

CHANGES

Dollar : 5,4475 F ⬇

Le dollar se repliait, vendredi 22 janvier, sur le marché des changes à Paris, s'échangeant à 5,4475 francs contre 5,4550 francs à la clôture des échanges interbancaires de jeudi, alors que le deutschemark se redressait nettement face au franc. A Francfort, la devise américaine ouvrait à la baisse à 1,6085 DM, contre 1,6140 DM la veille.

FRANCFORT	21 janv.	22 janv.
Dollar (en DM)	1,6140	1,6085
TOKYO	21 janv.	22 janv.
Dollar (en yens)	124,68	125,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (22 janv.) ...... 12 1/16-12 3/16 %
New-York (21 janv.) ...... 2 15/16 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	20 janv.	21 janv.
Indice général CAC	480,94	477,52
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 818,82	1 812,18

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	20 janv.	21 janv.
Industrielles	3 241,95	3 253,02

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	20 janv.	21 janv.
100 valeurs	2 748,70	2 773,30
30 valeurs	2 133,90	2 143,70
Mines d'or	60	61,80
Fonds d'État	93,48	94,05

FRANCFORT

	20 janv.	21 janv.
Dax	1 574,88	1 573,67

TOKYO

	21 janv.	22 janv.
Nikkei Dow Jones	16 538,68	16 336,81
Indice général	1 264,66	1 256,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4370	5,4400	5,5445	5,5505
Yen (100)	4,3478	4,3538	4,4304	4,4393
Ecu	6,6249	6,6341	6,6488	6,6628
Deutschemark	3,3800	3,3805	3,4036	3,4069
Franc suisse	3,6885	3,6932	3,7393	3,7468
Lire italienne (1000)	3,6760	3,6832	3,6654	3,6758
Livre sterling	8,2663	8,2736	8,3562	8,3703
Peseta (100)	4,7720	4,7769	4,7387	4,7490

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 5/8	3 3/4	3 1/2	3 5/8	3 3/8	3 1/2
Ecu	9 9/16	9 3/6	9 5/8	9 3/4	9 3/8	9 1/2
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 1/4	8 3/8	7 7/8	8
Franc suisse	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16
Lire italienne (1000)	12 3/16	12 11/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 9/16
Livre sterling	7 1/16	7 3/16	6 3/4	6 7/8	6 7/16	6 9/16
Peseta (100)	13 1/2	14	13 3/8	13 7/8	13 3/8	13 5/8
Franc français	11 5/8	11 15/16	11 3/16	11 5/8	10 3/16	10 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **La COB ouvre une enquête sur le titre Lyonnaise des eaux-Dumez.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a confirmé, jeudi 21 janvier, avoir ouvert une enquête sur le marché du titre Lyonnaise des eaux-Dumez. Cette enquête qualifiée d'*« habituelle »* par le « gendarme » de la Bourse a pour objet d'observer le marché du titre du groupe de BTP lors de la séance du mercredi 20 janvier. L'action avait dès le début de l'après-midi – alors que le conseil d'administration prenait connaissance d'une nette révision à la baisse des résultats – fortement chuté et on avait dû procéder à une suspension de la cotation cinquante minutes avant la clôture. Le titre avait abandonné 5,5 % dans un marché plus actif qu'à l'accoutumée (190 000 titres). Jeudi, à la reprise des cotations, le titre a encore perdu jusqu'à 9,9 % avant de céder en clôture 5,9 % pour 781 000 titres. La division par trois des résultats pour 1992 (*le Monde* du 22 janvier) a choqué les analystes : il y a un peu plus d'un mois, son président, M. Jérôme Monod, espérait que le résultat net (part du groupe) serait proche de celui de l'exercice 1991 (1,168 milliard de francs).

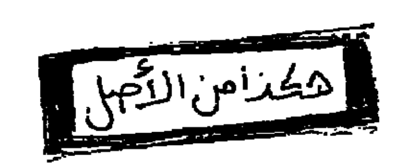


ES FINANCIERS

PARIS

Second marché

36-15 TAPEZ LE MONDE



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 JANVIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
....	C.M.E 3%	5150	5150	5150	- 0 19
....	B.N.P. T.P.	870	870	875	+ 0 57
....	Cr.Lyon. T.P	840	840	840	....
....	Renault T.P	1665	1671	1672	+ 0 42
....	Rhone Poul. T.P.	1670	1680	1673	+ 0 18
....	Saint Gobain T.P.	1068	1040	1040	- 2 62
....	Thomson T.P.	795	800	802	+ 0 88
....	ACCOR	653	652	654	+ 0 15
....	Air Liquide	770	764	770	....
....	Alcatel-Alsthom	657	657	656	- 0 15
....	Als.Superm.	1600	1568	1565	- 2 19
....	A.L.S.P.I.	252 60	253	253	+ 0 16
....	AGF Sté Centrale	535	535	536	+ 0 19
....	Avenir H. Média	78 30	79 20	79 20	+ 1 15
....	Axa (ex Cie Midi)	1090	1090	1103	+ 1 19
....	Bafip	140	138 10	138 10	- 1 36
....	Bail-Equipem.	61 10	65	64 50	+ 6 56
....	Bail Investiss.	702	695	706	+ 0 57
....	Bancaire	425 50	424 20	428	+ 0 59
....	Bazar H.-V.	641	....	....	....
....	Berger (M)	1190	1190	1190	....
....	Bertrand Faure	380	380	380	....
....	Bic	1087	1089	1090	+ 0 28
....	B.I.P.	1090	1090	1090	....
....	BIS	140	140	141	+ 0 71
....	B N P (CI)	452	452	448	- 0 88
....	Bollore Tech.	403	406	405	+ 0 50
....	Bongrain	2860	2860	2860	....
....	Bon-Marché	445	435	440	- 1 12
....	Bouygues	597	596	595	- 0 34
....	BP France	80 20	83	83	+ 3 49
....	B S N	923	929	935	+ 1 30
....	Canal Plus	1130	1125	1130	....
....	Cap Gem.S.	151 40	150	151 90	+ 0 33
....	Carnaudmetalbox	197 60	197	198 60	+ 0 51
....	Carrefour	2317	2320	2344	+ 1 17
....	Casino	150	152 50	153 60	+ 2 40
....	Casino ADP	98	96	97	- 1 02
....	Castorama D.I.	528	526	526	- 0 38
....	C.C.F.	217 50	217 70	219	+ 0 69
....	CCMC Ly.	30	31	31	+ 3 33
....	C.D.M.E.	400	400 10	402	+ 0 50
....	C.E.G.I.D.	127	126	126	- 0 79
....	Centrest (Ny)	48	49 90	49 90	+ 3 96
....	C.E.P. Comm.	338	342	340	+ 0 59
....	Cerus	82	86 70	85 50	+ 4 27
....	Cetelem	1128	1124	1145	+ 1 51
....	CF Int.	249	255	255	+ 2 41
....	CGI Info.	269 60	273	277	+ 2 74
....	C G I P	907	910	906	- 0 11
....	CGP	621	621	621	....
....	Chargeurs S A	1240	1240	1246	+ 0 48
....	Christian Dior	216 50	215	215 50	- 0 46
....	C I C A (M)	470	479	479	+ 1 91
....	Ciments franc.	266	266	266	....
....	Clarins	498	498	495 50	- 0 50
....	Club Mediter.	406	402	408 50	+ 0 37
....	Colas	872	867	875	+ 0 34
....	Cpt. Entrep.	219	230	230	+ 5 02
....	Compt Mod.	1168	1166	1168	....
....	CPR (Paris Rés.)	266 50	266 20	268	- 0 19
....	Créd. Foncier	995	995	993	- 0 20
....	Crédit Loc France	338	335	338 70	+ 0 21
....	Cr Lyon (CI)	515	515	519	+ 0 78
....	Credit Nat.	1233	1250	1260	+ 2 19
....	CSEE	505	519	510	+ 0 99
....	Damart	3250	3251	3290	+ 1 23
....	Dassault Aviation	360	360	355	- 1 39
....	Dassault Electr.	220 10	221 30	220 50	+ 0 18
....	De Dietrich	1330	1320	1334	+ 0 30
....	Degremont	458	457	458	....
....	Dév.P.d.C.(Lâ)	41 20	41	41	- 0 49
....	Dév.R.Sud-Est	61	....	....	....
....	D M C	264	280	275	+ 4 17
....	Docks France	400	401	400	....
....	Dynaction	106 10	109	108	+ 1 79
....	Eaux (Gle)	2056	2056	2070	+ 0 68
....	E.B.F.	670	674	666	- 0 60
....	Ecco	420	421	418 50	- 0 36
....	Elf Aquitaine	334 80	337 10	341	+ 1 85
....	ElfSanofi(ExSanofi)	963	968	968	+ 0 31
....	Erap-Elf (Certif)	233	232	232	- 0 43
....	Eridania-Beghin	585	587	585	- 0 17
....	Essilor	403	400	407 50	+ 1 12
....	Essil.Int.(DP)	188	186 90	189	+ 0 53
....	Esso	741	743	743	+ 0 27
....	Eurafrance	1477	1485	1470	- 0 47
....	Euro RSCG	467	460	458	- 1 93
....	EuroDisneyland	65 85	65 60	66 20	+ 0 53
....	Europe 1	850	848	855	+ 0 59
....	Eurotunnel	34	34 20	34	....
1450	Exor	1450	1450	1450	....
....	Finextel	121 50	122 50	122	+ 0 41
....	Fives Lille	288	291 50	293 50	+ 1 56
....	Fougerolle	615	....	....	....
....	Fromager. Bel	3585	3605	3605	+ 0 56
....	Gal.Lafayette	1670	1650	1699	+ 1 74
....	G.A.N.	347	348	349	+ 0 58
....	Gascogne (B)	362	364 40	360 50	- 0 41
....	Gaz et Eaux	1300	1290	1285	- 1 15
....	Géophysique	547	550	550	+ 0 55
....	Groupe André SA	670	675	685	+ 2 24
....	Groupe Cité	507	506	506	- 0 20
....	GTM-Entrep.	350	352	350	....
....	Guyenne-Gas.	1430	1430	1432	+ 0 14
....	Hachette	89 60	90	91 90	+ 2 57
....	Havas	426 10	430	432 90	+ 1 60
....	Idia	231	233	231 50	+ 0 22
....	Imétal	355	350	355	....
....	Immob. Phénix	142 80	143	141 20	- 0 98
....	Ingénico	149 90	150	151	+ 0 73
....	Inst. Mérieux	7970	7850	7880	- 1 13
....	Interbail	420	420	415	- 1 19
....	Intertechnique	382	391	386	+ 1 05
....	J. Lefebvre	925	925	915	- 1 08
....	Klepierre	475	483	477 50	+ 0 53
....	Labinal	565	555	555	- 1 77
....	Lafarge	332	329 50	331 10	- 0 27
....	Lagardère Group.	88 50	91	89 80	+ 1 47
....	Lebon	260	269	260	.
....	Legrand	3998	3998	4008	+ 0 25
....	Legrand (DP)	2179	2180	2175	- 0 18
....	Legris Industries	154	154 80	153 40	- 0 39
....	Locindus	721	730	720	- 0 14
....	L.V.M.H.	3259	3240	3256	- 0 09
....	Lyon.Eaux/Dumez	410	411 40	408 40	- 0 39
....	Majorette Ly	37	....	....	....
....	Mar. Wendel	288 10	290	286	- 0 73
....	Matra	230 40	228 50	237	+ 2 86
....	Metaleurop	84 70	84 50	84 95	+ 0 30
....	Métrologie In	14 70	14	13 70	- 6 80
....	Michelin	198 80	199	199 30	+ 0 25
80	MMB	85 50	85 50	88 50	+ 3 51
....	Moulinex	77 50	77 20	82 95	+ 7 03
....	Navig. Mixte	870	870	865	- 0 57
....	Nord-Est	131 20	134	130	- 0 91
....	Nordon (Ny)	283	289 80	288 50	+ 1 94
....	Olipar	53	55	52 70	- 0 57
....	Oréal	1010	1007	1014	+ 0 40
....	Paribas	388 30	388	390 60	+ 1 11
....	Pechiney Int.	222 50	223 50	222	- 0 22
....	Pechiney (CIP)	284 50	285	290	+ 1 93
....	Pernod Ricard	351 30	360	364 90	+ 3 87
....	Peugeot	598	600	599	+ 0 17
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
....	Plastic-Omn.	784	790	810	+ 3 32
....	Poliet Ex.Lamb.Fr.	225	224 90	229	+ 1 78
....	Primagaz	875	875	875	....
....	Printemps	577	570	579	+ 0 35
....	Promodes	550	560	553	+ 0 55
....	Radiotechn.	252	257 50	254	+ 0 79
....	Redoute (La)	6300	6300	6300	....
....	Remy Cointreau	137	136 20	137	....
....	R. Poulenc CIP	516	518	513	- 0 39
....	Rochette(La)	35 30	35 30	35 50	+ 0 57
....	Roussel Uclaf	435	425	437	+ 0 46
....	R. Impé.Ly *	2875	2875	2900	+ 0 87
....	Sade (Ny)	130	130	130	....
....	Sagem	2425	2420	2420	- 0 21
....	Saint Gobain	481	494 90	494	+ 2 70
....	Saint Louis	1163	1167	1194	+ 2 67
....	Salomon Ly	1605	1605	1615	+ 0 62
....	Salvepar (Ny)	290	295	295	+ 1 72
....	S A T	1530	1550	1550	+ 1 31
....	Saul. Chât.	279 10	279 90	274 20	- 1 76
....	Saupiquet (Ns)	736	737	738	+ 0 27
....	Schneider	624	620	624	....
....	SCOA	12	13	12 80	+ 6 67
....	Scor s.a.	419	421	422	+ 0 72
....	S.E.B.	334	334 90	334	....
....	Sefimeg	410	410	414 90	+ 1 20
....	Selectibanque	129	130	130	+ 0 78
....	Sextant A.	136	136	135	- 0 74
....	S F I M	540	550	560	+ 3 70
....	S.G.E.	180	177 10	177 50	- 1 39
....	Simco	447	443	440	- 1 57
....	Sk. Rossignol	799	791	794	- 0 63
....	Sligos	429	427 50	432	+ 0 70
....	Société Géné.	599	597	598	- 0 17
....	Sodecco(B)	39	38 90	38 90	- 0 26
....	Sodero(Ns)	70	72 50	72 50	+ 3 57
....	Sodexho	1017	1011	1018	+ 0 10
....	Sogenal(Ny)	77 20	78 50	77	- 0 26
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
....	Som.-Allib.	1150	1200	1200	+ 4 35
....	SOPHIA	394	395	395	+ 0 25
....	Sovac	1017	1025	1039	+ 2 16
....	SPEP	338	338 20	347 50	+ 2 81
....	Spie-Batignol	302	305	305	+ 0 99
....	Strafor Facom	567	570	568	+ 0 18
....	Suez	269 50	272 50	276 10	+ 2 45
....	Synthelabo	1220	1216	1224	+ 0 33
....	Thomson CSF	150 10	148	149 50	- 0 40
....	Total	220 70	221	222 20	+ 0 68
....	– (certif.)	145	148	148	+ 2 07
....	Truffaut Fin.	193		....	
....	U.A.P	502	500	505	+ 0 60
....	U F B Locab.	221	220 10	220 10	- 0 41
....	U.G.C. DA (Robur)	168 60	168 10	168	- 0 36
....	U I C	410	410	400	- 2 44
....	U I F	465	462	469	+ 0 86
....	U I S	751	760	760	+ 1 20
....	Unibail	339	339	339	
....	Valéo	722	720	724	+ 0 28
....	Vallourec	151	150 10	150	- 0 66
....	Via Banque	258	250	249	- 3 49
....	Worms et Cie	238	238	236 10	- 0 80
....	Zodiac	1520	1525	1550	+ 1 97
....	Elf Gabon	820	810	811	- 1 10
....	Amax	91 30	90 10	90 80	- 0 55
....	Amer. Barrick	160	153	153	- 4 38
....	Amer. Express	136	138 10	137 90	+ 1 40
....	A.T.T.	294	301 10	300 60	+ 2 24
....	Anglo Amer C.	108 40	108 10	108 10	- 0 28
....	Amgold	160	166 50	166 50	+ 4 06
....	Banco Santander	228	225	225	- 1 32
....	B.A.S.F.	715	718	718	+ 0 42
....	Bayer	905	911	908	+ 0 33
....	Blenheim Plc	45 40	45 50	45 50	+ 0 22
....	Buffelsfont.	20 55	21 60	21 65	+ 5 35
....	Chase Manh.	162 20	161 60	161 60	- 0 37
....	Daimler Benz	1898	1927	1927	+ 1 53
....	De Beers	76	76 50	76 20	+ 0 26
....	Deutsche Bank	2180	2181	2180	....
....	Dresdner Bank	1187	1193	1192	+ 0 42
....	Driefontein	35 80	38	36 95	+ 3 21
....	Du Pont-Nem.	254 60	248	248	- 2 59
....	Eastman Kodak	267	265 10	265	- 0 75
....	East Rand	7	7 05	6 75	- 3 57
....	Echo Bay	23 60	23 50	23 40	- 0 85
....	Electrolux	171 50	172 10	172	+ 0 29
....	Ericsson	139 50	139 50	139 50	....
	Exxon Corp.	319 70	316 10	315 50	- 1 31
	Ford Motor	252 40	257	257	+ 1 92
	Freegold	28	27 65	28 20	+ 0 71
	Gencor	10 90	10 70	10 70	- 1 83
	Gén. Elect.	455	456 20	455 30	+ 0 07
	Gen. Motors	198 80	204	202 90	+ 2 06
	Gen. Belgique	322 50			
	Gd. Metropol.	36 40	36 50	36 50	+ 0 27
	Guinness	39 30	39 20	39 30	
	Hanson PLC	20	20	20 25	+ 1 25
	Harmony Gold	7	6 80	7	
	Hewlett Packard	383 30	389 10	388 70	+ 1 41
	Hitachi	31 20	30 70	30 50	- 2 24
	Hoechst	847	861	861	+ 1 65
59	Homestake	59	58 65	58	- 1 69
	I C I	93 90	93	92	- 2 02
	I.B.M.	251	251 60	252	+ 0 40
	I T T	397	403 10	404	+ 1 76
	Ito Yokado	152 80	149 40	149 30	- 2 29
	Matsushita	48 50	47 90	48	- 1 03
	Mc Donald's	268 10	268 10	270 30	+ 0 82
	Merck	225 30	227	227 10	+ 0 80
	Minnesota M	526	536	536	+ 1 90
	Mitsubishi	36 20	36 20	36 20	
	Mobil corp	327 70	326	326	- 0 52
	Morgan J.P	335 50	332 50	330 30	- 1 55
	Nestlé	3960	4025	4054	+ 1 66
	Norsk Hydro	127 20	125 50	125 50	- 1 34
	OFSIL	53	54 80	54 80	+ 3 40
	Pétrofina	1231	1242	1260	+ 2 36
	Philip Morris	395	392 40	392 40	- 0 66
	Philips	70 50	71 30	70 60	+ 0 14
	Placer Dome	68 80	66 50	66 20	- 3 78
	Procter Gamble	272 60	273 90	273 90	+ 0 48
	Quilmès	178	182	182	+ 2 25
	Randfontein	14 20	13 65	13 65	- 3 87
	Rhone Poul. Rorer	239 30	239 10	239 50	+ 0 08
	Royal Dutch	430	427 50	430 20	+ 0 05
	R T Z	53 75	53 85	53 95	+ 0 37
	Saat.& Saatchi	13 95	13 90	13 40	- 3 94
	St Helena	16 90	16 85	16 95	- 0 30
	Schlumberger	303 60	305 50	306	+ 0 79
	Shell transp.	43 35	42 80	43 20	- 0 35
	Siemens	2012	2035	2034	+ 1 09
	Sony	181 80	180	178 10	- 2 04
	Sumitomo Bank	75 50	75 50	76	+ 0 66
	T.D.K.	150 30	148 40	148 40	- 1 26
	Telefonica	60 10	59 10	59 35	- 1 25
	Toshiba	26	26	26	
	Unilever	578	578	578	
	Unit.Techn.	251	257 80	255 60	+ 1 83
	Vaal Reefs	165	169 90	166	+ 0 61
	Volkswagen	901	939	939	+ 4 22
	Volvo	265 10	270	270	+ 1 85
	West. Deep	52 10	53 50	53 50	+ 2 69
	Xerox Corp	449	446 20	446 20	- 0 62
	Yamanouchi	105 80	105 30	105 30	- 0 47
	Zambia Cop.	4 92	4 95	4 95	+ 0 61

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 50	5 20
10,80% 79/94	100 98	4 14
Emp.Etat 13,4% 83	....	1 17
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	106	9 88
OAT 10% 5/2000	112 39	6 57
OAT 9,9% 12/1997	108 44	1 08
OAT 9,8% 1/1996	105	9 58
PTT 11,2% 85	106 54	1 60
CFF 10,30% 86	107 04	9 24
CFF 10,25% nov 90	111 67	8 79
CNA 10 % 1979	....	8 31
CNB Bques 5000F	98 80	0 50
CNB Paribas 5000F	98	0 50
CNB Suez 5000F	98 10	0 50
CNI 1/82 5000F	98 80	0 50
CNT 9 % 86	101 10	6 43
CRH 10,90% déc.85	109 70	0 61
CHARB FCE 3% 100	161	....
CNCA	1052	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	936	....
Ly. Eaux cv 8,5%	752	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1502	....
Arbel	458	460
Bains C.Monaco	849	896
B.Hypoth.Europ.	213	....
B.N.P. Intercont.	330	326 30
Bénédictine	2110	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	900	....
B T P	16 80	17
Cambodge	975	....
Carbone Lorraine	279	280
Cass Poclain	2 20	....
C.B.C.	251 80	253
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	305	....
Caragen	20 10	....
Champex Ny	11 35	....
CIC (CIP)	162 60	161
C.I.M.	1000	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3300	....
Cpt Lyon Alemand	290	290
Concorde	615	618
Constr.Méc.Prov.	20 40	....
Crédit Gén.Ind.	104 50	....
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	625	....
Delmas Vieljeux	1740	....
Didot Bottin	580	....
Eaux Bassin Vichy	3000	....
Ecia	255	260
Ent.Mag. Paris	5150	....
Eridania-Béghin CI.	468	466
Fidei	370 10	370 10
Finalens	300	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1919	....
Foncière (Cie)	448	....
Fonciers	330	....
France I.A.R.D.	389	....
France SA (La)	1640	1650
From. Paul-Renard	2051	....
Gaumont	340	347
Gengfin	245 70	240
Gévelot	438	....
G.F.C.	331	330 10
Groupe Victoire	745	....
G.T.I (Transport)	249 90	....
Immobail	333 50	325
Immobanque	645	630
Im.Marseillaise	4420	....
Invest (Ste Cie.)	3000	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	881	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	606	584
Louvre	2695	2695
Luce	235	....
Machines Bull	19 95	20
Mag.Unipri	164	....
Magnant	840	....
Métal Déployé	300	....
Mors	45	45
Navigation (Nle)	135	....
Optorg	272	....
Oréal (CI)	562	560
Origny-Desvroise	505	....
Palais Nouveauté	1051	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	176	....
Paris France	202	....
Paris Orléans	178 10	....
Parthena Invest	220	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	601	....
Porcher	240	....
Promodès (CI)	370	....
Publicis	614	605
Rochefortaise	117	....
Rosario	136 50	140
Rougier	161	....
S.A.C.E.R.	637	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	170	....
Saga	351	....
Saint Domnique (F.)	120	123
Salins du Midi	504	510
Savoisienne M.	145	....
S C A C	690	....
Senelle	570	570
S.Etud.Part. (M)	152	....
Silic	572	574
S I P H	100	....
S.M.C.I.	14	....
Sofal	470	....
Soffo	172 10	....
Soficel	1018	990
Sofitam (ex Sacom)	65	....
Sofragi	2175	....
Soudure Autogène	647	663
Sovabail	248 10	....
Sterni	632	....
Taittinger	2180	2180
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	226	....
Ufiner	1050	....
Vicat	465	465
Viniprix	1675	....
Virax	109	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	515	....
Akzo Nv Sico	400	....
Alcan Aluminium	95	....
American Brands	200	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 10	....
Banco Popular Espa.	600	....
B Reglements Int.	18500	....
Can.Pacifique	68 10	....
Chrysler Corp.	204	....
C.I.R.	2 65	....
Commerzbank	817	....
Dow Chemical	299	299 90
Fiat	15 50	....
GBL (Brux Lamb.)	436	....
Gevaert	985	....
Glaxo Holdings Ltd	82	....
Goodyear Tire	379	....
Grace and Co (WR)	203	....
Honeywell Inc. Im.	200	....
Johannesburg	58 50	....
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	21 60	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	71 10	....
Olivetti priv.	4 30	....
Pfizer Inc.	361	351 50
Ricoh	25 90	....
Robeco	292 10	293 30
Rodamco NV	142	141
Rolinco	287	287 80
Saipem	3 50	....
Sema Group	28	....
SKF Aktiebolaget	56	....
Tenneco Inc.	203	....
Toray Ind.	25 50	....
West Rand Cons.	4 10	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	64 80	....
C G H Cogedor	7	....
Coparex	615	....
Drouot Assurances	....	....
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	78	....
Europ Soufres Ind.	11 50	....
Guy Degrenne	255	....
Lecteurs du Monde	220 70	....
Nicolas	1125	....
Particip. Percier	204	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	244 70	....
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Ind	490	....
S.E.P.R.	1381	....
S.M.T. Goupil	0 75	....
S.P.R. act. B.	232	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 21/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	200 24	194 88
Acumonetaire C	30257 38	30257 38
Actimonetaire D	30257 38	30257 38
Améri-gan	7688 67	7373 72
Amplitude	647 13	628 28
Associc	1174 50	1174 50
Atout Futur	426 16	415 77
Aurecic	1060 82	1029 92
Avenir Alizes	1746 91	1712 66
Axa Capital	184 16	178 80
Axa Court Terme	8468 01	8468 01
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	919 22	892 45
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	773 10	750 58
Axa Europe	126 59	122 90
Axa Investments	108 03	104 88
Axa NPI	121 59	118 05
Axa Ob.Fr.Exrans	152	147 57
Axa.Ob.In.Ex Ma.U Sa	137 93	133 91
Axa Prem.Ex.Agepre	124 28	120 66
Axa Sél Ex.Dr.Sele	150 96	146 56
Axa Valeurs PER	124 18	120 56
Cadence 1	1064 86	1043 98
Cadence 2	1070 75	1049 76
Cadence 3	1062 20	1041 37
Capimonetaire	6875 60	6868 93
Capioblig	6915 79	6780 19
Captacic	1419 55	1398 57
Coeris	1411 12	1376 70
Comptavalor	3735 32	3729 73
Convertimmo	334 94	328 37
Credinter	447 07	434 05
Credit Mutuel Capital	1361 09	1334 40 •
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	709 10	709 10 •
Cred.Mut.Ep Indus.	96 28	93 70
Cred.Mut Ep.J.	73929 81	73929 81
Cred.Mut.Ep.long.T	198 33	193 02
Créd.Mut.Ep.Monde	1188 52	1156 71
Cred.Mut.Ep.Quatre	1114 88	1085 04 •
Deeza	1378 63	1345
Drouot France	851 32	826 52
Drouot Sécurité	232 93	226 15
Ecocic	1070 88	1038 69
Ecoper	127 93	124 20
Ecur. Capitalisation	2755 06	2727 78
Ecur. Expansion	510742 24	509977 27
Ecur. Géovaleurs	2345 19	2276 88 •
Ecur. Investissement	153 09	148 63 •
Ecur. Monepremière	71484 59	71484 59
Ecur Monétaire	41866 56	41866 56
Ecur Trésorerie	2579 48	2579 48 •
Ecur. Trimestriel	2078 30	2055 74
Elancial	110 13	106 92
Energia	263 05	251 12
Eparcic	3836 62	3836 62
Eparcourt-Sicav	4684 20	4572 77 •
Epargne Associat.	26898 09	26591 82
Epargne Capital	11600 63	11485 77
Epargne Croissance	1719 32	1673 30
Epargne Obligat.	210 71	205 07
Epargne-Unie	1314 50	1282 44
Epargne Valeur	444 24	432 35
Est Cash cap.	8396 97	8396 97 •
Eufinvest capi.	611 77	593 95 •
Euco Solidarité	1102 55	1091 63
Eurocic Leaders	1017 55	987 81
Eurodyn	1151 98	1123 88
Euro Gan	6018 75	5787 26
Fonsicav	15368 53	15368 53
France-gan	9902 28	9521 42
France Garantie	279 77	279 21
France Obligations	505 20	500 20
France	450 46	437 34 •
Francic Pierre	102 19	98 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1090 14	1058 39
Fructi-Associations	37 38	37 38
Fruco-Capi	45 35	44 68
Fructidor	244 08	240 47
Fructifrance action C	915 40	893 07
Fructifrance action D	894 98	873 15
GAN Rendement	5327 19	5248 46
Gestilion	15850 82	15771 96
Gest.Associations	173 69	169 77
Horizon	1270 78	1233 77
HLM Monétaire	14833 99	14833 99 •
Indicia	1021 44	1001 28 •
Indust Fse.Court.T	1566 72	1566 72 •
Interepar	109440 23	106252 65
Interoblig	14984 07	14690 26
IntersElection Fce.	523 50	513 24
Japacic	145 99	141 74
Jeunepargne	301 66	297 20
Laisude	2391 45	2387 67
Lion Association	11037 39	11037 39
Lion Institution	31984 33	31904 57
Lionplus	1061 36	1040 55
Lion Trésor	2291 88	2268 99
Lion 20 000	27843 56	27843 56
Livret Bourse Inv.	565 40	548 93
Livret Portefeuil.	712 61	691 85
Méditerranée	171 97	168 96
Mensuel CIC	10243 21	10141 79
Monecien	72580 59	72580 59
Mone.J.	38527 87	38527 87 •
Monévalor	87287 76	87287 76
Mutualité dépôts	14355 80	14327 15
Natio Court Terme	101126 00	100824
Natio Court Terme2	303265 00	303265
Natio-Epargne	18914 58	18727 31
Natio-Ep. Ret.	125 39	122 03
Natio Eparg.Trésor	8318 10	8301 50
Natio-Fran.index	980 08	963 58
Natio-Imm.	1126 30	1096 16
Natio-Inter	1536 51	1495 39
Natio-Monétaire	26835 31	26835 31
Natio-Opportunités	1014 52	987 37
Natio-Patrimoine	1303 46	1268 57
Natio-Perspectives	1040 28	1012 44
Natio-Placements	62903 23	62903 23
Natio-Revenus	1063 82	1053 29
Natio Sécurité	11778 31	11778 31
Natio-Valeurs	868 81	845 58
Nippon-Gan	4739 72	4557 42
Nord Sud Dévelop.	1679 71	1676 36
Obli-Associations	164 66	163 03
Oblicic-Mondial	2738 37	2697 90
Oblicic-Régions	1085 85	1069 80
Oblifutur	3068 84	2993 99
Oblig. tres caté.	188 85	184 09
Oblilion	1457 11	1442 68
Oblisécurité Sicav	13754 34	13754 34
Oraction	1015 68	990 89
Orvalor	7314 86	7171 43
Paribas Capitalisation	1625 35	1601 33
Paribas Opportunités	125 87	120 74 •
Paribas Patrimoine	579 50	555 88
Patrimoine Retraite	237 72	233 06
Parvalor	623 91	611 68
Placement A	1452 76	1424 27
Placement J	7687 57	7672 23
Placement M	71421 04	71278 46
Placement Nord	916 01	898 05
Plénitude	139 68	135 81
Poste Croissance	23136 23	23113 12
Poste Gestion	70078 12	70078 12
Première Oblig.	11245 75	11234 52
Prévoy. Ecureuil	119 06	117 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pw Associations	31293 98	31293 98
Profacus	1000 98	976 57
Quartz	133 98	130 71
Réalvalor	741 32	726 78
Rentacic	164 49	162 06
Revenus Trimestr.	5439 79	5385 93
Revenu-Vert	1164 84	1136 43
St Honoré Vie & Santé	963 53	919 84
St Honoré Bons du Tr.	11918 79	11859 49
St Honoré Invest	770 29	735 36
St Honoré Pacifique	605 40	577 95
St Honoré Réal.	15937 04	15873 55
Sécuricic	1847 16	1847 16
Sécuri-Gan	12519 70	12274 22
Sécuritaux	1477 20	1477 20
Sicasden	731 95	721 13
Sicav Associations	1958 75	1958 75
SR-CNP Assur	671 48	651 93
S G Fr. opport. C et D	1144 48	1122 04
Sicav 5 000	436 71	425 02
S I Est.	1312 50	1274 27
Slivafrance	675 61	657 53
Slivam	397 11	386 48
Slivarente	222 57	218 21
Slivinter	431 81	420 25
S N I	1072 77	1041 52
Sogenfrance C et D	1102 31	1080 70
Sogépargne	313 58	307 43
Sogevar	979 94	960 73
Sogintor	1282 26	1257 12
Soleil Investissements	584 81	562 32
Solstice	2212 11	2206 59
State Street Act. Eur.	9196 88	8884 91 •
State Street Act. Frce.	10211 49	9914 07 •
St. Str. Act.Japon	9874 92	9540 99
State Street Emer. Mkt	12528 35	11926 03 •
St Street OAT Plus	11193 90	10974 41 •
Stratégie Actions	833 23	801 18
Stratégie Rendement	1498 48	1449 38
Technocic	994 68	965 71
Techno-Gan	5621 49	5405 28
Thesora	708 47	701 46
Trésor Plus	1386 18	1372 44 •
Trésor Trimestriel	1054 49	1044 05 •
Trésoricic	138506 51	138506 51
Trilion	5259 19	5191 70
UAP Investissement	429 60	414 07
UAP Actions France	583 34	562 26
UAP Act. Select.	614 07	591 87
UAP Aedificandi	539 86	520 35
UAP Altaï	212 64	204 95
UAP Alto Sicav	169 83	163 69
UAP Moyen Terme	150 97	145 51
UAP Première Cat.	11618 16	11198 23
Uni-Associations	119 70	119 70 •
Uni-Foncier	1205 79	1176 38
Unifrance	572 23	558 27
Uni Régions	1168 78	1140 27
Univar	249 28	249 28 •
Univers Actions	1257 60	1226 93
Univers Obligations	1855 44	1810 19
Valorg	2175 27	2173 10
Valreal	58713 05	56684 71
Winterthur St-Honoré	222 91	212 80

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

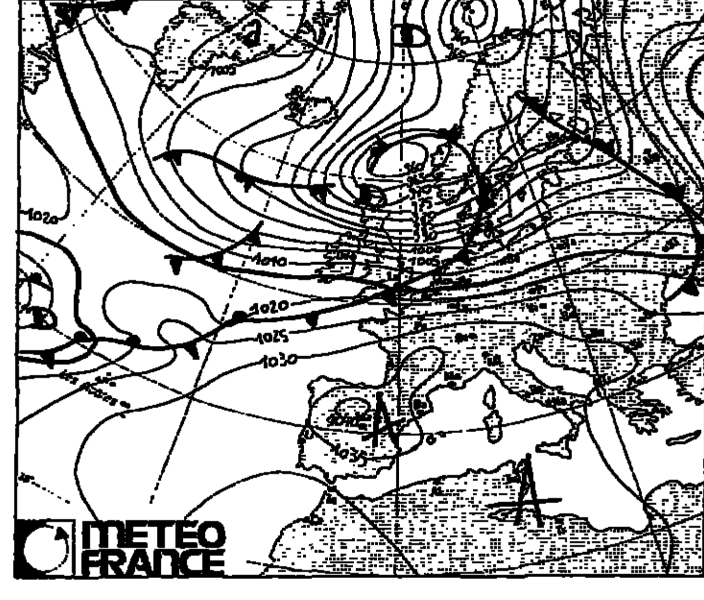
COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 21/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 424	5 461	5 2	5 7
Ecu	6 640	6 628	....	....
Allemagne (100 dm)	338 180	337 840	327	347
Belgique (100 F)	16 425	16 406	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 750	300 470	290	310
Italie (1000 lires)	3 692	3 692	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 030	87 970	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 373	8 310	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 530	2 529	2 1	2 8
Suisse (100 f)	369 580	368 060	356	376
Suède (100 krs)	75 780	75 450	71	80
Norvège (100 k)	79 980	79 870	75	84
Autriche (100 sch)	48 064	48 022	46 6	48 6
Espagne (100 pes)	4 778	4 775	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 760	3 755	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 248	4 243	4	4 4
Japon (100 yens)	4 340	4 358	4 2	4 4

Marché libre de l'or

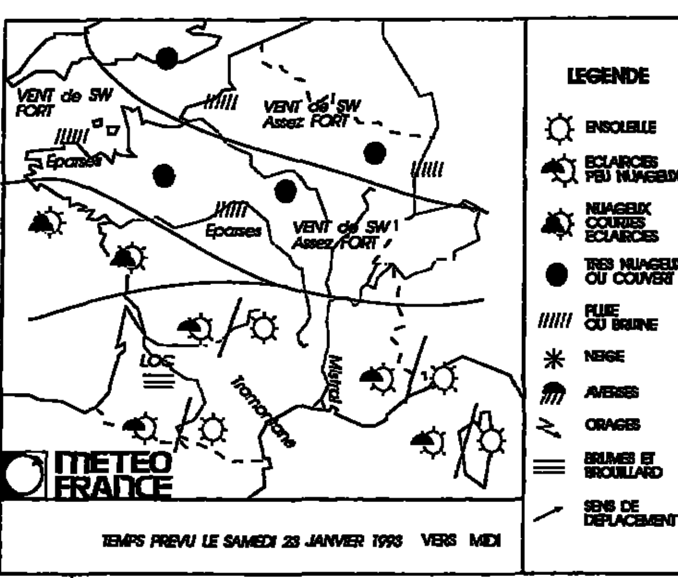
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	57700	57900
Or fin (en lingot)	57750	57800
Napoléon (20f)	331	332
Pièce Fr (10 f)	419	405
Pièce Suisse (20 f)	331	329
Pièce Latine (20 f)	330	327
Souverain	422	426
Pièce 20 dollars	2090	2090
Pièce 10 dollars	1180	1185
Pièce 5 dollars	560	581 25
Pièce 50 pesos	2155	2155
Pièce 10 florins	341	340

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 JANVIER 1993



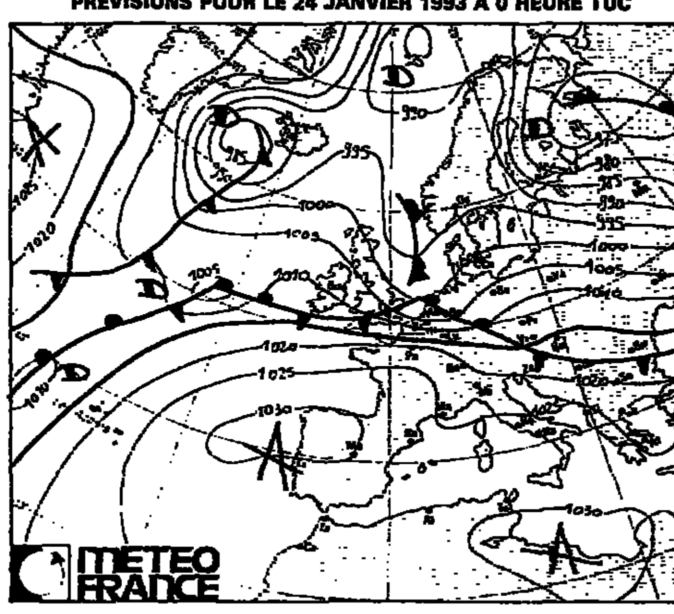
Samedi : très nuageux et humide au Nord, soleil au Sud. – Sur la moitié nord du pays, le temps sera venté, très doux et souvent couvert. La journée sera pluvieuse du Nord-Picardie à la région Champagne-Ardenne et à l'Alsace. Ces pluies deviendront très intermittentes de la Bretagne à la Basse-Normandie, à l'Ile-de-France, au Centre, à la Bourgogne et à la Franche-Comté. De la Vendée et des Charentes au Lyonnais, on verra quelques éclaircies l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort; les rafales atteindront 60 à 100 km/h près de la Manche, 60-70 km/h dans l'intérieur.

Sur une petite moitié sud du pays, le soleil reste bien présent dans l'ensemble. Il faudra toujours se méfier des brouillards matinaux dans les vallées ; ils seront très localement givrants, mais ils se lèveront à la mi-journée.

Les températures ne changent pas beaucoup par rapport aux derniers jours : minima de 10-11 degrés sur le nord-ouest du pays, 7 à 10 degrés sur le Nord-Est et le Centre ; 5 à 8 degrés près de la Méditerranée, et entre + 1 et – 3 degrés sur le reste de la moitié sud du pays.

L'après-midi, le thermomètre marquera 10 à 14 degrés dans l'ensemble, localement 14 à 16 degrés en Aquitaine et près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-1-1993 à 6 heures TUC et le 22-1-1993 à 6 heures TUC — le 22-1-93

FRANCE			
AJACCIO	15	3	N
BIARRITZ	16	3	D
BORDEAUX	16	1	D
BOURGES	12	6	N
BREST	12	11	C
CAEN	13	11	P
CHERBOURG	12	11	C
CLERMONT-FER.	14	0	D
DIJON	11	6	N
GRENOBLE	10	–2	D
LILLE	12	11	P
LIMOGES	10	3	D
LYON	9	4	N
MARSEILLE	14	2	D
NANCY	11	9	C
NANTES	13	11	P
NICE	15	5	D
PARIS-MONTS.	12	11	C
PAU	16	1	D
PERPIGNAN	17	2	D
POINTE-A-PITRE	29	19	D
RENNES	13	11	C
ST-ETIENNE	9	1	D
STRASBOURG	12	10	C
TOULOUSE	12	–1	D
TOURS	12	8	C

ÉTRANGER			
ALGER	18	2	D
AMSTERDAM	11	10	C
ATHÈNES	15	4	D
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	15	1	D
BELGRADE	11	–1	D
BERLIN	10	7	P
BRUXELLES	11	11	P
COPENHAGUE	7	5	N
DAKAR	23	18	D
GENÈVE	9	–2	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	6	4	D
JÉRUSALEM	12	2	N
LE CAIRE	18	12	C
LISBONNE	15	6	D
LONDRES	12	10	C
LOS ANGELES	14	9	C
LUXEMBOURG	11	8	P
MADRID	14	3	N
MARRAKECH	19	7	D
MEXICO	25	11	N
MILAN	12	–6	B
MONTRÉAL	–2	–8	P
MOSCOU	–1	–1	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	19	6	D
NEW-YORK	2	–1	P
OSLO	–	–	–
PALMA	15	1	B
PÉKIN	2	–10	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	1	D
SÉVILLE	19	5	D
SINGAPOUR	30	22	P
STOCKHOLM	5	3	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	4	3	D
TUNIS	16	8	C
VARSOVIE	9	5	P
VENISE	3	0	B
VIENNE	13	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Anniversaire de naissance

– Les amis du vol JFT 45 souhaitent un joyeux anniversaire à

Florence.

Décès

– Tunis. Paris. New-York.

Mme Jélila Bahri,
son épouse,
née Ben Othman,
Sa fille, Akissa,
Ses fils, Abbès, Séoud, Annès,
Sa belle-fille, Diana,
Son frère, Hamza Bahri,
Son beau-frère, Mohamed Ben Othman,
Les familles Bahri, Ben Othman, Ben Abdallah, Annabi, Nunziante,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Mohamed El Hédi BAHRI,
professeur,

survenu le 20 janvier 1993, à Tunis.

– Le Musée de l'histoire du fer,
Le Laboratoire d'archéologie des métaux,
Le Centre de culture scientifique, technique et industrielle du fer et de la métallurgie (CCSTIFM),
Leurs responsables
Et leurs personnels,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fondateur et président d'honneur,

M. Albert FRANCE-LANORD,

survenu le mardi 19 janvier 1993, à Nancy.

Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale de Nancy.

[Né le 8 février 1915 à Pontarlier (Doubs), Albert France-Lanord était ingénieur de l'Ecole centrale de Lyon. De 1915 à 1980, il fut directeur général adjoint, puis PDG de l'entreprise familiale de bâtiment et travaux publics. Et, dans le même temps, il fut directeur du laboratoire du Centre de recherches pour l'histoire de la sidérurgie de 1955 à 1990, conservateur du Musée lorrain de Nancy de 1941 à 1990 et conservateur du Musée du fer à Jarville-Nancy (depuis 1966). On lui doit de nombreuses publications sur l'archéologie du fer (en particulier de l'époque mérovingienne) et les techniques de conservation des objets anciens en fer.]

– Mme Renée Kaufmann,
son épouse,
Paul et Nadine Desmoulins,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Michel KAUFMANN,

survenu à Paris, le 20 janvier 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, rue La Bruyère,
75009 Paris.
10, place Adolphe-Max,
75009 Paris.

– Mme Louis Lisbonis,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis LISBONIS,

survenu le 21 janvier 1993, à Marseille.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Ceyreste, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de

Mme Pierre MICHON,
née Jeanne Gay-Lussac,

survenu le 20 janvier 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

De la part de
M. et Mme Charles Michon,
M. et Mme Roger Loison,
Le docteur et Mme Philippe Delavierre,
ses enfants,
Marie-Bénédicte et Christophe Touche,
Christophe Michon,
David Loison,
ses petits-enfants.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mont-de-Marsan.

Le docteur Raymond Narboni,
M. et Mme Jacques Ouzilou,
ses frères et sœurs,
Jacqueline et Elie Barnavi
et leurs enfants,
Mme Danièle Narboni,
Le docteur Brigitte Narboni,
ses neveux et nièces,
Les familles Narboni, Ouzilou, Shems et Tartakowski,
ont la douleur de faire part du décès de

Eliane NARBONI,
professeur de lettres,

survenu le 7 janvier 1993.

Les obsèques ont eu lieu à Mont-de-Marsan, dans l'intimité.

– Mme Yvonne Richard,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques RICHARD,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 janvier 1993, à l'Haÿ-les-Roses.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Léonard de l'Haÿ-les-Roses, le lundi 25 janvier 1993, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

42, rue du Colonel-Candelot,
92340 Bourg-la-Reine.

– Paris. Porto-Vecchio.

M. et Mme Roger Venturini,
Mme veuve Louis Turetta,
M. et Mme Denis Patout
et leur fille,
M. Roger David,
M. et Mme Joseph Venturini,
Mlle Carline Venturini,
Mlle Odette Bouet,
Mlle Véronique Turetta,
Mme Jean-François Venturini
et son fils,
M. et Mme Stéphane Himpens-David
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Venturini,
Mlle Florence Venturini,
Mme veuve Xavier de Rocca-Serra,
Mme veuve Vincent Cattuti,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Carmelo Santino,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Benedetto Cusimano,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Santino,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Spartaco Ciucciarelli,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ange Santino,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Demarco,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paule-Marie de Rocca-Serra
et son fils,
M. et Mme Denis de Rocca-Serra
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis de Rocca-Serra
et leurs enfants,
Mme veuve Maurice Peyronnet,
M. et Mme Marcel Martinetti,
M. Oscar Peretti,
ses neveux et nièces,
Mme veuve Etienne Stefani,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Patout
et leurs enfants,
ses parents,
Les familles Venturini, Turetta, de Rocca-Serra, de Peretti della Rocca,
ses amis,
Les familles Amzalac, Allavoine, Bassin, Beaugé, Colonna-Césari, Cordouan, Di Lucente, Filippi, Fraioli, Francesci, Manetti, Marchi, Milanini, Milellini, Nebbia, Olivieri, Pacini, Panzani, Peretti, Piazza, Poli, Prouillac, Quereaud, Recorbet, Santi, Sebaoun, Serra, Simoni, Smessov, Verbrook,

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille chérie, nièce, cousine et amie,

Carline-Alexandra VENTURINI,

survenu tragiquement à Paris, le 18 janvier 1993.

Elle avait vingt ans.

Une messe sera dite à Paris, en l'église Saint-Philippe du Roule, le 25 janvier, à 10 h 30.

Les obsèques auront lieu à Porto-Vecchio, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le 26 janvier, à 15 heures et seront suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

59, rue de Courcelles,
75008 Paris.

– La baronne de Wangen de Geroldseck,
sa mère,
Le baron et la baronne Marc Chavanon de Wangen de Geroldseck,
son fils,
Ses frères,
Ses sœurs,
Ses neveux et sa nièce,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jehan, baron de WANGEN de GEROLDSECK,

survenu à Nîmes, le 20 janvier 1993.

Le service religieux se tiendra en l'église de Saint-Germain-des-Prés, le lundi 25 janvier, à 13 h 45, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Bernard FOURNET,

Son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs ou de condoléances, leur ont apporté amitié et réconfort.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

21, rue du Moulin-d'Ascq,
59650 Villeneuve-d'Ascq.

– Tremblay-en-France. Saint-Dizier.

Agnès, Francis et Vincent,
Mme Françoise Mignon,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Gérard MIGNON,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Le 23 janvier 1943, à Marseille,

Beutz BENYOUMOFF
et
Jeanne POLSKI,
son épouse,

étaient raflés à leur domicile par des gendarmes français et livrés aux Allemands.

Ils périrent en déportation.

Leurs petits-enfants,
Lionel et Claudie Heinich,
Annie, Marcel et Michèle Tamarkin,
Leurs arrière-petits-enfants,
Axel et Nathalie Heinich,
Patricia Scheuer,
Marc Salama,
Lia Salama,
Annette Tamarkin,
Sophie Tamarkin,
n'oublient pas.

Communications diverses

– Anciens de Chaptal.

Le 5 février 1993, à Chaptal, 45, boulevard des Batignolles, Paris-8e, à 18 heures, assemblée générale de l'amicale ; à 20 heures, dîner au lycée.

S'inscrire avant le 26 janvier, avec un chèque de 190 F à l'ordre des AEC, chez E. Galmard, 91, rue Caulaincourt, Paris-18e.

Conférences

– Faut-il aider l'Afrique ? (Y a-t-il un devoir d'ingérence ?), avec J.-C. Ruffin, vice-président de Médecins sans frontières, mardi 26 janvier 1993, à 20 h 30, église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

– Le collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes (CICUP) organise un colloque, « Solidarité et coopération avec les universités palestiniennes », le samedi 23 janvier 1993, à 14 heures, à la Sorbonne, amphithéâtre Turgot, sous la présidence de G. Labica, professeur de philosophie, premier vice-président de l'université Paris-X.

Ce colloque est prévu comme point de départ d'une politique française de coopération avec les universités palestiniennes.

Soutenances de thèse

– Eric Duhamel soutiendra sa thèse de doctorat à la Sorbonne, le 23 janvier 1993, à 9 heures, amphithéâtre Cauchy : « L'Union démocratique et socialiste de la Résistance 1945-1965 ».

– Université de Paris-IV-Sorbonne, le samedi 23 janvier 1993, à 15 h 30, salle 263, escalier 1, 1er étage, Mlle Houria Rachi : « L'événement et ses représentations dans la presse de langue anglaise, espagnole et française ». (Linguistique, directeur M. B. Pottier.)

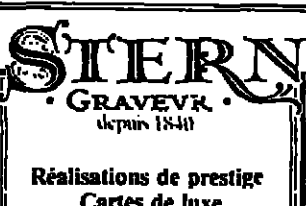
– Christophe Coustet, le 25 janvier 1993, à 10 h 30, bâtiment hexagonal du CERT, 2, avenue Edouard-Belin, Toulouse (Haute-Garonne) : « Parallélisation et synchronisation de processus ; application au modèle Mars ».

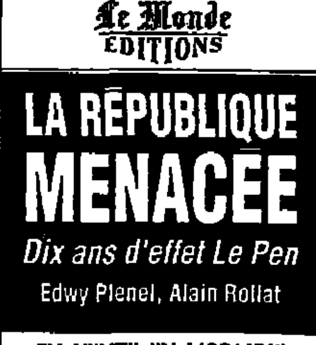
– Institut d'études politiques de Paris, mardi 26 janvier 1993, à 17 h 30, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e. M. François Gave : « Théorie des coûts de transactions d'Aoki et théories néoprotectionnistes : confrontation et application au cas de la concurrence nippo-américaine dans l'industrie automobile au cours des années 80-90 ».

Thèse pour le doctorat et pour l'habilitation à diriger des recherches en sciences économiques.

– Le mercredi 27 janvier 1993, à 14 heures, aura lieu en Sorbonne, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, la soutenance de thèse d'Antoine Foncin : « L'hérédité dans l'œuvre de Léon Daudet ». Directeurs : MM. les professeurs Pierre Boutary et Jean-Pierre Bordet.

– Thierry Bourret, le 28 janvier 1993, à 10 h 30, salle d'accueil de l'ENAE, 10, avenue Edouard-Belin, Toulouse (Haute-Garonne) : « Commande robuste des systèmes multivariables discrets soumis à des perturbations paramétriques. Application au pilote automatique d'un avion de type Airbus ».





JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 janvier 1993 :

DES DÉCRETS

– No 93-82 du 15 janvier 1993 portant application de l'article 1er ter de l'ordonnance no 45-2590 du 2 novembre 1945 et relatif aux notaires salariés ;

– No 92-83 du 15 janvier 1993 relatif à la commercialisation des vins à appellation d'origine contrôlée ;

– No 93-85 du 20 janvier 1993 portant modification du décret no 92-727 du 29 juillet 1992 portant application de l'article L.321-13 du code du travail et relatif à la cotisation versée par les employeurs au régime d'assurance chômage.

UNE DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

– No 92-316 DC du 20 janvier 1993 à propos de la loi relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 23 janvier

Drouot-Richelieu, 14 heures : affiches, estampes, photographies, livres, tableaux, sculptures ; 15 heures : bandes dessinées ; **Espace Champerret**, 17 h 30 : bijoux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 23 janvier

Compiègne, 14 heures : livres, gravures ; **Corbeil**, 14 heures : arts d'Asie ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 heures : fourrures ; 16 heures : mobilier, objets d'art.

Dimanche 24 janvier

Chartres, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; **Versailles** (Rameau), 14 heures : tableaux et sculptures modernes.

PLUS LOIN

Samedi 23 janvier

Louviers, 14 h 15 : arts populaires, curiosités ; **Orléans**, 14 heures : cartes postales, livres, timbres. **Toulouse**, 14 h 30 : livres illustrés. **Vendôme**, 14 h 30 : livres, autographes, photographies.

Dimanche 24 janvier

Alençon, 14 h 30 : gravures ; **Doullens**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Limoges**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Rouen**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, orfèvrerie ; **Saint-Germain (70)**, 9 heures : mobilier, tableaux ; **Souge (41)**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris-Austerlitz (*« Numicarta »*), **Nantes, Poitiers, Marly-le-Roi.**

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Rire

IL n'y a rien à faire, l'image de François Mitterrand et d'Helmut Kohl, côte à côte, a beau être devenue biannuelle, ordinaire, elle n'en finit pas de susciter un étrange petit pincement, un « pourvu que ça dure » qui ne parvient pas à se défendre tout à fait des assauts d'un irréductible fonds de scepticisme. Daniel Cohn-Bendit le rappelait, au journal de Christine Ockrent, l'union franco-allemande reste avant tout une union des présidents, des institutions. Mais en bas ? Les vieilles peurs, les vieux fantasmes, ne restent-ils pas incroyablement vivaces ? Depuis trente ans, connaissons-nous mieux les Allemands ? Savons-nous mieux ce qui les fait vibrer, les indigne, les révolte, les enchante ?

Cette meilleure connaissance mutuelle était l'objectif principal dévolu, entre autres institutions, à Arte. Le remplit-elle ? La chaîne nous ouvre-t-elle une fenêtre sur l'Allemagne, celle des rues et des écoles, celle qui attaque les foyers d'étrangers, aussi, et que nous aimerions comprendre, au-delà des clichés ? A quelques exceptions près, comme le magazine « Transit », ou le remarquable feuilleton *Heimat*, qui nous fit revivre avec tact et nuances les années d'avant et d'après-guerre, il faut bien reconnaître que l'Allemagne nous demeure aussi étrangère qu'avant Arte.

Il faut dire que la chaîne culturelle semble parfois s'ingénier à laisser passer les occasions. Ainsi proposait-elle une soirée thématique sur le rire. Certes, nul ne se payait d'illusions. « Thématique » a beau rimer avec « zygomatique », on savait bien que le but n'était pas de finir pliés sous le canapé. Mais au moins attendait-on une sorte de leçon d'humour comparé. On eût bien aimé savoir, par exemple, ce qui fait rire les Allemands aujourd'hui. Qui sont leurs « Guignols de l'info », leurs « Nuls », leur Patrick Sébastien ? De quoi se refusent-ils à rire ? Leurs tabous sont-ils les mêmes que les nôtres ?

Au lieu de quoi, rien. Un inimaginable empilement de nullités, dont le seul objectif semblait être de tenir jusqu'à minuit. Pour commencer, deux séquences prétendûment représentatives : côté France, le sketch des croissants de Fernand Raynaud, qui doit bien dater de la signature du traité franco-allemand. Côté allemand, l'histoire d'un monsieur qui, au restaurant, fait sa déclaration à une dame avec un bout de vermicelle collé sur le nez. Et tout le reste à l'avenant, le rire chez Picasso, le rire de l'homme de Néanderthal, pas l'ombre d'une trouvaille, d'une enquête. On se dépêcha d'en rire, de peur d'avoir à en pleurer.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 22 janvier

TF 1

20.45 Magazine : *Les Marches de la gloire.* Présenté par Laurent Cabrol.
22.25 Magazine : Ushuaïa. L'île d'Hawaii. Chasseurs de crotales ; *Le belouga, sur la route des fourrures* ; Le king des superjoks ; Les avions du désert.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Arthur, émission impossible.

FRANCE 2

20.50 Série : Maigret. Les Caves du Majestic, de Claude Goretta.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Cinéma ; Shanghai Express. ■■■ Film américain de Josef von Sternberg (1932) (v.o.).

FRANCE 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les Belliot, d'Alain Guellaf. *Aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Thaïlande : des hommes et des singes ; France : les bons et les méchants ; Madagascar : l'extraordinaire aventure de Jean Laborde.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Le Divan. Invité : Jean-Claude Morchoisne, dessinateur.
23.25 Série : Les Incorruptibles.
0.15 Court métrage : Libre court. Via Ventimiglia, de José Alcala.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 19.30* —
19.20 Sport : Football. Caen-PSG. Match de la 22e journée du championnat de France de D1, en direct. A 19.30. Coup d'envoi du match.
21.20 Téléfilm : Le Retour de Sam McCloud. D'Alan J. Levi.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Le Journal du cinéma. Spécial - Avoriaz. Les résultats.
23.00 Cinéma : Jamais sans ma fille. ■ Film américain de Brian Gilbert (1990).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. Consacré au trentième anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand.
22.20 ▶ Magazine : Macadam. Concert Marvin Gaye.
23.50 Documentaire : Témoins de notre siècle. Carlo Schmidt (1896-1979) (30 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Enquête à Chinatown. De Michael Pressmen.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 *Magazine : Emotions.*
0.00 *Magazine : Culture rock.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Charles Trenet.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le raggamuffin.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 août 1992 à Dresde) : Die Verklaerte Nacht op. 4, de Schoenberg ; Symphonie nº 4 en mi bémol majeur, de Bruckner, par la Saechsische Staatskapelle, dir. : Giuseppe Sinopoli.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New-Morning à Paris : le saxophoniste Steve Coleman avec Reggie Washington, contrebasse, et Gene Lake, batterie.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 23 janvier

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Marion, prison sans issue.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.20 La Une est à vous.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Série : Starsky et Hutch.
19.15 Divertissement : Vidéo gag.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Toute la ville en parle. Présenté par Alexandre Debanne. Avec Denise Fabre, Amanda Lear, Annie Pujol, Fabienne Egal, Phil Barney, Dany Brillant, Laurent Voulzy, Indra, Brigitte Nielsen.
22.35 Téléfilm : L'Héritage fatal. De Rob Holcomb.
0.15 Magazine : Formule sport. Football : championnat de France ; Surf ; Funboard ; Voile : Vendée Globe et Tour du monde en 80 jours.

FRANCE 2

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. France : le vide et le trop-plein (l'aménagement du territoire).
14.15 Magazine : Animalia. En Tunisie.
15.10 Magazine : Sport passion. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Football : Beauvais-Red Star (2e division) ; A 17.35, Magazine Terre de foot : football d'Afrique et d'Amérique du Sud ; dossiers Jean-Pierre Papin et Chris Waddle.
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invité : Christian Clavier.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Théâtre : On dînera au lit. Pièce de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Balutin, Bernard Menez, Daniel Prévost.
22.50 Magazine : Ardimat. Présenté par Thierry Ardisson.
0.05 Journal et Météo.
0.20 ▶ Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Le Tribunal des flagrants délires. Avec Jean Carmet, Paul Preboist, Geoges Conchon, Alain Souchon, Laurent Voulzy, Michel Legrand.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. Bhoutan, dernière forteresse himalayenne, de Claude Francillon (1re partie).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Ultima Thulé*, de Jean Malaurie.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 Téléfilm : Hors piste. D'Alain Baudy.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Strip-tease. De Jean Libon et Marco Lamensch. T'es un enfoiré, chef ; Yanito, torero ; Train de sénateur ; Martha.
23.30 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang.
0.15 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.05* —
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Le Journal du cinéma. Spécial Avoriaz, les résultats.
14.05 Téléfilm : Pour l'amour d'une vampire. De Daniel Taplitz.
15.35 Documentaire : Les Albatros du cap Taïaroa. De Beverly Brown.
16.05 Les Superstars du catch.
17.00 Dessin animé : Zoolympics.
17.03 Sport : Football américain.
17.55 Dessin animé : Zoolympics.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny. Batman.
19.20 Animaux superstars. Lassie.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Rêves brisés. De Robert Iscove.
22.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 22e journée de championnat de France de D1.
22.30 Divertissement : Samedi soir avec Les Nouveaux.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Le Cercle infernal. ■■ Film britannico-canadien de Richard Loncraine (1977).
1.00 Cinéma : Rage in Harlem. ■ Film américain de Bill Duke (1990) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et britanniques de la semaine du 23 janvier 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Les tziganes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Eté balte. Vie et mort de l'opérateur Andris Slapins, de Klaus Helle et Rainer Komers.
22.05 Téléfilm : Fourre-tout à Dublin. De Johnny Gogan.
23.05 Moyen métrage : La Couleuvre. De Didier Martiny.
23.45 Musique : Montreux Jazz Festival. Avec Buddy Guy, Blue Brothers, Randy Crawford.
0.15 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff. : 45 min).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Variétés : Matchmusic.
16.40 *Magazine : Culture rock.* Renouveau du rock français 1974/1980.
17.10 Série : Amicalement vôtre.
18.15 Série : Les Têtes brûlées.
19.05 Magazine : Turbo. Spécial Rolls-Royce.
19.50 Jeu : Le saviez-vous ?
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Musique : Flashback.
20.40 Téléfilm : Le Monstre évadé de l'espace. De Richard Colla.
23.50 Série : L'Heure du crime.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean Le Gac, peintre.
20.45 Dramatique. Maison commune, d'Yves Laplace, précédée d'un entretien avec l'auteur.
22.35 Musique : Opus. Les Westbrook.
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Avec Jean-Pierre Bailly, producteur de cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Soirée lyrique (en direct de New-York) : Les Maîtres-Chanteurs de Nuremberg, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. James Levine ; sol. : Karita Mattila, Francisco Araiza, Lars Magnusson, Donald McIntyre, Hermann Prey, Jan Hendrik Rootering.
23.35 Carrefour de la guitare.
0.30 Cabaret. Par David Jisse. Mouloudji.
1.02 Maestro. Par Marie-Noëlle Combes. Claudio Abbado.

Dimanche 24 janvier

TF 1

10.25 Magazine : Auto Moto. Spécial Rallye Monte-Carlo ; L'actualité de la formule 1 ; Concours : élection de la plus belle voiture de l'année.
11.05 Météo (et à 12.20).
11.10 Magazine : Téléfoot. Championnat de France.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Un flic dans la Mafia.
15.10 Série : Perry Mason.
16.45 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade. Mark Twain et moi (1re partie).
18.00 Des millions de copains. Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : le professeur Luc Montagnier.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Ripoux contre ripoux. ■■ Film français de Claude Zidi (1989).
22.35 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : Air Force-Bat 21. ■ Film américain de Peter Markle (1988).

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en la chapelle Sainte-Marie de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis).

12.00 Magazine : L'Heure de vérité Invité : Bernard Kouchner.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.20 Magazine : Stade 2. Résultats : images de la semaine ; Football ; Basket-ball ; Rugby ; Volley-ball ; Automobile : Rallye Monte-Carlo ; Ski : présentation des championnats du monde ; Athlétisme : Cross de Tourcoing ; Luge : Coupe du monde à La Plagne ; Ski de fond : la Foulée blanche ; Boxe : présentation du match Nicoletta-Tate.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : La Grande Vadrouille. ■■ Film français de Gérard Oury (1966).
22.55 Variétés : Taratata.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. Cycle Brahms (1re partie). Brahms au piano. Œuvres interprétées : *Ballade op. 10* et *Intermezzo op. 117*, par Michel Dalberto.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Jeu : Au pied du mur.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche. A 14.55, Ski (Coupe du monde de ski alpin à Veisonnaz (Suisse) ; A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Basket (championnat de France) : Gravelines-Cholet, en direct de Gravelines ; A 17.05, Zig zag : Spécial Hawaii.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
17.55 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région. Grand témoin : Lionel Jospin.
20.05 Film d'animation : Les Fables géométriques.
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : La Féerie sur glace. Avec des artistes de Moscou sur glace et du Cirque de Moscou.
22.05 Magazine : A vos amours. Présenté par Caroline Tresca. Invité : Michel Leeb.
22.55 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : La Belle de Moscou. ■ Film américain de Rouben Mamoulian (1957) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. L'Affaire JNB.
15.20 Documentaire : Chronique d'une banlieue ordinaire. De Dominique Cabrera.
16.35 Documentaire : Les Inventions de la vie nº 2. 12. Va te faire faire un œuf.
17.05 Divertissement : Samedi soir avec Les Nouveaux (rediff.).
18.00 Cinéma : Un look d'enfer. □ Film américain de Malcolm Mowbray (1990).
— *En clair jusqu'à 20.35* —
19.35 Flash d'informations.
19.45 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme ?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Miller's Crossing. ■■■ Film américain de Joel Coen (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football ; Actualité.
1.00 ▶ Cinéma : Roger et moi. ■■ Film américain de Michael Moore (1989) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Libre de penser et de croire. Les Huguenots.
18.00 Documentaire : Avignon, Georges Lavaudant. DE Jean-Louis Mingalon
18.25 Magazine : Via Regio. Minorités et nationalismes.
19.00 Documentaire : American Supermarket. De Davido Ferrario. 4. Sexe, drogue et rock'n roll.
19.30 Magazine : Mégamix. Spécial métiers du rock.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Huguenots, libre de croire et de penser.
20.45 Cinéma : Les Camisards. ■■ Film français de René Allio (1970).
22.30 Téléfilm : Désert et pays camisard. D'Axel Hofmann.
23.25 Documentaire : Les Huguenots à Berlin. De Henry Köhler.
23.45 Téléfilm : Les Laurents. D'Erich Neureuther.

M 6

11.10 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Mariés, deux enfants.
12.30 Série : Notre belle famille (rediff.).
13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Cosmos 1999.
14.55 Série : Soko, brigade des stups.
15.50 Magazine : Fréquenstar. Hommage à Daniel Balavoine.
16.50 Musique : Flashback. Spécial filles.
17.10 Série : L'Heure du crime.
18.05 Série : Enquêtes à Palm Springs.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.40).
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Téléfilm : Le Peuple crocodile. D'Elmot Dewitt.
22.30 Magazine : Culture pub.
23.00 Téléfilm : Virginia. De François About.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Ladislav Novak de Trebic.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 9 octobre 1992, au Théâtre de la Ville, à Paris). Madredeus, musique traditionnelle du Portugal. Avec : Teresa Salgueiro, chant ; Pedro Ayres Magalhaes, guitare ; Rodrigo Leao, claviers ; Francisco Ribeiro, violoncelle ; Gabriel Gomes, accordéon.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert de jazz (donné le 21 novembre à Munich) : Time, In Zeitlude, de Zoller ; Hellene Chroma, de Kassap ; No Doubt, de Di Gioia ; Ida Pida, de Sunde ; Gongs, Few Minutes in Colour, Short Story in en-moll, When Everything Mellow, de Zoller.
22.33 Autoportrait. Par Myriam Soumagnac . Renaud Gagneux, compositeur.
23.35 L'Oiseau rare. Par Michèle Lejeune et Maguy Lovano. Les Cloches op. 35, Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ut mineur op. 18, de Rachmaninov.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Iran.

Le Monde

Le sort du quotidien populaire du groupe Hersant

L'éditeur canadien Québécor intéressé par « France-Soir »

Le groupe de communication canadien Québécor Inc. présidé par M. Pierre Péladeau, s'intéresse à *France-Soir*, l'un des deux quotidiens nationaux d'informations générales, aux cotés du *Figaro*, du groupe de M. Robert Hersant.

Dans un entretien publié jeudi 21 janvier par le quotidien montréalais *le Devoir*, M. Péladeau évoque son intérêt pour le journal, à condition que le ministère des finances l'autorise à l'acquérir et à y exercer normalement son contrôle. Dans les quotidiens, la loi fixe à 20 % la limite des investissements permis aux entreprises qui n'appartiennent pas à un pays de la CEE. M. Péladeau a toutefois précisé qu'il se rendrait à Paris *« dans la première ou deuxième semaine de février »* afin d'examiner une entente avec le groupe de M. Hersant, y compris dans le domaine des imprimeries.

Québécor est le premier imprimeur canadien, et le deuxième aux Etats-Unis : c'est dans ce secteur qu'il réalise les deux tiers de son chiffre d'affaires (2,37 milliards de dollars canadiens, soit 10 milliards de francs). Il est aussi présent dans la presse quotidienne – avec notamment le tabloïd populaire *le Journal de Montréal*, 275 000 exemplaires, le *Winnnipeg Sun*, etc. – et contrôle une quarantaine d' hebdomadaires gratuits et payants. M. Péladeau, self-made man haut en couleur, dont le groupe a bien traversé la crise grâce à une gestion rigoureuse, s'intéresse aussi à l'imprimerie Del Duca, à Blois (*le Monde* du 29 septembre 1992), et a toujours indiqué *« qu'en France, dans l'édition, nous voudrions surtout concrétiser des associations »* .

La presse canadienne se fait aussi l'écho de l'intérêt pour *France-Soir* du groupe Hollinger de M. Conrad Black (*Jerusalem Post*, *Daily Telegraph* de Londres). Mais la direction de *France-Soir* a réaffirmé que *« le titre n'était pas à vendre »*.

Y.- M. L

1993 sera l'année des personnes âgées en Europe

La Communauté européenne a dédié l'année 1993 aux personnes âgées et à la solidarité entre générations. Des centaines d'événements, rencontres, fêtes, conférences devraient mettre en valeur, dans les douze pays européens, tout au long de l'année, les contributions des personnes âgées dans la vie associative, économique, familiale, etc.

Pour la France, les projets présentés, jeudi 21 janvier, par M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, retiennent un thème chaque mois. En février, par exemple, ce sera la fête. Des personnes âgées iront conter des histoires dans les écoles, des villages organiseront des bals et des spectacles, le mouvement La Flamboyance prévoit une remise de poèmes aux anciens par des enfants d'écoles maternelles et primaires. Parmi les multiples initiatives, une liaison cycliste Athènes-Agde organisée par la Fédération française de la retraite sportive et un « Trans-Europe Ulysse », train forum qui circulera pendant quinze jours dans les pays européens du continent.

Malgré une nouvelle attaque menée par des avions américains dans le nord de l'Irak

Bagdad maintient son « cessez-le-feu »

Interrogé au sujet de l'attaque menée, jeudi 21 janvier, par deux avions américains contre une batterie de missiles dans le nord de l'Irak, le président Bill Clinton a déclaré : *« Je n'ai rien à ajouter, si ce n'est que nous allons continuer notre politique. C'est notre politique et nous allons la conserver. »*

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Maintenant sa politique d'apaisement, Bagdad a réagi, jeudi, à l'attaque de deux avions de chasse américains, près de Mossoul, en réaffirmant *« que l'Irak était toujours engagé par le cessez-le-feu »* décrété, mardi, *« en signe de bonne volonté »* à l'égard du nouveau président américain. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié cette attaque de *« provocation hostile »*, indiquant, contrairement à la version américaine *(voir l'article de Dominique Dhombres page 4)*, qu'*« aucune batterie de radar n'avait été mise en action depuis le cessez-le-feu »*.

Le porte-parole a déclaré que ce n'était pas une batterie de défense antiaérienne qui a été bombardée, précisant que c'est un conteneur de bombes à fragmentation à retardement qui a été lancé *« sur une zone civile »*. *« Il n'y a pas eu de victimes*, a-t-il ajouté, *mais l'explosion a mis le feu à de grandes quantités d'engrais et provoqué des dégâts dans les cultures. »*

Ce premier incident depuis le « cessez-le-feu » décidé par l'Irak ne devrait pas donner lieu à une réplique, Bagdad voulant donner un peu de temps au nouveau président américain pour réétudier le dossier irakien. Cette attitude a été confirmée par le *« bon accueil »* fait, jeudi, à leur arrivée de Bahreïn, aux cinquante-deux membres de l'ONU chargés de la destruction des armes chimiques. Cette première équipe qui comprend du personnel administratif, vingt-cinq membres d'équipages d'hélicoptères et douze inspecteurs, devait être suivie, ce vendredi, d'une deuxième.

Selon le chef de cette mission, M. Paul Brough, de nationalité américaine, celle-ci n'est pas chargée de rechercher de nouvelles armes chimiques mais de superviser la destruction de celles déjà identifiées. *« Nous allons reprendre la destruction des agents et munitions chimiques entreposés sur le site d'Al-Muthana, à 130 kilomètres au nord-ouest de Bagdad »*, a-t-il indiqué, avant d'ajouter : *« Il y a encore beaucoup à faire mais, jusqu'à présent, nous avons été à même de remplir notre mission. »* Les experts de l'ONU estiment qu'il leur faudra encore six mois pour achever cette tâche.

FRANÇOISE CHIPAUX

La commémoration de l'exécution de Louis XVI

Emotion place de la Concorde

Une soixantaine de manifestants royalistes qui occupaient le Panthéon ont été interpellés, jeudi 21 janvier en fin d'après-midi, par les forces de police. Ils avaient déployé sur la corniche du monument une banderole proclamant « Vive le roi et à bas la République ! ». Dans la matinée, près de cinq mille personnes s'étaient rassemblées place de la Concorde à Paris, pour commémorer l'exécution de Louis XVI.

Les fleurs de lys en bouquets, brodées sur les étendards ou dorées sur épinglettes, étaient le signe de ralliement. Ces manifestants bien mis n'étaient pas tous venus des beaux quartiers de la capitale, mais aussi de banlieue et de province. L'émotion était perceptible pendant la minute de silence observée à 10 h 22 précises, à l'instant même où, deux cents ans plus tôt, le bourreau avait fait son office. Quelques larmes glissaient sur les visages graves, malgré le concert d'avertisseurs des « citoyens-automobilistes » bloqués rue Royale.

Au pied des statues symbolisant les villes de Rouen et de Brest, en face de l'hôtel Crillon, le service d'ordre du comité d'honneur qui avait appelé à cette manifestation déposait des dizaines de gerbes de fleurs blanches pour délimiter le « périmètre carré » où s'était dressé l'échafaud en 1793. Etendards levés, une quinzaine de scouts de Liévin en culottes de peau, qui avaient veillé toute la nuit à la basilique de Saint-Denis, accueillaient les invités, parmi lesquels M. Bruno Mégret. Le délégué général du Front national se félicitait de cette occasion de rétablir la *« vérité de l'histoire »*.

Après que Jean Raspail eut annoncé la présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, venu déposer une gerbe en remerciement de la contribution du monarque à la guerre d'indépendance, le comédien Jean-Pierre Darras a lu le testament spirituel rédigé par Louis XVI dans sa prison, le jour de Noël 1792. Au moment où le *Requiem* de Cherubini résonnait à nouveau dans les colonnes de hauts parleurs dressés à l'ouest de la place, tels des bois de justice, une petite centaine de républicains du comité Saint-Just entonnaient, du côté de l'Assemblée nationale, une *Marseillaise* rigolarde en brandissant une tête de veau au bout d'une pique.

C. de C.

En remplacement de M. Francis Balle

M. René Monory nomme M. Ph.-O. Rousseau au CSA

Le mandat de trois des neuf membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel venant à échéance, le président du Sénat, M. René Monory, a annoncé, jeudi 21 janvier, la désignation de M. Philippe-Olivier Rousseau, directeur des activités télévision d'Eutelsat.

Il remplacera M. Francis Balle, nommé par Alain Poher en 1989, qui reprend ses activités d'enseignement et de recherche sur la communication. Le président du Sénat a justifié son choix en rappelant l'importance qu'il *« attache au développement du rôle du CSA dans le domaine des technologies de l'image et du son »* et son souhait que *« soient renforcées l'indépendance et les compétences du CSA »*.

M. Rousseau, jeune – il a trente-six ans – et au profil plutôt « apolitique », a exercé différentes fonctions techniques et de production audiovisuelles, notamment à la Société française de production (SFP).

Il devrait particulièrement s'intéresser aux dossiers des satellites, des techniques de transmission, et d'audiovisuel européen, qu'il pratique depuis 1990 à l'Organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat).

Le président de la République et le président de l'Assemblée nationale n'avaient pas encore rendu publics leurs choix, vendredi 22 janvier en fin de matinée, les noms les plus couramment cités étant ceux de M. Georges-François Hirsch (remplaçant M. Roger Burnel), et de Mme Monique Dagnaud, la seule qui pouvait être renouvelée.

[*Né le 16 novembre 1956*, M. Philippe-Olivier Rousseau est ingénieur des télécommunications et diplômé de musicologie. Il a travaillé à la SFP à partir de 1980, d'abord au département images de synthèse, puis comme responsable du bureau de Los Angeles de 1982 à 1984, directeur de la filiale Imatique jusqu'en 1987, avant d'être producteur exécutif de séries télévisées (dont certains « Maigret ») et directeur adjoint pour les affaires internationales en 1989. Il avait rejoint Eutelsat en 1990.]

L'année du coq après celle du singe

Le réveillon des gérontes chinois

PÉKIN

de notre correspondant

Comme chaque année, mais de manière plus voyante, le Nouvel An lunaire, que les Chinois célèbrent cette année samedi 23 janvier, a été l'occasion, pour un certain nombre des vieillards qui tirent encore les ficelles du pouvoir communiste, de réapparaître à la télévision, indiquant qu'il fallait encore compter avec eux.

Ainsi a-t-on vu trois grandes figures de la vieille garde conservatrice : M. Wang Zhen (quatre-vingt-cinq ans), vice-président de la République, hospitalisé depuis longtemps, mais qu'on avait présenté, habillé, dans un fauteuil ; M. Chen Yun (quatre-vingt-huit ans), dans le même état, quoique légèrement moins faible ; et M. Peng Zhen, recordman de longévité à quatre-vingt-onze ans, nettement moins en forme, en pyjama dans son lit d'hôpital. On a également revu le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun (quatre-vingt-six ans), qui vient de regagner ses pénates après une récente hospitalisation. Ils recevaient les vœux de leurs proches et collaborateurs immédiats à l'occasion de l'avènement du coq de l'almanach chinois.

Celui-ci remplace le singe, animal qui aura été à la hauteur de la réputation d'imprévisibilité que lui confèrent les superstitions avec le grand retour politique de M. Deng Xiaoping, lui-même jadis assimilé au singe céleste de la légende, qui sème la zizanie à travers l'univers. On s'attendait que M. Deng, dont la famille affirme qu'il est pleine forme, se montre lui aussi, à Shanghai, où il se trouverait actuellement.

Ce défilé de gérontes ne contribue guère à raffermir une direction composée de personnages ternes qui paraissent exceller surtout dans l'art du non-agir, hormis pour rendre un hommage appuyé, comme durant les journées ayant précédé le réveillon, à la *« vieille garde révolutionnaire »* dont ils tirent leur légitimité. Cette veillée funèbre inavouée n'empêche pas les Chinois de s'adonner – pratiquement sans interruption depuis le 1er janvier, pour la première fois très célébré à Pékin – à leur passion : les pétards, toujours plus gros, plus sonores et plus abondants, hormis dans les quelques villes où ils sont interdits.

C'est notamment le cas à Canton, où les autorités craignaient des accidents en raison des sommes importantes que les gens sont désormais en mesure de dépenser pour satisfaire au besoin impérieux de produire un maximum de bruit en vue d'effrayer les mauvais esprits à l'aube d'une nouvelle année. Mais les Cantonais ont trouvé la parade : ils se procurent des bruits d'explosion enregistrés sur cassettes. La police a tiré la sonnette d'alarme, la confusion accrue l'empêchant de distinguer les véritables pétards des imitations sonores. Pas simple, vraiment, de diriger les Chinois.

FRANCIS DERON

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1993 a été tiré à 492 042 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Bruay vire au vert

L'ancienne cité minière veut s'offrir un nouveau visage, mais il lui faudra du temps et de l'argent pour améliorer l'environnement de ceux qui sont restés « au pays ».
Également dans ce supplément : la paix des clochers. L'Église redécoupe la carte de ses paroisses et invente, à sa manière, une nouvelle forme d' « intercommunalité ».

Dates : le traité de l'Elysée

Il y a trente ans, le 22 janvier 1963, de Gaulle et Adenauer signaient le traité de coopération franco-allemand de l'Elysée.

EN BREF

□ **Chômage partiel : revalorisation de l'indemnité.** – Un accord est intervenu le 21 janvier entre le CNPF, la CFDT, FO, la CFTC et la CFE-CGC pour revaloriser l'indemnité horaire minimale de chômage partiel à compter du 1er février. Celle-ci a été portée de 27 à 29 francs, la partie payée par l'entreprise étant désormais de 11 francs et celle prise en charge par l'État, de 18 francs. La contribution des employeurs n'avait pas été augmentée depuis juillet 1990, malgré les demandes de M. Jean-Pierre Soisson puis de Mme Martine Aubry, et les pouvoirs publics seuls avaient modifié les taux pour tenir compte de l'augmentation du chômage partiel.

□ **Le bureau de l'Assemblée nationale autorise l'arrestation de M. Boucheron.** – Le bureau de l'Assemblée nationale a décidé, jeudi 21 janvier, d'autoriser l'arrestation de M. Jean-Michel Boucheron, député non inscrit de la Charente, ancien maire (PS) d'Angoulême, à la requête du procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, M. Claude Jorda. Cette procédure fait suite à la double demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Boucheron, votée en décembre 1992. Elle devrait conduire à la délivrance d'un mandat d'arrêt international contre le député, qui vit actuellement en exil à Buenos-Aires (Argentine).

□ **Nouvelle Brigade régionale d'enquêtes à Lille.** – M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, a passé en revue, jeudi 21 janvier à Lille, la nouvelle Brigade régionale d'enquêtes et de coordination (BREC), chargée de combattre les manifestations les plus graves de la criminalité.

□ **Mort du chanteur des Négresses vertes.** – Elno – de son vrai nom Noël Rota – le chanteur et parolier du groupe les Négresses vertes est mort à son domicile parisien dans la nuit du 21 au 22 janvier d'une surdose de drogue. Il avait vingt-neuf ans.

□ ***Des écoliers de Dijon victimes d'une intoxication alimentaire.*** – Une centaine d'enfants scolarisés dans une dizaine d'écoles maternelles et primaires de Dijon ont été victimes d'une intoxication alimentaire, jeudi 21 janvier, après avoir pris des repas préparés par l'une des cuisines dépendantes de la mairie. Trente-cinq d'entre eux ont dû être hospitalisés mais devraient rentrer chez eux dans la journée de vendredi, indiquait le 22 janvier au matin les services de la préfecture.

M. Le Floch-Prigent invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Loïk Le Floch-Prigent, président de la société pétrolière nationalisée Elf-Aquitaine depuis 1989, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 24 janvier, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Le Floch, qui avait présidé le groupe Rhône-Poulenc de 1982 à 1986, répondra aux questions d'André Passeron et Jean-Pierre Tuquoi du *Monde* et de Philippe Ballard et Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Le Crédit lyonnais et les assureurs nordiques

Altus Finance s'intéresse au danois Hafnia

Altus Finance, filiale par l'intermédiaire de laquelle le Crédit lyonnais réalise des « coups », s'intéresse de près au deuxième assureur danois, Hafnia, en pleine déconfiture. Hafnia est en cessation de paiement depuis le 19 août 1992 *(le Monde* du 21 août).

Altus Finance, chargé de faire tout ce que le Crédit lyonnais *« ne veut pas, ne peut pas ou ne sait pas faire »*, s'est fait une spécialité de l'acquisition d'actifs de compagnies d'assurances en difficulté. Le groupe dirigé par M. Jean-François Hénin avait notamment réussi un coup de maître en rachetant au plus bas le portefeuille de « junk bonds » (obligations à haut risque et à haut rendement) de la compagnie d'assurances américaine Executive Life.

Le schéma d'une reprise d'Hafnia serait différent, puisque Altus achèterait cette fois l'ensemble du groupe danois, à la fois les compagnies d'assurances, Hafnia Bank et les investissements stratégiques dans les premiers groupes d'assurances danois Baltica (33,5 %) et suédois Skandia (14,8 %).

Le Monde

SANS • VISA

Nantes



« Transports des nègres dans les colonies. » Gravure du dix-neuvième siècle par Oursel (Musée de Saint-Malo).

PHOTOS P. JEAN/MUSÉE DU CHATEAU - VILLE DE NANTES

et le bois d'ébène

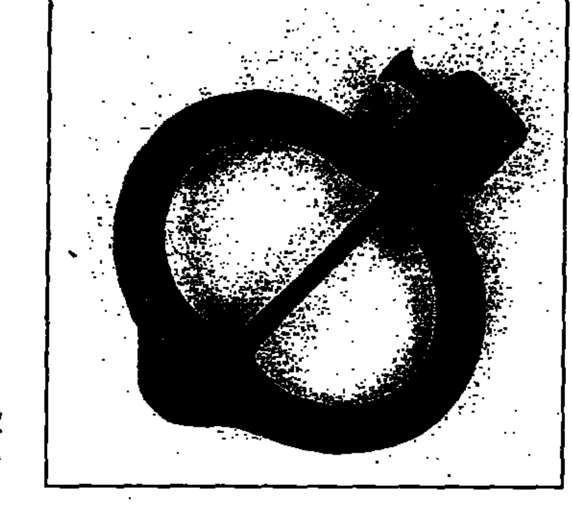


Une ville regarde l'histoire en face : Nantes veut s'ouvrir au monde, renouer des relations avec l'Afrique et l'Amérique sur un *« sentier d'égalité »*, après avoir apuré ses comptes avec son passé de port négrier. L'exposition, intitulée « Les anneaux de la mémoire », au château des ducs de Bretagne, en abordant un sujet tabou, dépasse largement le cadre nantais, si l'on se souvient qu'il a fallu attendre février 1992 pour que le pape Jean-Paul II, en s'agenouillant sur l'île de Gorée, au Sénégal, exprime la dette de l'humanité à l'égard du continent africain

LES corsaires ont fait, selon Michelet, la fortune de Saint-Malo. Les négriers ont fait celle de Nantes. Du port de Nantes et du pays nantais, dont l'essor et la prospérité au dix-huitième siècle sont fondés sur un fructueux trafic : le commerce triangulaire et la traite des Noirs – le « bois d'ébène » – achetés sur les côtes du Sénégal et du golfe de Guinée, en Afrique, vendus aux planteurs de Saint-Domingue et des Antilles, d'où l'on rapporte le sucre, le café, le cacao, le rhum, l'indigo qui seront manufacturés dans la région ou redistribués vers l'Europe du Nord et de l'Est. Nantes, première place négrière de France, qui arme à elle seule près de la moitié des expéditions lancées au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, loin devant Bordeaux, La Rochelle ou Le Havre. De 1704 à 1837, près de mille huit cents campagnes de traite, plusieurs centaines de milliers de captifs échangés contre des fusils, de la poudre, des tissus et des colliers, et transférés de leurs terres natales vers les îles des Caraïbes où les attendent les exploitants, souvent originaires de Nantes eux aussi. C'étaient vraiment, reconnaît un Nantais d'aujourd'hui, *« nos îles »* ...

« La mémoire est la santé du monde... Je salue Nantes qui ose se souvenir de tout », écrit Erik Orsenna, écrivain qui fut un temps conseiller de M. François Mitterrand à l'Elysée, en ouverture du catalogue de l'exposition intitulée « Les anneaux de la mémoire », qui a déjà reçu en six semaines plus de vingt-cinq mille visiteurs. L'entreprise est rare, sinon unique : Le Havre en 1986, Liège en 1989, bientôt Liverpool, véritable tête de pont des cités négrières. Au dix-neuvième siècle, dans les douze volumes consacrés à Nantes, Camille Mellinet ne réservait qu'une seule page à la traite. En 1967, la revue *Nantes-Réalité* censurait sans le dire les passages déplaisants en reproduisant un reportage de 1837...

Aujourd'hui, la ville regarde « l'histoire en face », une histoire pourtant suffisamment proche pour que des héritiers se sentent encore atteints par la réprobation adressée à leurs ancêtres, pour que les générations actuelles se sentent redevables de ce que leurs noms ont porté d'ombre et de lumière dans l'exercice d'une profession – armateur – et d'un métier – l'aventure maritime, le commerce – qui admettait des pratiques et profitait de trafics que nous jugeons criminels et inhumains, mais que la morale dominante de l'époque acceptait. Sans pitié, sans émotion.



Entrave pour les poignets

Déracinés, enlevés à leur terre, à leur village, privés de liberté, châtiés, entravés, enfermés, entassés, jaugés, soupesés, emportés au loin, les captifs étaient soumis à une terreur plus redoutable que la mort qui les attendait à destination où ils seraient, croyaient-ils, livrés aux plus effroyables supplices. Savoir que la pratique de l'esclavage était ancestrale sur le continent africain (en direction du nord et de l'est), reconnaître que des rois nègres, sur la côte, et des intermédiaires africains ont profité de la traite pour rançonner leurs ennemis et même livrer leurs sujets afin d'établir leur puissance par les armes, n'efface en rien la cruauté du rapt.

A la violence absolue qui leur était faite par leurs geôliers répondait le désespoir sans bornes des embarqués involontaires, et les premières journées à bord, tant que les côtes africaines étaient encore en vue, étaient réputées les plus dangereuses pour l'équipage. Aux révoltes sanglantes, meurtrières, réprimées sans merci, mais avec le souci de ne pas sacrifier toute la « marchandise », succédaient, interrompant la longue plainte des captifs, les suicides collectifs, des femmes se jetant par-dessus bord, des hommes entravés par deux, celui qui veut mourir entraînant celui qui voulait vivre. On rencontrait parfois des navires errants où les nègres, libérés de leurs chaînes, ayant eu raison de tout l'équipage, étaient devenus les prisonniers de l'océan...

Le plus redoutable pour tous était la durée de la traversée transatlantique, de quarante jours à deux mois, et surtout les mers plates, où l'immobilité, la chaleur, alimentaient l'angoisse. Entreprise à fort profit (l'esclave serait vendu quatre fois son prix, on en chargeait trois cents à quatre cents, il faudrait plusieurs voyages « en droiture » pour ramener des îles les cargaisons de produits tropicaux échangées contre le « bois d'ébène »), le commerce triangulaire comportait aussi d'énormes risques. La durée de la campagne (seize à dix-huit mois au dix-huitième siècle, dix à douze au siècle suivant), les aléas de la *« cueillette »* au long des côtes africaines, exigeaient un bon bateau, rapide et sûr, un équipage nombreux (soixante marins), des vivres et de l'eau en grande quantité. Le capitaine d'un tel navire devait être à la fois fameux navigateur, habile négociateur et le redoutable patron d'une poudrière humaine.

Les instructions des armateurs – « la routine de la traite », – prises à la lettre, donnent une image plus optimiste de la vie à bord : avec le souci qui est le leur de livrer des hommes et des femmes (deux tiers d'hommes en principe) en bonne santé, ils ne cessent de recommander qu'on leur donne à boire et l'occasion de se laver, de se brosser les dents avec un morceau de canne à sucre, qu'on leur distribue (dans la cuillère qui est accrochée à leur cou à côté de leur numéro) *« huit centilitres d'huile de palme »* pour éviter que la peau ne se dessèche.

Enchaînés et entravés la nuit dans l'entrepont où l'on ne peut se tenir que couché, à trois par mètre carré (*« il faut savoir que les noirs ignorent l'usage du matelas »*, explique un armateur, Théophilus Conneau), les passagers forcés sont invités à passer le jour sur le pont supérieur, par temps calme, et à prendre de l'exercice. *« Rien de mieux pour la conservation des Noirs*, note, au dix-huitième siècle, Jacques Savary des Brulons, *que l'harmonie de quelques instruments pour les faire danser et les tenir gais le long du chemin. »* Mais le fouet n'est jamais loin, comme le montrent les graveurs de l'époque, et les fers, les entraves, les menottes, les chaînes (certains fabriqués dans la région), les colliers de force, pointes tournées vers l'intérieur, parlent un autre langage.

« Excepté qu'il ne sait ni mugir, ni hennir et qu'à sa mort on ne tire parti ni de sa chair ni de sa peau, il n'y a plus aucune sorte de différence entre lui et un bœuf, ou un cheval. » Définition proposée en 1767 dans sa *Théorie des lois civiles* par Simon Nicolas Linguet. D'ailleurs, quand, à Saint-Domingue, il établit l'inventaire de son domaine de Fort Dauphin, en 1786, Pierre Henri du Pont de Gault compte tout naturellement ses nègres, négresses, négrillons et négrittes, à côté de ses bêtes cavalines et de ses bêtes à cornes. Mais on n'a jamais vu un propriétaire punir, ni *a fortiori* amputer, un animal domestique, comme il est d'usage aux colonies de le faire subir à ses « nègres ».

« C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe », fait dire Voltaire à l'esclave rencontré par Candide. Le même Voltaire, qui écrit en 1734, dans son *Traité de Métaphysique*, que les Blancs *« sont supérieurs à ces nègres, comme les nègres le sont aux singes, et comme les singes le sont aux huîtres »*. Le même Voltaire qui a des actions, en bon bourgeois prévoyant, à Nantes chez Montaudoin, le grand armateur-négrier de l'époque. Esprit du temps.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

Lire la suite page 28

AU SOMMAIRE



Ski-couette

ZELL-AM-SEE

L'INTENTION était bonne. Il s'agissait de faire découvrir à une poignée de journalistes français que la neige savoyarde n'est pas la seule skiable au monde. A tout le moins qu'il n'est pas plus difficile, et peut-être plus agréable, pour passer un week-end, d'aller en Autriche qu'en Tarentaise.

La démonstration commençait plutôt mal en raison d'un acheminement aérien laborieux. Ainsi, près de dix heures après avoir quitté son appartement parisien, on s'installait dans une chambre d'hôtel. Elle était spacieuse et confortable pour un prix très abordable. Les mêmes prestations auraient coûté au moins 50 % de plus dans une station française. Un seul petit ennui : on y grelottait. On nous expliqua que le patron s'était lourdement endetté pour moderniser son établissement mais que, la conjoncture touristique étant difficile, il faisait des économies de mazout. Heureusement, la couette était douillette. On s'est pelotonné dessous en rêvant du Kilimandjaro.

Au petit déjeuner, on s'est aperçu que le patron de l'auberge faisait aussi des économies sur la charcuterie. On s'est calé l'estomac avec du pain noir avant de mettre le nez dehors. Le premier mouvement fut de retourner se mettre sous la couette. Le vent du nord poussait des paquets de brume et secouait les sapins. On était pourtant là pour découvrir les charmes de la montagne...

On nous assurait que, quelque part dans les nuages, se cachait un merveilleux sommet, le Kitzsteinhorn. Le plan des pistes confirmait effectivement la présence de cette majestueuse pyramide de glace et de roc culminant à 3 203 mètres. On était encore dans la plaine à moins de 800 mètres d'altitude. Pour s'attaquer au sommet, il fallait prendre une navette puis un funiculaire souterrain. On débarqua dans une sorte de station de metro alpine. A la recherche d'un peu de chaleur, les skieurs s'y calfeutraient dans un grand désordre.

Mettre le nez dehors relevait de l'aventure polaire. Le blizzard rendait inutilisables téléphérique, funiculaire, télésièges et remonte-pentes. On se risqua néanmoins sur l'unique piste ouverte. Pour découvrir les sensations que peut éprouver un aveugle sur des planches. L'alternative était soit de persévérer et risquer la pneumonie, soit de renoncer. Lâchement, on choisit de battre en retraite. La couette et le roman qu'on avait prudemment amené étaient trop tentants. Après quelques pages, on s'endormit béatement jusqu'à l'heure du dîner.

Pour la circonstance on nous avait promis quelque chose de typiquement autrichien. Compte tenu de ce qui précédait, on avait une petite boule dans l'estomac en s'embarquant dans le minibus qui partait escalader les lacets d'une route à flanc de montagne. Le trajet ne fut pas très long. Le minibus s'arrêta devant un gros chalet en rondins auquel était accroché l'enseigne Jagawirt. Les fenêtres laissaient échapper une lumière joyeuse. Cela ressemblait un peu à l'idée qu'on peut se faire de la maison du Père Noël, enfouie sous la neige.

On se pressa d'entrer. On aperçut Thérèse, l'opulente hôtesse, qui nous souhaitait la bienvenue, mais ensuite on ne distingua plus rien. La buée avait recouvert nos lunettes. On entendait des conversations. On humait des fumets agréables. On sentit qu'on était dépouillé de nos manteaux et qu'on nous poussait vers une table. Quand on eut retrouvé l'usage de tous nos sens, on découvrit les lieux. Le centre de la maison était un énorme poêle en faïence verte et blanche qui irradiait sa chaleur dans quatre pièces construites en étoile autour de lui. Les murs étaient recouverts de tableaux et de trophées cynégétiques.

On venait ici de très loin pour manger du gibier. Le patron, Hans, qui passe une moitié de l'année à la chasse, est l'autre moitié derrière les fourneaux. Ce soir-là, il y avait du chevreuil et du faisan à la carte. Pour patienter, on goûta au fromage de tête chaud au vinaigre. Thérèse se fit une place sur la banquette pour prendre les commandes. Elle proposa des crêpes pour le dessert et elle mélangea avant une énorme salade fraîche. Elle déboucha aussi des bouteilles de vin rouge. On trinqua avec les tables voisines. On chanta. En quittant Thérèse on eut beaucoup de difficultés à rester debout jusqu'au minibus.

Le remède local contre la gueule de bois, c'est un jus de citron dans un café. Cela se révéla assez efficace le lendemain avant de repartir à l'assaut des sommets. Le vent s'était un peu calmé. Il était tombé une vingtaine de centimètres de neige fraîche pendant la nuit. On arriva assez tôt au sommet du Sonnkogel (qui culmine modestement à 1 850 m au-dessus de Zell-am-See) pour pouvoir en profiter. On fit quelques traces ébouriffantes en faisant gicler les cristaux poudreux. La forêt protégeait du vent et donnait du relief à la neige. On redécouvrait le plaisir du ski à moyenne altitude, dans une ambiance plus humaine que celle de la haute montagne.

Redescendu au pied du Sonnkogel, on gagna le sommet jumeau du Schmittenhoehe (2 000 mètres) où se dressait une chapelle en bois, construite il y a une centaine d'années en souvenir de l'impératrice Sissi. Le clocheton à bulbe marque le point de départ d'une piste célèbre dans la région, la piste des cent virages. Une fois l'an, à la mi-janvier, tous les champions de la province se retrouvent à côté de la chapelle pour une course qui les amène au pied de la montagne, après les fameux cent virages. L'entraînement battait son plein. On a tenté l'expérience. On s'est retrouvé en bas, les jambes flageolantes et le souffle court, tout content d'être encore entier après le franchissement des deux « murs » glacés surplombant l'arrivée.

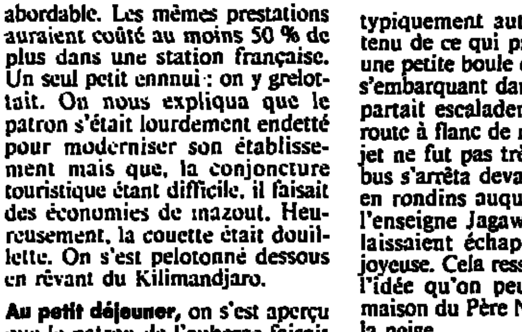
Ernst Pacalt n'a pas de ces faiblesses. Il est l'un des favoris de la prochaine édition. Il est aussi le patron du Zum Hirschen, un hôtel dans le centre de Zell-am-See. Il nous proposa de nous remettre de nos émotions autour d'un schnaps. L'alcool était fort et parfumé. L'hôtel était une véritable bonbonnière. Il en a hérité de sa mère et l'a entièrement rénové. Aucune chambre ne fait moins de 30 mètres carrés. L'ensemble sauna-piscine-jacuzzi-solarium a été conçu pour recevoir deux équipes de football. Un saint polychrome, exposé dans le hall, protège la maison contre l'incendie. On tomba sous le charme de cette grosse bâtisse toute en recoins précieux. On y imagina des vacances de riches à prix dégriffés.

En prenant congé d'Ernst Pacalt, on fut presque surpris d'être attendu dans la rue par le minibus et non par un traîneau. Emmitouflé sous une peau de loup, on aurait volontiers sillonné, derrière un cheval au licol décoré de grelots, les rues de l'ancienne cité médiévale, alanguie au bord de son lac. Zell-am-See se prête merveilleusement à ce genre de songe hivernal. On n'était pas dans une usine à ski. On était chez les artisans des sports d'hiver.

Après une errance mélancolique entre des murs lourds d'histoire et impeccablement blanchis, on se retrouva devant la porte de l'hôtel Zur Muehle, tout de boiseries blondes, de dégagements complices, de fleurs séchées. On y fut accueilli par le rire de Monika. Monika a été une des skieuses les plus intrépides de la vallée. Elle fut notamment l'une des premières femmes à braver les pentes sommitales du Kitzsteinhorn. De cette époque, elle n'a gardé que de grosses nattes qui tressautent sur sa poitrine quand elle rit. Monika est une ogresse. On vient chez elle pour faire ripaille. Elle tira de la bière, réchauffa des cochonnailles, coupa des parts de tarte. Elle pimenta la conversation d'histoires polissonnes. On rit et on apprécia cette table rustique.

Pour regagner notre couette, on marcha le long de la Salz, la rivière qui doit son nom aux mines de sel qui firent, jadis, la fortune des évêques de la région. Il y avait des stalactites de glace au coin des toits, des coussins de neige sur les branches des pins, des couronnes de sapins enrubannées aux portes des maisons. On avait les joues rouges. On allait regretter de partir. Le lendemain, l'avion n'a pas eu de retard.

De notre envoyé spécial
Alain Girando



FRANCIS JALAIN/EXPLORER

Guide

• **Y aller.** En avion, vol quotidien Paris-Salzbourg (sauf le samedi) au départ de Roissy, opéré en pool par Austrian Airlines (tél. : 42-66-35-43) et Air France (47-42-06-92), sur des appareils loués à la compagnie Tyrolian Airways. Prix : 1 610 F A-R en « vols vacances » jusqu'à la fin mars, puis 1 895 F. N'extrapolons pas sur le fait que le vol emprunté par notre journaliste a décollé de Paris avec un retard important. Regrettons néanmoins l'absence d'explications convaincantes données aux passagers et le fait que les hôtesses ne parlaient pas un mot de français. Kaprun, voisin de Zell-am-See, est à environ 100 km par la route de Salzbourg. En voiture, comptor environ 1 000 km de Paris.

Avec qui ? Des séjours de ski à Kaprun ou Zell-am-See sont proposés dans la brochure Jet Tours-Vacances autrichiennes disponible dans toutes les agences de voyages, les agences Air France et le réseau Jet Tours. Le prix par personne pour une semaine en chambre double et demi-pension avec petit déjeuner buffet oscille de 5 490 à 7 000 F avec le vol Paris-Salzbourg A-R et les transferts, et de 2 400 à 4 200 F sans transport aérien. A noter diverses réductions pour les enfants.

Y séjourner. A Kaprun, l'hôtel Zur Mühle et à Zell-am-See l'hôtel Zum Hirschen (dont la patron Ernst Pacalt parle français) offrent un confort moderne et douillet dans une ambiance traditionnelle.

Se renseigner. Office du tourisme autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57. •

TÉLEX

Sixièmes Féeries théâtrales sur neige, à Montgenèvre, du 13 au 20 février, avec sept troupes de théâtre de rue, en lice pour la « Fée d'or », trophée décerné par un jury présidé par Jérôme Savary et qui récompensera le meilleur spectacle fantastique interprété dans un impressionnant décor naturel (un espace de 100 m de long sur 80 m de large), sur le thème de la montagne, de la neige et du froid. Renseignements auprès de l'Office du tourisme local, tél. : 92-21-90-22.

Ski, remise en forme et gastronomie associés dans le cadre du forfait proposé jusqu'à fin mars par le Grand Hôtel d'Uriage-les-Bains en association avec l'Institut d'hydrothérapie thermale local et la station olympique de Chamrousse. Prix de ce week-end spécial : 980 F par personne pour deux nuits avec petits déjeuners, deux dîners gastronomiques, quatre soins et deux journées de ski. Egalement proposé sur deux jours en semaine. Renseignements au 76-89-10-80.

Les Etats-Unis en non-fumeurs, une première du voyagiste Kuoni qui, dans sa brochure « Etats-Unis/Canada » (disponible dans les agences de voyages) propose aux voyageurs allergiques au tabac des dates garantissant un vol en zone non-fumeurs et, une fois sur place, des tables de restaurants, des chambres et des autocars sans la moindre volute de fumée.

Trois jours de safari en pleine neige pour découvrir, en Jeep, certains des plus beaux sites de l'Islande : Thingvellir, Geysir, Gullfoss et Laugarvatn. Une aventure proposée de janvier à mars (départ de Paris tous les samedis, minimum 4 passagers) par les Voyages UTA (3, rue Meyerbeer, 75009 Paris, tél. : 48-24-74-74) avec deux nuits à Reykjavik. Prix : 8 990 F par personne avec vol A-R sur la compagnie Icelandair.

Pianos et clavecins vedettes du nouveau festival organisé du 4 février au 11 mars au château du Grand Jardin, à Joinville (Haute-Marne). Au programme, onze concerts dans la grande salle de ce fleuron de la haute Renaissance française, édifié par le duc de Guise en 1546. Parmi les artistes invités : Frank Braley, Jaime de Hagen, Mikhaïl Rudy, Arianna Goldina, Rémy Loumbrozo, Michaël Lévinas, Catherine Joly, Andréas Staïer, Catherine Collard, Nathalie Stutzmann, Pierre Hantaï et le Concert français, Gisèle Magnan et le Quatuor Muir. Renseignements au 25-94-17-54.

Les Antilles (Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Saint-Martin) à moins de 3 000 F A-R avec Air France après la baisse du tarif « Super Vacances » (vols désignés et règlement lors de la réservation) en périodes « vertes » (du 15 mars au 8 avril et du 10 mai au 17 juin, 12 mai au 23 juin pour les vols vers la métropole) et à moins de 4 500 F en périodes « orange » (29 janvier au 14 mars, 9 avril au 9 mai et 18 au 23 juin vers les Antilles avec des dates légèrement différentes vers la métropole). Un tarif applicable sans supplément au départ des régions métropolitaines sur vols Air France.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

L'Europe inspirée

« Une autre idée du voyage. » Ainsi Koré/Voyages (86, boulevard des Batignolles, 75017 Paris, tél. : 42-93-28-58) résume-t-il les *« programmes de qualité autour de thèmes inédits ou d'événements exceptionnels »* et les voyages *« dédiés à la musique ou aux arts plastiques »* qui, accompagnés de personnalités du monde des arts ou de l'histoire, constituent un éventail de propositions séduisantes pour les adeptes d'une approche culturelle des pays visités. En marge des négociations diplomatiques, des considérations juridiques et des marchandages économiques, Koré présente de l'Europe un autre visage, celui de cultures qui, au-delà de leur diversité, constituent un patrimoine et un héritage communs à chacun des habitants du Vieux Continent.

D'où l'inventaire, le « tour du propriétaire » auxquels convie une brochure qui invite, au fil du calendrier, à explorer « le Madrid de Velasquez et de Goya » avec, notamment, une visite privée des collections du Duc d'Albe ainsi que de celles du baron Thyssen (du 25 au 28 février, 6 500 F par personne en chambre double et demi-pension, avion compris), à percer, sous la conduite de la comtesse Fulvia Filangeri, descendante d'une illustre famille locale, les « secrets napolitains » (du 10 au 14 mars, 8 750 F) ou à la redécouverte de la Toscane de Piero Della Francesca (du 1er au 5 avril, 5 500 F, en train), à l'occasion du cinquième centenaire de la mort du peintre des fresques du couvent de San-Francesco d'Arezzo et du diptyque d'Urbin, exposé au Musée des Offices à Florence. Une promenade inspirée qui se poursuivra tout au long de l'année, à travers les cafés viennois et les jardins anglais, à Cracovie et à Saint-Pétersbourg, des villas palladiennes aux coupoles baroques et aux flèches gothiques de Prague. Une programmation complétée par quelques grands rendez-vous de la saison lyrique en Europe, à Salzbourg, Dresde (pour une approche inédite de Mozart), Savonlinna, en Finlande, et Prague.

Une station au soleil

Normalement, il faut moins d'une heure et demie, pour, depuis Nice, rejoindre, par la route, Isola 2000. Mais il faut ajouter un quart d'heure supplémentaire pour un arrêt à la Bollinette. Niché à flanc de montagne, au bord de la sinueuse D2205, ce hameau abrite, en effet, une boulangerie-pâtisserie qui, [à] l'avis des connaisseurs, propos[e] les meilleures tartes aux pomm[es] du monde. Un art de vivre qui[, à] sa façon, résume assez bien la philosophie prônée par la statio[n] des Alpes du Sud.

Une station toute en courbes, à commencer par celles, douces, [des] pistes locales, moins sélectives, certes, que celles des stations pl[us] au nord, mais souvent généreusement enneigées. Courb[es] rebondies du Front de neige, cœ[ur] historique de la station, dont les immeubles, rénovés et recouver[ts] il y a quelques années, de placag[e] de bois clair, n'offrent plus le visage triste du béton nu et délavé. Un effort dont, malheureusement, n'a pas profit[é] une signalétique des plus médiocres qui transforme en jeu de pistes le cheminement le long du couloir qui serpente d'un bou[t] à l'autre du Front de neige. Atou[t] majeur d'une station située à 90 km de la Méditerranée, aux limites du parc naturel du Mercantour : son ensoleillement, grâce, notamment, à l'effet bénéfique du col de la Lombarde. Les voisins italiens apprécient, qu[i] investissent massivement les terrasses des chalets d'altitude. Avec 120 km de pistes plus rouge[s] que noires, Isola 2000 est plus un[e] station à vivre qu'un fief du ski sportif. De plus, en attendant la liaison avec le versant transalpin (elle doublerait le domaine skiable), les mordus de la spatule seront bien avisés d'éviter les périodes de vacances scolaires...

Dans l'immédiat, la station soigne un après-ski où, sur des parcours balisés, promenades en traîneaux à chiens ou en scooters des neiges sont très prisées. Il en va de même de l'école de conduite sur glace qui, dès l'arrêt des remonte-pentes, affiche complet. Quant à la gastronomie, elle se célèbre notamment à la table de l'Hôtel Diva qui conjugue cuisine bourgeoise et service attentionné. Le gîte est à l'égal du couvert avec vingt-huit chambres et suites, de 1 490 F en basse saison, à 2 650 F en haute saison par personne, en chambre double et demi-pension. Moins cossu mais idéalement situé au cœur de la station, le Chastillon, avec cinquante-quatre chambres, de 520 F à 810 F, selon la saison. A noter, pour les plus pressés, la liaison en hélicoptère (20 minutes), depuis Nice : 4 400 F pour cinq passagers.

Renseignements à l'office du tourisme local (tél. : 93-23-15-15) et, à Paris, à la nouvelle Maison d'Isola 2000, 134, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél. : 45-61-28-27.

G. D.

Réincarnation à Sonada

Deux voyages sont prévus à Sonada, en Inde, à l'occasion des cérémonies d'intronisation de la réincarnation de Kalou Rimpoché (*le Monde* du 9 janvier). Il y en aura un troisième : celui organisé par l'association Kalou-Rimpoché d'aide à l'enfance, une association fondée par le maître tibétain pour aider à la survie des enfants du monastère de Sonada. Ce voyage ne manque pas d'atouts. Comme nous l'écrit le président de cette association, M. Pascal Flamand, *« il offre la possibilité de participer de très près aux cérémonies et à la vie du monastère de Sonada tout en bénéficiant des conditions de confort des meilleurs hôtels de Darjeeling. Il permet d'être guidé par deux accompagnateurs occidentaux connaissant parfaitement la culture tibétaine pour avoir, chacun, effectué la traditionnelle retraite de trois ans dans un monastère tibétain.* [L'association] *ayant choisi, enfin, de ne pas faire de bénéfice, le prix demandé de 12 000 F est très abordable. »*

Du 19 février au 4 mars, quatorze jours avec visites de Delhi, Badgodra (stupa de Salougara), Darjeeling (excursion à Tiger Hill), Gangtok (monastère de Roumtek). Inscriptions auprès de Daniel Boschero, 5, rue de Palestro, 75002 Paris, tél. : 42-33-97-91.

Le Liban par temps de paix

Le Liban retrouvera-t-il jamais cet état d'insouciance légère qui en faisait l'une des grandes terres d'accueil du bassin méditerranéen ? Il faut l'espérer. Sur place, on y songe.

EL KOURY FOUAD

La plage de Beyrouth.

DANS le trafic pourtant inextricable de Beyrouth, le vieux car Mercedes se fraye, à grands coups de klaxon, un chemin vers le sud. Il quitte la voie côtière pour, par une route inconfortable, monter dans les montagnes proches. Des gouttes de pluie suintent du plafond. Mais Rosy est heureuse. Voilà si longtemps, en effet, qu'elle attendait ce moment. Celui où, à côté du chauffeur, elle reprendrait son micro de guide touristique. La reconstruction du Liban, c'est aussi, pour Rosy, celle du tourisme. La guerre, certes, a détruit les aspects les plus artificiels du pays, gommé sa façade luxueuse, mais pas son authenticité.

Rosy est une forte femme, au caractère affirmé. Des cheveux courts aux mèches poivre et sel, et des yeux noirs passionnés. Pour rien au monde, elle n'aurait abandonné son métier. Elle a tenu bon. Dix-sept ans. *« Avant la guerre, en 1974, j'étais inscrite comme guide touristique avec le numéro 169. En 1975, nous étions 205. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que cinq. »* Sur la route de l'aéroport, elle signale la découverte récente d'une nécropole phénicienne. *« Entre 1970 et 1974 »*, précise-t-elle avant d'avouer : *« Je mets entre parenthèses les années de guerre. »* Manière de se persuader que l'avenir est à la paix.

Dans les rues de Beyroûth, les blindés ont disparu. Seuls un ou deux chars stationnent à proximité des bâtiments stratégiques comme l'immeuble de la télévision. Les mitrailleuses sont rangées dans leurs housses. Dans ces zones sensibles, des guérites abritent un militaire, libanais ou syrien, qui assure un contrôle clément. Les voitures ralentissent et le garde fait signe de passer sans poser la moindre question.

Les accords de Taëf, le désarmement des milices, l'arrivée des Syriens, la constitution du gouvernement en octobre dernier autour d'un homme d'affaires sunnite, Rafic Hariri, autant d'éléments nouveaux dans lesquels tous les Libanais veulent voir une espérance de paix durable. Entre 1970 et 1975, le tourisme représentait 17 % du budget libanais avec, pour objectif, 20 %. La guerre, en ruinant ce secteur, en a décidé autrement. *« Nous avions un parc hôtelier de 17 000 chambres »*, précise Nasser Safiedine, directeur général du Conseil national du tourisme. *« En 1992, nous en avons 7 200. »* *« Mais*, ajoute-t-il, *la guerre a eu un aspect positif : avant, tout était centré sur Beyrouth alors qu'aujourd'hui les capacités d'accueil se décentralisent. Ainsi, dans le nord du pays, j'ai recensé vingt-cinq projets touristiques privés en voie de réalisation. »*

Signe des temps, le palace Al Bustan revit. Sur la colline de Beit Mery, embrassant la Méditerranée, la ville et les premières montagnes, le site est superbe mais l'édifice, une cible facile à atteindre. A plusieurs reprises, l'hôtel a été visé : dix-huit obus ont pulvérisé la façade. Cette année, trois mois de fermeture ont été nécessaires pour une remise en état complète. Parallèlement, et dans le cadre de la décentralisation touristique, le Conseil national du tourisme encourage la création de plus de mille lits dans les montagnes du Chouf, autour de Beit Eddinne, l'ancien palais de l'émir Chehad, restauré par la famille Joumblatt. Ecuries et jardin accueillent les superbes mosaïques des quatrième et septième siècles récupérées, pendant la guerre, par Walid Joumblatt, sur le site archéologique de l'église de Jiyyeh. Jusqu'à présent, la région ne comptait qu'une centaine de lits.

***« Nous ne sommes pas** encore prêts pour le tourisme de masse, et ce n'est pas notre objectif »*, explique Nasser Safiedine, favorable à *« un tourisme en groupe, thématique, culturel, éducatif dans le cadre duquel on pourra étudier l'archéologie, voire les conséquences de la guerre. Un programme à la carte en quelque sorte »*.

L'été dernier, des hommes d'affaires jordaniens et syriens, accompagnés de leur famille, ont rempli l'Al Bustan. Le long de la route côtière du nord, en direction de Byblos, les studios du Halate, un complexe balnéaire, étaient tous occupés. Quant aux statistiques de la Middle East Airlines, la compagnie aérienne libanaise, elles montrent une augmentation de la fréquentation du pays. Le nombre de passagers (hommes d'affaires, premiers touristes ou Libanais expatriés) est en hausse de 10 %, et on prévoit une croissance de 15 % à 20 % environ pour 1993. Des perspectives qui expliquent la concurrence à laquelle, à peine remise de la guerre, doit faire face la compagnie libanaise. *« Dix-neuf compagnies étrangères desservent aujourd'hui Beyrouth et nous font une concurrence déloyale »*, estime Abdul Hamid Fakhoury, le président de la compagnie,

Dans les années les plus sombres, les Libanais n'ont jamais cessé ni de faire du commerce ni de reconstruire. Histoire de ne pas perdre espoir. Aujourd'hui, le tourisme prend la relève. *« Quand on parle du tourisme*, relève Nicolas Fattouche, ministre du tourisme, *on parle de paix. »* Avocat, catholique, il est plus enclin à interroger ses visiteurs sur l'image actuelle du Liban à l'étranger qu'à présenter les atouts de son pays. Les questions sur la présence syrienne, manifestement, l'agacent. *« Sans la Syrie, il n'y a pas de paix au Liban »*, affirme-t-il. Les accords de Taëf prévoient un regroupement des forces syriennes dans la plaine de la Bekaa, préalable à leur retrait du Liban. Mais aucune date n'a été fixée. A l'aéroport, les portraits du chef de l'Etat syrien, Hafez El Assad, sont affichés sur les murs. Dans Beyrouth, s'y ajoutent des slogans pleins de gratitude.

Dans son car, Rosy, catholique, militante (elle a passé de longues journées devant le palais de Baabda pour apporter son soutien à Michel Aoun qui s'y était réfugié), parle avec discrétion et pudeur de la présence syrienne. *« Pour avoir la paix, il y a un prix à payer »*, observe-t-elle avant de noter : *« Le cèdre, notre emblème, est solide, indestructible ; le Liban aussi, mais sa politique est celle du roseau... »* Son sujet favori ? la Phénicie, née indépendante, et qui a donné naissance, quinze siècles avant notre ère, à son pays. La *Pax Syriana*, cette paix imposée par la présence militaire syrienne, lui permet aujourd'hui de dévoiler les trésors antiques libanais.

Peut-on, pour autant, aller partout ? La route de l'aéroport longe, dans la banlieue sud, le quartier chiite et à Baalbek les temples monumentaux de Bacchus et de Jupiter dominent le quartier général du Hezbollah. Partout, d'imposantes effigies de Khomeiny délimitent les territoires. *« On ne rentre pas dans les lieux saints*, précise Rosy, *mais sinon on va partout. A condition d'être discret et d'éviter d'exhiber des appareils photos et des caméras. »* Apparemment, l'exemple de l'Egypte et des attentats antitouristiques perpétrés par des intégristes islamiques n'inquiète pas les Libanais. *« Les intégristes*, observe Nasser Safiedine, *sont sous l'influence extrémiste de l'Iran, mais il n'y a pas de racines profondes dans la population ; leur implantation est donc artificielle, et ils sont trop minoritaires pour entreprendre ce genre d'action. »*

Sur la côte, au nord de Beyrouth, Byblos apparaît comme une station balnéaire chic. A ses richesses archéologiques, Pépé Abed, dit le « le Pirate », a ajouté une touche très tropézienne. Dans son restaurant, sur le port, les serviettes rappellent que cet endroit était « Le rendez-vous des célébrités ». En témoigne également la galerie de photos de toutes les stars du monde entier qui défilèrent ici avant guerre. Au village, le vendeur de souvenirs et de fossiles, patient et résigné, témoigne : *« Je n'ai pas vu un client depuis trois jours. Depuis longtemps, tout est calme ici. D'ailleurs, regardez : l'église, la mosquée et, sur la colline, les chiites. Et pourtant jamais aucun conflit car, ici, personne ne nous a manipulés. »*

Rosy, de son côté, décrit le sarcophage sur lequel ont été identifiés, à Byblos, les premiers signes de l'alphabet. Pour la première fois depuis 1975, elle reprend, par cœur, cette longue et passionnante histoire. Rien n'a changé, si ce n'est le centre de Beyrouth, entièrement détruit, la place des Martyrs, anéantie, Souk el Gharb et Baabda, devenus, plus récemment, de nouveaux lieux historiques. Une parenthèse que Rosy, la Phénicienne, évoque en dissimulant une douleur très intérieure.

De notre envoyé spécial
Jean Verdier

Guide

• Le Liban s'étend le long de la Méditerranée, sur 210 kilomètres de long et 40 à 60 kilomètres de large. En hiver, il est possible de faire du ski dans les deux principaux domaines du mont Liban, à une heure environ de voiture de Beyrouth : Faraya (1 310 mètres) et Faqra (1 300 mètres).

Une plaquette, réalisée en 1992 par le Conseil national du tourisme libanais, recense une centaine d'hôtels de toutes catégories dans l'ensemble du pays.

La monnaie locale est la livre libanaise, extrêmement dévaluée. Les transactions se font aussi facilement en dollars. Les grands hôtels proposent des menus occidentaux, mais la gastronomie libanaise est excellente, comme les « mézé », une quarantaine de petits plats, ou le couscous libanais avec beaucoup d'épices. •

COURRIER

A propos du général Delestraint

Permettez-moi d'apporter deux corrections à votre article sur le Vercors concernant le général Delestraint. (« le Monde Sans Visa » du 16 janvier.)

Ce n'est pas à la station de métro La Muette que le général a été arrêté, mais en sortant de la station Rue-de-la-Pompe.

Il eût été intéressant que vous fassiez connaître à vos lecteurs les conditions dans lesquelles le général a été arrêté, les causes en étant connues : non-habitude de la guerre secrète, manque de précautions, etc.

Vous écrivez que le général a été fusillé. Selon M. Penchenat, déporté à Dachau aujourd'hui décédé, que j'ai connu en 1946, lequel, en sa qualité de chiropracteur, était affecté à l'« infirmerie », m'a raconté que le général était « mort dans ses bras » des suites d'une dysenterie et autres mauvais traitements. Je n'ai pas de raison de douter de ses dires.

En conséquence, contrairement à vos allégations, le général Delestraint n'a pas été fusillé. D'ailleurs, je n'ai jamais entendu dire, sauf exception à l'arrivée des troupes américaines libérant les déportés, que ceux-ci auraient été fusillés. Les nazis avaient d'autres « moyens » de les tuer.

Il ne s'agit pas d'entamer une polémique, mais l'Histoire doit être basée sur des certitudes.

Michel Edinger
carte de combattant au titre de la Résistance
réseau du Musée de l'homme

Vercors et guérilla

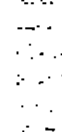
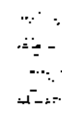
Votre article du 16 janvier sur le Vercors m'a d'autant plus passionné que j'ai récemment fait des recherches sur la mort de mon ami, le capitaine Fressinat (Michel Perotin) du 11e Cuir. Je voudrais vous proposer quelques réflexions.

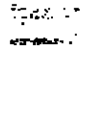
1. – Le Vercors ne pouvait changer le sort de la bataille de Normandie, mais il a changé celui de la bataille de Provence. Informé du fait que les Allemands avaient évacué le Sud-Est, le commandement a donné l'ordre de foncer vers Grenoble dès la libération de Marseille, au lieu d'avancer en occupant le terrain *(témoignage d'un capitaine du 7e Chasseurs d'Afrique)*.

2. – L'erreur stratégique de renoncer à la guérilla ne paraît pas pouvoir être imputée à la bêtise des officiers mais à l'absence d'un commandement unique et stable. Après cette guerre, les mêmes officiers ont montré leur capacité d'adaptation : voyez Hélie de Saint-Marc à la frontière chinoise. Auparavant, la prise du mont Cassin par les Goums en a fourni l'exemple.

3. – Pourquoi dépenser 25 millions pour commémorer la Résistance alors que le Musée de Champigny est désert, et qu'il serait préférable de renforcer l'unité française et européenne au lieu de flatter les corporatismes chauvins ? Devant une histoire aussi tragique, l'humilité, la pitié, ne sont-elles pas plus indiquées ? Je vous suis reconnaissant d'avoir apporté un témoignage de qualité.

Xavier Fonsale
(Noisy-sur-Ecole.)

Nantes et le bois d'ébène

Suite de la page 25

La *Reine-des-Anges*, le *Roi-Guinguin*, l'*Etoile-de-Nantes*, le *Saint-Joseph*, le *Père-de-Famille*, la *Sainte-Anne*, la *Gentille*, la *Marie-Séraphique*... On leur donnerait le bon Dieu sans confession à ces navires négriers du dix-huitième siècle. D'ailleurs, on le leur donne : *ni le roi, ni le pape*, ni l'opinion publique ne trouvent à redire à ce commerce triangulaire qui prélève en Afrique la main-d'œuvre réclamée par les planteurs « américains ». Ni l'Etat qui autorise, encourage puis subventionne cette activité, ni l'Eglise qui s'assure qu'à défaut de la liberté sur terre on offre aux Noirs, par le baptême forcé, le salut et la vie éternelle, ni les braves armateurs, capitaines, marins, négociants, industriels, ouvriers, qui en tirent profit. Le *Ca-Ira*, l'*Egalité*, battant pavillon aux couleurs de la Révolution, ne sont pas moins déterminés : 1789 et 1790 sont des années championnes pour l'armement nantais.

Il faudra attendre le soulèvement de Saint-Domingue pour que la Convention abolisse l'esclavage, en 1794, et fasse droit – sous la pression des émeutiers – à l'esprit des Lumières ; et attendre le consulat de Bonaparte pour qu'en 1802 il soit rétabli, sur un soupir de la belle créole, Joséphine, et surtout pour de hauts motifs de géopolitique : les Anglais, toujours les Anglais... Pas question de faiblir, ni de s'affaiblir. C'est la guerre, donc la traite continue.

Et elle continuera de plus belle dans la première moitié du dix-neuvième siècle, ne cessant vraiment qu'avec la véritable extinction du « marché », par l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, en 1848 seulement. Les Anglais, maîtres négriers incontestés, l'ont supprimé sur leurs terres dès 1807 et entendent imposer le même régime à leurs concurrents.

Ils font décider l'interdiction de la traite par les pays réunis au congrès de Vienne en 1815 et deviennent – l'abolition précédant de loin la suppression – les gendarmes des mers. Arraisonnements, visites de navires suspects, procès retentissants, ne découragent pas tout le monde : Nantes s'illustre dans cette période de commerce « interlope » (le mot est d'origine anglaise) en armant deux fois plus de navires que Bordeaux et Le Havre réunies – plus de trois cents – et elle s'en cache à peine. Un industriel, l'entreprise Petit Pierre, fait ouvertement de la publicité pour fournir le matériel nécessaire, la *Bonne-Mère* est lancée au nez de Louis XVIII qui devra envoyer des missions d'inspection ; les capitaines rusent en sortant de l'estuaire. Les dangers et l'excitation d'une guerre de courses s'ajoutent à l'appât du gain.

Nantes, *« obsédée par une époque dont elle récuse la fin, affirme avec plus de vigueur encore son titre de capitale négrière de la France »*, écrit l'historien Eric Saugera. Continuant *« l'infâme trafic »*, elle est montrée du doigt par les autres ports français craignant pour l'honorabilité générale.

C'est aussi l'époque où s'aggravent considérablement les conditions de transport des nègres captifs, et où se multiplient les accrochages, les révoltes, et il n'est pas rare que la mer et les requins soient la destination dernière d'une cargaison illégale devenue indésirable. De cette phase encore moins glorieuse de son épopée commerciale, Nantes a conservé, selon ses historiens, une sorte de paranoïa, une névrose qui lui fait voir des esclaves enchaînés dans les caves du quai de la Fosse (où il n'y en eut jamais, assure-t-on), et confondant dans son désarroi les pratiques de certains négriers et les noyades ordonnées par Carrier pendant la Terreur révolutionnaire, rencontrer des âmes errantes – noires, blanches – dans les brumes de l'estuaire.

Pourtant, la réalité du *« sombre cauchemar »* (Jean-Paul Sartre) que fut la traite négrière suffit à dénoncer le *« crime indélébile des Européens »* (Isert, médecin allemand voyageant en 1789 et survivant d'une révolte), ce *« modèle insondable mais accompli de ce qu'est l'ignominie »* (Serge Daget, historien français, mort en 1992 avant l'ouverture de l'exposition dont il était l'un des initiateurs). Pourtant, les objets usuels, les gravures naïvement descriptives, les livres de comptes ordinaires, les rapports les plus neutres, les traces exemptes de sang et de larmes versées aux archives d'un procès sans fin, en disent aussi long que les récits pleins d'effroi sur plusieurs siècles d'un sinistre commerce : douze à quinze millions d'individus transportés à travers l'Atlantique du milieu du seizième siècle au milieu du dix-neuvième siècle, selon les historiens, y compris les pertes en mer (estimées à 15 % en moyenne, moins élevées en moyenne que parmi l'équipage européen), mais sans compter les morts provoquées en Afrique même par l'existence de la traite, ni le déséquilibre durable qui en a résulté pour la région.



Punition d'un esclave au Brésil (dix-neuvième siècle).

P. JEAN/MUSÉE DU CHATEAU - VILLE DE NANTES

En replaçant ces pratiques dans la mentalité de leur époque, les auteurs des « Anneaux de la mémoire » (un anneau ensanglanté était au centre de l'affiche dessinée en 1985 par l'artiste Pierre Perron) ont voulu *« tenter une psychanalyse sauvage et collective de l'opinion locale, pour la libérer de son complexe de culpabilité, de ses fantasmes »*. Le seul à avoir, apparemment depuis longtemps, choisi d'en rire, par un calembour innocemment lacanien, est un pauvre bistrot du port à l'enseigne du Nez grillé... Mais qui le remarque ?

Nantes, septième ville de France, apure ses comptes avec l'histoire. Elle fait place nette pour jouer sa partie sur d'autres bases, avec l'Amérique, avec l'Afrique, sur *« le sentier de l'égalité »*, comme l'espère Yvon Chotard, avocat, conseiller municipal, président de l'association Anneaux de la mémoire. Ce qui étonne les Nantais, c'est *« cette propension à penser qu'en se cachant on efface les problèmes »*, remarque Jean-Louis Bodinier, l'un des historiens de l'association. Une première tentative pour organiser une telle exposition, en 1985, à l'occasion du tricentenaire du code noir réglementant le statut des esclaves aux colonies, avait échoué après que la municipalité d'alors eut refusé son appui financier. Avec la bonne bourgeoisie nantaise, les grandes familles descendant d'armateurs qui étaient aussi forcément impliqués dans ce commerce, elle avait craint pour la réputation négative de la ville.

Cette fois, l'obstacle a été levé : le conseil municipal présidé par le socialiste Jean-Marc Ayrault a apporté sa contribution et son patronage. Le conseil général (d'opposition) a participé. L'occasion était offerte par les manifestations liées au cinquième centenaire de la « rencontre des deux mondes ». L'exposition est organisée par l'association qui a suscité des contributions africaines et antillaises, et c'est un réalisateur extérieur à la ville qui a été choisi pour son expérience, le Centre international de la mer, à Rochefort. En fait, le succès auprès du public rassure tout le monde.

« Il ne faut pas exagérer le malaise chez les descendants des armateurs, note Jean-Louis Bodinier, historien nantais. *L'Eglise elle-même se remet en cause. » « C'est notre rapport Touvier »*, constate le Père Letertre, à propos de la thèse d'un prêtre africain sur le rôle de l'Eglise catholique au long des siècles. D'ailleurs, l'évêque de Nantes n'a pas manqué d'annoncer officiellement sa visite. Enfin, le consensus local est illustré par la prise de position d'Elisabeth Hubert, député RPR de Loire-Atlantique, très critique habituellement, qui a exprimé son accord avec cette initiative, même si elle en profite pour redire tout le mal qu'elle pense du reste de l'action culturelle municipale.

*« **La négritie** est une grande région d'Afrique divisée en plusieurs royaumes, dont les peuples sont si nombreux qu'il leur serait difficile de subsister si, par le trafic d'esclaves, ils n'étaient pas déchargés tous les ans d'une partie de ceux qui l'habitent. »* Maire de Nantes de 1720 à 1730, Gérard Mellier, considéré par ses contemporains comme un bon maire, avait trouvé cela à répondre au *« mémoire concernant les nègres, esclaves »*. De son temps, il n'y avait pas plus qu'aujourd'hui d'esclaves enchaînés dans les caves du quai de la Fosse, mais le Noir allait être à la mode ; on ferait venir des domestiques de couleur pour servir dans les belles demeures de l'île Feydeau ; on enverrait son linge à blanchir, deux fois l'an, aux Antilles ; et il y aurait, en 1774, quatre-vingts porteurs de flambeaux, aux funérailles de Guillaume Grou, armateur-négrier. Tous Noirs.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

► ***Nantes et le temps des négriers***, **d'Armel de Wismes. France-Empire, 232 pages, 120 F. Chronique vivante et bien documentée, par l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la marine et celle de la région.**

► ***Les Traites négrières en Afrique***, **de Serge Daget et François Renault, Karthala, 1989. Ouvrage de référence.**

► ***Voyage en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique***, **de Paul Erdman Isert, Karthala, 1989. Réédition d'un célèbre *récit publié en 1789 par un médecin allemand naviguant sur* un bateau danois.**

► ***Esclaves et négriers***, **de Jean Meyer, collection encyclopédique de poche « Découvertes », Gallimard, n°11.**

► ***Nantes au 18e siècle, urbanisme et architecture***, **de Pierre Lelièvre, Picard, 1988. Tableau du développement de la ville à la grande époque des armateurs.**

► **Enfin, pour comprendre en quoi Nantes n'est plus vraiment un port, *la Forme d'une ville*, de Julien Gracq, José Corti, 1985.**

Chaînes à hommes

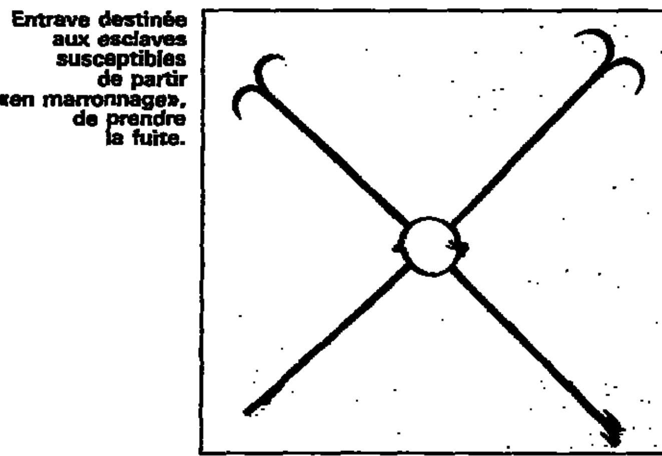
« JE ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaires au bonheur de l'Europe mais je sais bien que ces végétaux ont fait le malheur de deux parties du monde, écrivait Bernardin de Saint-Pierre, « dissident » pour son époque. *On a dépeuplé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter ; on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver. »* Montesquieu avait ajouté, ironisant dans *l'Esprit des lois* (1748) : *« Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre. »* Comment Dieu, *« qui est un être très sage »*, aurait-il *« mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir ? »*

Bonne conscience et cynisme, avidité mercantile et goût du risque, encouragés par une sorte de fatalité géographique, apparaissent en filigrane des premières salles de l'exposition nantaise qui montre les trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, les trois côtés du voyage triangulaire, depuis l'époque du Code noir (1685) jusqu'à l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises (1848).

Ouverte jusqu'en février 1994 (anniversaire de l'abolition de l'esclavage par la Convention), l'exposition présentée au château des Ducs de Bretagne, à Nantes, durera quatorze mois.

Assez longtemps pour imaginer que certains de ses éléments puissent demeurer dans le Musée des Salorges qui l'accueille. Réalisée par Pierre Combes et Jean-Pierre Chesné, directeur du Centre international de la mer de Rochefort (Charente-Maritime), elle s'adresse au grand public sur des registres variés : dans la galerie des écrits, des documents qui méritent une lecture attentive ; dans les premières salles, des reconstitutions plus directement évocatrices : bureau d'un armateur au dix-huitième siècle, cabine du capitaine, maquette d'un négrier, et surtout une représentation, dans ses proportions exactes, de l'entrepont des captifs, sombre, étroit, sur un fond sonore de mer et de bruits de chaînes.

Entrave destinée aux esclaves susceptibles de partir « en marronnage », de prendre la fuite.



On devine alors pourquoi les armateurs recommandaient le *« parfumage »* à l'essence de vinaigre, pour désinfection, de ces cales surpeuplées, et pourquoi une escale de *« rafraîchissement »* où le chirurgien du bord devait *« maquiller »* tant bien que mal ses patients, momentanément mieux nourris et soignés, serait nécessaire, par exemple à l'île des Princes, avant de les présenter pour de bon sur le marché. Les chaînes, les entraves, les « fers à esclaves » étaient fabriqués dans les manufactures de la région, ainsi que ces colliers porteurs de quatre longues barres de fer destinés à empêcher le « marronnage », c'est-à-dire la course d'un fugitif vers les bois où il échapperait définitivement – ou pas, mais alors la punition est l'amputation – à son propriétaire. Car le Code noir, s'il désignait les esclaves comme responsables pénalement, les classait parmi les « meubles » et non parmi les « personnes ».

Dans la salle consacrée à l'Afrique, on peut entendre l'enregistrement par des voix « noires » d'un des rares récits directs et écrits (par un esclave affranchi qui terminera sa vie à Londres) de l'enlèvement et de l'embarquement sur la côte. Ailleurs, des maquettes de plantations et des produits tropicaux (une serre a été construite dans la cour du château) illustrent la vie coloniale et les échanges inattendus qu'elle a permis. Nantes s'est mise à fabriquer des indiennes – nicanias, bajutapeaux, romales, shâls, madras – et des « fusils de traite » (dont la qualité s'améliorait au fur et à mesure que le client devenait exigeant) ; elle a ouvert des sucreries, fait vivre des milliers d'ouvriers. Ainsi, la ville retardait le plus possible le moment de se convertir et d'abandonner ce qui allait être considéré par la seconde loi abolitionniste comme un « crime contre l'humanité ».

M. Ch.

► **Exposition ouverte tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Gratuité le dimanche. Château des Ducs de Bretagne, Ville de Nantes, placée sous le patronage de l'UNESCO. Catalogue illustré, nombreuses contributions scientifiques, édité par la Corderie royale de Rochefort et l'association Anneaux de la mémoire, capitainerie de l'Erdre, île de Versailles, 44000 Nantes. Tél. : 40-14-39-66.**

► **Une conférence par le Père Quenum, de l'université d'Abidjan, auteur d'une thèse sur le thème « Eglise et esclavage », est annoncée pour le 18 mars prochain. Un colloque international intitulé « L'Afrique des interrogations » est prévu du 9 au 11 avril.**

Montpellier :

Le premier installé en France, ce Jardin des plantes vit passer tous les grands botanistes du pays. Une restauration s'impose.

IL faut tourner le dos au boulevard Henri-IV, pousser le portail vert à la peinture écaillée et entrer dans le jardin comme on pousserait la porte de l'Histoire et de la nostalgie – quand l'écologie n'était pas politique le règne des vivants encore uni, l'humain, l'animal et le végétal œuvrant au service les uns des autres et que la botanique s'enseignait comme une branche de la médecine. Ce Jardin des plantes, le premier de France qu'Henri IV créa en 1593 et où officièrent tous les grands botanistes français, depuis Richer de Belleval, son fondateur, jusqu'à Léon-Antoine Rioux, l'auteur-directeur, en passant par Pierre Magnol, l'inventeur des familles botaniques, Alyre Raffeneau-Delile, le célèbre explorateur de la flore d'Egypte, Jules-Emile Planchon qui découvrit le phylloxéra..., fête son quatrième centenaire.

« Nathanaël, écrivait Gide dans *les Nourritures terrestres, je te raconterai les plus beaux jardins que j'ai vus : à Florence, à Séville, l'Alcazar, à Grenade, à Naples, à Nîmes, à Montpellier, le jardin botanique. Je me souviens qu'avec Ambroise, un soir, comme aux jardins d'Académus, nous nous assîmes sur une tombe ancienne, qui est tout entourée de cyprès, et nous causions lentement en mâchant des pétales de rose. »* Un soir... C'est Noël 1890. « Ambroise », c'est Paul-Ambroise Valéry, dont le génie naissant a ébloui Pierre Louÿs. *« Celui-là, je te le recommande »*, a dit Louÿs à Gide.

Il faut imaginer « Ambroise » et Gide, cape jetée sur leurs silhouettes lentes, remonter l'allée Granel non sans avoir laissé flotter leur regard sur l'enfilade florentine des lourds cyprès frangés de brume, en ce Noël 1890 comme en ce dimanche de janvier 1993. Sous le toit des micocouliers géants, ils gravissent quelques marches et accèdent à la noria où un âne tourne pour élever l'eau nécessaire aux plantes du jardin. En contrebas, est une cave voûtée. Au sol, quelques dalles, et, gravée dans le marbre, une inscription : *« Placandis Narcissae Manibus »*. « Pour apaiser les mânes de Narcissa ».

Mais voilà que nous rappelle à la pure science botanique l'odeur fraîchement nauséabonde des fruits, or vif, du *Gingko Biloba*, une des fiertés du jardin. Planté par le botaniste Antoine Gouan en 1795, il est fertile depuis que Raffeneau-Delile, entre deux expéditions, eut l'idée de greffer sur l'individu mâle un rameau femelle. C'est le doyen de tous nos arbres – peut-être à cause d'une résistance particulière aux actions mutagènes et notamment aux rayons ionisants : le groupe des *gingkoales* remonterait, d'après les spécialistes, à deux cent cinquante millions d'années. Et l'un des plus parfaits, spontanément : il aurait traversé tout ce temps sans juger bon d'évoluer ! Comment faire mieux en effet que cet arbre, le seul spécimen

Canal du Midi, les écluses de l'oubli

Le canal du Midi n'est pas au mieux de sa forme. Usé, négligé, il est devenu un poids pour la région. Des décisions doivent être prises prochainement pour en régler le sort. Reste le monument. Admirable.

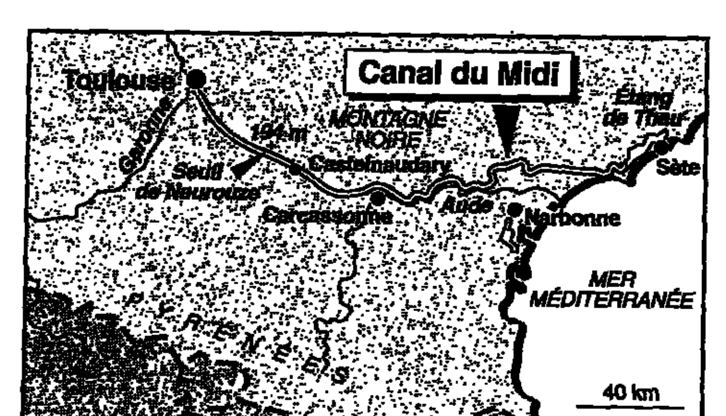
IL faut quelque ténacité pour accéder à l'entrée du canal du Midi à Toulouse. Le bas-relief qu'y a sculpté Lucas en 1775 au pied des ponts jumeaux, afin de célébrer à l'antique la jonction des mers Océane et Méditerranée quatre-vingt-quatorze ans auparavant, est enfoui en contrebas d'un tourbillon automobile incessant. On descend là comme devant la porte d'un caveau où reposerait une dépouille honteuse ou celle d'un ennemi vaincu. Comme si la volonté de soumettre l'avait emporté sur le dessein de glorifier.

Plus loin, et pour que nul n'y voit de hasard, le port Saint-Etienne, où accostaient autrefois les chalands, a fait place à la route afin de permettre aux conducteurs d'emballer leurs véhicules durant quelques centaines de mètres. Sur la berge voisine, des immeubles d'habitation surdimensionnés et des bureaux d'une pompe nouveau-riche achèvent l'enfermement avant l'anéantissement sous forme autoroutière annoncé puis repoussé. La ville, qui doit tant de richesses au canal, s'est mutilée elle-même d'un peu du temps passé, du temps à prendre, du temps à venir, et le bras paisible a pris la forme d'une prothèse dont les regards se détournent.

Se croyait-on assuré que trois siècles d'une existence pleine garantissaient de ne plus tailler dans du vivant, ou voulait-on tester la résistance du patient ? Certes, le transport de marchandises, encore soutenu dans les années 70, avait cessé en 1989 (les Toulousains, jamais tendres avec l'Aquitaine, ne peuvent s'empêcher de sourire en évoquant l'ultime péniche qui emportait du vin de Narbonne à Bordeaux), mais cela n'entraînait ni la disparition du tourisme ni la fin des usages agricoles. La canal était en demi-sommeil, pas à l'agonie.


B. HENRY/CEDRI

Le pont-canal sur l'Orb, à Béziers.



Aujourd'hui, les interrogations qu'il fait lever sont autant de menaces accumulées sur lui. En termes de fonctionnement, l'héritage semble trop imposant, trop coûteux, difficile à faire endosser à une époque qui privilégie l'angle comptable. D'autant que ce n'est ni en le muséifiant, ni en le maintenant artificiellement en vie que le présent se mettra au niveau du passé, mais en lui inventant les perspectives nouvelles qui lui permettraient de poursuivre son histoire.

Nous en sommes loin. Depuis trente ans, l'Etat aussi a négligé ses engagements envers lui. La dégradation est telle que l'on estime à 300 millions de francs la somme nécessaire pour la remise en état. *« La ruine menace ses pierres désenchantées. Faisant eau de toutes parts, le pont-canal de Cesse s'écroulera un jour. Déserté, l'épanchoir de Gailhousty prend déjà l'allure énigmatique d'un temple antique. La grande maison d'Agde ne sera bientôt qu'un porte-enseigne publicitaire »*, peut déplorer l'architecte Jean-Loup Marfaing en préface au *Canal royal de Languedoc* (1) dont il est le maître d'œuvre.

Publié à l'initiative du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Haute-Garonne, ce livre qui reproduit et commente des cartes au graphisme inventif, des lettres, des ordonnances, des plans de ponts, d'écluses, de bâtiments, de navires, ou de machines antérieurs à 1858 permet de prendre la dimension patrimoniale – majeure – de la voie d'eau. L'ouverture pour quelques milliers de lecteurs de cette porte sur les archives du canal s'avère un geste militant, tant la simple exposition de documents semble un argumentaire d'autodéfense. Textes et iconographie méticuleusement classés et mis en boîte durant trois cents années constituent un patrimoine dans le patrimoine (l'élégant édifice qui les rassemble fait en outre partie du domaine du canal), qui permet de croiser l'épaisseur du temps avec l'ampleur de l'espace, la multiplicité des projets avec leurs réalisations ou leurs traces. Plus que jamais, canal et archives sont inséparables. Une quelconque atteinte portée à l'un trouve son révélateur dans l'autre. Pour être de papier, cette digue discrète n'en offre pas moins une solide ligne de défense.

Chaque feuille de chaque dossier illustre le soin extrême qui a prévalu dans les détails d'une canalisation et d'un fief long de 240 kilomètres et large de 38 mètres. L'histoire et la marche quotidienne d'une entreprise sans équivalent s'y dévoilent. Du logo des boutons des employés aux taxes sur les marchandises, de l'usage des lavoirs au curage annuel, du fonctionnement des écluses aux plantations d'arbres, rien n'est laissé au hasard. Des regards assermentés et des bras vigoureux veillent à la mise en pratique des décisions. Le pouvoir, qui fait appliquer *son* droit par *sa* justice, serait totalitaire s'il n'était d'essence fort paternaliste. Qui donc affirme que chacun *« doit se croire l'associé du propriétaire »* ? Le propriétaire.

***« La gestion des hommes** fut aussi bien conçue que pouvait l'être celle de l'eau*, note l'historien Philippe Delvit. *Des traitements fixes, pas trop. Des gratifications, assez pour qu'elles donnent de l'émulation au talent. Des retraites ou des pensions, toujours à partir d'un nombre donné d'années de services estimés bons et loyaux. »* Dispositions révolutionnaires qui vont prendre en compte jusqu'aux accidents du travail, et que la Révolution entérine en en faisant non plus des faveurs mais un droit – plus de deux siècles avant qu'il ne se généralise dans le pays. On se créerait des obligés à moins. Ainsi l'entreprise sera-t-elle servie de père en fils. La fidélité ne sortira pas de la famille, sécrétant ses dynasties d'employés, d'éclusiers, d'ingénieurs.

« Grand chantier » du règne de Louis XIV, le canal, alors *« royal de jonction des deux mers »*, constitue un acte d'aménagement du territoire sans précédent en Europe. Si Versailles est chargé de concentrer tout ce qui peut signifier l'éclat et la puissance, le canal se voit confier une mission purement stratégique : permettre à la flotte de passer de l'Atlantique à la Méditerranée et vice versa en évitant Gibraltar. Une commande avec laquelle il prend d'emblée la plus grande liberté, ses dimensions ne lui permettant pas de convoyer les navires de guerre. Tout juste leurs équipages, armes et bagages.

Ce pacifique a mieux à faire. Il stimule le développement des échanges entre Haut et Bas-Languedoc, proposant du blé contre du vin et, au-delà, les productions des pays de Garonne contre celles du Rhône. En commerçant-né que chaque transit enrichit, ce pourvoyeur d'eau se propose de calmer les disettes, et, dans son détour réussi par l'économie, soutient l'effort de guerre. Il tire son prestige non de sa grandeur mais de son efficacité, hissant le Roi-Soleil au midi par son ingéniosité, son savoir-faire, son industrie.

Plus vieux canal d'Europe de cette ampleur (négligeant Briare, antérieur de trente ans, mais qui ne faisait que trente kilomètres), il est le premier à mettre en œuvre une mécanique hydraulique inédite et complexe, toujours en usage, à développer les ponts-canaux, à se frayer chemin sous les collines par un tunnel. Tous ouvrages à demeurer pour l'essentiel en l'état. Son unité architecturale, toute de discrétion, a été mise à mal ces dernières années plus par négligence que par dessein. Le passage au gabarit Freycinet de ses seules extrémités avait près d'un siècle de retard, mais l'aura-t-il encore dans cent ans ?

Son inventeur, comme l'on dit de qui découvre un trésor, Pierre-Paul Riquet (1604-1680), dormait sur l'idée après laquelle couraient depuis longtemps ceux qui cherchaient à réunir la Garonne à l'Aude. Fermier des gabelles et ingénieur, il était en effet installé à Revel, sur la ligne de partage des eaux entre les deux bassins, au pied de la Montagne Noire qui allait lui fournir par la retenue de Saint-Ferréol – devenue depuis le temps du Front populaire plage de Toulouse – l'aliment qu'il précipiterait dans le canal à son point culminant, le seuil de Naurouze (194 mètres).

Il faut se rendre là comme à la source. Les eaux déjà assagies bouillonnent une dernière fois avant de se plier à la discipline qui les rassemble, s'épanchant sur le versant sud-est, celui de la vigne et de l'olivier, ou sur le versant nord-ouest, celui des céréales. Déjà le canal serpente, comme une concession à ses eaux contraintes, à l'équilibre qu'il exige d'elles. Avec, au loin, la perspective de l'écluse comme un retour à l'enfance, une récréation, une prise d'air, avant de replonger pour de longues courbes planes.

Le canal du Midi glorifie l'homme sans violer la nature. Mieux : il l'épouse. En restant au plus près des lignes de cote, il vient discrètement souligner le paysage. Ses méandres proclament qu'il n'a pas totalement renoncé à être un fleuve, et l'on sait de quel irascible caractère sont faits ceux du Midi. Jeu d'apparence, car, s'il a dû partager leurs lits, c'est en refusant leurs excès, demeurant intraitable à honorer sa charge : vitesse, sécurité, ponctualité. Un employé modèle.

L'efficacité du dix-septième siècle est devenue grâce au vingtième. Non d'une quelconque patine, mais de ce qui a fait d'un chemin une digression, de chaque volute un commentaire permettant de renouer en temps réel avec le texte intégral de deux régions. Si le promeneur ou le plaisancier se veulent encore trop souvent ignorants de cela, ils ne se reconnaissent pas pour autant dans les alexandrins de syndicat d'initiative de Charles Cros : *« Et la mer bleue arrive au milieu des coteaux ; /Son flot soumis amène ici mille bateaux »*, car ils ont précisément choisi le canal pour échapper à cette mer qui ne sait que ressasser le mot fin.

C'est dans les terres qu'ils s'engagent. Ils croient naviguer dans l'espace qu'il ont plongé dans le temps. Dans chaque village, l'Histoire prend aise à les frôler. Le soleil au-dessus de leur tête les auraient brûlés sans l'élan sans nuances des ingénieurs du siècle dernier, qui ont semé d'une même main leurs alignements de platanes sur les routes de goudron et les routes d'eau. Leur obstination à contrarier l'horizontale par un chemin vertical ne laisse, côté Méditerranée, que place rare au parfum des pins parasols et des cyprès. Mais le vent reste à la porte.

Le canal n'est plus un passage mais est devenu message. C'est le médium que l'on goûte et que l'on décrypte. Ce n'est plus le chaland qui passe que l'on regarde, mais son miroir (ainsi se nomme sa surface). Il porte l'envers du monde brutal des villes contemporaines, suggère son extinction, nous accordant tout le temps voulu pour méditer au milieu d'un bief le message de paix évoqué par Bachelard : *« L'eau dormante et silencieuse met dans les paysages, comme le dit Claudel des « lacs de chant ». Près d'elle la gravité poétique s'approfondit. L'eau vit comme un grand silence matérialisé... Il semble que pour bien comprendre le silence notre âme ait besoin de voir quelque chose qui se taise ; pour être sûre du repos, elle a besoin de sentir près d'elle un grand être naturel qui dorme. »*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) *Canal royal de Languedoc, le partage des eaux*, de Jean-Loup Marfaing, Michel Adgé, Philippe Delvit, Pierre Gérard et Robert Marconis. Editions Loubatières, 242 p., 498 F.

Montpellier botanistes en serre

vivant à avoir résisté à la destruction atomique d'Hiroshima ? Dans l'épicentre de l'explosion, il y avait un gingko. Au printemps qui suivit, au même endroit, une *seule pousse* força le sol : un gingko renaissait !

Mais avançons, marchons sur le tapis des fruits séchés du gingko et pénétrons dans « l'Ecole systématique » ou « Ecole de Candolle » – du nom de ce fameux botaniste, Augustin Pyrame de Candolle, qui fut le grand descripteur et classificateur de plantes du dix-neuvième siècle. Un jeune et blond objecteur de conscience bêche dans l'un des quatre carrés disposés autour d'un bassin gelé et semés de plantes méditerranéennes, médicinales mais aussi de « grande culture » (blé, tomate, pomme de terre). Ici, les plantes sont classées par famille, presque comme au temps du grand Magnol, qui installa ici son « jardin d'essai ». Ce fils d'apothicaire né à Montpellier fut l'inventeur en effet de la « famille botanique ».

Utilisant le calice comme le centre de sa classification, il énonça pour la première fois cette notion en 1689 dans un petit ouvrage intitulé *Prodromus historiae generalis plantarum* : dix familles, soixante-seize tables, ainsi résumait-il toutes les plantes. Charles Linné, entre autres, le bien connu médecin et naturaliste suédois, allait développer et codifier en 1732 la grande systématique des plantes. Mais sait-on que Linné entretint, durant trente ans, une féconde correspondance professionnelle avec un autre de ces surdoués qui fleurissaient au Jardin des plantes de Montpellier : François Boissier de la Croix de Sauvage, surnommé « médecin de l'amour » parce qu'il avait soutenu en 1726 sa thèse de doctorat sur un joli sujet : « L'amour peut-il être curable par les plantes ? »

Comme sont douces, en plein hiver, les luxuriances de la flore tropicale qui s'épanche dans les serres Planchon ! C'est un puceron toutefois – et pas tropical ! – le phylloxéra, qui fit la gloire de ce Planchon, prénommé Jules-Emile. Fils d'apothicaire et natif de Ganges, l'audacieux naturaliste n'hésita pas, après avoir identifié l'insecte, à relever ses manches dans les vignes héraultaises et bordelaises et à s'embarquer pour le Nouveau Monde afin d'examiner les vignes américaines et de trouver des variétés résistantes – dont l'introduction en France devait sauver notre vin. Mais aussi à décrire, avec sagacité, les crus de là-bas. *« Couleur de malaga, un peu louche, goût un peu amer, pas de défaut capital, mais pourrait être évidemment meilleur »*, écrivit-il à propos de tel vin américain...

Avec l'allée Cusson, qui traverse d'est en ouest ce qu'on appelle ici la « Montagne », nous sommes au cœur de l'histoire du Jardin des plantes de Montpellier, revenus à ses origines. La « Montagne », ce fut le domaine de Pierre Richer de Belleval, fondateur de ce jardin. Pas question alors, encore, de classification et de familles botaniques ! Un livre à la main – l'ouvrage du maître et fondateur, – les étudiants de la faculté de médecine se promenaient ici, jadis, parmi les « banquettes » où Belleval avait installé, à hauteur d'œil, et numéroté à même la pierre, les plantes « remarquables » qu'il allait chercher sur le bord de mer, dans les Cévennes et jusqu'au mont Aigoual.

Reconstituant un versant nord – il y plantait les espèces de l'ombre, – un versant sud – pour la flore de la garrigue, une zone de dunes pour les plantes sablonneuses, – Belleval, en médecin, zoologue et botaniste qu'il était, comme on l'était à l'époque, usait de cette approche systématique des relations de l'homme, l'animal et la plante avec le milieu pour interroger la vie et son mystère. Un vrai écologiste que cet homme ! *« Un écologue »*, corrige Jean-Antoine Rioux, qui n'aime pas non plus ce mot à la mode d'« environnement » : *« Cela voudrait dire que nous perpétuons une vision du monde anthropocentrique et cartésienne contre laquelle nous nous élevons : l'homme au centre et le reste – animaux, plantes – autour »*

« Ah, la montagne ! Il n'y en a qu'une en France ! C'est l'Histoire quasiment intacte », s'exclame Pierre Valck, président de l'Association des Jardins botaniques de France et conservateur du jardin botanique de Nancy, qui aimerait tant voir le Jardin des plantes de Montpellier rendu à sa splendeur de la Renaissance languedocienne. Hélas, depuis un siècle et demi, la « Montagne » de Richer est à l'abandon ! Les maigres 230 000 F que dispense annuellement l'Université-I (droit, médecine et pharmacie), dont le jardin dépend administrativement, ne suffisent qu'à assurer les frais d'entretien minimaux. La ville, qui a pourtant fait une devise de cette formule « Montpellier écologie, c'est pour la vie », et à qui Jean-Antoine Rioux demande *« au minimum, un gardien supplémentaire »*, répond qu'elle n'a pas de crédits pour cela.

Les conseils régional et général, eux, ont financé, en 1992, la réfection d'une serre chaude. *« Quand on pense*, soupire le directeur, *que le Jardin des plantes d'une ville comme Nancy a disposé en 1992 d'un budget annuel (salaires, fonctionnement et investissements compris) de plus de 6 millions de francs ! »* C'est précisément à 6 millions de francs, en tout et pour tout, que Jean-Antoine Rioux estime le coût du lifting qu'il souhaite offrir à son jardin pour son quatre centième anniversaire.

Sylvie Crossman

▶ Le Jardin des plantes de Montpellier est ouvert au public, en hiver du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; en été du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h.

Bridge

nº 1520

LE COMBAT DES DEUX CHAMBRES

En Angleterre et aux Etats-Unis un match oppose chaque année les deux Chambres, et le niveau de jeu est en général assez bon. Mais ce n'était peut-être pas le cas quand ce contrat de 3 SA a été joué aux deux tables et chuté une fois.

	♠ 7 5 4 ♡ D 8 7 ◊ V 6 4 ♣ 7 5 4 3	
♠ D 10 9 6 2 ♡ 10 6 3 ◊ 10 9 7 ♣ 9 6	N O E S	♠ R 8 ♡ V 9 5 4 2 ◊ R 5 2 ♣ 10 8 2
	♠ A V 3 ♡ A R ◊ A D 8 3 ♣ A R D V	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Passe	passe	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 10 de Pique pour le Roi d'Est, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

A la première table, le sénateur qui était en Sud a espéré que le Roi de Carreau était en Ouest, et *il a pris immédiatement le Roi de Pique*. Il a ensuite joué Carreau, mais c'est Est qui a eu la main, et le retour à Pique a permis à la défense de réaliser quatre Piques pour une de chute...

A l'autre table, le déclarant *a laissé passer le Roi de Pique*, et il a pris au deuxième tour. Ensuite il a joué le 3 de Carreau et a réussi son contrat parce qu'il a eu la chance que ce soit Est qui ait le Roi de Carreau.

Il y a cependant mieux à faire pour gagner 3 SA. Essayez de trouver la ligne de jeu proposée par Truscott et que « peu de joueurs, même expérimentés, trouveront à la table ».

Le déclarant doit laisser passer le Roi de Pique et mettre l'As au deuxième tour, mais il tire l'As et le Roi de Cœur et les Trèfles maîtres. Ensuite *il donne la main à Ouest en jouant le Valet de Pique* pour l'obliger à jouer Cœur ou Carreau après avoir fait le cinquième Pique...

Au lieu d'une chance sur deux, le déclarant avait donc de grandes chances de faire neuf levées. Mais cela n'aurait rien changé à la victoire de la Chambre des représentants – dont presque tous les joueurs de l'équipe étaient membres du Parti républicain.

LE TOP DU SIMULTANÉ

L'annonce audacieuse de ce chelem et ensuite sa réussite ont rapporté le top dans cette donne d'un simultané mondial auquel 100 000 joueurs ont participé. La déclarante était membre d'un club de Jérusalem.

	♠ 8 ♡ R D 6 3 ◊ A 8 ♣ A V 10 9 6 5	
♠ V 9 7 6 5 ♡ 8 2 ◊ 10 9 7 2 ♣ D 2	N O E S	♠ R D ♡ A 7 ◊ R D V 6 ♣ R 8 7 4 3
	♠ A 10 4 3 2 ♡ V 10 9 5 4 ◊ 5 4 3 ♣ —	

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Wolfers	Y...	3 Hadaya
–	–	1 ♣	passe
1 ♠	3 ♣	contre	3 ♡
passe	4 SA	contre	5 ◊
passe	6 ♡	contre	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, la déclarante a pris avec l'As du mort et a joué le Roi de Cœur. Est a mis l'As et a contre-attaqué le Roi de Carreau. *Comment Gladys Hadaya a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense, les atouts étant 2-2 ?

Note sur les enchères

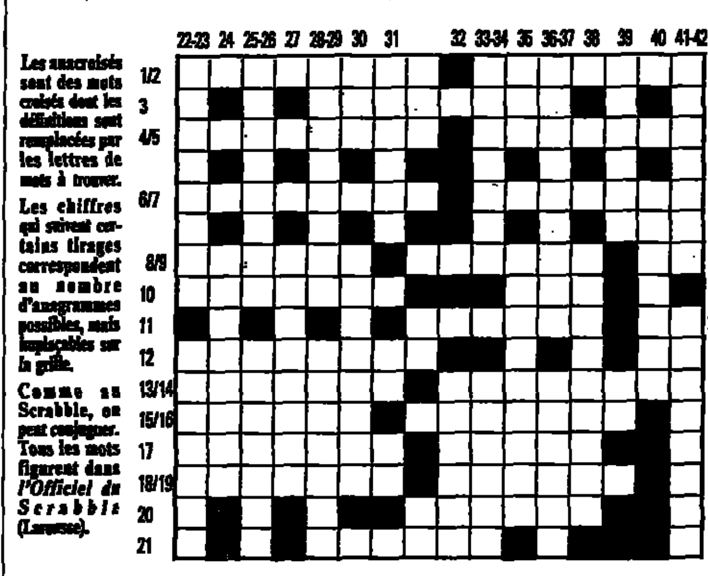
L'annonce du chelem par Wolfers est moins folle qu'elle n'en a l'air car il savait que Sud avait singleton ou chicane à Trèfle, au moins cinq Cœurs et quatre ou cinq Piques, et il pouvait espérer que Ouest entamerait Trèfle (dans la couleur d'ouverture) et non pas Carreau.

TROIS CONVENTIONS

Trois conventions dites « modernes » viennent d'être publiées (en trois plaquettes de huit pages chacune) par Marc Kerlero aux Editions Le Bridgeur (28, rue de Richelieu, Paris-1er). Il s'agit du *Blackwood à cinq As*, du *Lebensolhl* (utilisé quand l'adversaire intervient sur l'ouverture de 1 SA du partenaire) et du *Drury* (pour vérifier la force de l'ouverture du partenaire). Chaque livret coûte 20 F et contient un résumé des règles à appliquer avec des exemples à l'appui.

Attention, cependant, car ces conventions ne sont guère applicables qu'en tournoi, et leur maniement est délicat.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 751

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EEEFGILR. – 2. EELPRTU (+ 2). – 3. AEHINOPS. – 4. ABEIIMNN. – 5. EEHNRTU (+ 1). – 6. AEINQRUU. – 7. EEJMNTU. – 8. ERSTUU (+ 2). – 9. AIINRS. – 10. AEERSUX (+ 1). – 11. ACELSU (+ 3). – 12. ADDEIINV. – 13. INNORSU (+ 3). – 14. CEEOSTTU (+ 1). – 15. EGILLOR (+ 1). – 16. ACEEFIT. – 17. AEIINNS. – 18. AELMOST (+ 3). – 19. AEEELV. – 20. BEOSSU (+ 1). – 21. OSSTTU.

VERTICALEMENT

22. EGLNORUU. – 23. ADEMRSU (+ 2). – 24. AAEINSTT. – 25. AABDEGMS. – 26. EGIILSV. – 27. EILNORRT. – 28. AABFIQRU. – 29. DILNOOS (+ 1). – 30. EEINRSSU (+ 1). – 31. EHRSSU (+ 1). – 32. ACEGOT (+ 1). – 33. IIJKOPR. – 34. CLOSUU. – 35. AEQRSTUU + S (+ 1). – 36. AEEIMPSTS + S (+ 1). – 37. EERTUV (+ 3). – 38. AEEINNST + S (+ 1). – 39. EEHINT (+ 1). – 40. EEFIMTU. – 41. EEEERSX. – 42. AEILNORS (+ 5).

SOLUTION DU Nº 750

1. COMEDIES. – 2. PONETTE. – 3. EMINENCE. – 4. RHETIEN (HIERENT). – 5. LACINIEE. – 6. ANNELIDE. – 7. VETISSES (VITESSES). – 8. LITERIE (LITIÈRE). – 9. TUERIONS (ROUTINES SOURIENT SOUTENIR). – 10. SESTERCE (SECRETES). – 11. HIEREZ. – 12. GLUANTES. – 13. FRANGEA. – 14. PROLOG, langage informatique. – 15. ETIQUE (EQUITE QUIETE). – 16. CINEASTE. – 17. OLEODUCS. – 18. CARRELA (RACLERA). – 19. TIRELIRE. – 20. BELIERE (LIBEREE). – 21. DENUTRIE. – 22. CENACLE. – 23. CONCOCTE. – 24. OMANAIS. – 25. ÉTOILAIT (ÉTIOLAIT). – 26. ENLEVE. – 27. DEPLORE. – 28. DEALERS (LARDEES LEADERS). – 29. INCITIEZ. – 30. ECIDIES, champignons parasites. – 31. FLICARD. – 32. TIGRONS. – 33. STELLAGE, marché à terme, à la Bourse. – 34. PRENEUR. – 35. SECHAGES. – 36. REINETTE (ENTERITE ETERNITE ETREINTE RETEINTE). – 37. ETAIERAIT. – 38. TIENTO. – 39. DANTESQUE. – 40. ENDOSSEZ. – 41. ETETEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 414

FAUCHON ET LA FAUCHE

1993 représente votre dernière chance d'assimiler les mots « nouveaux ». En fait, ceux-ci ont maintenant reçu la patine d'un lustre de découvertes, de joies, de sueurs froides, de regrets ; dans un an, l'ODS 2 vous offrira une fournée de 1 200 véritables nouveautés. En attendant, faisons du neuf avec du vieux grâce à un troisième pillage du *Dictionnaire du moyen français* (Larousse). FARRAGO, graines à fourrage ; amas de choses disparates : *il n'est si mince barbouilleur de papier qui, à l'apparition de son farrago, ne reçoive des lettres de félicitations* (Chateaubriand) – FAUCHON, arme d'hast ; faux munie d'une sorte de râteau qui couche les céréales – FLEURETER, v.i., a le sens de flairer dans Rabelais : *en tâtonnant et en fleuretant.* – FORJETER, saillir : *il a les yeux fort enflés, se forjetant hors de leur orbite* (Paré) – FORLIGNER, v.i., s'écarter de la descendance directe : *bien que pour l'imbécillité de quelques rois, le royaume ait forligné en deux familles* (E. Pasquier) – FRATER, moine : *ainsi ce pauvre frater commença à brûler par telle concupiscence que...* (Marguerite de Navarre) – FRAYOIR, marque laissée sur un arbre contre lequel un cerf frotte ses bois : *il connaissait bien le pied, (...) les allures (...) et les frayoirs et savait, sans avoir vu le cerf, quelle tête il avait,* (Ronsard), – FREDON, variation vocale, roulade : *Avec leurs fredons et leurs roulements, les Espagnols semblent dans leur chant disputer aux rossignols la facilité du gosier* (Saint-Evremont) – FRONCIS : *Un froncis de sourcil, ou un regard de travers* (Amyot), – FUNE, cordage (cf. funambule) : *les funes, aussières et amarres se font en grelin* (corde) *goudronné* (Champly) – (se) GABIONNER, se protéger à l'aide de gabions : *ils avaient en partie (par la vertu des femmes qui se gabionnaient de corps morts) repoussé l'ennemi* (d'Aubigné) – GALERNE : *le vent d'occident, dit vulgairement galerne, est froid et humide* (Paré) – GASCONNER, v.i., outre le sens de « hâbler », a celui de dérober : *des chaudrons gasconnés dans l'armée* – GIBOYER, v.t., chasser, tirer au hasard : *Charles IX giboyait aux passants trop tardifs à se noyer* (d'Aubigné) – GIGUER, v.t. *danser la gigue, sautiller*, à rapprocher de GINGUET : *en l'an 1554, nous eûmes des vins infiniment verts, que l'on appela guinguets* (E. Pasquier) – GLUER, coller, faire adhérer : *Votre maintien, votre grâce me gluent en votre entretien* (Des Périers) – GRAFIGNER, égratigner : *voilà alors que ma sacrée gouine saute aux yeux de sa bourgeoise et qu'elle la grafigne, et qu'elle la déplume* (Zola).

Michel Charlemagne

Saint-Avold, Maison des associations, 25 juillet 1991
(tournois, lundi 14 heures, mardi et vendredi 20 heures)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EEHMNOR			
2	EM+NPUUY	HERON	H 4	24
3	UU+AELN?	NYMPHE	4 D	42
4	ABEIFLQ	NEU(R)ULA (a)	J 3	78
5	FQ+VIGZU	LABILE	8 J	33
6	FVIG+ENS	QUIZ	M 6	31
7	FGN+EEIM	IVES	K 1	32
8	GE+JDOX?	INFIME	1 H	36
9	GD+AKLLO	JOYE(U)X	E 2	60
10	GDL+ARSU	KOLA	I 9	44
11	CENOSTT	GRADUELS	O 3	61
12	EILMORT	TOCANTES	12 F	76
13	LORT+DET	CIME	H 12	21
14	ABCEORT	DROLETTE	15 A	80
15	AIINRTU	CRABOTER	B 8	78
16	AAPRSVW	MUNIRAIT	14 H	72
17	APRSV+EE	WAX	7 C	31
18	E+ADEEHS	PAVERAS	D 6	35
19	AD+FGIUS	HELEES	11 G	39
20	ADGI+I	FUTS	O 12	33
21	DI	GAI	G 7	14
		DECIME	H 10	13
				933

(a) EN(G)UEULA, 5H, 66.
1. E. Mazoyer, 919 ; 2. D. Durand, 895 ; 3. J. Birgensler, 856.

Mots croisés

nº 750

HORIZONTALEMENT

I. Ça jette un froid ! – II. Emballées. Humain, par exemple. – III. La nôtre est moins utile que d'autres. Plutôt sauteur. – IV. Font rougir. Dans le plasma. – V. Pour un rongeur. Parfois pour l'honneur. A suivre... – VI. Porte-clefs. Maison du précédent. – VII. Le conducteur a en général la paire. En Italie. Sans mystère. – VIII. Tient de la férule. Ne justifie pas son épithète. Ne fera pas effet. – IX. Toujours en confiance. Toujours introverti. – X. Pour les ahuris.

VERTICALEMENT

1. N'est plus à la mode. – 2. Sous le joug. – 3. Prêt à consommer. Lac. – 4. S'attire les quolibets. Pour l'étonné. – 5. Fis place nette. Ceinture. – 6. Donnent et pardonnent. – 7. Préposition. Direction. Se suivent. – 8. Un but pas clair. Noir. – 9. Vieux chef. Géologue. – 10. Il a des obligations. Elisabeth, par exemple. – 11. Pousser au noir. Stoppe tout s'il est définitif. – 12. Ce sont des aigles. Note. – 13. Répétitions.

SOLUTION DU Nº 749

Horizontalement

I. Téléscripteur. – II. Ruiner. Mérite. – III. Arsenal. Rires. – IV. Nos. Avancée. – V. Spectateur. Le. – VI. Iéna. Te. Sérac. – VII. Sétifère. Sert. – VIII. Tn. Lisage. Gré. – IX. Oncle. Lannion. – X. Réverbéraient.

Verticalement

1. Transistor. – 2. Européenne. – 3. Lissent. CV. – 4. ENE. Caille. – 5. Sénat. Fier. – 6. Cravates. – 7. Latérale. – 8. Im. Ne. Egar. – 9. Perçus. ENA. – 10. Trières. Ni. – 11. Eire. Régie. – 12. Ute. Larron. – 13. Respectent.

François Dorlet

Echecs

nº 1523

TOURNOI INTERNATIONAL
de Pampelune, 1992-1993.
Blancs : J. Lautier.
Noirs : I. Sokolov.
Défense scandinave.

1. é4	d5		16. Fg3	Fç5
2. éxd5	Dxd5 (a)		17. Td3	b5
3. Cç3	Dd8 (b)		18. Fd5	Ta7
4. d4	Cf6 (c)		19. Cé4 !	Cxd5
5. Fg5 ! (d)	Cb-d7 (é)		20. Txd5	Fé7 (q)
6. Cf3	h6 (f)		21. Dé3 !	Tb7 (r)
7. Fh4	a6 (g)		22. Fd6 !	Rg8 (s)
8. Fd3	é6		23. Fxé7	Dxé7
9. Dé2 (h)	Fé7		24. Dç3 ! (t)	Rh7
10. 0-0-0	ç5 (i)		25. Txd7 !	Txd7
11. d5 !! (j)	éxd5 (k)		26. Cf6+	Dxf6 (u)
12. Th-é1 ! (l)	d4 (m)		27. Dxf6	Th-d8
13. Fç4 !! (n)	Rf8		28. f3	Fb7
14. Cxd4 !! (o)	çxd4		29. b3	abandon (v)
15. Txd4	g5 (p)			

NOTES

a) La suite moderne 2..., Cf6 ; 3. d4, Cxd5 ; 4. ç4, Cb6 ; 5. Cf3, Fg4 paraît moins risquée pour les Noirs que cette sortie de la D noire, conseillée par Lucena dès 1497.

b) 3..., Da5 est courant : 4. d4, Cf6 ; 5. Cf3, ç6 (ou 5..., Fg4 ; 6. h3, Fh5 ; 7. g4, Fg6 ; 8. Cé5 – ou 8. b4, Dxb4 ; 9. Fd2, Db2 ! avec un jeu peu clair –, é6 ; 9. Fg2, ç6 ; 10. h4, Fb4 ou Fé4) ; 6. Fç4, Fg4 ; 7. h3, Fh5 ; 8. Fd2, é6 ; 9. Cd5, Dd8 ; 10. Cxf6+, gxf6 ; 11. g4, Fg6 ; 12. Ff4 et les Blancs sont un peu mieux. 3..., Dd6 est une suite peu jouée ; 4. d4, Cf6 ; 5. Fç4 !, a6 ; 6. Cg-é2 !, Dç6 ; 7. Fb3, Dxg2 ; 8. Tg1, Dh3 ; 9. Ff4, Ff5 ; 10. Fxç7, Fg6 ; 11. d5, Dç8 ; 12. Ff4, Cb-d7 ; 13. Dd4, Dç5 ; 14. Dd2, b5 ; 15. f3 ! avec avantage aux Blancs.

c) Si 4..., ç6 ; 5. Fç4 !, Cf6 ; 6. Cf3, é6 (et non 6..., Fg4 ? à cause de 7. Fxf7+ ni 6..., Ff5 ? à cause de 7. Cé5, é6 ; 8. g4, Fg6 ; 9. h4) ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Dé2, 0-0 ; 9. Td1 ou 9. Fg5 et les Blancs dominent.

d) Une nouveauté, au cinquième coup, dans ce début tellement connu depuis des siècles !, dont la force est essentiellement psychologique : les Blancs menacent 6. Fxf6, doublant un pion noir, et laissent entendre qu'ils jouent une variante préparée. On poursuit habituellement par 5. Cf3 ou par 5. Fç4.

é) Soucieux de ne pas laisser détériorer leur structure de pions, les Noirs défendent le C-R mais aux dépens du développement de leur F-D. 5..., Fg4 est à considérer (si 5..., Ff5 ; 6. Df3 !) ; 6. f3, Ff5.

f) Un coup discutable qui affaiblit la case g6.

g) Les deux derniers coups h6 et a6 dénotent un certain malaise chez les Noirs qui comprennent, sans doute, qu'ils se sont laissé bluffer par la nouveauté (5. Fg5) de leur adversaire.

h) Menaçant 10. d5.

i) 10..., 0-0 peut paraître plus prudent mais offrirait, en vérité, aux Blancs de splendides perspectives d'attaque sur le roque, après 11. Cé5 suivi de g4-f4, etc.

j) Un sacrifice de pion spectaculaire, à la Tal ! qui repose sur une profonde intuition des possibilités tactiques qu'offre l'ouverture de la colonne é (le R noir ne pourra plus roquer), sur une grande confiance en soi (les complications seront favorables aux Blancs) et sur le goût du risque et de l'attaque (un grand maître, plus âgé, se contenterait peut-être de la suite 11. dxç5, Da5 ; 12. Cé5).

k) Et non 11..., Cxd5 ? ; 12. Cxd5, Fxh4 ; 13. Cxh4, Dxh4 (ou 13..., 0-0 ; 14. Dé4) ; 14. Cç7+.

l) Menaçant 13. Fxf6, Cxf6 ; 14. Cxd5 !, Cxd5 ; 15. Fç4, Fé6 ; 16. Fxd5, Fxd5 ; 17. Txd5 et 17..., Dxd5 est impossible à cause de 18. Dxé7 mat.

m) 12..., Rf8 paraît la menace précipitée : 13. Fxf6, Cxf6 ; 14. Cxd5, Cxd5 (et non 14..., Dxd5 ; 15. Dxé7+, Rg8 ; 16. Dé8+, Cxé8 ; 17. Txé8 mat) ; 15. Fç4, Fg5+ ! (mieux que 15..., Fé6 ; 16. Fxd5, Fxd5 ; 17. ç4) ; 16. Rb1, Cç3+ ; 17. bxç3, Db6+ ; 18. Ra1, Fg4 ; 19. h3, Ff6 ! Cependant, sur 12..., Rf8, les Blancs peuvent poursuivre par 13. Ff5 et si 13..., d4 ; 14. Cxd4 ! comme dans la partie.

n) Magnifique. si 13..., bxç3 ; 14. Cé5 ! (et non 14. Fxf7 +, Rxf7 ; 15. Cé5 +, Cxé5! ; 16. Txd8, Txd8 ; 17. Dxé5, Fd6!), 0-0 (ou 14..., çxb2+ ; 15. Rb1) ; 15. Cxf7!, Txf7 ; 16. Dxé7 et les Blancs gagnent.

o) Sans ce nouveau sacrifice, les Blancs perdent leur attaque et restent avec un pion de moins.

p) Une position étonnante. Les coups des Noirs sont forcés. Si 15..., Fç5 ? ; 16. Fxf6, gxf6 ; 17. Dh5 !

q) Si 20..., Fb7 ; 21. Txd7 ! Dxd7 ; 22. Cxç5, Dd8 ; 23. Fb8 !, Ta8 ; 24. Td1 !, Dç8 ; 25. Cd7+, Rg8 ; 26. Dé5 !

r) 21..., Tç7 ! assurait une meilleure défense mais les Blancs conservaient une forte pression après 22. Fxç7, Dxç7 ; 23. Dd4 !, Rg8 ; 24. Cd6, Fxd6 ; 25. Txd6 (ou 24. Té3 ! menaçant 25. Tç3).

s) Si 22..., Fxd6 ; 23. Cxd6, Tç7 ; 24. Dé8+ (peut-être le plus simple mais 24. Dd4 ou 24. Dç7 sont aussi à considérer Dxé8 ; 25. Txé8+, Rg7 ; 26. Txh8, Rxh8 ; 27. Cxç8, Txç8 ; 28. Txd7, Rg7 ; 29. Td6, Ta8 ; 30. Rd2 avec une finale gagnante.

t) Menace 25. Dxç8+ tout en installant un nœud coulant autour du cou du R noir.

u) Si 26..., Rg6 ; 27. Txé7, Txé7 ; 28. Cd5, Té-é8 ; 29. Df6+, Rh5 ; 30. Dxf7+, Rh4 ; 31. Cf6 !

v) Toute résistance est vaine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1522
H. RINCK (1903)

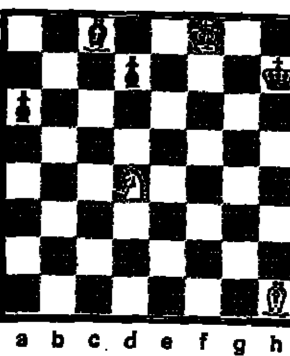
(Blancs : Rç1, Ta5, Fh5, Pç2, g2. Noirs : Rç6, Dg8, Pa4, g7, h6.)

1. Ta8 !, Da2 ; 2. Txa4, Dg8 ; 3. Ta8 !, Dh7 ; 4. Fg6 !, Dxg6 ; 5. Ta6+ et les Blancs gagnent.

Si 1..., Dxa8 ; 2. Ff3+ ; *si 1..., Dé6* ; 2. Ta6+ ; *si 1..., Dd5* ; 2. Ff3 et si 1..., Dç4 ; 2. Tç8+.

Si 2..., Dxa4 ; 3. Fé8+.

ÉTUDE Nº 1523
L. TOPKO
(1984)



Blancs (3) : Rf8, Fh1, Cd4.
Noirs (4) : Rh7, Fç8, Pa6 et d7
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

TABLE

Cuisine de bon thon

LES thons (*thunnus* en latin) sont principalement de deux espèces : le *thunnus germo*, ou thon blanc, torpille marine atteignant 1 mètre pour une vingtaine de kilos, et se prenant dans l'Atlantique et dans la Manche (de chair compacte et d'odeur forte, il se consomme frais et a ses amateurs) ; l'autre espèce, le *thunnus vulgaris*, dit thon rouge, dépasse 2 mètres et peut atteindre jusqu'à 500 kilos. On le pêche dans l'Atlantique, mais surtout en Méditerranée, où il fait le bonheur des conserveurs. La conserve de thon à l'huile (généralement d'olive), en morceaux ou en miettes, n'est point à dédaigner. Si elle est de qualité, bien entendu ! Et elle autorise bien des créations culinaires.

C'est sans doute pourquoi les Mères cuisinières, « drivées » par Simone Lemaire (d'autre part présidente d'honneur de l'Association des restauratrices cuisinières – ARC), ont invité leurs amies et amis du « piano gourmand » à créer des plats de bon thon.

On les déguste à *La Main à la pâte* (35, rue Saint-Honoré, tél. : 45-08-85-73), un des bons « italiens » de Paris, et où Annita Bassano, cela allait de soi – ou plutôt d'elle ! – proposa le *vittello tonato* classique et les *penne al tonne* (pâtes en forme de gros tuyaux au thon). Mais, en préambule thonique (ô combien !), les amuse-bouche d'Elisabeth de Rozières (*La Villa créole*, 19, rue d'Antin, tél. : 47-42-64-92), véritable voyage du thon aux Antilles, m'enchantèrent.



Sans compter les huîtres en gelée au thon de Pierre Ducroux et la salade tiède de thon et poivrons Marco Polo imaginée par Maurice Casanova (le *Fouquet's*). Maurice Casanova, au demeurant, avait avant nous découvert, en Italie, le thon « Rio Mare », qui va lancer en France, cette année, le « Rio Mare Restauration ». On citera également la brandade de thon et les petits flans de Christel Gauvain (*Gauvain*, 11, rue J.-Rouquier, à Levallois, tél. : 47-58-51-09), la noix de cèpes au thon truffé de Roger Lamazère, qui avait, pour la présenter, demandé à une dame d'ARC son savoir-faire : Marie-Françoise Lachaud, du *Ty Coz* (35, rue Saint-Georges, tél. : 48-78-42-95). Et, enfin, la magnifique escalope de thon escortée d'une phocéenne de légumes en rouille safranée signée de Guy Legay, chef du *Ritz*. Car ces dames ne sont point anti-chef, si trop de chefs sont anti-cuisinières. Passons.

Pour en venir aux plats vivarois de Christane Giuliani (*Le Vivarais*, 5, rue C.-Expilly, à Aix-les-Bains, tél. : 75-94-65-85), avec les criques au thon purée d'ail, les caillettes au thon à l'ardéchoise et la galette de thon à l'embeurrée de chou. C'est aussi une dame d'ARC (mais à la retraite, hélas !), la chère Mme Castaing, qui nous proposa une matelote de thon remarquable.

Ce thon sur tous les tons fut la démonstration de cette évidence : en cuisine, sagesse et imagination peuvent faire bon ménage. C'est également ce que Simone Lemaire demande aux cuisinières et apprenties du « piano » avec son trophée, dont ce sera la quatrième année le 20 avril prochain (le concours se déroule à Vichy, on le sait). Le premier fut le trophée Mère-Brazier ; le deuxième, le Trophée Marie-Venturino ; l'an dernier, ce fut le trophée Mère-Poulard, dont j'ai parlé ici même. Cette année, ce sera le trophée Mélanie-Rouat. La grande cuisinière bretonne de Riec-sur-Belon, que Curnonsky avait découvert après l'autre guerre, et où, assurait-il, *« les ichtyophages vivent des minutes heureuses »*.

Revivons ces heureuses minutes en découvrant, au fil des repas et au hasard de l'imagination, les recettes de cuisine de bon thon !

La Reynière

TRADITION

Pot-au-feu et Vert-Galant

LA vulgate culinaire du début de ce siècle stipule que le pot-au-feu est un plat qui se confond avec le bien-manger de la nation, et qu'il a même valeur de symbole. Le pot-au-feu du dimanche est alors un signe de bonne bourgeoisie, et le trait impératif que comporte sa cuisson est qu'elle doit débuter à l'eau froide : *« Chaque dimanche, été comme hiver, nous venions à pied à la table abondamment garnie chez mes grands-parents... C'était l'époque heureuse où le pot-au-feu dont Alphonse Daudet raffolait était invariablement flanqué d'une poule, et même, vu les jeunes appétits, de deux poules. »* Sans doute Léon Daudet, qui nous raconte la scène (1), avait-il en tête le trait de Stendhal : *« Le plus beau mot de ce roi patriote, Henri IV : je voudrais que le plus pauvre paysan de mon royaume pût du moins avoir la poule-au-pot le dimanche » (Racine et Shakespeare)*. Rien ne dit qu'Henri IV eût perpétué ce bienfait !

Le tableau, cependant, est dressé, et les deux concurrents au plat national s'avancent : le bœuf, avec macreuse, gîte, plat de côtes et l'os à moelle ; et la poule, sa compagne. L'un et l'autre ont en commun ce *pot*, qui, selon Furetière, *« sert principalement à cuire les viandes bouillies »*. On dit alors : *« Il faut mettre le pot au feu dès le matin »* ; et aussi : *« Il a toujours volaille au pot. »*

L'équivoque est conservée par Balzac même ; bœuf ou poule, c'est suivant l'humeur : *« Monsieur, est-ce que vous ne mettrez pas une ou deux fois le pot au feu par semaine ? – Oui. – Faut-il que j'aille à la boucherie ? – Pas du tout, tu nous feras du bouillon de poule* (2) ». Grandet, pince-sans-rire, préconise par ailleurs de tuer les corbeaux, *« car ce gibier-là donne le meilleur bouillon de la terre » (sic)*. Et la Cibot, caricature des relations ancillaires que Balzac entretenait avec sa gouvernante, la redoutable Louise de Brugnol, achète chez le regrattier de la rue Boucherat des restes de bœuf bouilli, qu'elle accommode aux oignons (3). C'est au *Pot-au-feu* d'Asnières que Michel Guérard, au tournant des années 70, sut adapter la recette ancienne : *« Selon que l'on a choisi d'avoir un bon bouillon ou de la viande goûteuse, il faut, dans le premier cas, commencer la cuisson de la viande à l'eau froide, ou, dans le second, à l'eau bouillante. »*

Le dogme de la cuisson à l'eau froide volait en éclats. Vingt ans plus tard, le dilemme est inchangé. Et ressurgit la question : poule ou bœuf au pot ? On portera plus facilement son choix, aujourd'hui, sur une poularde de Bresse, désignée en première place du palmarès 1992 des produits du patrimoine culinaire européen, le bœuf du Charolais n'arrivant qu'en vingt-deuxième position. Henri IV pas mort ! Le Vert-Galant et sa poule-au-pot font l'unanimité. On trouvera pourtant un excellent charolais et bien d'autres exquises préparations chez Jean-Claude Dray, le maître-cuisinier de *La Renaissance* (58470 Magny-Cours, dans la Nièvre. Tél. : 86-58-10-40), et même un blanc de poularde piqué au romarin du jardin, dans un épatant menu à 200 F, fromage, dessert, café et vin compris.

AU quotidien, la ménagère se procurera moins aisément du bon bœuf à bouillir que des morceaux plus nobles. Elle pourra toujours adjoindre en fin de cuisson quelques cuisses de canard confites, comme le faisait Guérard, ou bien s'inspirer du pot-au-feu réalisé le 27 novembre 1954 à *La Côte d'Or*, à Saulieu. La recette figure dans le charmant petit musée que Bernard Loiseau a consacré à son illustre prédécesseur qui, ce jour-là, recevait le Club des Cent (4). Le jarret et les pieds de veau, la queue et le maigre de bœuf, quelques morceaux gélatineux, de petits paquets de couenne de porc frais et tous les légumes de saison serviront à la confection du bouillon, après trois heures trente de cuisson patiente. Le consommé sera réparti en quatre marmites de terre : une pour le jambon ; une autre pour les poulardes à la vapeur ; une troisième pour le « judru » (saucisson de Chagny) ; la quatrième pour les aiguillettes de bœuf à la ficelle dont la cuisson doit être de cinq minutes pour rien et d'un quart d'heure par livre, en laissant frissonner très lentement les légumes accompagnant les quatre présentations.

LE pot-au-feu d'*Olympe* (8, rue Nicolas-Charlet, Paris-15e. Tél. : 47-34-86-08) n'atteint pas ces sommets. Il est cependant excellent ; plus parfumé et généreux, et aux viandes mieux choisies que celui – honnête, cependant – du *Square Trousseau* (1, rue Antoine-Vollon, Paris-12e. Tél. : 43-43-06-00), un joli bistro au service un peu désinvolte. A l'*Antre du roi Philène* (16, rue Lauriston, Paris-16e. Tél. : 45-00-25-03), c'est la version chic : un cœur de filet « à la ficelle », poché dans un bouillon de queue de bœuf, avec les légumes d'usage. La poule-au-pot, qui remporte les suffrages, est celle de la bonne auberge *D'chez eux* (2, avenue Lowendal, Paris-7e. Tél. : 47-05-52-55). Cuisson lente dans un bouillon parfumé de viandes identifiées et de légumes maîtrisés, tel est le secret conjoint du pot-au-feu et de la poule-au-pot. Seront bannis les bouillons gras, le sous-vidé ou le réchauffé, sauf à justifier la curieuse habitude de Marcel Pagnol (5). Il plaçait dans chaque assiette une francfort fendue en deux sur une tranche de pain et saupoudrait de fromage râpé : *« Tu comprends, le bouillon, c'est toujours du bouillon... comme ça, il a l'air moins bête ! »*

Jean-Claude Ribaut

(1) *Souvenirs et polémiques*, de Léon Daudet (p. 1159), Robert Laffont, 1992.

(2) *Eugénie Grandet*, de Balzac.

(3) *Balzac sans masque*, de Pierre Sipriot, Laffont, 1992.

(4) C'est l'une des nombreuses variations du « pot-au-feu de Dodin Bouffant », inspirée de l'ouvrage de Marcel Rouff.

(5) *Ma Provence en cuisine*, de Charles Blavette, France-Empire, 1984.

Semaine gourmande

La Corbeille

Marc Prunières avait quitté, avec son chef Eric Thore, *Le Chat grippé* de la rive gauche. Les revoici enfin tous deux ! Sur la rive droite et à *La Corbeille*, abandonnée par l'inconstant J.-P. Cario. Bien belle petite maison à deux pas de la Bourse (d'où l'enseigne) et des boulevards, salles joliment décorées au premier, salons et cuisine admirable fleurant bon le terroir.

Et d'abord un excellent menu-carte, midi et soir, à 150 francs, permettant de savourer, entre les marennes, la crème d'étrilles et le « boléro » de moules de bouchot et les desserts, un beau choix de poissons et viandes, notamment le pigeonneau au chou et aux châtaignes ou la joue de bœuf braisée au cahors, puis les merveilleu- authentiques fromages de Ro:amadour.

A la carte, notez la « dégustation de foies gras Eric Thore » (135 francs) comportant un foie gras mi-cuit, un foie gras mariné au sauternes, un foie gras au torchon aux figues et un autre aux pruneaux. Et notez aussi le homard au bouillon escorté d'une petite « mique » de lard fumé (180 francs), l'escalope de foie gras de canard au caramel de banyuls avec petits beignets de pommes-fruits (150 francs), la tête de veau au four aux épices douces (120 francs), etc. Nombreux desserts : soufflé au jus de noix vertes, crème brûlée à la réglisse et poire rôtie, moelleux de chocolat amer crème de figues sèches au sauternes.

Comptez 300/450 francs. Avec aussi un menu-dégustation « parlé », c'est-à-dire « bavardé » avec le patron commentant ses plats, ses uniques cabécous et sa carte des vins (nombreux bordeaux de bons millésimes à prix plus qu'honnêtes et une quinzaine de cahors, son terroir). Sur réservation : accueil jusqu'à 23 heures.

► **La Corbeille, 154, rue Montmartre (2e). Tél. : 40-26-30-87. Fermé samedi midi et dimanche. Salons de douze et vingt couverts. Parking : Bourse. C.B.**

Scrabble

La Provence avant son mariage

Souvent réduite – vue de Paris – à quelques comportements culturels ou politiques jugés « pittoresques », la plus ancienne de nos provinces se souvient qu'elle s'unit librement jadis à la France *« comme un principal à un autre principal »*. En témoigne notamment l'œuvre redécouverte d'un historien provençal dont le nom résume à lui seul les heures contrastées du Midi : Bouyala d'Arnaud.



CLAUDE VÉNÉZIA

Au pied de la montagne Sainte-Victoire, le château de Vauvenargues, construit au seizième siècle par les Séguiran, *immortalisé dans « la Pécheresse » d'Henri de Régnier, a appartenu ensuite à la famille du moraliste Vauvenargues, puis à Picasso.*

AU dix-neuvième siècle, la Provence a été coupée, par les touristes anglais, de sa façade méditerranéenne, niaisement rebaptisée Côte d'Azur. Ce littoral, jadis splendide, est aujourd'hui, de Cassis à Menton, le plus long balcon de béton du monde, recouvert, il est vrai, d'une jungle de géraniums nourris des plus puissants engrais chimiques, lesquels contribuent à empoisonner la mer. La nouvelle chaîne alimentaire...

La départementalisation révolutionnaire avait auparavant privé l'ancienne *provincia romana* de son domaine montagnard. Les Basses-Alpes, rendues ensuite honteuses de leur nom par le lobby du ski, ont obtenu de la Ve République de devenir « Alpes-de-Haute-Provence » – vous noterez le « haute », comme si le mot « Provence » seul ne sonnait pas assez attractif... – sans pour autant mettre fin à leur « dissidence ». La régionalisation contemporaine a donc fabriqué le sigle PACA, quatre lettres au son dur pour raconter deux siècles de saucissonnage : « Provence-Alpes-Côte d'Azur ». On entend désormais couramment que, *« en PACA, on entreprend ceci ou cela »* ; que *« M. Gaudin, président de PACA... »*

La simplicité aurait sans doute commandé de revenir au terme unique de « Provence », encore que, d'une part, le Comtat Venaissin et Avignon, biens pontificaux rattachés à la France sous Louis XVI, d'autre part, le comté de Nice, amené dans le giron national par Napoléon III, auraient pu exciper de destins historiques distincts de leur sœur provençale et réclamer une mention dans la titulature administrative...

Le Midi provençal au sens large a, de toute façon, eu longtemps une vie véritablement indépendante du Royaume de France, ce qui explique jusqu'à notre époque bien des comportements électoraux ou culturels *sui generis*. Cette « indépendance » s'est manifestée avec éclat plusieurs siècles encore après l'union franco-provençale (1482), quand on songe que le prix Nobel de littérature 1904 fut attribué à Frédéric Mistral pour une œuvre en provençal, langue devenue ultraminoritaire mais longtemps de grande réputation littéraire, langue que pratiqua par exemple un homonyme de l'auteur du *Poème du Rhône*, Frédéric II de Hohenstaufen, empereur germanique, roi de Sicile et de Jérusalem, et modèle des intellectuels européens du treizième siècle.

Une autre idée de l'ancien rang provençal peut être donnée par la destinée unique des *« quatre grands-mères de l'Europe »*, dynastiquement à tout le moins, reconstituée par l'historien André Bouyala d'Arnaud (1894-1967), dont deux volumes ont été récemment republiés.

Raimond-Béranger V, comte souverain de Provence durant la première partie du treizième siècle, éblouit l'Europe et la Méditerranée par son œuvre législative et culturelle – notamment au sein des *« cours d'amour »* d'Aix-en-Provence, des Baux et de Romanin, près de Saint-Rémy, – qui lui valut plus tard d'entrer au *Paradis* de Dante. La nation provençale faisait alors très bonne figure dans le peloton de tête de la Chrétienté. Ce prince des Lumières médiévales eut quatre filles.

L'aînée, Marguerite, épousa Louis IX, le futur saint Louis, qui l'aima au point de l'emmener en croisade. Du troubadour Catelan (ayant suivi la princesse à Paris, ce Méridional fut, par la suite, assassiné dans le bois de Boulogne où un « pré » porte depuis lors son nom) à Mistral, dans ses *Lis Isclo d'or* (*les Iles d'or*, 1876), la reine enflamma les poètes.

Sa sœur Eléonore fut mariée au roi d'Angleterre, Henri III. Elle supporta les maîtresses de son mari et lui fut fidèle jusqu'à entrer au couvent après son veuvage. En compensation, l'Eglise en fit une sainte.

Sancie, la troisième, fut, de par son mariage avec Richard de Cornouailles, rien moins qu'impératrice d'Allemagne et reine des Romains, ointe à Aix-la-Chapelle dans le souvenir de Charlemagne.

Béatrix enfin, le *caganis*, ainsi qu'on appelle encore de nos jours en Provence le dernier-né, ne fut pas moins bien lotie. Le roi d'Aragon, parmi beaucoup d'autres, voulait pour son fils ce plus beau parti d'Europe, à telle enseigne qu'il alla jusqu'à *« menacer Aix de ses troupes »*. En vain. La princesse, déjà héritière du sceptre provençal, préféra épouser un frère du roi de France, Charles d'Anjou, grâce auquel elle devait monter également sur le trône des Deux-Siciles et porter en outre le titre, désormais fictif mais toujours prisé, de reine de Jérusalem.

Ce sont les lointains successeurs de ce couple, René Ier le Bon (1434-1480) et Charles III (1480-1482) qui, faute d'héritiers directs et incontestables, devaient *« léguer »* l'Etat provençal à leur cousin capétien Louis XI. En réalité, ledit legs fut préparé diplomatiquement par une négociation entre deux gouvernements indépendants et juridiquement égaux, et conçu non point à l'image d'un achat, rattachement ou annexion, mais comme l'union *« d'un principal à un autre principal et non d'un accessoire à son principal »*. Bref, un mariage sur un pied d'égalité.

Le dernier membre de la lignée de Hugues Capet à porter – honorifiquement – le titre de comte de Provence fut, avant qu'il soit roi, Louis XVIII.

A l'heure où un peu partout en Europe, tantôt pour le pire, tantôt pour le meilleur, se ravivent les distinctions identitaires les plus oubliées, les mieux digérées, la Provence intérieure, celle que bureaux et intérêts ont amputée de ses territoires alpestres ou méditerranéens, fait de sa mémoire l'étalon de l'avenir. Cette Provence d'Aix, Rians, Brignoles ou Draguignan, qui ne sait presque plus le provençal, traduit dans cet idiome ses panneaux indicateurs ; ranime, par de confortables crédits, rites et festivités plus ou moins tombés en désuétude ; regarde sans guère y comprendre mais avec délectation les émissions de France 3 en provençal et réserve le meilleur accueil à nombre d'ouvrages anciens ou nouveaux sur le passé régional.

Parmi les textes ressortis dernièrement, deux volumes de Bouyala d'Arnaud, *Histoires de la Provence* et *Provence des villages*, respectivement de 1965 et 1968. Dans sa préface au second titre, Marcel Pagnol n'a pas d'expressions trop élogieuses pour évoquer le travail de Bouyala : *« Historien minutieux, d'une parfaite sûreté d'information, servie par un écrivain de tout premier rang. »*

L'œuvre éditée de Bouyala, forte d'une dizaine de titres, n'est en rien idéologique ou polémique. Elle est le fruit sain tant des archives remuées – l'auteur fut de 1920 à 1960 l'un des animateurs puis le conservateur de la Bibliothèque municipale de Marseille – que des séjours sur le terrain de ce fils sportif d'un greffier en chef au tribunal civil de Nice ; les travaux de Bouyala, avec une pâte littéraire digne, par sa saveur, du meilleur dix-neuvième siècle, et, par son esprit, du meilleur dix-huitième, déploient une érudition scientifique tout à fait contemporaine mais – miracle ! – sans aucune trace de béton universitaire, drame du style de tant d'ouvrages actuels comparables.

Bouyala devait peut-être cette clarté sans pesanteur à la profonde imprégnation gréco-latine qu'il ramena de chez les lazaristes niçois avant ses études de lettres à Aix. *« Il se déplaçait beaucoup en Provence, en Méditerranée, et jusqu'en Turquie, d'où venaient ces Grecs de Phocée, fondateurs de Marseille. Il voyait les choses et pouvait restituer les événements historiques dans leur environnement. Il retournait aux sources à la fois dans les archives et sur les lieux »*, se rappelle Georges Bergoin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille ; fille de celle de Paris, fondée par Louis XV, cette institution avait élu Bouyala en 1950, à la faveur de la décision du diplomate-essayiste François Charles-Roux de se mettre en *« vétérance »* (le père de la romancière Edmonde Charles-Roux ne devait mourir qu'en 1961).

Les Bouyala, qui sont considérés maintenant comme une *« vieille famille marseillaise »*, n'avaient, en réalité, quitté qu'au siècle dernier, pour des alliances provençales, leur berceau languedocien de Lézignan-la-Cèbe, près de Pézenas, dans l'Hérault. Bouyala d'Arnaud, nom de plume propre à notre académicien marseillais, se réfère à sa mère, née Monier d'Arnaud, fameux sang provençal nourri des terroirs d'Apt et de Forcalquier, où le futur auteur devait *« sentir ses racines »* et contracter le goût de la langue provençale et des investigations dans la chronologie locale.

La consonance typiquement arabe de « Bouyala » (1) indique peut-être des origines plus anciennes, sarrasines ou morisques, mais on ne trouve rien, semble-t-il, à ce sujet dans les publications du chercheur ; il a, en revanche, mis plusieurs fois en lumière l'intensité dramatique ou fructueuse des rapports islamo-provençaux au Moyen Age.

Ainsi, *Histoires de la Provence*, au milieu de faits politiques d'importance continentale, ne craint pas de rapporter dans le détail cette *« légende populaire »* de Forcalquier. En 1020 y courut le bruit que les Maures revenaient, *« surgissant comme l'avalanche, se répandant en haute Provence »*. Leur avant-garde, menée par un certain Omar Ben Mansour, fut rencontrée à la fontaine de Bédourin par la fille d'un notable du cru, Alaëte Nicolaï. Il y eut coup de foudre entre elle et le cavalier. Forcalquier prise, Omar sauva logiquement les Nicolaï du massacre. Alaëte, peut-être pour des raisons religieuses ou financières – l'épouse chrétienne d'un musulman peut conserver sa confession, mais ses enfants embrassent obligatoirement la foi paternelle et l'éventuel veuvage de la conjointe non convertie à l'islam n'est assorti d'aucune part d'héritage, – n'en refusa pas moins au conquérant sa main, tout en jurant qu'*« aucune lèvre humaine désormais ne l'effleurerait »*.

Et elle tint parole, même lorsque, après le départ de ces Arabes *« passés comme l'ouragan »*, Omar relança sa dulcinée *via* un colporteur apportant dans sa besace, *« de la part d'un émir de la montagne »*, un paquet. Il contenait *« un collier de corail, monté sur or, très beau spécimen de l'art mauresque »*. La jeune demoiselle réfléchit un temps puis elle fit don du bijou à la Vierge et finit vieille demoiselle.

Des romances de ce type, il dut y en avoir des centaines à la fin du premier millénaire, durant et après l'occupation arabo-berbère du Sud français (712-975) (2) entre La Garde-Freinet et Narbonne, têtes de pont musulmanes en terre chrétienne. L'écrivain algérien Salah Guemriche est en train de composer pour les éditions Balland une fresque historique, *Un amour de djihad*, à partir d'une autre idylle arabo-méridionale contrariée, celle de Lampégie, fille d'Eudes d'Aquitaine, avec un seigneur de la guerre berbéro-mahométan, Mounouza.

En lisant aujourd'hui Bouyala, demain peut-être Guemriche, les beurettes marseillaises, hyéroises ou manosquines, souvent confrontées à un rude *djihad* familial lorsqu'elles veulent fonder un foyer avec un *gaouri* – *« l'Infidèle »* – rencontré au collège, à l'atelier ou au bureau, puiseront sans doute dans ces livres des raisons d'espérer... pour leur descendance. Car au siècle le plus rapide, sur ces questions-là, on ne va pas beaucoup plus vite qu'aux âges où la Provence n'était pas encore française.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Peut se traduire par « le supérieur ». L'un des premiers chefs du mouvement islamiste algérien actuel s'appelait Bouyali.

(2) *Invasion des Sarrazins en France*, de M. Reinaud, 1836, repris en 1964 par la librairie Orient-éditions, Paris.

Guide

• André Bouyala d'Arnaud, *Histoires de la Provence*, préface de Georges Bergoin, 300 p., 135 F ; *Provence des villages*, préface de Marcel Pagnol, 290 p., 135 F, éd. Jeanne Laffitte, Marseille.

Signalons du même auteur la récente réimpression d'*Evocation du Vieux-Marseille*, éd. de Minuit. 445 p., 140 F. Véritable somme, quartier par quartier, rue par rue, sur l'histoire marseillaise, des fondateurs phocéens à la destruction du secteur ancien du Vieux-Port en 1943.

Egalement à lire par ceux qui s'intéressent au particularisme marseilais, le récit d'une « dictature populaire » née des guerres de Religion : *Marseille au temps des troubles (1559-1596)*, de Wolfgang Kaiser, traduit de l'allemand par Florence Chaix, éd. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, diffusion CID, 412 p., 240 F.

A mentionner aussi *Marseille vue du ciel*, de Camille Moirenc et Bernard Duplessis, EDISUD, Aix-en-Provence. 160 p., autant de photographies couleur, 275 F.

Les Folies de la Corniche, Marseille 1800-1990, de Jean-Louis Parisis, éd. Jeanne Laffitte. Livre-album de 160 p., Format 21/28. 230 F. Chez la même éditrice, *le Dictionnaire historique des rues de Marseille*, d'André Blès. 450 p., 500 F.

Enfin, *Ça s'est passé à Marseille*, savoureux recueil d'anecdotes antiques ou récentes de notre collaborateur Jean Contrucci, Ed. Autres Temps, Marseille, 198 p., 95 F.

Puisque nous sommes en plein terroir, recommandons aussi *le Blason populaire de France (dictons, sobriquets et facéties)*, de notre confrère de *l'Est républicain* Jean Vartier. Maisonneuve et Larose. 450 p., 232 F. Véritable « banque de mots » d'un esprit populaire français resté incorrigiblement gaillard à travers les siècles et où les Provençaux ne sont pas les derniers à se montrer inventifs.

Enfin, au rayon gustatif, on ne peut omettre l'initiative de la Communauté européenne, toujours soupçonnée de condescendance à l'égard des produits méridionaux, de publier un dossier très fourni sur l'huile d'olive sous tous ses aspects. Centre d'information de l'huile d'olive, 59, bd Exelmans, 75016-Paris. Tél. : (1) 40-71-91-62. Relations avec la presse : Jeannine Coureau – Communication, tél. : 46-33-30-76. •

